Avec ce numéro, magazine « Terres d'hiver »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14861 – 7 F

SAMEDI 7 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Aggravation du conflit commercial entre les Etats-Unis et la CEE

La France dans le collimateur

AU lendemain de la défaite électorale de M. George Bush, qui avait symbolisé l'unité de la coalition occidentale lors de la guerre contre l'Irak, les grands pays industrialisés s'affrontent dans une bataille commerciale de plus en plus vive. Les Etats-Unis, se passant de l'aval du conseil du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), ont décidé d'imposer, à partir du 5 décembre, une surtaxe de 200 % sur des produits européens importés tels que les vins blancs non pétillants, le gluten de blé et l'huile de colza. Forts de deux arbitrages en leur faveur dans le contentieux sur les oléagineux, ils punissent une CEE jugée trop raide dans la négociation du volet agricole de l'Uruguay Round après l'échec des discussions de Chicago. L'Australie les soutient. Le Japon exprime, au contraire, son regret.

Mais ces mesures de rétorsion visent plus la France, coupable d'avoir bloqué les recherches de compromis, que l'ensemble de la CEE. Sur les 300 millions de dollars de produits surtaxés, la part française représente en effet 127 millions. S'appuyant sur une union intérieure contre la pression américaine, le gouvernement français réclame des « contre-rétorsions » et espère que la négociation pourra reprendre sur des bases plus équilibrées lors de l'entrée en fonction de M. Bill Clinton, le 20 janvier. Tout indique cependant qu'elle ne doit pas nourrir trop d'illusions.

IL est peu vraisemblable que M. Bush ait pris sa décision, le 5 novembre, sans la caution de M. Clinton. Un des conseillers de celui-ci a réaffirmé que les Etats-Unis devaient se montrer durs « avec les pays qui ferment leurs marchés aux produits américains ».

Le gouverneur de l'Arkansas, qui s'est abstenu d'inclure M. Mitterrand dans sa première tournée de contacts téléphoniques, n'est-il pas favorable à un renforcement de la procédure, appliquée sur les importations européennes, permettant à l'administration de protéger les intérêts de producteurs américains soumis à « concurrence déloyale » ? Il n'est pas sûr que la France ait ainsi intérêt à attendre des jours meilleurs alors que l'administration démocrate s'annonce encore plus protectionniste que l'administration républicaine.

DANS l'immédiat, rien n'indique que l'union sacrée franco-française contre les Etats-Unis se retrouvera au niveau européen. En se déchargeant de son mandat de négociateur, au lendemain de l'épisode malheureux de Chicago, M. Ray McSharry a mis en cause M. Jacques Delors, lui reprochant implicitement de privilégier les intérêts de la France dans la négociation agricole. L'irritation britannique contre la France vient encore de monter d'un cran, et le ministre du commerce, M. Michael Heseltine, a demandé à M. Delors de « se comporter en tant que président de la Commission européenne, et non pas en tant que citoyen français ».

S'il est légitime que la France ne veuille pas sacrifier les intérêts de ses agriculteurs (6 % de la population active) sur l'autel d'un accord hâtif et mal ficelé – alors même que les Américains ont fait peu de concessions, – sa fermeté se retournerait contre elle si elle aboutissait à réactiver les tensions entre les Douze, à un moment où la voie de l'union européenne paraît encore jalonnée de nombreux obstacles.

● *Washington impose une surtaxe de 200 % sur certains produits agricoles importés*

● *Paris se déclare prêt à riposter mais espère une attitude plus conciliante de M. Clinton*

A partir du 5 décembre, les Etats-Unis imposeront une surtaxe de 200 % sur certains produits agricoles européens, et notamment sur le vin blanc, si la Communauté économique européenne ne consent pas à réduire ses subventions à l'exportation et n'accepte pas de conclure un accord sur les oléagineux dans le cadre de l'Uruguay Round. Décidées après l'échec des négociations américano-européennes le 3 novembre, ces mesures de rétorsion suscitent la colère des agriculteurs français, particulièrement visés.

A l'hôtel Matignon, on se dit décidé à riposter. Le gouvernement français fonde des espoirs sur l'entrée en fonction de la nouvelle administration Clinton pour débloquer un dossier délicat. Il n'est pas sûr cependant que la relève politique à Washington se traduise par un assouplissement des positions américaines tant est fort le courant protectionniste au sein du Parti démocrate.

Des démocrates protectionnistes

WASHINGTON

de notre correspondant

Si les dirigeants français, comme ils le laissent entendre, comptent sur l'administration démocrate pour désamorcer la guerre commerciale que les Etats-Unis viennent de déclarer à la CEE, et avant tout à la France, ils risquent d'avoir de mauvaises surprises.

Car des quelques indications que le président élu a laissé filtrer ressort un message assez clair : M. Bill Clinton sera, dans cette affaire, encore plus dur que le président George Bush. Certes, ces quelques indications sont encore ténues, mais elles vont toutes dans le sens d'une fermeté accrue. Interrogé jeudi 5 novembre sur les sanctions commerciales décidées par les Etats-Unis contre la CEE – en fait, surtout contre la France, – M. Clinton s'est, indirectement, déclaré solidaire de M. Bush : « *Je verrai cela plus tard, nous avons un président, je ne veux pas me mettre sur son chemin* », a dit le président élu. Il avait, sans nul doute, été consulté à l'avance.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 17

Lire également les articles de PHILIPPE LEMAITRE, SERGE MARTI, GILLES PARIS, et nos informations pages 17 et 18



Nouvelle reculade du premier ministre britannique

En ajournant la ratification du traité de Maastricht, M. Major paye au prix fort sa victoire parlementaire

LONDRES

de notre correspondant

C'est avec un certain décalage que l'on peut mesurer la valeur exacte de la victoire parlementaire obtenue, jeudi 5 novembre, par le premier ministre britannique. Le vote de la Chambre des communes en faveur de la motion sur le traité de Maastricht a été acquis de justesse (trois voix de majorité), et au prix d'une concession majeure accordée aux « eurosceptiques » du Parti conservateur. M. John Major a attendu le lendemain – et, incidemment, les premiers éditoriaux de la presse britannique saluant son « *succès* » – pour faire connaître le tribut payé pour cette victoire. A la stupéfaction des parlementaires, il a en effet annoncé que la ratification finale du traité européen n'interviendra pas avant le second référendum danois, qui, selon lui, devrait avoir lieu en mai prochain.

Si un tel délai devait être respecté, la Chambre des lords pourrait se saisir du texte de ratification peu avant l'été. Or cet examen ne constitue pas une formalité : la « *mafia anti-Maastricht* » dirigée par Lady Thatcher – selon l'expression utilisée jeudi par l'ancien premier ministre, Sir Edward Heath – dispose, dans la deuxième Chambre du Parlement de Westminster, d'un réel pouvoir pour retarder l'examen du texte.

Celui-ci ne pourrait pas revenir, pour une adoption finale devant les Communes, avant la rentrée, c'est-à-dire en octobre. Dans l'hypothèse où le Danemark ratifierait effectivement le traité, la Grande-Bretagne serait ainsi le dernier pays de la Communauté à se prononcer. Pour M. Major, dont le bilan à la présidence de la Communauté n'a été marqué jusqu'à présent que par des initiatives rapidement abandonnées, l'annonce de ce retard dans le calendrier de la ratification constitue un nouveau renoncement : il y a vingt-quatre heures, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, avait estimé que la ratification britannique pourrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

Les circonstances qui ont présidé à cette décision jettent, d'autre part, une lumière crue sur la fragilité de la position politique de M. Major.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite et nos informations page 5

L'ambition spatiale bridée

Les difficultés budgétaires contraignent les Européens à réduire leurs programmes à long terme, explique le directeur général de l'ESA

Les ministres européens de l'espace vont se réunir, lundi 9 et mardi 10 novembre à Grenade (Espagne), pour décider de l'avenir de l'Europe spatiale. Dans un entretien au « Monde », M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), estime que, malgré les difficultés budgétaires en Europe, « aucun des Etats membres de l'ESA n'envisage de baisser les bras ».

« En novembre 1987, la conférence de La Haye avait fixé les grandes lignes d'un ambitieux programme à long terme (1987-2000) pour l'Europe spatiale. Qu'en est-il aujourd'hui à la veille de la conférence de Grenade ?

– Des économies ont été faites. Le nouveau plan à long terme (1993-2000) proposé par l'Agence spatiale européenne tient compte à la fois de la consolidation des programmes et de la limitation des coûts réclamées par les Etats membres. C'est ainsi que le budget proposé pour cette période correspond à quelque 22,7 milliards d'unités de compte (environ 159 milliards de francs), soit 25 % d'économie par rapport à la conférence de La Haye. Il a donc fallu faire des choix. Consolider des programmes, en différer d'autres, en abandonner certains.

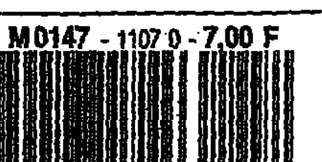
» Dans ce contexte moins favorable, on affirmera bien sûr, à Grenade, la poursuite du développement de la fusée Ariane-5, qui doit effectuer son premier vol en 1996, soit avec six mois de retard environ sur le calendrier. Les deux tiers du programme ont déjà été réalisés et son coût n'a augmenté que de 15,9 % par rapport aux prévisions initiales. Nous avons passé avec succès quelques étapes techniques difficiles, avec notamment la mise au point du moteur Vulcain. Il nous en reste quelques autres, dont l'essai, début 93, des gros boosters à poudre qui équiperont le lanceur.

» Le deuxième chapitre des discussions de Grenade porte sur le programme Colombus. Sur les trois éléments qui le composaient, il n'en reste plus que deux : le module habitable APM qui se greffera sur la station américaine Freedom et les plates-formes polaires, sortes de satellites destinés à accueillir des charges utiles d'observation de l'environnement, de météorologie et de climatologie. Le troisième, en revanche, le module autonome habitable ou MTFF, a été abandonné dans le courant du mois de mai. On proposera à Grenade d'engager le développement de l'APM, qui devrait être lancé par la navette américaine en 1999.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 12

M 0147 - 1107 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

SOCIÉTÉ

La mort d'une mère

SANS entrer dans le toujours délicat débat sur le droit à mourir dans la dignité, l'acharnement thérapeutique ou l'euthanasie, je voudrais dire mon épouvante, ma terreur, à la lecture d'un article racontant par le détail tout ce qui sera mis en œuvre pour maintenir en « vie artificielle » le corps d'une jeune Allemande de dix-huit ans morte cliniquement après un accident de voiture et enceinte de quatre mois.

D'abord ce corps. Sans pensée, sans désir, sans joie ni sans souffrance, où la mort affleure sous chaque escarre. Les matelas d'eau, les massages, les perfusions et autres machines que l'on débranchera après la césarienne, ne suffiront pas à cacher la mort. Il faudra faire bouger ce corps pour que l'enfant qui grandira dans cette morte ait l'illusion du mouvement.

Je revois le corps de ma mère, *lui aussi suspendu à ces tuyaux et* à ces fils, et je ne peux imaginer plus obscène que cette vie qui se *développera (peut-être) dans ce* corps. Car je n'ai pas oublié ce que signifie « cliniquement morte ». Des frictions, des caresses, des baisers sur un corps à peine tiède, abandonné aux regards, aux soins. Des baisers sans réponse, des étreintes d'abîmes. Et pourtant, par la folie de quelques hommes, ce corps mort va s'arrondir. Il va s'enfler !

Dedans, une vie condamnée au suaire avant que d'être née. De quel secret cet enfant sera-t-il le *dépositaire ? Que dira sa vie de la* mort ? La mort maternelle. Oubliés les accouchements sans violence, l'amour d'avant la naissance, Mozart conseillé aux femmes enceintes, Françoise Dolto, la psychanalyse ? Le monde perd la boule !

Mais qui expliquera à cet enfant (s'il naît un jour) qu'il est *né* par césarienne d'une mère morte ? Qu'il a passé cinq mois dans un corps mort. Qu'il n'a eu que les caresses de sa grand-mère sur le ventre de sa fille morte. Qui le lui dira ?

Quels rêves peupleront ses nuits alors, mais aussi avant la révélation ? Un accouchement, ce sont des paroles, des silences, des cris, des matières, des liquides et du sang. De l'angoisse, du désir, de la peur, de la joie : c'est de la vie ! Et la vie n'est pas obscène... mais cette césarienne, dernier acte avant *qu'une main ne débranche* les machines ? Recoudra-t-on seulement ce ventre ? Je veux me sou*venir du bonheur d'être enceinte*, du bonheur d'être mère, et croire que ma fille y puise sa joie de vivre. En même temps je ne veux pas oublier la mort, car c'est la mort qu'on veut nous cacher par de pareilles monstruosités. Mais je voudrais oublier, ou n'avoir jamais su, que, pas très loin d'ici, dans une chambre stérile hautement technisée, une vie se développe *dans un silence de mort.* ■

ALINE PAILLER
Paris

MÉDECINE

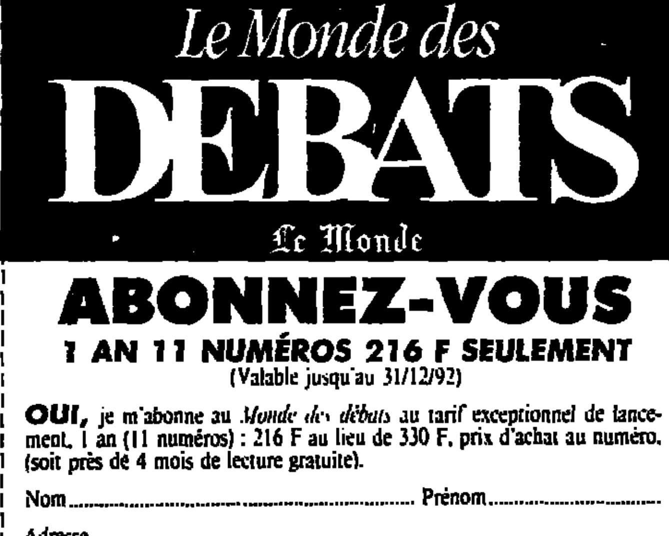
Un pouvoir absolu

INFIRMIÈRE des hôpitaux publics depuis vingt-cinq ans, je ne peux rester indifférente et silencieuse face aux problèmes éthiques soulevés par le scandale du sang contaminé. Les infirmières absentes (et c'est dommage) de ce débat sont le maillon indispensable entre prescripteurs de soins et receveurs de ces mêmes soins. Elles interviennent beaucoup plus que dans d'autres pays européens auprès des malades. A ce titre, elles peuvent aider à la vie et parfois à la mort. *Elles sont d'ailleurs juridi*quement responsables de leurs actes.

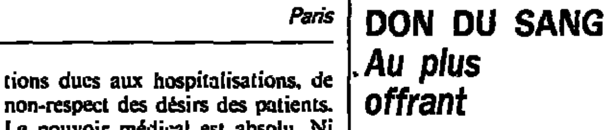
Il serait absurde de laisser croire qu'il n'y a pas de gestes thérapeutiques dommageables dans le système de santé français et même international. Je pourrais témoigner tout au long de ma carrière d'erreurs de diagnostic induisant *des décès, de traitements agressifs*, d'hypermédicalisation aboutissant à la mort, d'affections ou d'infections dues aux hospitalisations, de non-respect des désirs des patients. Le pouvoir médical est absolu. Ni les malades, très demandeurs de soins, ni le personnel soignant, débordé par la technicité, ne contestent ce pouvoir, quitte à en arriver à des situations d'extrême gravité.

Le système médical français est malade de sa propre incapacité à penser qu'il existe une autre vérité que *la sienne. Il refuse d'évidence* celle de douter. Le docteur Garretta va, seul, payer pour cela et c'est absurde car d'autres scandales apparaîtront si rien ne change sur *le fond. Loin de minimiser son* rôle dans cette affaire, je pense que beaucoup d'autres médecins, avec les données du moment, auraient agi de la même façon. Leur forma*tion les rend ainsi, ils en arrivent à* mésestimer les risques tant leur confiance en eux est inébranlable dans le domaine qu'ils régissent. Nous sommes tous responsables à *des degrés divers : eux, les méde*cins qui prescrivent, et nous, infirmières, qui exécutons. ■

MONIQUE SQUIZATTO
Aurillac



TRAIT LIBRE



DON DU SANG

Au plus offrant

J'AI soixante-douze ans. Jusqu'à l'âge de soixante ans, j'ai donné mon sang bénévolement, tous les trois mois. A ce titre, il m'a été attribué la médaille d'or des donneurs de sang.

Or je lis dans la presse l'affaire d'Albi, où une clinique a refusé *d'opérer un hémophile sous pré*texte qu'une transfusion nécessaire allait coûter 100 000 francs. Pour*quoi mon sang « donné » est-il* vendu aussi cher ? Tout simplement parce que, si les donneurs sont *bénévoles, les gros pontes qui diri*gent l'association sont loin de l'être.

Quand je vois que le docteur Garretta a perçu 3 millions d'indemnités pour avoir le droit de se faire éjecter comme un malpropre, plus la jouissance d'une voiture pendant trois mois, je n'ose envisager quel était le montant de ses émoluments, ainsi que celui de ses adjoints.

Si *c'était à refaire, j'offrirais* mon sang au plus offrant !

Il en va de même pour les *grandes émissions médiatisées*, comme le Téléthon et d'autres. Ne croyez-vous pas qu'il serait honnête d'annoncer *au public* combien perçoivent la chaîne, les présentateurs, les artistes et tous ceux qui y participent ?

Maintenant, quand on vient frapper à ma porte, je dis systématiquement non, sans même chercher à savoir de quoi il s'agit. ■

ROGER DEMAN
Miélan

JUSTICE

Le ministre et le voyageur

LA justice est curieusement faite. D'un côté, un train ayant perdu ses freins s'écrase au fond d'une gare et, outre le conducteur qui *n*'a pas respecté les consignes de sécurité, on inculpe un voyageur qui a tiré *le signal d'alarme à mauvais* escient. De l'autre, un organisme dépendant du ministère de la santé distribue pendant des mois à ses clients et patients un produit qu'on soupçonne être extrêmement nocif *et, si l'on inculpe le directeur de cet* organisme, on ne met pas en cause les ministres de tutelle, pourtant *responsables de la mauvaise circula*tion de l'information au sein de leur cabinet.

Dans la première affaire, la notion de responsabilité est étendue à une personne qui n'est évidemment pour rien dans la catastrophe : jusqu'à nouvel ordre, tirer le signal d'alarme est un comportement licite ; tirer le signal d'alarme ne fait pas dérailler les trains.

Dans la seconde affaire, la notion de responsabilité est circonscrite *aux seules personnes* qui géraient techniquement le dossier, sans s'élargir à celles qui avaient pour *charge et mission de le connaître et* de le gérer politiquement.

En tirant le signal d'alarme, le voyageur du train de la gare de Lyon ne pouvait en aucun cas deviner la suite des événements, alors qu'en prenant ses décisions, le directeur du Centre national de la *transfusion sanguine savait parfaitement quelles conséquences en* découlaient. C'est pourquoi le premier ne saurait être considéré comme *coupable alors* que le second, de toute évidence, l'est.

Mais on ne voit pas très bien pourquoi les membres des cabinets ministériels concernés bénéficieraient d'un traitement radicalement différent de celui dont bénéficie le conducteur du train. Dans un cas comme dans l'autre, ce qui aurait dû être fait ne l'a pas été et des responsabilités n'ont pas été assumées qui auraient dû l'être.

C'est pourquoi, même si l'on ne saurait considérer le docteur Gar*retta comme un bouc émissaire* – car le bouc émissaire est innocent, ce que n'est pas le docteur *Garretta, – force est de reconnaître* qu'il joue ici le rôle d'une victime expiatoire, alors même que sa res*ponsabilité n'épuise* pas celle des autres.

Or une justice qui ne juge qu'une partie des responsables n'est pas une justice. ■

BERNARD LAGUERRE
Paris

PROCHE-ORIENT

Des chrétiens inquiets

EN *exprimant sa volonté de se* rendre en Israël, Jean-Paul II a certainement cherché à favoriser les *négociations de paix au Proche*-Orient. Mais la perspective de cette visite soulève la question de savoir *si le règlement, ou la promesse d'un* règlement, du conflit du Proche-Orient ne va pas précipiter une nouvelle crise, d'une tout autre nature.

En effet, quelles pourraient être les réactions des groupuscules islamistes, qui ont repris à leur compte la confrontation avec Israël ? L'islamisme militant voit dans le processus de paix actuel l'argument majeur que lui fournissent les régimes arabes pour justifier la lutte qu'il entend mener pour les renverser. En outre, les chrétiens d'Orient – orthodoxes ou uniates – ne risquent-ils pas de faire les frais d'une réconciliation entre le Vatican et Israël ? Les attentats anti-coptes que l'Egypte connaît depuis peu attisent cette inquiétude.

Le sentiment des chrétiens d'Orient est que leur situation est *triplement précaire* :

1. Vis-à-vis des groupuscules islamistes qui les assimilent souvent à *l'Occident, mais* recourraient aux agressions surtout pour embarrasser les gouvernements arabes concernés.

2. Vis-à-vis des gouvernements de leurs pays, dont ils ne savent pas jusqu'où ils seraient disposés à aller pour les protéger et les défendre, ni dans quelle mesure ils ne finiraient pas par voir en eux une nuisance.

3. Vis-à-vis des instances religieuses occidentales, engagées dans des réflexions et des actions destinées à établir un dialogue avec l'islam et l'islamisme. Que le dialogue réussisse ou échoue, les chrétiens d'Orient craignent de faire les frais de la *démarche*.

Les Eglises d'Orient sont généralement perçues par la chrétienté occidentale comme des témoins folkloriques des origines de la foi, ou comme une survivance quasi dérangeante des premiers temps de l'Eglise, et non comme des réalités vivantes et vivaces. Même les Eglises qui ont franchi le pas de *l'unité, par conviction ou par* intérêt, sont souvent décriées en Occident comme rebelles à l'inté*gration dans leur environnement* naturel, considéré par certains comme zone d'influence légitime, *exclusive et définitive de l'islam.* L'Occident a tendance à considérer que le principal problème des chré*tiens d'Orient est de vouloir conti*nuer d'exister et de pratiquer là où le christianisme n'a plus d'avenir, *contrairement à l'Afrique, l'Améri*que latine et l'Europe.

Nombreux sont les chrétiens d'Orient, orthodoxes ou uniates, *qui* estiment que l'intérêt du Vatican au Proche-Orient se limite au statut de Jérusalem et à la sauvegarde des Lieux saints, d'où sa quête d'une normalisation avec Israël, d'une entente avec les régimes arabes, et son souci de ne pas avoir l'air d'offenser l'islam. Les Eglises d'Orient craignent que l'Occident, partant du principe qu'il doit faire des concessions quelque part, et souhaitant les faire à bon prix, ne soit presque heureux de les voir disparaître... par l'émigration ou la conversion des fidèles de préférence. ■

JANA TAMER
journaliste libanaise

IRAK

Nourrir, soigner et affamer

L'ONU vient d'annoncer la *conclusion d'un accord avec le* gouvernement de Bagdad pour la reprise de l'aide humanitaire aux *populations irakiennes. De plus*, le directeur général de l'UNICEF a annoncé la signature prochaine d'un programme à *long terme* pour *1993* et 1994.

On croit rêver ! Combien de temps encore la communauté internationale va-t-elle continuer à nourrir et à soigner une population qu'elle s'emploie à affamer ? Alors que les ressources humaines et financières font défaut pour secourir comme il conviendrait les affamés de la Somalie, du Soudan et d'ailleurs, n'est-il pas aberrant d'entretenir en Irak une famine artificielle ?

L'embargo de l'Irak ne produit pas l'effet escompté. Saddam Hussein ne paraît ni affamé ni déstabilisé et la population exsangue du centre de l'Irak n'est ni capable ni même disposée à se soulever pour le renverser. Au contraire, de nombreux Irakiens, ulcérés par la cruauté et l'injustice du traitement qui leur est infligé, se détournent de l'Occident et se rapprochent de leurs dirigeants, remettant à plus tard les règlements de comptes intérieurs. L'Irak est un pays riche qui peut, du jour où l'embargo sera levé, exporter 2 millions de barils/jour de pétrole, c'est-à-dire qu'il est en mesure de nourrir sa population et de commencer à payer ses dettes. Ainsi, les centaines *de millions de dollars que les orga*nisations humanitaires s'apprêtent à engloutir en Irak pourraient être *mieux utilisés dans les pays déses*pérément pauvres d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. ■

ROLAND BAREILLES
Paris

SOMALIE

Intrigues onusiennes

LE limogeage de Mohamed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU pour la Somalie, sonne le glas de tout espoir de résolution du conflit interne somalien à moyen terme. Cet homme courageux, sincère et habile, a conquis en quelques mois l'estime de nombreux intervenants sur le terrain, celle des ONG, comme celle de milliers de Somaliens. Ses méthodes rompaient heureusement avec les routines bureaucratiques onusiennes, comme l'atteste la réunion internationale qu'il avait organisée en août, afin de travailler avec un groupe de chercheurs spécialisés à la définition d'une stratégie de règlement politique – une démarche assez rare pour mériter d'être saluée. Mohamed Sahnoun tombe pour avoir dénoncé l'incurie des agences onusiennes en Somalie et la corruption de certains de leurs représentants.

Il part à un mauvais moment – exacerbation des tensions alors que les « gardes bleus » ne sont pas *déployés, – et les véritables vic*times des intrigues onusiennes seront à n'en pas douter les populations civiles somaliennes, qui pâtiront encore longtemps de l'anarchie entretenue. ■

DANIEL COMPAGNON
Pau

RÉSISTANCE

Nous étions « normaux »

A propos du récent colloque de Lyon sur « Résistance et *mémoire», ce serait, il me semble*, une erreur de demander à nos jeunes de se préparer à devenir de *façon obligatoire* et à *tout moment* des « héros », sous le prétexte que, nous, résistants, nous aurions vraiment *désiré* nous conduire avant tout en « héros ». Le rôle de la mémoire de la Résistance est d'inciter nos jeunes à demeurer d'abord lucides et honnêtes en face de certains dangers ou de certaines provocations.

Beaucoup d'entre nous, bien sûr, *se sont vus* conduits à *devenir* des héros ou des martyrs à un moment donné. Mais nous nous considé*rions seulement sur le moment*, comme des gens lucides et honnêtes n'admettant pas la défaite et encore *moins la barbarie, donc* des gens simplement « normaux » en face d'individus ou de groupes entiers *qui déraisonnaient* dans la lâcheté voire la perversité du propos ou de l'action.

Nous n'avons pas intérêt à présenter nos attitudes anciennes comme trop exceptionnelles aux yeux des jeunes générations. Ces générations ont besoin surtout qu'on leur transmette *clairement* des modèles identificatoires solides mais accessibles et un message posi*tif empreint de droit, de justice*, de vérité et aussi, par voie de conséquence, de générosité. ■

JEAN BERGERET
Lyon

UN LIVRE

Virus en tous genres

UNE FIN DE SIÈCLE ÉPIDÉMIQUE
d'Isabelle Rieusset-Lemarié.
Actes Sud, 286 p., 148 F.

LES épidémies semblaient appartenir à d'autres temps. Le sida *nous démontre* chaque jour qu'il n'en est rien. On commence même à se faire à l'idée *qu'il faudra vivre* pendant de longues années avec ce fléau, malgré les fantastiques moyens dont dispose la médecine moderne. Rarement une maladie aussi facile à prévenir aura été aussi difficile à guérir.

Mais le sida n'est pas un cas *isolé, nous* fait remarquer Isabelle Rieusset-Lemarié : les *« phénomènes épidémiques »* prolifèrent en cette fin de siècle. Des phénomènes qui ne sont ni exclusivement biologiques, ni exclusivement négatifs. Certains ont été voulus, fabriqués de manière artificielle : *pour la première fois dans* l'histoire, une société humaine a développé des processus épidé*miques au lieu de les subir*.

Isabelle Rieusset-Lemarié, qui est maître de conférences *en* communication à l'université de Caen, rapproche, de manière bien audacieuse, *des phénomènes* aussi divers que le sida, les « virus » informatiques, la « conta*gion* » des langues et des cultures, la disparition des frontières en Europe et la *déréglementation* des marchés financiers.

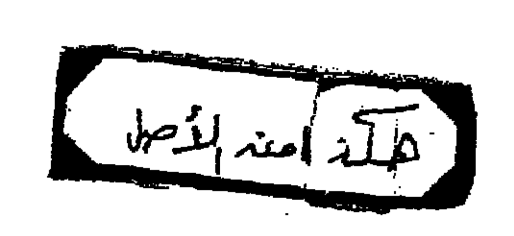
La démocratie, par exemple, ne ressemble-t-elle pas à un phénomène épidémique ? On a vu se disloquer le bloc de *l'Est qui était* muré pour se préserver de la contamination de l'Ouest. Le virus *démocratique a traversé* le mur de Berlin et l'a fait s'écrouler. Puis, on a assisté à la naissance d'un virus nationaliste qui, à son tour, a semblé contaminer, un à un, la plupart de ces pays.

L'Europe de Maastricht, elle, se veut positivement « épidémique » : supprimant peu à peu ses frontières internes, elle cherche à intensifier la vitesse et la densité des échanges entre ses membres. Cela ne l'empêche pas de craindre d'être atteinte du *virus* nationaliste qui fait des ravages à l'Est. Car, face au fanatisme, les *démocraties sont* immunitairement faibles.

Le sida et tous les autres virus actuels, souligne Isabelle Rieusset-Lemarié, ont la particularité de faire *proliférer les boucs émis*saires. Ces virus ont un point commun : la lenteur de leur incu*bation* et la vitesse de leur propagation. Or nous ne possédons ni une culture de la vitesse ni une culture de l'épidémie adaptées aux nouveaux phénomènes...

Tout cela est très intelligent, intellectuellement très stimulant... et un peu tiré par les cheveux. Isabelle Rieusset-Lemarié nous donne l'occasion de réfléchir, *sans forcément* nous aider à vivre.

ROBERT SOLÉ



ÉTATS-UNIS : l'élection de M. Bill Clinton

Le président élu a soixante-seize jours pour constituer son équipe et préparer un programme législatif

La période de transition entre le scrutin du 3 novembre et l'entrée de M. Bill Clinton à la Maison Blanche le 20 janvier est d'une grande importance. Elle doit permettre au président élu de préparer les cent premiers jours de son mandat, considérés comme cruciaux, surtout lorsque l'intéressé affirme sa volonté de rompre avec le passé.

WASHINGTON

correspondance

« La première année, quelle que soit la majorité au Congrès, il faut y aller à fond... On n'y est bien traité que pendant un an... », disait le président Lyndon Johnson, dont le parti (démocrate) contrôlait pourtant le législatif. Il est capital en effet pour le président d'imposer au plus vite sa marque personnelle, surtout quand, comme Bill Clinton et avant lui John Kennedy par exemple, on est l'élu de moins de 50 % des inscrits. La tâche lui est relativement aisée dans la mesure où il n'a pas encore à arbitrer les rivalités de personnes et les inévitables querelles intérieures. Les médias, et surtout la télévision, lui assurent une caisse de résonance considérable.

Grâce à la période de transition, le président élu a le temps de choisir les membres de son état-major, et de recruter ses collaborateurs immédiats, qui ne dépendront que de lui. Mais, très vite, il prend conscience qu'il n'est pas le seul maître à bord et qu'il doit tenir compte d'un autre pouvoir : le Congrès. Ainsi, pour les postes les plus importants, à commencer par les membres du cabinet, la Constitution l'oblige à obtenir *« l'avis et le consentement »* du Sénat. Cette formule de compromis, adoptée à la convention de Philadelphie de 1787, a pour but d'empêcher la nomination de personnes non qualifiées, mais surtout d'inciter le président à se montrer particulièrement prudent dans ses choix. Huit personnalités choisies pour être membres du cabinet ont été rejetées au cours des deux siècles d'existence de l'Union. En revanche, le choix des juges à la Cour suprême, nommés à vie, a provoqué de nombreux affrontements politiques.

En ce qui concerne les emplois de l'administration laissés à l'exclusive discrétion du président, il faut distinguer entre les postes de responsabilité (3 500 environ) et les postes subalternes (environ 4 500) indispensables au fonctionnement de l'énorme machine administrative. La pratique courante des nouveaux présidents est de nommer à des postes de responsabilité des hommes « politiquement sûrs ». Dwight Eisenhower n'appréciait pas cette tradition, Nixon au contraire estimait que le processus de cette redistribution était trop lent. Jimmy Carter, dans ses Mémoires, écrit : *« J'étais submergé de recommandations venant de tous les côtés, des membres du cabinet, des parlementaires, des gouverneurs, de mon propre état-major, de ma famille, de mes amis politiques... »* Il ajoute qu'il fallait aussi *« doser »* les hommes et les femmes, les Hispaniques, les Noirs et d'autres groupes ethniques, tenir compte de l'âge, du passé des candidats et de leur Etat d'origine.

Le « système des dépouilles »

Pour les emplois moins importants, le président peut choisir à son gré ceux qu'il entend récompenser, soit pour leur concours financier passé, soit pour leur rôle actif pendant la campagne électorale. Son état-major a depuis longtemps préparé les listes des candidats, mais, pendant la période de transition, le bureau du personnel de la Maison Blanche reçoit des milliers de demandes d'emploi accompagnées de *curriculum vitae*, transmises à l'état-major du parti victorieux. Ce bureau a la tâche difficile de concilier la nécessité de trouver des personnes qualifiées et celle de permettre au président d'être servi par des hommes et des femmes partageant sa philosophie politique. Il doit aussi résister aux pressions des parlementaires appartenant au parti victorieux mais qui, ayant perdu leur siège, sollicitent un emploi fédéral. Le traditionnel « système des dépouilles » est encore amplement pratiqué, bien que la Cour suprême, en 1990, ait déclaré cette pratique inconstitutionnelle. Cet arrêt de la Cour a provoqué des commentaires passionnés. Les uns s'en sont félicités dans la mesure où cela encourage la corruption, favorise les incompétents et renforce le pouvoir des « machines » électorales. D'autres, au contraire, estiment que sa suppression affaiblirait les partis, qui ont besoin de mobiliser des volontaires.

Quant aux membres de l'administration sortante battus aux élections, ils présenteront leur démission. En fait, beaucoup n'ont pas, cette année, attendu le scrutin pour quitter le navire républicain en perdition – le sous-secrétaire d'Etat au Trésor, M. David Mulford, a ainsi annoncé, jeudi 5 novembre, qu'il quittait ses fonctions pour rejoindre le groupe bancaire de la First Boston, et les agences de placement se déclarent submergées. Certains peuvent, comme lui, faire état d'au moins quatre années de service public pour reprendre ou commencer une carrière dans le secteur privé. Mais étant données les difficultés économiques du moment, le recyclage est difficile, et ils doivent constater que le secteur privé peut être parfois ingrat envers ses thuriféraires. D'autres, au contraire, gardent l'espoir que l'administration Clinton, tenant compte de leurs compétences, les maintiendra dans leurs fonctions.

Le changement d'administration satisfait en tout cas les agents immobiliers, qui s'attendent, après une période de marasme, à une nette augmentation des ventes ou des locations de maisons ou d'appartements, encore que les démocrates soient moins riches et plus modestes que leurs prédécesseurs.

HENRI PIERRE

Dans la presse internationale

Un « raz-de-marée » aux lendemains incertains

« Raz-de-marée » pour le quotidien populaire *USA Today*, *« victoire déferlante »* pour le *Washington Post* et *The Times* de Londres, *« large victoire »* pour l'*International Herald Tribune*, publié à Paris. Autant d'expressions qui constatent l'ampleur de la victoire remportée par M. Bill Clinton, en nombre de mandats de grands électeurs du moins. Le retour des démocrates à la Maison Blanche, comme le remarque la presse internationale, n'était pourtant pas acquis, alors que le président Bush avait atteint, il n'y a pas si longtemps, le summum de sa popularité. *« Comment Bush a-t-il pu perdre les élections*, se demande dans son éditorial *El Pais*, *après avoir gagné de façon écrasante une guerre dans le désert, après avoir délogé l'ennemi traditionnel du communisme, s'être présenté en gardien unique de la paix mondiale, en poursuivant apocalyptique des narco-trafiquants, en défenseur de la famille et des valeurs traditionnelles ? »*

Avant même les résultats des élections, l'*International Herald Tribune* affirmait la difficulté de la tâche. *« Beaucoup des plus grands noms du Parti démocrate ont décliné la possibilité d'affronter M. Bush. Ils pensaient que le vainqueur de l'opération "Tempête du désert" ne pourrait pas être battu. M. Clinton, gouverneur pendant douze ans d'un Etat petit et pauvre, rêvait de la présidence depuis sa jeunesse. Il a foncé. »*

Si le quotidien britannique *The Independent* écrit que la victoire de M. Clinton *« devrait instiller l'espoir dans tous les cœurs du monde, sauf chez les plus pessimistes »*, et qu' *« un opposant relativement jeune, plein d'énergie et de ressources a bousculé un président manifestement épuisé par les responsabilités de sa charge »*, le journal autrichien *Die Presse* estime que *« l'Amérique a voté plus contre Bush qu'en faveur de Clinton »*. L'échec des républicains, selon *El Pais*, provient de ce que *« ses experts en campagnes électorales se sont basés sur une société qui n'existe plus ; ce qui est tombé aux Etats-Unis est son propre mur de Berlin, un système d'analyse simpliste et schématique, un monde simple avec des bons et des méchants »*.

Pour le *Washington Post*, *« le triomphe même sur le communisme a envoyé au peuple américain le message qu'il était temps de se concentrer sur les problèmes intérieurs »*. Pour la grande majorité des commentateurs, la victoire de M. Clinton constitue un tournant : *« Une ère de l'histoire américaine s'achève. La victoire de Bill Clinton marque la fin d'une époque de conservatisme héroïque, une époque où la droite cherchait à refaire le monde à travers l'économie de marché, les valeurs traditionnelles et la supériorité militaire »*, écrit ainsi le *Washington Post*.

Le *Times* de Londres fait une analyse un peu différente : *« En la personne de Bill Clinton, les Américains ont élu un président qui croit passionnément que le gouvernement peut améliorer leur sort et assurer à leurs enfants un avenir plus radieux. (...) Les électeurs ont opté pour le libéralisme social et le conservatisme fiscal. M. Clinton doit maintenant proposer une stratégie pour l'emploi et la croissance (...), ses supporters s'attendent qu'il tienne sa promesse de gouverner prudemment sur le plan fiscal, en dépit de son engagement de réduire de moitié le déficit fédéral en l'espace de quatre ans. Ce qui peut signifier renoncer aux diminutions d'impôts promises pour les classes moyennes et beaucoup de ses plans de dépenses. La chance, toutefois, est du côté de M. Clinton (...), l'économie américaine montre enfin des signes de redressement spontané. »*

Les lendemains paraissent plus incertains pour *The Economist*, qui fait quelques réserves à propos de la campagne à laquelle M. Clinton s'est livré. L'hebdomadaire londonien estime que M. Clinton a donné l'illusion d'avoir un plan détaillé pour gouverner, mais qu'en réalité on ne sait pas quel président il sera. Il n'a pas, selon *The Economist*, *« mis l'accent sur deux ou trois idées maîtresses qu'il souhaitait appliquer quand il serait au pouvoir »*. Le *Times* de Londres proclame : *« Un président américain ne peut pas être un président pour la seule Amérique »*. Comme en écho, l'*Economist* affirme que *« M. Clinton ne pourra pas centrer toutes ses énergies sur la politique intérieure. Mais il sera tenté de le faire »*.

M. Boris Eltsine a été le premier interlocuteur étranger

Depuis sa résidence de Little-Rock (Arkansas), où il met au point la stratégie de sa future administration, le président élu Bill Clinton s'est entretenu au téléphone, jeudi 5 novembre, avec plusieurs chefs d'Etat, dont le président russe Boris Eltsine. *« Je lui ai dit que j'étais favorable à la démocratie et à l'économie de marché en Russie »*, s'est-il contenté de déclarer. La télévision russe a diffusé des extraits de cet échange, où M. Eltsine a indiqué qu'il estimait que ses *« relations bonnes et chaleureuses avec George Bush n'empêcheront pas des relations encore meilleures »* avec M. Clinton. *« L'audace en politique et le rejet catégorique des vieux dogmes et stéréotypes s'accordent bien avec les principes de nos relations américano-soviétiques »*, a encore déclaré M. Eltsine, qui a souhaité rencontrer le nouveau président américain le plus vite possible.

Le futur locataire de la Maison Blanche s'est également entretenu avec le président mexicain Carlos Salinas de Gortari, le premier ministre canadien Brian Mulroney, le premier ministre britannique John Major, le premier ministre italien Giuliano Amato et enfin le leader de l'ANC (Congrès national africain), Nelson Mandela. *« Toutes ces conversations allaient dans le même sens : j'ai hâte de travailler avec vous »*, a déclaré M. Clinton.

A Mexico, le président Salinas a précisé que M. Clinton lui avait réaffirmé son soutien à l'accord de libre-échange signé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, que les Parlements de chaque pays doivent encore ratifier. Le chef de l'Etat mexicain a souhaité qu'une *« ère nouvelle de relations positives, cordiales et fortes s'ouvre entre les deux nations »*. *(AP, Reuter, UPI, AFP.)*

□ **PÉROU : un colonel de la brigade anti-terroriste assassiné.** – Le colonel Manuel Tumba Ortega, de la Direction nationale de lutte contre le terrorisme (DINCOTE), a été assassiné, jeudi 5 novembre, près de son domicile à Lima, par un commando du Sentier lumineux, dont deux membres ont été arrêtés, selon la police. M. Tumba avait été chargé de filmer le fondateur du Sentier, M. Guzman, immédiatement après son arrestation. – *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Les funérailles tardives d'Orlando Letelier

SANTIAGO

correspondance

Les cendres d'Orlando Letelier – ancien ministre chilien des affaires étrangères sous la présidence de Salvador Allende – ont été rapatriées et enterrées, mercredi 4 novembre, au cimetière de Santiago, au cours d'une émouvante cérémonie à laquelle assistait notamment le président Patricio Aylwin. Arrêté en 1973 lors du coup d'Etat perpétré par le général Pinochet, exilé par la suite aux Etats-Unis, Orlando Letelier avait essayer d'organiser l'opposition à la dictature. La dictature ne le lui avait pas pardonné. L'ancien ministre avait trouvé la mort, le 21 septembre 1976, dans un attentat à la voiture piégée, perpétré, selon la justice américaine, par Michaël Townley, membre des services secrets chiliens (DINA), avec l'aide de Cubains anticastristes . L'attentat, commis en plein centre de Washington, avait jeté un froid dans les relations entre les Etats-Unis et le général Pinochet. Au début de cette année, les Etats-Unis ont réitéré leur souhait de voir les coupables jugés, facilitant ainsi l'ouverture, par le gouvernement démocratique chilien (élu en 1989), d'une enquête officielle. *« Nous lutterons pour que justice soit faite »*, a affirmé le ministre de l'intérieur M. Enrique Krauss.

BRUNO ADRIAN

Pékin : la presse fait le silence sur les messages de félicitations

PÉKIN

de notre correspondant

Première manifestation de « l'effet Clinton » sur la Chine, l'élection du candidat démocrate qui, durant sa campagne, avait qualifié de *« tyrans »* les dirigeants de Pékin, a provoqué un cafouillage sans précédent dans les rouages d'ordinaire bien huilés de la diplomatie pékinoise. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a ainsi été censuré par les médias de son propre gouvernement, avec instruction de ne pas révéler à la population que ses dirigeants avaient envoyé les messages de félicitations de rigueur à MM. Bill Clinton et Albert Gore. Le porte-parole avait fait état de ces messages, envoyés par les président et vice-président de la République et par le premier ministre, jeudi 5 novembre, au cours de sa réunion de presse hebdomadaire. Le soir, la télévision passait les messages aux oubliettes, et vendredi la presse n'en a soufflé mot, contrairement à l'usage. L'incident n'est qu'un couac mineur, mais symptomatique du malaise ressenti à Pékin à la perspective de quatre années de présidence Clinton et dans l'incertitude de ce que sera sa politique envers le dernier grand pays communiste. Le ministère des affaires étrangères a fait savoir que la Chine était *« prête à travailler »* avec M. Clinton pour entretenir des relations conformes au cadre établi en 1979.

Son porte-parole a assuré que Pékin, durant la présidence républicaine, n'avait pas négligé d'entretenir des liens avec *« des gens »* du Parti démocrate. Ce n'est pas faux, mais le seul résultat visible de ces contacts ces derniers temps a été le passage remarqué, sur la place Tiananmen, de membres démocrates du Congrès, rapidement évincés par la police et expulsés de Chine, pour avoir tenté d'y rendre publiquement hommage aux morts de 1989.

FRANCIS DERON

Le Vietnam propose d'établir des relations normales

Le vice-premier ministre vietnamien, M. Phan Van Khai, a proposé, jeudi 5 novembre, aux États-Unis d'établir des relations normales au lendemain de l'élection de M. Bill Clinton.

Lors d'une conférence de presse à Hanoï, il a estimé que le président élu *« continuera certainement de coopérer avec le Vietnam en vue de résoudre mieux des problèmes humanitaires et de promouvoir le processus de normalisation avec le Vietnam »*. *« Nous sommes disposés à bâtir des relations avec les États-Unis sur la base de l'égalité, du respect mutuel et des intérêts réciproques »*, a-t-il ajouté, soulignant que *« les États-Unis sont un grand pays qui joue un rôle important dans le monde »*. Mais M. Khai, qui est aussi membre du bureau politique du PC vietnamien, a estimé que la réponse à la question de la date de la normalisation entre les deux pays appartenait aux dirigeants américains.

Il a enfin souligné que la politique d'embargo américaine avait été un échec car elle n'a empêché *« ni la stabilité et le developpement économiques du Vietnam ni les pays étrangers à investir et à faire des affaires au Vietnam »*. – *(AFP.)*

Bagdad « souhaite voir la tête de Bush tomber »

Non content de la défaite électorale de M. George Bush, l'Irak de M. Saddam Hussein veut à présent sa mort. *« Certes, nous avons voulu la défaite de Bush, mais nous souhaitons aussi voir sa tête tomber, rouler à terre pour être piétinée »*, a écrit, jeudi 5 novembre, le journal *Al Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir.

Al Saoura tient M. Bush pour *« personnellement responsable de la mort de 170 000 enfants et malades irakiens, à cause de la pénurie de denrées alimentaires et de médicaments »*, du fait de l'embargo imposé par les Nations unies. Aujourd'hui, M. Bush *« brûle d'impatience et n'attend qu'une réaction irakienne aux provocations quotidiennes de ses avions pour reprendre les bombardements »* sur l'Irak, estime le journal. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE

M. Eltsine refuse de céder aux exigences de recentrage de l'Union civique

MOSCOU

de notre correspondant

Rien ne va plus, provisoirement du moins, entre M. Boris Eltsine et les «centristes» de l'Union civique. Du coup, les «libéraux» qui luttent pour leur maintien dans l'équipe Eltsine peuvent, provisoirement aussi, se frotter les mains. Un énorme impair commis par l'un des membres de cette Union, qui se veut le porte-parole des directeurs de l'industrie, a en effet compromis une négociation pourtant bien engagée avec un président russe clairement tenté d'élargir sa base politique.

Les dirigeants de l'Union civique avaient ainsi été reçus, mardi 3 novembre, par M. Eltsine, auxquels ils avaient présenté un programme économique, d'ailleurs enfanté dans la douleur, et axé sur une conception plus «dirigiste» de la réforme. Mais il avait surtout été question de choses sérieuses, c'est-à-dire des fauteuils ministériels dont l'Union civique souhaitait déposséder à son profit les membres les plus radicaux du gouvernement de M. Egor Gaïdar. Le président russe avait écouté les arguments de ses interlocuteurs, réservé sa réponse tout en laissant entendre *qu'il trouvait ses interlocuteurs bien* exigeants, mais surtout demandé expressément que cet aspect de la conversation reste confidentiel.

Pourtant, à peine l'entrevue terminée, l'un des dirigeants de l'Union civique, M. Igor Mouraviev, s'empressait de communiquer à deux journalistes la liste des têtes réclamées par son groupe, une liste fort longue, comprenant en particulier celle du secrétaire d'Etat Guennadi Bourboulis mais aussi de la quasi-totalité des ministres de la frange la plus «radicale-libérale» du gouvernement, à l'exception du premier ministre Egor Gaïdar, personnellement épargné. La gaffe, signe de l'amateurisme qui prévaut chez beaucoup d'acteurs de la vie politique russe, était d'autant plus grave qu'au même moment M. Arkady Volsky, la figure dominante de l'Union civique, jurait dur comme fer, dans une interview à la *Niezavissimaïa Gazeta*, que son mouvement n'avait établi aucune liste de postes ministériels à réclamer... Dès lors, M. Eltsine ne pouvait que se raidir dans sa dignité, prendre ostensiblement ses distances à l'égard de l'Union civique, et dénoncer son *«appétit immodéré»*. *«Nous n'accepterons pas les changements»* (demandés par l'Union civique) car ils *«mettraient en pièces»* l'équipe de M. Egor Gaïdar, a-t-il déclaré, jeudi, à un groupe de journalistes. Du même coup, il a expliqué qu'il n'était pas question d'adopter un nouveau programme économique, mais tout au plus d'apporter *«trois ou quatre correctifs»* à l'actuelle politique de réformes, ce qui laisse en fait une grande marge d'incertitude.

Le retour de M. Sergueï Chakhraï

M. Eltsine a profité de l'occasion pour entonner un de ses thèmes favoris : le président *«ne cède à aucune pression»*. *«Il est temps que tout le monde le comprenne. Je suis prêt aux discussions les plus ardues, mais je ne conseille à personne de faire pression sur moi.»* Cet avertissement tous azimuts valait, bien entendu, pour M. Volsky et ses amis, même si le président l'a formulé à propos des pays baltes.

Sur le petit théâtre moscovite, la rebuffade subie, en grande partie par sa propre faute, par l'Union civique, est bien entendu pain béni pour M. Bourboulis et ses amis. En effet, c'est de ce côté-là que venait pour eux le danger principal : lorsque le secrétaire d'Etat et plusieurs ministres avaient lancé des fusées de détresse devant la presse étrangère pour dénoncer le *«danger revanchiste»* et un très hypothétique *«coup d'Etat»* réactionnaire, il était clair que l'opération était en fait principalement dirigée contre ce que M. Bourboulis appelait *«les faux centristes»*. Le secrétaire d'Etat avait ainsi pris le risque délibéré de dramatiser la situation, pour, selon l'une de ses expressions favorites, *«cristalliser»* les positions des uns et des autres, et donc dissuader M. Eltsine d'aller folâtrer avec les centristes.

La brouille de ces derniers jours ne signifie pourtant pas que le flirt ne reprendra pas prochainement : M. Eltsine, après avoir manifesté son mécontentement, devra encore résoudre le problème que lui pose le Parlement, et plus encore le Congrès des députés dont il n'a toujours pas réussi à éviter la convocation pour le début décembre. Faute de recourir à des mesures autoritaires (que réclament, paradoxalement, ses amis «démocrates»), le meilleur moyen pour lui d'amadouer les députés est de passer un compromis avec les centristes. Mais, si possible, un peu plus discrètement...

En attendant, les libéraux ont enregistré un nouveau motif de satisfaction, en cette journée de jeudi décidément très faste : le retour au gouvernement de M. Sergueï Chakhraï, qui avait quitté l'exécutif, au printemps dernier, parce qu'il ne voulait plus servir de caution à une politique qu'il jugeait de plus en plus influencée par les «nomenklaturistes» dont M. Eltsine s'était entouré. A vrai dire, M. Chakhraï n'était pas parti très loin, puisqu'il représentait le président russe devant le Tribunal constitutionnel chargé de juger de la légalité de la dissolution du parti communiste, et qui devrait donner sous peu un verdict sans surprise. A présent, M. Chakhraï se voit offrir un poste qui ressemble fort à un cadeau empoisonné : il est nommé président d'un *«comité d'Etat pour la politique des nationalités»*, avec rang de vice-premier ministre, c'est-à-dire que ce juriste libéral de trente-six ans est exposé en première ligne au feu des «patriotes» russes tout comme à celui des représentants des peuples qui rejettent *«l'impérialisme»* russe. Sa promotion s'accompagne du remerciement sans frais de Mme Galina Starovoïtova, conseillère du président et qui fut l'un des piliers de l'équipe Eltsine, mais était de plus en plus sur la touche.

M. Eltsine a en même temps promu le ministre de la défense Pavel Gratchev – qui, lui, est tout le contraire d'un libéral – au rang de membre du *«collège gouvernemental»*, c'est-à-dire du premier cercle de l'exécutif. Histoire peut-être de brouiller encore un peu plus les cartes.

JAN KRAUZE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

La lenteur du déploiement des forces de l'ONU bloque l'acheminement des secours

GENÈVE

de notre correspondante

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a impérativement besoin que puissent être escortés, par des soldats de l'ONU, les convois humanitaires dont il a la charge en Bosnie-Herzégovine, où la faim et le froid menacent les populations les plus vulnérables. Sur les 7 500 membres de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), dont le Conseil de sécurité avait autorisé l'envoi dans cette région, seuls 1 500 hommes sont pour l'instant opérationnels.

Le HCR n'a cessé, depuis septembre, de réclamer un déploiement rapide dans les zones sensibles des 6 000 autres soldats prévus. Sans eux, les efforts des deux cents personnes – expatriés et locaux – que le HCR maintient sur le terrain risquent d'être réduits à néant. *«Or*, nous a déclaré Mme Christiane Berthiaume, l'un des porte-parole du HCR, *la situation empire de jour en jour. Bientôt, il sera vraiment trop tard pour espérer sauver des vies humaines.»*

«C'était une bonne semaine...»

Le HCR évalue à 9 100 tonnes par semaine la quantité minimale des secours nécessaires (nourriture, médicaments, couvertures, abris de fortune, calfeutrage en plastique pour remplacer les vitres cassées et lutter contre le froid en l'absence de chauffage). Mais, la semaine dernière, c'est moins de 4 000 tonnes, dont 1 169 par le pont aérien sur Sarajevo, qui sont parvenues à bon port. Et encore, nous précise amèrement le porte-parole. *«c'était une bonne semaine...»*

Les intempéries s'ajoutent, pour les opérations de secours, au danger des armes et au pillage. Récemment, un camion a glissé dans un ravin. Des convois ont dû rebrousser chemin pour échapper aux pillards. *«Comment faire comprendre aux assaillants*, s'est écrié Mme Berthiaume, *que nos convois n'ont d'autre but que d'empêcher de mourir leurs mères, leurs femmes et leurs gosses ?»*

Interrogée sur la situation financière du HCR en Bosnie, le porte-parole du HCR nous a répondu : *«Paradoxalement, elle n'est pas mauvaise. Sur les 282 millions de dollars qui avaient été demandés aux divers gouvernements* [le HCR ne fonctionne qu'au moyen de contributions volontaires, NDLR], *247,8 millions ont déjà été obtenus. Ce n'est donc pas faute de moyens que notre opération survie est compromise. Elle l'est uniquement par les difficultés d'acheminement des secours jusqu'aux victimes.»*

ISABELLE VICHNIAC

L'aviation serbe continue de survoler la zone d'exclusion

BELGRADE

de notre correspondante

Le chef adjoint de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), M. Cedric Thornberry, a indiqué, jeudi 5 novembre, à Belgrade que l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine avait été violé à vingt-cinq reprises entre le 22 et le 31 octobre, malgré l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne décrétée par l'ONU au-dessus de cette République. S'adressant à quelques journalistes étrangers, M. Thornberry a précisé que les avions radars AWACS avaient détecté une vingtaine d'appareils serbes au moment où ils prenaient de l'altitude, après leur décollage. *«Ces avions ont été repérés au moment où ils surgissaient des montagnes ; après l'envol, il est difficile de les suivre au radar car ils volent à très basse altitude»*, a-t-il souligné, en affirmant qu'ils ne venaient pas de l'aérodrome de Banja Luka, qui doit être prochainement placé sous le contrôle d'observateurs de l'ONU.

F. H.

UKRAINE : un entretien avec le nouveau premier ministre

M. Koutchma met en garde l'Occident à propos de la ratification du traité START

KIEV

correspondance

M. Leonid Koutchma, le nouveau premier ministre ukrainien, n'est pas un homme heureux : *«La situation est encore pire que ce qu'en a dit la presse»*, a confié cet ancien directeur de l'usine de missiles Ioujmach, mercredi 4 novembre, à un petit groupe de journalistes. Héritier d'une situation de chaos et de crise *«tout à fait incontrôlable»*, dit-il (inflation de plus de 30 % par mois et préparatifs de grève, notamment dans le bassin minier du Don), M. Koutchma prédit *«une crise sociale de grande ampleur si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation»*.

M. Koutchma insiste sur la corruption qui ronge la fonction publique et l'économie d'Etat : *«De la base au sommet, tout est corrompu.»* Dans de nombreux cas, explique le premier ministre, il est difficile d'établir que ces pratiques sont illégales, mais, affirme-t-il, à chaque fois qu'une telle preuve pourra être apportée, les coupables seront traduits en justice.

Nommé il y a moins d'un mois, M. Leonid Koutchma a tout de même résolu son problème le plus pressant : le conflit avec la Russie sur les échanges commerciaux. Après avoir accepté de fournir à la Russie l'équivalent de 100 milliards de roubles de marchandises, l'Ukraine a été livrée en pétrole, gaz et bois russes, échappant ainsi de justesse à la paralysie économique.

«Ils veulent nous laisser mourir...»

C'est sur le front de la monnaie que M. Koutchma va devoir désormais livrer bataille. Critiquant le gouvernement précédent qui n'a pas fait sortir, comme prévu initialement, l'Ukraine de la zone rouble dès le 1er octobre, le premier ministre a expliqué que l'Ukraine avait ainsi perdu *«des dizaines de milliards de roubles»*.

Lui-même est décidé à parachever le processus de substitution au rouble du coupon, unité monétaire de transition introduite l'hiver dernier. Il prévoit aussi de réduire l'émission de crédits (dont 700 milliards de roubles avaient été accordés par le gouvernement précédent) et de privatiser, les petites entreprises d'abord, les autres en fin de parcours.

Ce représentant par excellence de la grande industrie ne se prive pas de critiquer très sévèrement les directeurs d'entreprise qui privilégient *«leurs intérêts personnels»*, plutôt que ceux de l'économie ukrainienne. M. Koutchma n'est pas plus indulgent à l'égard de l'Occident, accusé de parler au lieu d'agir : *«Ils veulent nous laisser mourir tout seuls.»* Le monde occidental, dit-il, fait pression sur l'Ukraine pour l'empêcher d'accéder aux uniques marchés sur lesquels elle pourrait être compétitive : ceux de la technologie de l'espace et des armes. De plus, on demande à l'Ukraine de remettre ses armes nucléaires à la Russie *«sans rien recevoir en échange»* – ni garanties pour sa sécurité ni aide matérielle. La Russie, pendant ce temps, reçoit, affirme-t-il, un contrat de 1 milliard de dollars pour vendre aux Etats-Unis du combustible nucléaire.

M. Koutchma avertit que si ces problèmes continuent à être ignorés, la procédure de ratification du traité START (sur la limitation des armements stratégiques signé par MM. Bush et Gorbatchev) par le Parlement ukrainien risque de tourner au *«fiasco»* pour lui et pour le président Kravtchouk (1). Déjà, explique-t-il, les députés commencent à douter à haute voix de l'intérêt de ce traité pour l'Ukraine. *«Qu'y a-t-il de bon pour nous dans tout cela ?»*, demande le nouveau premier ministre, décidément amer : *«On ne nous accorde pas d'aide, seulement des conseils. Mais l'Ukraine n'est pas si stupide. Nous n'avons pas besoin de tant de conseils.»*

ROMA IHNATOWYCZ

(1) Le traité START a été ratifié mercredi 4 novembre par le Parlement de Russie.

Mille enfants bosniaques vont passer l'hiver en France

SPLIT

de notre envoyé spécial

Ils n'avaient jamais vu la mer. Mais le spectacle des calanques encerclant le port de Split n'a pas suffi à rallumer la joie en eux. Dans les yeux des 960 petits Bosniaques et de leurs mères, candidats à l'exil provisoire, restent les images des bombardements, de la peur, de la fuite et de la mort. Le regard de ces enfants de Bosnie-Herzégovine plonge dans l'horizon comme dans l'infini ou le néant. Depuis plusieurs mois, entassés avec leur famille dans les camps de Zenica et de Mostar, leur quotidien se résumait à survivre : boire, manger, dormir et se chauffer quand c'est possible...

Grâce à l'association humanitaire Equilibre et à une chaîne de solidarité qui s'est formée dans les régions françaises autour du projet «Mille enfants à l'abri» – qui prévoit leur évacuation pour cause sanitaire, – le convoi devait appareiller, vendredi 6 novembre, vers l'Italie puis la France. Cette initiative, relayée par les collectivités régionales et appuyée par la Croix-Rouge française, s'est concrétisée malgré une polémique nourrie par d'autres associations humanitaires mettant en garde contre le *«traumatisme psychologique»* et le *«danger d'un tel déracinement allant jusqu'à favoriser le processus de purification ethnique pratiqué par les Serbes»*.

Ces remous ne dérangent pas M. Alain Michel, président d'Équilibre, qui y voit, au contraire, toutes les raisons de réveiller les consciences. *«Dans six mois, ce sera trop tard. Le problème se posera sur une surface plus importante encore puisque, aux 120 000 réfugiés de Banja-Luka, aux 40 000 de Zenica et aux 18 000 de Travnik, se sont ajoutés la semaine dernière les 40 000 autres ayant fui Jajce. Le froid de l'hiver compliquera le passage des convois humanitaires sur des pistes enneigées et impraticables. Mieux vaut sauver les vies maintenant que de les regretter après. Au mois de juin 1993, nous aviserons. Mais il ne sera pas question de remettre ces enfants sous les bombes...»*

Voyage épuisant

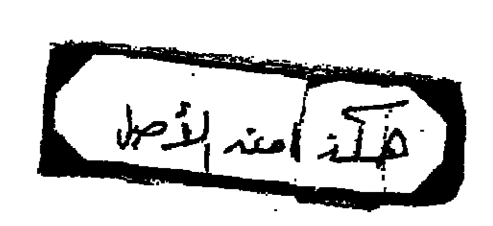
Les logisticiens d'Équilibre préparent l'évacuation de ce millier d'enfants depuis de longues semaines. La première étape du voyage, qui a amené le convoi à Split, s'est déroulée, les 4 et 5 novembre, presque «en douceur», malgré un trajet épuisant de 350 kilomètres qui a duré vingt heures sur une piste cahoteuse – il a souvent fallu pousser les véhicules dans des passages difficiles – empruntée par d'autres colonnes de réfugiés ou par des camions humanitaires. Les miliciens, croates comme musulmans, ont laissé passer, sans entraves, les dix-huit autobus. Après une journée de repos dans un campement improvisé, les véhicules et leurs passagers devaient être embarqués sur des ferries à destination d'Ancône.

Les enfants, âgés de deux mois à seize ans, prendront ensuite la route de Lyon, où ils doivent arriver samedi. Là, ils seront répartis dans les familles d'accueil françaises. Cette opération «Mille enfants à l'abri» est chiffrée à 6 millions de francs par Équilibre, qui bénéficie du soutien financier de nombreuses régions, et surtout de l'élan de générosité suscité en France. Équilibre prévoit d'organiser une nouvelle évacuation des enfants malades et blessés de Sarajevo avant le début de l'hiver.

JEAN-JACQUES ROLLAT

M. Panic a plaidé auprès de M. Delors pour la levée des sanctions contre la Yougoslavie

Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a plaidé pour la levée des sanctions imposées à la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) lors d'une rencontre, jeudi 5 novembre, avec M. Jacques Delors. Il a assuré avoir obtenu *«une réponse très positive»* et *«M. Delors a été très sensible au problème de l'aide humanitaire»*. Selon l'un de ses conseillers, le président de la Commission européenne a déclaré qu'il allait étudier la possibilité d'envoyer un observateur en Yougoslavie pour déterminer quels étaient les *«besoins essentiels»* de la population en matière d'aide humanitaire et envisager la distribution de cette aide. – (AFP.)



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : l'ajournement de la ratification du traité de Maastricht

Nouvelle reculade du premier ministre britannique

Suite de la première page

Cette concession accordée aux «*eurosceptiques*» tories a en effet été présentée aux intéressés dans la soirée de mercredi, au cours des quelque quinze minutes qui ont séparé les votes successifs sur l'amendement présenté par le Parti travailliste et sur la motion du gouvernement. Le texte du Labour – visant à retarder le processus parlementaire – ayant été repoussé de six voix, les «*whips*» (le chef du groupe parlementaire et ses adjoints), ont pris peur, et ont annoncé au premier ministre que le gouvernement se dirigeait vers une défaite. Celle-ci, chaque parlementaire en était bien conscient, pouvait fort bien provoquer la démission ou le remplacement du premier ministre. Avec M. Michael Heseltine, le ministre du commerce et de l'industrie, le premier ministre a alors entrepris personnellement de convaincre quelques «eurosceptiques» hésitants, et avancé cette ultime concession. L'un d'entre eux, M. Michael Cartiss, «rebelle» ayant finalement accepté au dernier moment de soutenir le gouvernement, a fait, vendredi, une «confession» complète. Ces révélations ont provoqué la fureur de l'opposition, dont le chef, M. John Smith, a estimé qu'il s'agissait d'une «*tactique irresponsable et sans scrupules, une honte*». D'autre part, le succès parlementaire de M. Major, qui «sauve» momentanément la politique européenne du gouvernement sur laquelle le premier ministre a tant investi, apparaît comme une victoire à la Pyrrhus, tant la crédibilité de la Grande-Bretagne en Europe est atteinte.

Le premier ministre britannique, *qui atteint un record d'impopularité* – le dernier sondage Gallup, publié par le *Daily Telegraph*, fait apparaître que 67 % des Britanniques sont mécontents de son action contre 25,6 % de satisfaits, – ne tire probablement aucun bénéfice de ce nouvel épisode de la crise politique qui divise le Parti conservateur à propos de l'Europe. Mais, si les ministres «*thatchériens*» jouent encore le jeu de la loyauté, c'est surtout parce que les seuls candidats potentiels à la succession de M. Major (MM. Clarke, Hurd et Heseltine, ministres respectivement de l'intérieur, des affaires étrangères et de l'industrie) sont tout aussi «europhiles», si ce n'est davantage, que M. Major. Mais le «paysage politique» britannique peut évoluer très vite.

LAURENT ZECCHINI

Les Européens consternés

«*C'est un coup très dur (...), une nouvelle perfidie du gouvernement britannique en un moment difficile*», a déclaré jeudi 4 novembre un diplomate en poste à Bruxelles, après l'annonce par le gouvernement britannique du report de la ratification du traité de Maastricht au printemps, après le second référendum qui doit avoir lieu au Danemark.

Cette annonce, faite quelques heures après que M. John Major eut obtenu de justesse un vote favorable aux Communes sur sa politique européenne, a semé la consternation à Bruxelles et dans les pays partenaires, même si l'on s'est gardé de tout commentaire officiel.

Il ne s'agit pas seulement en effet de quelques mois de retard dans l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, que les pays signataires avaient initialement prévue pour le 1er janvier 1993. On savait déjà que ce calendrier ne serait pas respecté : le Danemark avait en effet fait connaître son intention de procéder l'année prochaine à un second référendum : or le traité ne peut s'appliquer qu'après avoir été ratifié par les douze pays signataires. Mais la décision prise par M. Major remet en cause toute la stratégie adoptée par les pays de la Communauté dès le lendemain du «non» danois à Maastricht, qui consistait à exclure toute renégociation du texte et à faire valoir aux électeurs danois sa ratification par les onze autres pays.

En renvoyant la discussion du texte en troisième lecture par la Chambre des communes au-delà de la prochaine consultation au Danemark, M. Major fait cadeau à ce pays d'un puissant moyen de chantage. Un second rejet par ses électeurs entraînerait à coup sûr un rejet du traité par le Parlement britannique, et les dirigeants de Copenhague sont désormais en position beaucoup plus forte pour négocier avec leurs partenaires européens les aménagements qu'ils souhaitent apporter au traité de Maastricht.

Or tels qu'ils sont actuellement formulés, ces aménagements sont inacceptables. M. Felipe Gonzalez l'a indiqué il y a quelques jours après M. Jacques Delors. M. Roland Dumas l'a dit à son tour jeudi, après un entretien avec son homologue danois, M. Uffe Ellemann-Jensen, qui effectue actuellement une tournée en Europe. «*Il ne faut pas rechercher une solution qui poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait*», a déclaré M. Dumas, et son porte-parole, M. Daniel Bernard, a indiqué que «*la difficulté est sérieuse*». M. Klaus Kinkel a lui aussi déclaré jeudi que les demandes des Danois «*posent des problèmes*» et estimé que toute renégociation du traité dans le but de les satisfaire serait fatale à l'Europe : «*Si l'on ouvre la boîte de Pandore, alors bonsoir l'Europe*», a-t-il dit.

Le document mis au point avec les partis d'opposition que M. Ellemann-Jensen présente à ses partenaires réclame des exemptions pour le Danemark sur les principaux chapitres du traité de Maastricht (monnaie unique, défense commune, début de politique commune en matière de police et de justice, etc.) qui, telles qu'elles sont formulées actuellement, ne sont pas des demandes de dérogations transitoires, mais des remises en cause de principe. Le Parti social-démocrate danois demande en outre qu'elles soient «*juridiquement contraignantes*», ce qui supposerait une renégociation du traité.

Les Britanniques, disait jeudi un autre diplomate de Bruxelles, viennent «*de mettre un poignard entre les mains des Danois. Ils sont désormais les maîtres du jeu*».

C. T.

IRLANDE : après un vote de défiance des députés

M. Albert Reynolds a dissous le Parlement et fixé les élections législatives au 26 novembre

Le gouvernement dirigé par M. Albert Reynolds (Fianna Fail, nationaliste) n'a pas survécu au retrait de la coalition du petit Parti démocrate progressiste de M. Desmond O'Malley. Les six députés de ce parti, qui reprochent à M. Reynolds des irrégularités dans l'octroi de subventions à des exportateurs de viande bovine, on voté, jeudi 5 novembre, avec l'opposition. Des élections générales anticipées se dérouleront le 26 novembre, en même temps que le référendum sur la libéralisation de l'avortement.

DUBLIN

de notre correspondant

Les polémiques entre M. Albert Reynolds, le premier ministre irlandais, et M. Desmond O'Malley, son allié au sein de la coalition conservatrice, on provoqué la chute du gouvernement de Dublin, qui ne pouvait plus compter que sur les 77 voix du Fianna Fail lors du vote de confiance de jeudi au Dail, le Parlement irlandais. Les six députés du Parti démocrate progressiste de M. Desmond O'Malley ont joint leurs voix à celles des partis de l'opposition, le Fine Gael (centriste) de M. John Bruton et le Parti travailliste de M. Dick Spring, qui totalisaient ainsi 88 voix.

Les rapports entre M. Reynolds et M. O'Malley n'avaient cessé de se dégrader depuis l'accession du premier, en février 1992, à la présidence du Fianna Fail et à la tête du gouvernement de Dublin à la place de M. Charles Haughey, démissionnaire. M. O'Malley avait accusé M. Reynolds d'avoir abusé de la garantie gouvernementale sur les crédits à l'exportation de viande bovine au profit du plus grand groupe irlandais de la branche, Goodman International, dont le dirigeant est proche du Fianna Fail.

«Tribunal du bœuf»

Ces irrégularités, commises il y a cinq ans, sont depuis un an examinées par une juridiction spéciale dite «tribunal du bœuf». Elles porteraient, selon M. O'Malley, sur un montant de 170 millions de livres irlandaises, soit environ 1 500 millions de francs.

M. Reynolds, de son côté, soutient que ces irrégularités ne portent que sur une somme de 120 millions de livres (1,1 milliard de francs). M. Reynolds avait accusé la semaine dernière M. O'Malley d'avoir été «*malhonnête*» lors de sa déposition devant le tribunal, la semaine dernière. Ces accusations avaient incité les trois ministres du Parti démocrate progressiste à quitter le gouvernement mercredi.

M. Reynolds n'avait jamais caché sa répugnance à gouverner avec le Parti démocrate progressiste, dont il estimait le rôle trop important au regard du petit nombre de députés dont il disposait au Parlement. Il semblait pourtant que ni le Fianna Fail, ni le parti de M. O'Malley ne fussent désireux d'affronter l'électorat, dans une période où le pays est mobilisé sur la question de la libéralisation de l'avortement, et traverse une période de chômage aigu.

Mettre fin à l'instabilité

L'enjeu du scrutin du 26 novembre, attendu avec une certaine anxiété par les milieux économiques et sociaux, est de savoir si l'Irlande pourra sortir de l'instabilité politique. M. Reynolds vise bien évidemment l'obtention de la majorité absolue, par la conquête de six sièges supplémentaires. L'opposition, dont l'élement le plus important est le Fine Gael, pourrait, si elle sort vainqueur du scrutin, former un gouvernement de coalition avec la participation des travaillistes et des démocrates progressistes désormais brouillés avec M. Reynolds.

La situation est rendue plus complexe du fait de la concomitance du référendum sur l'avortement, qui pourrait susciter des candidatures pour ou contre la libéralisation de l'IVG, ajoutant encore à la confusion.

L'Eglise catholique d'Irlande a décidé de ne pas donner de consignes de vote pour ce référendum, estimant que la première des trois questions posées est «*imparfaite, parce qu'elle ne garantit pas l'exclusion totale de l'avortement délibéré*». Selon Mgr Joseph Duffy, porte-parole de l'épiscopat irlandais, la question, telle qu'elle est formulée, «*empiète sur le droit à la vie de l'enfant à naître*».

JOE MULHOLLAND

□ **ALLEMAGNE : la justice critiquée par le chef de la communauté juive.** – Le président du Conseil central des Juifs d'Allemagne, M. Ignatz Bubis, a accusé la justice de ne pas faire son travail face à la flambée de violences racistes, en relâchant ou en n'infligeant que de faibles peines à leurs auteurs, et a demandé l'application des lois existantes. Dans un entretien publié jeudi 5 novembre dans un quotidien berlinois, il déclare que «*l'Etat doit se ressaisir et réagir plus fermement*». La justice allemande a prononcé mercredi, pour la première fois, une peine exemplaire contre deux jeunes gens qui ont incendié un foyer d'étrangers dans l'ex-RDA.- *(AFP.)*



A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Premier contact entre le gouvernement et le chef de l'UNITA

Selon la radio angolaise, le chef d'état-major de l'armée nationale, le général Antonio Dos Santos Franca «Ndalu», a rencontré, mercredi 4 novembre, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, «*pour étudier les mesures concrètes visant à imposer le cessez-le-feu dans tout le pays*». Il s'agit de la première rencontre entre un représentant du gouvernement de Luanda et le numéro un du mouvement rebelle, depuis les terribles combats de la semaine dernière.

M. Savimbi, qui s'était retiré dans son bastion de Huambo, dans le centre du pays, après sa défaite à l'élection présidentielle de septembre, a eu également une conversation téléphonique avec le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. «Pik» Botha. Selon celui-ci, le chef de l'UNITA, «*malgré une énorme tension émotionnelle*», a «*clairement et fermement annoncé sa volonté de poursuivre le processus démocratique et d'y jouer un rôle constructif*». M. Botha a ajouté que Pretoria souhaitait une rencontre entre M. Savimbi et le président José Eduardo Dos Santos, l'Afrique du Sud étant prête à abriter un tel sommet. – *(Reuter.)*

ÉTHIOPIE

Le référendum sur l'indépendance de l'Erythrée est fixé à avril prochain

Ce sont les 23 et 25 avril prochains qu'aura lieu, en Erythrée, le référendum d'autodétermination destiné à fixer le statut de l'ancienne province rebelle, dont les habitants devront choisir entre l'indépendance ou le rattachement à la nation éthiopienne. Ce référendum interviendra deux ans après le renversement du régime de l'ex-président Menguistu, chassé d'Addis-Abeba en mai 1991.

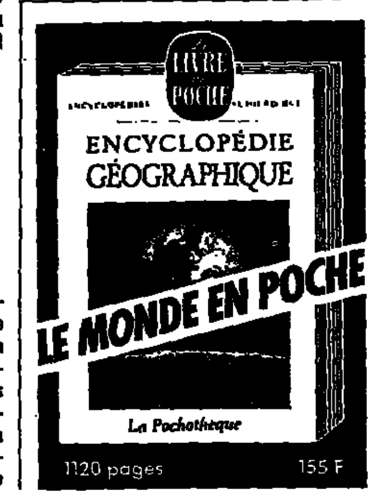
Depuis cette date, l'Erythrée, qui s'est doté d'un gouvernement provisoire, jouit *de facto* d'un statut d'Etat souverain. L'Egypte, les Etats-unis, le Yémen, ainsi que la Ligue arabe, l'Organisation de l'unité africaine et les Nations unies, ont confirmé l'envoi d'observateurs à l'occasion de ce scrutin historique. – *(AFP.)*

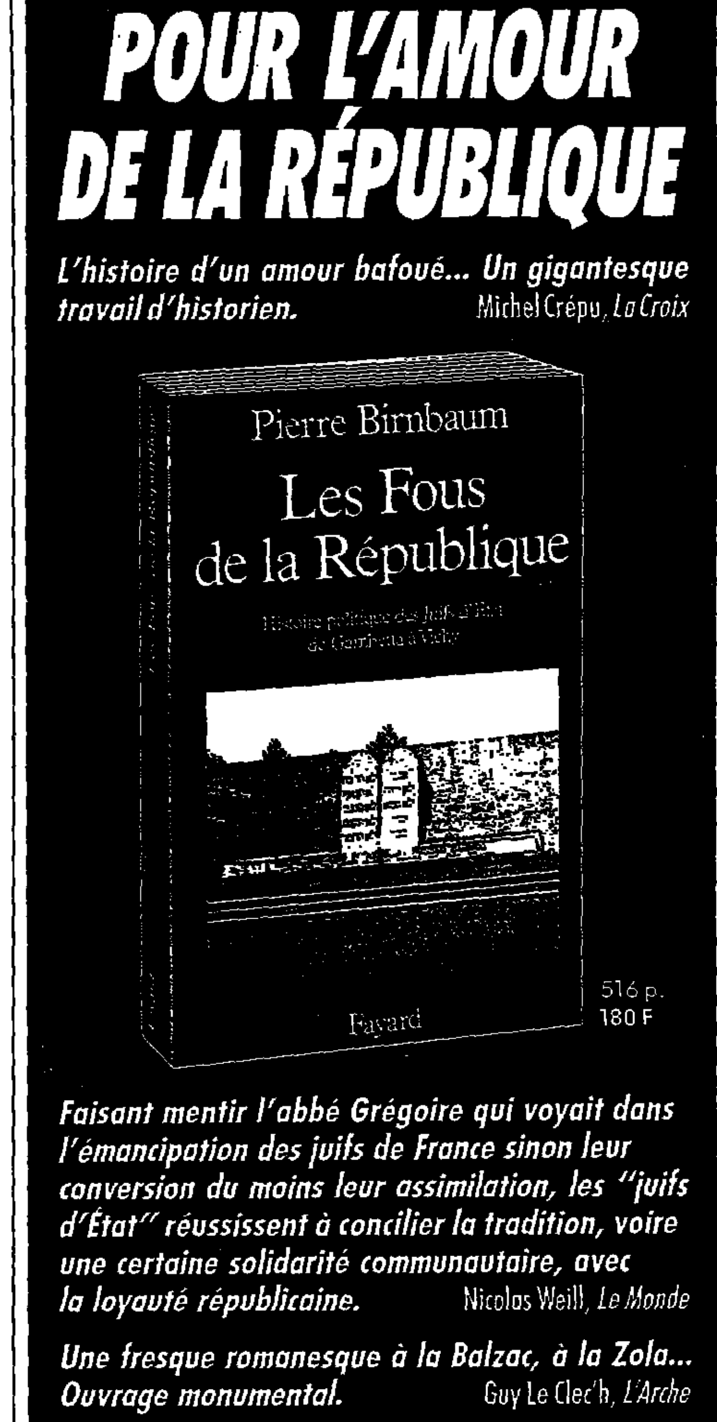
YÉMEN

Les premières élections législatives reportées en avril

Les dirigeants du Yémen et les chefs de l'opposition sont convenus, jeudi 5 novembre, de reporter au 27 avril les premières élections législatives de l'Etat unifié, qui devaient initialement se dérouler avant le 22 novembre 1992. Un haut comité chargé d'organiser le scrutin avait demandé cet ajournement en raison des «*difficultés matérielles*», notamment l'établissement des listes électorales.

L'état d'insécurité qui règne dans le pays, avec la multiplication des attentats contre des dirigeants politiques, ne serait pas non plus étranger au report. – *(AFP.)*





PROCHE-ORIENT

JORDANIE : renouvelant son engagement en faveur de la démocratie

Le roi Hussein prend nettement ses distances à l'égard du régime irakien

Pour sa première intervention radio-télévisée, jeudi 5 novembre, depuis son retour des Etats-Unis où il a été opéré d'un cancer, le roi Hussein de Jordanie a évoqué son état de santé et s'est nettement désolidarisé du régime irakien. Son engagement en faveur de la démocratie intervient alors qu'un procès engagé le 29 septembre contre deux députés islamistes suscite des controverses.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Le roi n'a pas calmé l'inquiétude des Jordaniens en leur annonçant qu'il devra périodiquement se faire examiner aux Etats-Unis *« afin de s'assurer qu'il est complètement guéri »*. Cette nouvelle contredit en effet quelque peu les assurances données au lendemain de l'opération du souverain par son médecin personnel, qui avait alors affirmé que le cancer du roi n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Dans ce discours au ton très émotionnel, le roi, qui s'est longuement étendu sur l'histoire de sa famille, a souligné que *« la vie d'une nation ne peut être liée à celle d'un individu »* et a appelé les Arabes à se *« protéger de ceux qui prônent la tyrannie et lient le destin des nations à celui des individus »*. Une allusion, insiste-t-on à Amman, au président irakien, dont le maintien au pouvoir est la cause de l'embargo qui frappe durement le peuple irakien depuis août 1990.

Dans un entretien au *Financial Times*, le roi est d'ailleurs plus explicite, prônant carrément un changement de régime en Irak, tout en estimant qu'un tel changement doit relever de la volonté du peuple irakien.

Cette prise de position vis-à-vis du numéro un irakien, qui s'est accompagnée, depuis plusieurs mois – sous la pression américaine, – d'un important resserrement, en Jordanie, du contrôle de l'embargo imposé à Bagdad, n'implique pas toutefois que le roi change radicalement d'attitude ni, surtout, comme le *lui demandent les pays du Golfe* – en particulier l'Arabie saoudite – *qu'il présente des « excuses »* pour son soutien à l'Irak. Evoquant sans la nommer l'occupation du Koweït par l'Irak, le souverain renvoit de nouveau dos à dos les protagonistes de la crise du Golfe. *« Nous avons refusé de soutenir une injuste occupation ou une libération qui empiète sur la souveraineté. Nous avons averti contre les complots et intentions des étrangers »*, a-t-il dit.

Un procès destiné à servir d'avertissement

S'il prend ses distances avec le président Saddam Hussein qu'il n'a pas rencontré depuis août 1990 et dont il déplore le comportement, le roi n'entend pas modifier son discours sur les souffrances du peuple irakien et la nécessité de lever l'embargo pour les soulager. Un thème qui reste populaire en Jordanie et sur lequel le souverain demeure à l'unisson de son peuple, qu'il a par ailleurs appelé à *« lancer une action arabe globale »* pour libérer la nation arabe *« des dictatures, des régimes totalitaires et du pouvoir d'une seule faction »*.

Ces allusions risquent d'être mal accueillies par ses voisins, *qui, tout autant que son attitude* jugée pro-irakienne, rejettent les *leçons de démocratie qu'il leur* donne régulièrement, depuis que la Jordanie s'est engagée sur cette voie en 1989.

A l'intérieur du royaume, cet engagement renouvelé en faveur de la démocratie rassurera peut-être tous ceux qui comptent sur le roi pour atténuer les effets négatifs du procès engagé depuis le 29 septembre devant la Cour de sûreté militaire contre deux députés islamistes indépendants, MM. Laith Shubeilat et Yacoub Kharrache.

Accusés d'appartenance à un réseau illicite et de détention d'armes dans le but de renverser le régime avec l'aide financière de l'Iran, les deux députés encourent théoriquement la peine de mort, requise par le procureur militaire. Théoriquement, car celle-ci, dit-on à Amman, a peu de chance d'être prononcée. En tout état de cause, le roi n'a *jamais fait exécuter un opposant.* Il a, au contraire, toujours pardonné à *ceux qui s'étaient ligués* contre lui dans des cirsconstances beaucoup plus évidentes qu'aujourd'hui.

Car, si ce procès crée un malaise certain en Jordanie, c'est que les preuves retenues contre les accusés, et en particulier *M. Shubeilat, sont loin de* convaincre une opinion publique *plus encline à penser que l'affaire* tient du règlement de compte politique avec un député à la forte personnalité, qui s'était illustré avant son arrestation par ses attaques contre la corruption de certains grands du régime.

Engagée en l'absence du roi – même s'il est difficile d'imaginer que celui-ci n'ait pas été tenu au courant, – cette affaire paraît relever aussi de la volonté de l'appareil militaire et de sécurité du régime – moins convaincu sans doute que le roi des vertus de la démocratie, – de définir clairement les limites de celle-ci, à savoir *« ne jouez pas avec la stabilité du régime »*. Comme l'affirme un ancien ministre qui veut garder l'anonymat, *« c'est une manière pour les services de sécurité, dont les pouvoirs ont été rognés ces dernières années, de rappeler qu'ils sont toujours là et qu'ils entendent bien garder quelques pouvoirs, quitte à restreindre les libertés de ceux qui paraissent les menacer »*.

Les nombreuses et brusques « découvertes » de caches d'armes *dans différents milieux, qu'il* s'agisse de militants du *mouvement palestinien islamiste* Hamas, du FPLP, ou chez un responsable des Frères Musulmans – dont la confrérie, peu désireuse d'affronter le pouvoir, s'est vite distancée, – tendent aussi à prouver qu'au moment où la situation régionale, liée à l'évolution du processus de paix, reste incertaine, le régime entend mettre de l'ordre pour ne pas se laisser surprendre.

Dans ce contexte, ce procès pourrait être aussi un avertissement à tous de ne dépasser en aucun cas les limites de la loi. *« Nous ne devons pas permettre que le véritable dialogue cède la place au langage des armes »*, affirme ainsi un responsable jordanien, qui estime que cette affaire pourrait être l'occasion pour le gouvernement de proposer une réglementation sur la détention des armes.

Le nombre très élevé d'armes détenues par les Jordaniens, surtout depuis la guerre du Golfe, inquiète en effet aujourd'hui les autorités. Certes, toutes les personnes arrêtées ont affirmé que les armes étaient destinées aux territoires occupés, mais le régime ne peut ignorer les interactions éventuelles entre la situation dans les territoires occupés par Israël et la Jordanie, où plus de 60 % de la population est d'origine palestinienne.

Confiant dans le soutien de son peuple, qui l'a spontanément plébiscité en descendant massivement – un million de personnes environ – dans la rue pour l'accueillir à son retour des Etats-Unis, le roi peut se sentir les mains libres pour agir dans un contexte délicat.

Sa réaction au verdict du procès des députés islamistes indépendants, qui devrait être prononcé mardi 10 novembre, donnera une indication sur l'équilibre qu'il entend maintenir entre les divers piliers de son pouvoir, à un moment où l'institutionnalisation de la démocratie se poursuit avec l'enregistrement des partis politiques.

Sur le plan extérieur, le roi, qui n'a pas évoqué directement le processus de paix, a simplement affirmé dans son discours : *« Nous ne sacrifierons pas un grain du sol de notre terre ni des droits de notre nation. »* Une facon de désamorcer par avance les éventuelles critiques quant à un cavalier seul de la Jordanie, et de préserver le dialogue avec le chef de l'OLP, attendu en fin de semaine à Amman.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE : nouveau séisme

Plus de peur que de mal au Caire

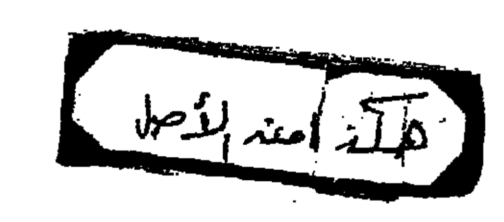
Un séisme, d'une magnitude de 4 sur l'échelle de Richter, a frappé Le Caire jeudi 5 novembre. Aucune perte en vie humaine ni aucun dégât matériel n'avaient été signalés vendredi matin, mais le séisme a poussé des dizaines de milliers de Cairotes dans les rues.

Cette secousse a été suivie d'une autre, qui, quoique plus faible, a suffi pour convaincre certains habitants de passer la nuit dans les jardins. Le séisme du 12 octobre, d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle de Richter, avait provoqué la mort de près de six cents personnes et blessé des milliers d'autres.

Par ailleurs, des milliers de bâtiments avaient été détruits ou endommagés, laissant des dizaines de milliers de sans-abri. – *(Corresp.)*

□ ***ISRAËL : cinq soldats tués accidentellement par une roquette.*** – Lors de manœuvres dans le désert du Néguev, cinq soldats israéliens ont été tués accidentellement et six autres blessés, jeudi 5 novembre, par une roquette tirée par erreur dans leur direction. L'armée israélienne a décidé de suspendre tous les exercices de tirs jusqu'à mardi prochain, en attendant que des consignes soient données pour éviter de nouveaux accidents. *Les victimes*, âgées d'une vingtaine d'années, *sont des appelés servant dans une* unité de commandos. – *(AFP.)*

□ ***IRAN : Washington exige des nouvelles d'un Américain récemment arrêté.*** – *Les Etats-Unis* ont appelé, jeudi 5 novembre, les autorités iraniennes à lever le secret dans lequel est gardé depuis plusieurs jours dans la capitale iranienne un homme d'affaires américain, M. Milton Mayar, accusé d'espionnage. *« Nous demandons par l'intermédiaire des Suisses que ceux-ci soient autorisés à lui rendre visite »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. L'ambassade suisse est chargée des intérêts américains depuis la rupture des relations entre Washington et Téhéran en 1979. – *(AFP.)*



AFRIQUE

GHANA : l'élection présidentielle

Le chef de l'Etat sortant a été élu dès le premier tour

Selon des résultats officiels, rendus publics dans la soirée du jeudi 5 novembre, à Accra, le président Jerry Rawlings, au pouvoir depuis onze ans, a remporté 58 % des suffrages dès le premier tour de l'élection présidentielle, le 3 novembre.

M. Albert Adu-Boahen, principal rival du président sortant, a rassemblé 29,9 % des voix. Les autres candidats, MM. Hilla Limann, Kwabena Darko et le général Emmanuel Erskine ont obtenu respectivement 6,6 %, 2,8 % et 1,9 % des suffrages.

Le nouvel uniforme de M. Jerry Rawlings

Après avoir gardé pendant onze ans un pouvoir acquis par la force, l'ancien capitaine d'aviation Jerry Rawlings – il a pris sa retraite de l'armée avant l'élection – acquiert la légitimité du suffrage universel. Contraint par l'environnement international à se soumettre au multipartisme, le militaire a cédé : les Ghanéens ont été appelés aux urnes. Mais, comme bien souvent en Afrique, ils ont reconnu la légitimité de leur chef.

L'homme ne manque pas de charisme, malgré une personnalité déroutante : après un premier coup d'Etat, il rend le pouvoir aux civils, puis l'accapare à nouveau ; il part en croisade contre la corruption, tout en malmenant les droits de l'homme ; ami du colonel Kadhafi et de M. Fidel Castro, il ne se réclame ni du marxisme ni du capitalisme, mais applique une politique économique qui a fait du Ghana «l'enfant chéri» du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Une politique qui a d'ailleurs joué au détriment des citadins. C'est dans les campagnes que le *«Chairman»* est le plus populaire.

«J. J.» [prononcer Dji-Dji, pour Jerry John], comme le surnomment ses concitoyens, est bien ghanéen : ainsi a statué la Haute Cour d'Accra, une semaine avant les élections, en réponse à un recours de l'opposition qui invoquait le métissage du chef de l'Etat pour obtenir l'invalidation de sa candidature à la présidentielle. M. Jerry John Rawlings, né le 22 juin 1947 à Accra, est en effet le fils d'un Ecossais et d'une Ghanéenne de l'ethnie ewé. Entré en 1968 à l'académie militaire à Teshie, il obtient le rang de *flight-lieutenant* en 1979. Le pilote de chasse, attiré par la politique, s'indigne de la corruption des officiers.

Lorsqu'il tente un premier coup d'Etat, le 15 mai 1979, et qu'il est arrêté, il est inconnu des Ghanéens. Trois semaines plus tard, il l'est un peu moins : libéré par des officiers, il renverse le chef de l'Etat, le général Fred Akuffo, dans le but de *«nettoyer»* le pays. Devenu chef du Conseil des forces révolutionnaires armées (CFRA), il mène une campagne d'épuration expéditive, avant de rendre le pouvoir – à la surprise générale – à M. Hilla Limann, élu entre-temps président.

Mais les civils sont, à son goût, de mauvais gestionnaires, qui plus est corrompus eux aussi. Il reprend donc le pouvoir, le 31 décembre 1981. La Constitution est suspendue, la spéculation durement sanctionnée, les partis politiques sont interdits. En 1983, la crise – grave – est accentuée par l'arrivée des expulsés du Nigéria. Cette année-là, le *Chairman* se convertit au libéralisme, doublé d'une politique d'austérité.

Sa politique économique n'est pas contestée, mais les pressions intérieures et extérieures le conduisent à démocratiser le régime. L'opposition dénonce l'ordre des étapes : l'élection des assemblées de district en 1988, l'adoption par référendum en avril 1992 d'une nouvelle Constitution, qui doit instaurer la IV[e] République, puis, en mai, le retour au multipartisme ; l'abrogation de l'autorisation préalable pour la presse n'interviendra qu'en dernier lieu.

Le retour au multipartisme – qu'il avait si longtemps décrié comme facteur de division et de corruption, – la réhabilitation de Kwame N'Krumah, président-fondateur du Ghana, pourraient valoir à l'ex-capitaine une réputation d'homme-caméléon. Mais ses volte-face cachent, en réalité, une grande faculté d'adaptation, alliée à une parfaite maîtrise du processus de démocratisation.

ALGERIE : selon la Ligue de défense des droits de l'homme

La torture «fait sa réapparition»

ALGER

de notre correspondant

«La torture, que l'on a espéré éradiquée après les émeutes d'octobre 1988, fait sa réapparition en Algérie» : voilà ce que vient d'affirmer, dans un communiqué, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), l'une des deux organisations reconnues par le pouvoir. La LADDH fait état *«d'informations concordantes, de témoignages certifiés et dignes de foi»* au sujet de *«sévices multiples et multiformes»* infligés aux personnes arrêtées *«de la part des services de sécurité»*.

M[e] Ali-Yahia Abdennour, président de l'organisation, a déclaré, mercredi 4 novembre : *«Nous avons un dossier en béton.»* Il a souligné qu'il ne s'agit pas de cas isolés mais d' *«une pratique administrative généralisée»*. Cet avocat répondait ainsi indirectement au ministère de l'intérieur qui, la veille, s'était étonné que *«le président de la LADDH, informé de l'existence d'atteintes intolérables à l'intégrité physique et morale des personnes, n'en ait pas aussitôt alerté les autorités»*. Notamment depuis qu'il est membre du collectif de défense des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), M[e] Ali Yahia fait l'objet une campagne très dure de la part des médias algériens, tant publics qu'indépendants. Il a réclamé *«la désignation d'une commission d'enquête composée de cinq personnalités algériennes neutres afin de se rendre à la prison Serkadji* [sur les hauts d'Alger] *pour entendre les détenus ayant subi des châtiments corporels et des tortures»*.

Au lendemain des émeutes d'octobre 1988 et de la sévère répression qui a suivi, surtout à l'encontre de centaines d'adolescents, la divulgation de très nombreux cas de torture avait suscité une profonde émotion au sein de la population algérienne. Le pouvoir d'alors, bien qu'en minimisant l'ampleur, n'avait pas nié un certain nombre de violences physiques, promis d'en châtier les coupables et laissé se constituer un Comité national contre la torture... Les choses en restèrent là, mais les gouvernements qui se sont succédé après ces événements avaient apparemment réussi à enrayer des pratiques formellement condamnées par la nouvelle Constitution algérienne. – *(Intérim.)*

EN BREF

□ **CAMEROUN : grève des avocats pour protester contre les arrestations arbitraires.** – Le barreau du Cameroun a appelé, jeudi 5 novembre, l'ensemble des avocats à se mettre en grève à compter de lundi prochain, pour protester contre les arrestations, jugées arbitraires, de quatre de ses membres dans la province du Nord-Ouest, bastion de l'opposition, où l'état d'urgence a été décrété. Par ailleurs, à Paris, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souligné, jeudi, *«la nécessité pour les uns et les autres de renoncer à la violence»*, et souhaité que, *«sous l'égide du président Biya, des gestes d'apaisement soit faits»*. – *(Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : les Etats-Unis dénoncent l'aide militaire apportée aux rebelles par le Burkina-Faso.** – Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 5 novembre, qu'ils rappelaient leur ambassadeur à Ouagadougou pour protester contre l'aide militaire apportée par le Burkina-Faso aux combattants du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor. Le département d'Etat a indiqué, en outre, que le nouvel ambassadeur burkinabé, attendu à Washington, n'y serait pas le bienvenu. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : le Comité international de la Croix-Rouge autorisé à visiter les prisons.** – Pour la première fois en vingt ans, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu visiter les prisons et les postes de police du Malawi, a-t-on appris, jeudi 5 novembre, à Genève. Depuis le mois d'août, six délégués du CICR ont visité les huit plus grandes prisons du pays et adressé un rapport d'enquête aux autorités locales. Ces dernières sont régulièrement interpellées par Amnesty International, au sujet de cas de torture et du *«taux effrayant de décès»* dans des prisons *«surpeuplées»*. – *(AFP.)*

□ **Epidémie de choléra en Zambie et au Malawi.** – Les habitants de Kitwe, une des principales villes de la région minière du Copperbelt (nord de la Zambie), sont victimes d'une grave épidémie de choléra. De source hospitalière, on estime à cent vingt le nombre de personnes qui ont, depuis la fin du mois d'octobre, succombé à la maladie. De son côté, Médecins sans frontières (MSF) vient de signaler que *«tous les camps de réfugiés mozambicains au Malawi»* étaient également touchés.

□ **SOUDAN : deux employés de l'ONU auraient été exécutés.** – Arrêtés au début de l'été à Juba, au Soudan sud, deux employés soudanais des Nations unies ont vraisemblablement été jugés et exécutés par les autorités de Khartoum, a-t-on indiqué, jeudi 5 novembre, de source proche de l'ONU au Soudan. En dépit de demandes répétées auprès du gouvernement, les Nations unies *«n'ont eu, depuis leur arrestation, aucune nouvelle de ces deux personnes»*. L'un des employés, M. Michaël Muto, était le représentant au niveau le plus élevé en poste à Juba pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et le second, dont l'identité n'a pas été révélée, travaillait comme chauffeur. – *(AFP.)*

ASIE

Haïphong, oubliée de l'ouverture

Le grand port du nord du Vietnam a bien du mal à sortir d'une longue torpeur

HAÏPHONG

de notre envoyé spécial

Dans la salle à manger décatie de l'Hôtel du Commerce – il a gardé son nom français, – deux hommes d'affaires européens discutent avec leurs homologues vietnamiens devant un verre de soda et une tasse de café. Accoudées au bar, deux serveuses les regardent en papotant. Pour le reste, le vieux bâtiment semble vide. Du linge sèche dans la cour. L'hôtel voisin, belle bâtisse de style colonial en plein centre-ville, a plus belle allure. Mais le train-train quotidien n'y paraît guère plus actif. *«De nos jours, le grand hôtel*, dit le conducteur de cyclo-pousse, *c'est le Maritime.»* Pour rejoindre cet établissement neuf, il faut, à défaut de taxi, s'enfoncer dans une caisse rigide à trois roues qu'on appelle ici un cyclo-pousse et gagner une banlieue portuaire lointaine en se faufilant à travers une nuée de vélos et de motos.

Des vendeurs de légumes ou de fruits occupent parfois une partie de la chaussée, comme s'ils ne s'étaient pas encore habitués au passage, encore peu fréquent il est vrai, de voitures ou de camions. Le grand boulevard au bout duquel se trouve le Maritime est bordé d'immeubles dans lesquels des pays socialistes frères d'Europe de l'Est ont, en leur temps, entassé des familles vietnamiennes. Et le Maritime, où l'on baragouine l'anglais, ne s'anime vraiment qu'une fois par semaine, le jour du bal, fréquenté par une jeunesse probablement dorée. On y croise aussi deux commerçants sud-coréens, coincés là pour un mois de négociations. Le soir, ils retrouvent dans le hall un personnel souriant, qui leur fait un brin de conversation, dans un anglais maigrichon, histoire de les distraire.

Deuxième port du Vietnam, concurrent direct de Hanoï dans le Nord, Haïphong n'est pas une ville morte. Un demi-million de personnes y vivent de mille petites activités. Comme la capitale et Ho-Chi-Minh-Ville – la grande métropole du Sud, – le premier port du Nord bénéficie d'un statut spécial, et la zone qui lui a été attribuée – 1 515 kilomètres carrés sur 200 kilomètres de côtes – est peuplée d'un million et demi de personnes. Le petit commerce y bat son plein. Sur les étals des marchés, on revend même des vêtements usés japonais importés en fraude du Cambodge.

Comme partout au Nord, les marchés et les rues commerçantes sont envahis par les produits de consommation chinois qui, franchissant la frontière en contrebande, ne sont pas taxés et font une rude concurrence à la production locale. *«Poteries et céramiques chinoises, en raison de la contrebande, se vendent moins cher que celles produites sur place»*, explique un officiel en ajoutant : *«Que faire? Nous avons 1 000 kilomètres de frontière terrestre avec la Chine.»* Poires, pommes, bière, pharmacopée orientale, tout vient de Chine. La revanche est de taille : au moment de la guerre frontalière entre les deux pays, en 1979, les neuf dixièmes des 200 000 Chinois de Haïphong avaient dû se sauver.

Depuis l'ouverture, en 1987, du Vietnam, des investissements étrangers d'un montant global de 3,5 milliards de dollars ont été agréés par les autorités et, sur cette somme, environ 1 milliard a été réellement investi, dont une moitié dans le secteur pétrolier. Sur la liste des bénéficiaires, Haïphong se situe en quatrième position derrière Ho-Chi-Minh-Ville, Hanoï et Danang, le grand port du Centre. Mais les officiels du Comité populaire ne peuvent citer que trois joint-ventures : avec un partenaire australien (agroalimentaire), avec Hongkong (pêche) et avec un japonais (produits de la mer). Et ils ignorent le montant des investissements étrangers dans leur ville.

Un pays à deux vitesses

Dans le centre-ville, les bâtisses, qui datent de l'époque française, conservent leur charme sur des places ou de larges avenues bordées d'arbres. Un peu partout, comme dans le reste du Nord, la construction a repris. Dans cette région au climat souvent difficile, passant de la chaleur humide à l'humidité froide, sans oublier les queues de typhon, les petites gens investissent dans la brique, quitte à se contenter de quelques mètres carrés au sol.

«Vous pouvez désormais téléphoner directement à l'étranger», rappelle, non sans fierté, un officiel. Pourtant, Haïphong donne encore l'impression de demeurer un peu à l'écart de ce courant qui, surtout depuis deux ans, réintègre rapidement le Vietnam dans les circuits internationaux.

Même à Hanoï, les voitures sont dix fois plus nombreuses. Entre Haïphong et sa station balnéaire de Doson, des travaux ont permis de récupérer 20 000 hectares en bord de mer, destinés à abriter une zone franche ou une zone économique spéciale. Le gouvernement a donné un accord de principe. Mais on en reste là pour l'instant, et les industriels ne se précipitent pas. Les touristes qui visitent la célèbre baie d'Along ne s'arrêtent que le temps de franchir le bac. Ils ne traversent même pas la ville. Le port s'enlise : il ne peut plus accueillir que des cargos de 10 000 tonnes, contre 12 000 il y a une décennie. Pourtant, comme le souligne un officiel, *«Hongkong ne se trouve qu'à 900 kilomètres alors que Ho-Chi-Minh-Ville est à 1 600 kilomètres»*.

Cette stagnation a sans doute des avantages puisque la municipalité se targue d'un taux très réduit de criminalité ou de circulation de drogues fortes. Mais le restaurant qui passe pour le meilleur de la ville, le Bong Sen, se retrouve sans clients à 8 heures du soir, alors que le centre demeure animé.

Haïphong rappelle surtout qu'à l'heure du «renouveau» – la politique officielle du Parti communiste depuis 1986 – le Vietnam a tendance à évoluer à deux vitesses. Dans le Sud, le boom de la production agricole et les premiers investissements étrangers ont relancé la croissance. Dans le Centre et dans le Nord, le sentiment que le pays végète est encore très fort. Les guerres d'Indochine n'ont pas épargné Haïphong. Le 24 novembre 1946, son bombardement par la flotte et l'aviation françaises y avait fait 20 000 victimes. Au début des années 70, les Américains avaient, notamment, miné le port. Vingt ans plus tard, la ville n'a toujours pas trouvé son élan.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Le Japon rétablit son aide à Hanoï.** – Le Japon a rétabli, vendredi 6 novembre, son aide au Vietnam, suspendue depuis quatorze ans, en lui consentant des crédits commerciaux de 45,5 milliards de yens (369 millions de dollars), a annoncé le ministère nippon des affaires étrangères. Ce prêt à faible taux d'intérêt a été rendu possible par le remboursement des arriérés du Vietnam à l'égard du Japon, a précisé le ministère. Selon lui, l'aide nippone aux réformes économiques de Hanoï contribuera à la stabilité du Vietnam et du Sud-Est asiatique. Le Japon était l'un des derniers grands pays industrialisés à appliquer l'embargo imposé à l'initiative des Etats-Unis. – *(Reuter.)*

□ ***CORÉE DU NORD* : rupture des négociations entre Pyongyang et Tokyo.** – Les conversations qui se poursuivent depuis bientôt deux ans entre le Japon et la Corée du Nord sur la normalisation des relations entre les deux pays ont été rompues, vendredi 6 novembre, à Pékin. Les représentants de Pyongyang ont quitté la négociation après que les Japonais les eurent accusés de détenir une ressortissante nippone kidnappée dans les années 80. Depuis plusieurs sessions déjà, les négociations bilatérales marquaient le pas, en particulier en raison des inquiétudes de Tokyo sur la politique nucléaire du régime du maréchal Kim Il-sung. – *(UPI.)*

POLITIQUE

La convention des vingt ans du Front national

M. Le Pen veut codifier «le pouvoir médiatique» dans la Constitution

Afin de fêter ses vingt ans d'existence, le Front national organise une convention qui s'est ouverte, jeudi 5 novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis), en présence de quelques centaines de cadres et d'élus. A cette occasion, le parti d'extrême droite a présenté son nouveau programme, qui prévoit notamment d'*« insérer le pouvoir médiatique dans les règles de la Constitution »*.

M. Roger Holeindre est un homme qui ne mâche pas ses mots. Il est un des membres du bureau politique du Front national dont personne ne peut contester la franchise et l'honnêteté. L'une et l'autre ajoutées à son franc-parler l'ont *conduit, jeudi 5 novembre*, à prévenir aimablement quelques journalistes présents à la convention de son parti, réunie dans le site peu chaleureux du palais des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis), que si certains de leurs confrères de télévision se faisaient *« triquer la gueule »*, il ne viendrait pas les défendre. Ce sombre pronostic, proféré avant la diffusion de l'émission « Envoyé spécial » qui provoquait la colère de M. Jean-Marie Le Pen *(lire ci-dessous)*, portait sur la seconde journée de la fête du mouvement d'extrême droite, dimanche 8 novembre. Emporté par sa sincérité, M. Holeindre a ajouté, en substance, que si la vingtaine de dirigeants qui fixent la ligne du parti en venaient, finalement, à baisser les bras et à tout laisser tomber, *« on aurait un vrai parti nazi en France »*. A côté de lui, et à son grand dam, un militant s'est plaint, sans attendre, de voir *« des juifs partout »*.

Cette saynète résume, à sa manière, le problème d'image auquel est confronté actuellement ce parti fondé en 1972. M. Bruno Mégret, délégué général, a beau affirmer qu'après *« les dix premières années de traversée du désert »* et les dix suivantes consacrées à *« l'émergence, l'enracinement, l'installation »*, les dix années qui viennent seront celles du *« combat pour la conquête du pouvoir et pour la renaissance de notre pays »*, le Front national, qui se veut le représentant de *« la droite nationale, populaire et sociale »*, a quelques difficultés à convaincre qu'il représente sereinement une *« alternative »* crédible, à court terme. M. Jean-Marie Le Pen, président du parti, prend du reste soin de préciser : *« Si nous dépassons* [aux prochaines législatives] *le score obtenu aux dernières élections locales* [13,9 %], *ce sera un pas supplémentaire vers la victoire du Front national car, inéluctablement, les partis de la décadence, frappés par le sida politique, connaîtront avant la fin du siècle, l'implosion et l'effondrement. »*

Supprimer le monopole de la Sécurité sociale

Pour corriger son image musclée et intolérante, le Front national consacre sa *« convention des vingt ans »* à peaufiner le programme, gage de sérieux, qui sera adopté et diffusé à la fin de l'année. Ce document de deux cent vingt-cinq pages regroupe trois cents propositions rangées dans cinq chapitres : l'identité, la prospérité, la fraternité, la sécurité et la souveraineté. Il actualise sérieusement le précédent projet élaboré en 1985, une époque où M. Le Pen voguait allègrement sur les eaux du reaganisme et du thatchérisme en portant bien haut le drapeau du libéralisme, sinon de l'ultra-libéralisme. Ce temps est révolu. Il dénonce désormais ce qu'il appelle le *« libre-échangisme »*. Aujourd'hui, le Front national se pique d'interventionnisme étatique, mais continue à préconiser *« le développement d'un véritable capitalisme populaire »* par le biais de privatisations tous azimuts.

Le Front national propose également de *« supprimer le monopole de la Sécurité sociale »*, *« non seulement pour les assurances complémentaires mais aussi pour l'assurance obligatoire de base »*. Remettant en cause la gestion paritaire, il suggère d'établir une *« responsabilité publique »* engageant *« directement l'Etat qui devra rendre compte devant le Parlement de sa gestion »*.

Ce souci interventionniste, pour ne pas dire caporaliste, apparaît dans la principale innovation de ce long document. Elle consiste à vouloir *« insérer le pouvoir médiatique dans les règles de la Constitution »*. Cela reviendrait à organiser de façon étatique *« le recrutement des journalistes »* car *« la Constitution prévoira désormais que la qualité de journaliste ne peut s'acquérir qu'après avoir satisfait à un examen professionnel défini par une loi »*. La volonté de normaliser cette profession pousse les auteurs de cette partie du programme à empêcher notamment un journaliste, *« dans l'exercice de sa mission de contrôle des titulaires des autres pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, d'avoir avec eux un lien matrimonial ou de parenté »*.

Enfin, le programme conserve la plupart des cinquante mesures présentées, en novembre 1991 par M. Mégret, pour *« régler le problème de l'immigration »*, tout en omettant sciemment d'en retenir une qui avait fait couler beaucoup d'encre : la rétroactivité de la loi pour remettre en cause les naturalisations accordées depuis 1974, année de l'arrêt officiel de l'immigration et de l'instauration du regroupement familial pour les immigrés.

OLIVIER BIFFAUD

Démonstration par l'absurde

En décidant la projection devant ses cadres et sur « grand écran », jeudi 5 novembre, du reportage sur le Front national diffusé le même soir sur France 2 dans l'émission « Envoyé spécial », M. Le Pen voulait faire une opération interne. S'étant indigné par avance, sans avoir vu le film contesté, *« des procédés d'interprétation fallacieuse, de trucage, de tronquage, d'amalgame, de juxtaposition mensongère, de faux témoignages »* qui avaient été utilisés, selon lui, dans ce *« sommet de désinformation »*, le président du parti d'extrême droite souhaitait resserrer les rangs autour de sa personne. Il fallait donc que la salle déverse une bonne dose de huées, sifflets et noms d'oiseaux pour alimenter la thèse de l'ignoble persécution.

Du début à la fin du film, cependant, ce sont les applaudissements qui l'ont très largement emporté. C'était la douche froide. Qu'une ancienne du parti évoque la formule *« Front national égale Le Pen »*, et c'est une salve qui monte des tables. Le rappel de l'appréciation sur les chambres à gaz, *« point de détail de l'Histoire »*, obtient le même succès. Qu'on suggère la fidélité de M. Roland Gaucher à son passé de collaborateur et c'est un *« bravo »* qui fuse dans la salle. L'apparition de M. Hubert Massol, admirateur de Pétain, permet à quelques nostalgiques d'entonner *Maréchal, nous voilà*. En revanche, les défilés nazis sont conspués.

D'une séquence à l'autre, le film est plébiscité. Seul la première épouse de M. Le Pen, qui a évoqué *« l'antisémitisme primaire »* de son ex-mari, est traitée de *« salope »* par un membre du bureau politique, tandis qu'un autre tourne comme un lion en cage autour d'une brochette de journalistes-spectateurs, en prétendant, de façon un peu hallucinée, qu'*« ils n'en mènent pas large »*. Celui-là n'a pas compris qu'il ne faut pas gâcher le plaisir de M. Le Pen. Certains manifestent, certes, une petite déception devant un film qu'ils avaient imaginé *« plus hard »* mais, sans l'ombre d'une hésitation, le chef de file de l'extrême droite change son fusil d'épaule. L'horreur télévisée d'avant le repas, déconseillée à ceux qui avaient *« l'estomac fragile »*, est devenue au dessert, *« une émission* [qui] *a fait trois cent mille électeurs de plus pour le Front national »*. Peu importe la contradiction. Au diable *« la critique pédagogique »*.

Mais au fond, M. Le Pen n'avait-il pas donné une sorte de statut officiel à ce reportage en le faisant diffuser, pendant le dîner de gala consacré aux vingt ans du Front national, au beau milieu d'une manifestation politique interne ? Dès lors, les multiples protestations n'apparaissaient que pour ce qu'elles étaient : un moyen d'amuser la galerie. Après avoir dénoncé, dans l'après-midi, la presse avec une violence contenue, en prétendant que ce reportage était *« la démonstration par l'absurde, et même par l'abject, de ce qu'une télévision totalitaire peut faire dans un pays qui se prétend démocratique »*, le président du Front national s'est offert le luxe, en fin de soirée, d'inviter ses cadres à *« réserver le meilleur accueil aux journalistes »* qui voudraient obtenir leur avis sur l'émission. M. Le Pen souhaiterait-il que ce *« sommet de désinformation »* soit diffusé dans les écoles et les lycées ?

O. B.

Journaliste malvenu

« Pour sa sécurité, il ne vaut mieux pas que Thomas Legrand vienne. Il n'est pas le bienvenu. On ne peut pas mettre quelqu'un derrière lui toute la journée. » Thomas Legrand – visé par cette déclaration du service de presse du Front national – est journaliste à RMC, il a participé à la réalisation de l'émission « Envoyé spécial » consacrée au Front national, et M. Jean-Marie Le Pen ne souhaite pas le voir aux festivités de ce parti qui s'achèveront dimanche 8 novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis). Ce ferme souhait, qui a été signifié à RMC au cours de *deux conversations téléphoniques*, après avis de M. Le Pen, ne concerne pas la station elle-même. Cette dernière considère qu'il s'agit d'un interdit professionnel, car ce journaliste est normalement chargé de la couverture du parti d'extrême droite. Elle a donc décidé de ne plus couvrir, jusqu'à nouvel ordre, les activités du Front national et d'en prévenir ses auditeurs.

□ **Le tribunal de Paris ne juge pas injurieux de caricaturer M. Le Pen en uniforme de SS.** – Le tribunal correctionnel de Paris, présidé par M. Jean-Yves Monfort, a déclaré, mercredi 4 novembre, qu'il n'était ni diffamatoire ni injurieux de caricaturer M. Jean-Marie Le Pen en uniforme de SS ou de fasciste italien. Saisi d'un procès intenté par le président du Front national à M. Franck Spengler, gérant des éditions Deforges, qui ont publié en mars dernier un recueil de 75 dessins intitulé « Le Pen c'est la guerre, dessins de campagne », le tribunal a estimé que si *« l'intention malveillante, le parti pris d'hostilité, sont affichés dès le texte de présentation de l'ouvrage »*, ces dessins *« s'inscrivent dans le cadre de la polémique politique »*. M. Spengler a toutefois été condamné à 8 000 F d'amende pour *« injure »* et à verser 30 000 F à M. Le Pen, car les magistrats ont jugé que *« les dessins visant l'homme et non les idées, en faisant de l'obscénité, de la scatologie, de la pornographie, n'atteignent plus le personnage public mais blessent l'être humain dans sa dignité »*.

Pour surmonter ses divisions

L'opposition s'efforce de définir un programme de gouvernement

M. Giscard d'Estaing a souhaité, jeudi 5 novembre, sur TF 1, que l'UDF et le RPR définissent leur programme de gouvernement. De son côté, le *« comité de pilotage »* du RPR a mis au point un projet de synthèse entre les positions défendues par la direction du mouvement et celles qu'ont exposées récemment MM. Pasqua et Séguin. Ce texte n'a pas été rendu public.

Laborieusement, les états-majors UDF et RPR cherchent à reprendre contact afin d'entrer dans le vif du sujet de la préparation des élections législatives. M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé son souhait, jeudi 5 novembre sur TF 1, de voir les deux formations de l'opposition présenter *« ensemble le contenu de leur action de gouvernement »* au début du mois de janvier. *« Si nos compatriotes savent qu'il y aura un changement politique*, a-t-il souligné, *ils ne savent pas comment la France sera dirigée. »*

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, devait adresser une lettre, vendredi 6 novembre, à son homologue du RPR, pour lui proposer d'engager dans les meilleurs délais des négociations globales portant à la fois sur les investitures, la cohabitation, l'élaboration du projet de synthèse pour l'alternance et la mise en place du comité national d'organisation pour les primaires présidentielles.

Sur ce dernier point, qui a provoqué ces dernières semaines une nouvelle poussée de fièvre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, l'UDF attend de son partenaire la désignation de ses représentants. Pour les investitures, les négociations communes n'ont toujours pas commencé, si bien que les uns et les autres naviguent toujours sur l'hypothèse large de soixante à deux cent cinquante primaires. Au sein même de l'UDF, la commission Gaudin n'a pas encore réglé le cas d'une centaine de circonscriptions autour desquelles les composantes se bagarrent. Au RPR, on se trouve devant la situation inédite de devoir intégrer les exigences et menaces particulières de MM. Pasqua et Séguin, avant de pouvoir prendre de front les négociateurs de l'UDF.

« Un gaullisme populaire »

Reste le plus important : la préparation d'une plate-forme commune qui, par rapport à 1986, a pris du retard. M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il reviendrait au conseil national de l'UDF du 19 novembre de présenter non pas *« un catalogue de mesures »* mais *« des priorités »* répondant à ces deux questions : *« De quoi va-t-on s'occuper et dans quel délai ? »* Toutefois, le CDS et le PR comptent présenter également leur propre projet, les centristes lors de leur conseil politique du 28 novembre, les amis de M. Longuet au cours de leur conseil national du 5 décembre.

Du côté du RPR, M. Juppé a tenu à faire savoir également jeudi que l'actualisation du projet du mouvement se passait sans trop d'encombres. Le « comité de pilotage » qui regroupe les principales figures du mouvement, dont MM. Pasqua et Séguin, réuni le matin pendant près de trois heures, aurait mis au point un projet de synthèse destiné à être soumis au conseil national de fin novembre mais sur lequel on préfère pour l'instant, rue de Lille, demeurer évasif.

La volonté de *« réforme »*, celle de restaurer *« un gaullisme populaire »* auraient reçu l'assentiment de tous, mais d'autres échanges ne seront sans doute pas inutiles pour affiner le programme social et les dispositions monétaires sur lesquels MM. Séguin et Pasqua se sont montrés ces derniers jours fort sourcilleux. *Le fond de ce projet est plutôt le nôtre*, expliquait-on en subtance chez M. Pasqua, *mais si la direction du mouvement finit par accepter notre programme, les négociations avec l'UDF « seront une autre paire de manches »*. Entre l'unité du mouvement gaulliste et l'union de l'opposition, la direction du RPR sera vraisemblablement forcée de choisir et c'est bien à ce tournant que l'UDF l'attend.

DANIEL CARTON

A l'Assemblée nationale

Le PC et la droite critiquent vivement la réforme de la politique agricole commune

Les députés ont examiné, jeudi 5 novembre, les crédits du ministère de l'agriculture et du développement rural, qui s'élèvent, dans le projet de budget pour 1993, à 39,72 milliards de francs, soit une augmentation de 6,35 % par rapport à ceux prévus pour 1992. Le vote a été réservé.

Au cours de la discussion sur le projet de budget de l'agriculture, M. Soisson a réagi à l'annonce des sanctions douanières décidées par les Etats-Unis à l'encontre de la CEE en souhaitant que la Communauté prenne des mesures de contre-rétorsion (*lire pages 17 et 18*). Cette très guerrière union sacrée contre les Etats-Unis a relégué un bref instant au second plan la question cruciale de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et ses incidences : l'allègement des charges sociales qui pèsent sur les agriculteurs, ou le dossier du carburant vert (diester ou éthanol). Mais rapidement les frontières classiques se sont reformées.

« La PAC n'est plus qu'un conglomérat de mesures disparates et préoccupantes, sans fil conducteur ni avenir », a affirmé M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine). M. Jean-Marc Nesme (UDF, Saône-et-Loire) ne s'est pas privé, lui non plus, de critiquer la faiblesse des moyens d'accompagnement de l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC, tout comme la pusillanimité du gouvernement en matière d'aménagement rural. *« La politique du gouvernement pour le monde rural, c'est le verbe »*, a-t-il regretté. M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), rapporteur du budget annexe des prestation sociales agricoles (BAPSA), s'en est pris aux montants alloués au ministère. *« A y regarder de plus près, la progression du budget n'est que de 2,2 % au lieu des 6,3 % annoncés »*, a-t-il indiqué.

M. Pierre Goldberg (PCF, Allier) a lui aussi revu singulièrement à la baisse l'évolution du budget, qu'il a estimée d'après ses propres calculs à 1,74 %, avant de dénoncer le *« déclin »* de l'agriculture française *« induit par la réforme de la PAC »*.

Devant cette forte opposition, M. Soisson a demandé prudemment le report du vote de ses crédits à la fin de la discussion de la partie dépenses du projet de loi de finances.

G. P.

Dans un rapport parlementaire sur l'environnement en Europe de l'Est

M. Barnier (RPR) propose une « initiative de sécurité écologique »

Dans un rapport d'information, déposé mardi 3 novembre devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Michel Barnier, député (RPR) de Savoie, propose au gouvernement de prendre une *« initiative européenne de sécurité écologique »* destinée à assainir la situation de l'environnement dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Parmi une série de propositions, M. Barnier avance notamment l'idée de réduire de 0,33 % les budgets de la défense des pays de l'Alliance atlantique, ce qui permettrait de dégager 10 milliards de francs par an au profit d'un plan d'urgence sur la sécurité nucléaire. Ce fonds pourrait être géré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Auteur en 1989 d'un précédent rapport sur l'économie de l'environnement, M. Barnier estime en effet que si les pays occidentaux n'ont plus à redouter aujourd'hui *« un déferlement de chars »*, ils sont menacés par seize centrales du type de celle de Tchernobyl. Aussi l'aide qu'il propose n'est-elle pas seulement *« une ardente obligation pour des raisons de morale »*, elle constitue aussi *« une sorte de prime d'assurance pour notre sécurité, au même titre que peuvent l'être les budgets militaires »*.

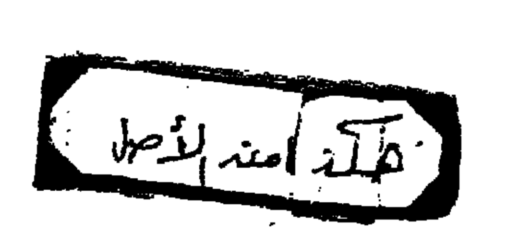
Au cours de son enquête, le député de Savoie a constaté chez ses interlocuteurs des pays de l'Europe de l'Est, responsables politiques ou scientifiques, une certaine exaspération vis-à-vis de l'Europe occidentale. Celle-ci, affirme M. Barnier, n'a apporté jusqu'ici *« qu'une réponse ordinaire à une situation politique extraordinaire et à une situation écologique désastreuse »*. Or, ajoute-t-il, les pays occidentaux ont eux-mêmes intérêt à participer à la mise à niveau de l'environnement à l'Est, non seulement parce que la pollution ignore les frontières, mais encore pour des raisons économiques. *« La reconstruction de l'Europe de l'Est sera probablement le principal moteur du développement des économies occidentales dans les années à venir »*, écrit M. Barnier dans son rapport.

Parmi les propositions contenues dans son *« initiative de sécurité écologique »*, l'ancien coorganisateur des Jeux olympiques d'Albertville suggère la création de mille bourses supplémentaires pour les étudiants d'Europe centrale et orientale, la mise en place de cinq cents postes de volontaires de l'aide technique et la nomination dans les ambassades françaises des pays concernés d'un conseiller à l'environnement. Ce rapport devrait être remis prochainement par M. Barnier au président de la République.

J.-L. S.

□ **M. Touzé (Alliance populaire, extrême droite) sera candidat aux législatives à Paris.** – M. Jean-François Touzé, délégué général de l'Alliance populaire, organisation lancée en avril dernier par d'anciens dirigeants du Front national et du Parti des forces nouvelles (PFN), a annoncé, mardi 4 novembre, qu'il sera candidat aux élection législatives dans la vingt et unième circonscription de Paris (partie du vingtième arrondissement), dont le sortant est M. Michel Charzat (PS). Pour sa part, M. Roland Hélie, délégué national à l'organisation et à la propagande, se présentera dans la vingtième circonscription, représentée à l'Assemblée nationale par M. Jean-Christophe Cambadélis (PS). Revendiquant trente-huit fédérations départementales *« constituées et structurées »*, l'Alliance populaire envisage de présenter *« deux cents candidats environ »*.

□ **MM. Deleroye (RPR) et Charasse (PS) candidats à la présidence de l'Association des maires de France.** – M. Jean-Paul Delevoye (RPR), sénateur du Pas-de-Calais, maire de Bapaume, a annoncé sa candidature à la présidence de l'Association des maires de France, qui réunit son congrès les 17, 18 et 19 novembre à Paris. Le PS présentera pour sa part M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Puy-Guillaume. Ces candidatures s'ajoutent à celle de M. François Paour, maire de Saint-Bernard (Ain), proche de l'UDF. En revanche, M. Robert Poujade, député RPR de la Côte-d'Or, maire de Dijon, a retiré la sienne. Le président sortant, M. Michel Giraud (RPR), député du Val-de-Marne, s'est démis de son mandat de maire du Perreux après son élection, en mars dernier, à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France.



POLITIQUE

Le dossier de Port-Fréjus

Les défenseurs de M. Léotard annoncent une plainte pour violation du secret de l'instruction

Après la publication, dans *le Monde* et dans *l'Express*, d'informations extraites du rapport de synthèse établi par la police judiciaire et du rapport d'expertise immobilière commandé dans le cadre de l'information ouverte sur l'affaire de Port-Fréjus, les défenseurs de M. François Léotard, inculpé depuis le 29 juin d'ingérence, trafic d'influence et corruption, ont annoncé, jeudi 5 novembre, le dépôt d'une plainte pour violation du secret de l'instruction et réaffirmé leur certitude de voir le maire de Fréjus bénéficier prochainement d'un non-lieu en estimant que ces rapports, et, *surtout, le rapport d'expertise immobilière remis le 2 novembre au président de la chambre d'accusation de la cour* d'appel de Lyon, exonèrent M. Léotard des accusations portées contre lui.

Le président du Parti républicain, M. Gérard Longuet, a estimé, jeudi matin 5 novembre, sur Europe 1, que *«les documents qui ont été publiés sont des commentaires tronqués, sortis de différents éléments et vraisemblablement rassemblés par les plaignants». «Cela ne correspond en rien au jugement de l'expert*, a-t-il déclaré. *C'est tellement vrai que nous avons décidé, nous aussi, de violer le secret de l'instruction en rendant publique la totalité du rapport d'expertise, et l'on s'apercevra que le journal* le Monde *s'est prêté à une combinaison en ne présentant que des éléments défavorables à François Léotard.»*

Un peu plus tard, dans la matinée, Mᵉ Patrick Devedjian, avocat de M. Léotard, par ailleurs député RPR des Hauts-de-Seine, a tenu une conférence de presse au terme de laquelle il a jugé ces mêmes éléments d'information *«globalement assez exacts»* mais s'est abstenu de rendre publics les deux rapports en cause – le rapport de synthèse de la police judiciaire et le rapport commandé à un bureau d'experts lyonnais par le magistrat instructeur – en soulignant que la loi le lui interdisait et qu'il ne voulait pas *«aller en correctionnelle»*.

Selon M. Devedjian, M. Léotard est victime d'une *«manipulation de la procédure pénale instiguée en 1991 par M. Nallet, à l'époque garde des sceaux»*, d'autant plus insupportable, à ses yeux, que l'ancien président du PR a eu *«une attitude exemplaire, tandis que Henri Emmanuelli refuse la discussion avec son magistrat instructeur et que Laurent Fabius choisit ses juges en demandant un jury d'honneur : il s'est démis de tous ses mandats, pour se comporter en citoyen ordinaire devant la juridiction et ne bénéficier d'aucune immunité; il reste conseiller municipal parce que à la qualité de conseiller municipal n'est pas attachée une immunité; il se soumet au processus de justice avec une totale bonne volonté* et, a ajouté M. Devedjian, *alors qu'il pourrait espérer un respect pour son attitude de dignité et de démocratie, nous assistons aujourd'hui à une violation caractérisée du secret de l'instruction. (...) Alors, reste l'explication des manipulations qu'on a pu lire dans la presse. Ce n'est peut-être pas un hasard si elles sont arrivées le jour où on proclamait l'élection de Bill Clinton aux Etats-Unis avec l'effet psychologique que cela peut avoir sur le climat politique français : tant à droite qu'à gauche il y a des gens que cela peut déranger.»*

«Le seul point un peu délicat...»

Evoquant le contenu des rapports de police et d'expertise, M. Devedjian a jugé que le premier contenait *«peu de choses»* et le second *«beaucoup de choses»* de nature à aboutir *«inéluctablement à un non-lieu»*. Ces documents ne présentent, selon lui, qu'une seule *«petite difficulté, car il a été demandé à M. Léotard de produire la totalité des factures et des chèques»* correspondant aux travaux effectués dans sa maison de Fréjus *avant son acquisition, quand* il n'en était que le locataire, de 1979 à 1986, et après, quand il en est devenu propriétaire, en mars 1986, en l'achetant *1 200 000 F* à M. Henry Meyer, l'un des administrateurs de la société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF) et l'un des promoteurs engagés ensuite dans les opérations de Port-Fréjus.

La PJ et le rapport d'expertise *relevant* l'absence *totale* de divers justificatifs alors que M. Léotard est accusé par la partie civile d'avoir fait financer ses travaux par la municipalité ou des entreprises travaillant pour celle-ci, M. Devedjian a indiqué : *«C'est le seul point un peu délicat pour sa défense. Ces travaux-là ont été effectués en 1985. Il lui est demandé cette année de produire les factures, sept ans après. Il n'a pu le faire, très honnêtement, que pour 90 % des travaux; pour environ 10 %, pour une somme de l'ordre de 150 000 F, représentant des travaux de maçonnerie, il n'a pu produire la facture et il n'a pu retrouver les modalités de paiement.* Primo, *il a quitté ce domicile, il s'est séparé de son épouse et les documents du ménage ont été dispersés.* Secundo, *pour le malheur de François Léotard, ces travaux de maçonnerie ont été effectués par une entreprise – l'entreprise Donat – qui a été mise, depuis, en liquidation à la suite de la mort de son dirigeant, et on n'a pas pu retrouver dans la comptabilité de cette entreprise les éléments qui permettraient de retrouver que ces 150 000 F de travaux ont été faits régulièrement.»* M. Devedjian a ajouté, au sujet des autres travaux sans justificatifs, que les travaux de terrassement de la piscine du domaine de Sainte-Croix avaient été effectués *«par le gardien»* de la maison et qu'*«une partie des peintures ont été faites en famille.» «Je ne vois pas comment on pourrait renvoyer quelqu'un en correctionnelle avec aussi peu de charges»*, a souligné l'avocat de M. Léotard.

Frontière

par Robert Marmoz et Alain Rollat

Il n'y aurait peut-être pas d'«affaire» de Port-Fréjus si les transactions immobilières personnelles du maire de Fréjus n'apparaissaient, depuis 1986, ouvertement imbriquées dans les opérations immobilières réalisées sur son territoire communal en mêlant les intérêts publics et les intérêts privés d'une façon tellement ambiguë qu'on *y discerne, ainsi que le traduisent les* interrogations des auxiliaires de la justice, certains des ingrédients de ce que le politologue Yves Mény, appelle *«l'échange corrompu»* dans sa description des *«formes dominantes de la corruption à la française» : «Le phénomène est à la fois plus difficile à déceler (en raison de sa sophistication) et plus délicat à qualifier (en raison de sa dilution). La frontière entre le permis et le défendu, le licite et l'illicite, le moral et l'immoral devient de plus en plus floue et mouvante»* (*Le Monde* du 13 octobre).

La part du flou, a, certes, tendance à se réduire, à la décharge de M. François Léotard, puisque ni le rapport de la police judiciaire ni le rapport d'expertise immobilière n'apportent *la preuve qu'une grosse partie* des travaux de rénovation effectués sur sa demeure du domaine de Sainte-Croix ait été payée par la municipalité de Fréjus.

Dans sa plainte, et devant le président de la chambre d'accusation de Lyon, en juin, M. René Espanol, le promoteur qui s'est constitué partie civile, chiffrait la facture à un total de 8 millions de francs et désignait huit entreprises au service de la commune. Cette accusation semblait étayée par les déclarations d'un employé de la mairie de Fréjus, M. José Zucca, qui confiait, en octobre 1991, aux enquêteurs de la police judiciaire : *«J'ai possédé des factures et des courriers d'entreprises à la mairie qui démontraient que les travaux facturés à la ville ne concernaient pas la collectivité mais le domaine de Sainte-Croix. (...) Mes observations n'ont en rien changé le procédé de fausses factures en vigueur à Fréjus. Ces avantages consentis à M. Léotard semblent être la contrepartie de la situation privilégiée de certaines entreprises sur la place de Fréjus...»* (*l'Express* du 9 juillet, *le Nouvel Observateur* daté 9-15 juillet).

Bien qu'ils relèvent l'absence de nombreux justificatifs dans les explications de M. Léotard, ni le rapport *de synthèse de la PJ ni le rapport* d'expertise ne confirment ces dires. Rien n'autorise donc à préjuger la culpabilité de l'ancien ministre qui doit, comme n'importe quel autre citoyen, bénéficier de la présomption d'innocence. Mais cette part de flou *se réduirait peut-être plus vite si les* défenseurs du maire de Fréjus, dans leur zèle militant, n'entretenaient eux-mêmes l'ambiguïté en prenant trop de libertés avec la vérité du moment. Mᵉ Devedjian est tombé dans ce travers en réduisant à *«10 %», jeudi matin, devant la* presse, le nombre des factures manquantes dans le dossier de M. Léotard. Sur ce point, les policiers et les experts se rejoignent pour évaluer à 50 % du total des travaux les justificatifs qui manquent dans le dossier de l'ancien ministre (mais pour lesquels il y a prescription), soit une somme estimée, dans l'un et l'autre rapport, à environ 800 000 F. A trop vouloir prouver...

Les suites de l'affaire du sang contaminé

M. Fabius assure que la procédure de révision de la Constitution «sera engagée»

M. Laurent Fabius, invité de France-Inter, vendredi matin 6 novembre, a expliqué que sa proposition de révision constitutionnelle n'a pas d'autre but que de permettre que *«les ministres soient jugés comme les autres citoyens»* dans l'affaire du sang contaminé. Observant que *«la Haute Cour n'a jamais pu se réunir»* sous la Vᵉ République, le premier secrétaire du PS a affirmé que cette institution est *«le contraire»* de la *«justice ordinaire»* et représente *«une justice politique». «Ce n'est pas la justice réelle que d'être jugé par ses adversaires ou ses amis politiques»*, a-t-il dit, en rappelant que la Haute Cour est constituée de parlementaires.

«Je veux, comme tout le monde, être soumis à la justice ordinaire», a souligné l'ancien premier ministre. *«Il faut que le gouvernement reprenne très vite ces propositions»*, a-t-il ajouté au sujet de sa proposition de révision constitutionnelle et de celle du groupe centriste de l'Assemblée nationale, rédigée par M. Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne). Il a assuré que *«la procédure pour aller vers la révision de la Constitution sera engagée»*.

Mis en cause dans le rapport sur les collectes en prison

L'ancien directeur du cabinet de M. Hervé se défend

Après la publication du rapport de l'Inspection générale des affaires *sociales* (*IGAS*) et de l'*Inspection* générale des services judiciaires (IGSJ) (*le Monde* du 5 novembre), les réactions se multiplient. Mis en cause dans ce document, M. Gaston Rimareix, qui était directeur du cabinet de M. Edmond Hervé lorsque celui-ci était secrétaire d'Etat à la santé, a affirmé, jeudi 5 novembre, qu'il n'a *«pas fait une erreur»*, en raturant le paragraphe des mesures concernant les collectes de sang dans les prisons, dans une circulaire du 2 octobre 1985.

«J'ai transmis, bien entendu, pour signature, cette circulaire corrigée à M. Roux avec une petite note. Le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, a pris la responsabilité de la signer sans m'alerter en retour en disant : «Attention M. le Directeur du cabinet, vous prenez un risque», a ajouté M. Rimareix, qui est député (PS) de la Creuse, sur France 2.

«J'ai pensé que mettre l'accent sur des mesures particulières en faveur des prisons où il y a des donneurs à risque atténuait la portée des dispositions qui, pour moi, devaient s'appliquer à tous les donneurs à risque, quel que soit le lieu où ils étaient, a ajouté M. Rimareix. *Je pense notamment à un certain nombre de lieux de collecte dans la capitale.»*

«C'est vrai que je considérais, et que je considère toujours, qu'il fallait appliquer avec la même rigueur les mesures de précaution et d'exclusion de la collecte d'un certain nombre de donneurs à risque», a poursuivi M. Rimareix.

Le directeur du Centre de transfusion de Brest demande à être relevé de ses fonctions

Le directeur du Centre départemental de transfusion sanguine (CDTS) de Brest (Finistère) a demandé à être relevé de ses fonctions, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du centre. Interrogé par l'Agence France Presse, le docteur Jean-Paul Saleun a indiqué qu'il avait fait cette demande *«il y a déjà plus de deux mois»*, mais qu'il *«réservait la primeur de ses déclarations sur les raisons de sa décision, à son conseil d'administration»* qui aura lieu le 19 novembre. *«Cela ne sert à rien d'en rajouter à ce soi-disant scandale, on a assez fait de mal»*, a ajouté le directeur du CDTS de Brest, créé en 1957.

En juillet dernier, M. Saleun avait témoigné lors du procès des responsables du Centre national de tranfusion sanguine (CNTS), soulignant notamment que ces derniers avaient agi en fonction des connaissances de 1985. Il avait ajouté que Michel Garretta ne pouvait être tenu pour seul responsable des erreurs commises. A cette occasion, M. Saleun ainsi que le directeur du CDTS de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) avaient demandé à être également inculpés.

[Le docteur Jean-Paul Saleun a été le seul spécialiste de la transfusion sanguine, dès le 29 février 1984, lors de la réunion de la Société nationale de transfusion sanguine, à mettre en lumière le fait que la circulaire de la Direction générale de la santé du 20 juin 1983 sur la prévention de l'éventuelle transmission du sida par la transfusion sanguine, était mal appliquée par les responsables des CTS. Le texte de son intervention fut publié en septembre 1984 dans *la Revue française de transfusion et immuno-hématologie* (*le Monde* du 11 avril et daté 12-13 avril).]

□ **M. Giscard d'Estaing pour «une réforme simple et rapide» de la Haute Cour.** – M. Valéry Giscard d'Estaing s'est prononcé, jeudi 5 novembre sur TF 1, pour une réforme *«simple et rapide»* de la Haute Cour afin que *«les responsables soient jugés»* dans l'affaire du sang contaminé. *«La Haute Cour n'est probablement pas une institution très adaptée*, a ajouté le président de l'UDF. *Mais en tout cas elle existe. Il faut donc qu'elle soit en état de fonctionner. Si on nous propose une meilleure procédure permettant de juger les mêmes en utilisant la procédure judiciaire classique, c'est-à-dire les tribunaux, tant mieux. Mais il faut une réforme simple et rapide et qu'on soit sûr d'une chose : c'est que les responsables seront jugés par la Haute Cour si on ne fait pas de réforme, par les tribunaux si on en fait une.»*

□ **Le PS qualifie de *«bêtises»* les déclarations de Mᵐᵉ Dufoix sur le dépistage systématique du sida.** – Le Parti socialiste, par la voix de son délégué national à la santé, M. Claude Pigement, a réagi vivement aux déclarations de Mᵐᵉ Dufoix, dans *le Monde* du 6 novembre, réclamant un dépistage systématique de l'infection par le virus du sida pour toute la population française. Selon M. Pigement, la proposition de Mᵐᵉ Dufoix constitue *«une bêtise en termes de santé publique et d'éthique»*. Rappelant que le PS défend le principe du *«test volontaire et proposé»*, M. Pigement estime que la proposition de Mᵐᵉ Dufoix est *«une absurdité»*, qui créerait un sentiment d'*«angoisse ou de fausse sécurité dans la population»*.

□ **M. Gallo (PS) souhaite des perquisitions dans les cabinets ministériels.** – M. Max Gallo, député européen (PS), proche de M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, vendredi 6 novembre, sur RMC, que *«la justice n'est pas encore allée jusqu'au bout»* dans l'affaire du sang contaminé et que, notamment, *«des perquisitions n'ont pas eu lieu dans les cabinets ministériels». «Je souhaite*, a ajouté l'ancien porte-parole du gouvernement Mauroy, *que la justice mette tout sur la table, car cette affaire va gangrener la vie politique française pendant des années si on ne perce pas l'abcès en allant jusqu'au bout.»*

Les exportations de produits sanguins par l'Institut Mérieux

Ouverture d'une enquête judiciaire en Grèce sur la mort d'une quarantaine d'hémophiles

Après la révélation que des produits sanguins anti-hémophiliques non chauffés et non testés pour le virus du sida ont été exportés par l'Institut Mérieux (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 novembre), les réactions à l'étranger se multiplient. Mardi 3 novembre, un procureur d'Athènes a ouvert une enquête judiciaire sur la mort d'une quarantaine d'hémophiles.

En Grèce, où une quarantaine d'hémophiles contaminés par le virus du sida entre 1982 et 1985 sont décédés, un procureur d'Athènes a ouvert, mardi 3 novembre, une enquête judiciaire. Le ministre de la santé, M. Georges Sourlas, qui avait indiqué que les importations de produits sanguins non chauffés fournis par l'Institut Mérieux avait été stoppées en août 1985 et que tous les stocks restants avait été détruits en septembre 1985, a également ouvert une information pour savoir *si des stocks de facteur VIII* non chauffés et non testés avaient pu être utilisés jusqu'en 1987 par certains hôpitaux. M. Sourlas a ajouté, jeudi 5 novembre, qu'aucun contrôle de sang n'avait été effectué jusqu'en janvier 1987 dans *quatorze hôpitaux de province*, nous rapporte notre correspondant Didier Kunz à Athènes. Mais l'ancien ministre grec de la santé, M. Georges Gennimatas, un des cadres les plus influents du Pasok, le principal parti d'opposition, a exclu *que des produits contaminés* aient été distribués aux hémophiles en 1986 et 1987.

L'importateur grec de l'Institut Mérieux, la société Geromylatos, précise notre correspondant, a déclaré que les produits sanguins de l'*Institut* français ont représenté, jusqu'à l'été 1985, entre 50 % et 60 % du marché national. Sur les neuf cents hémophiles recensés en Grèce, cent à trois cents personnes ont été contaminées par le virus du sida *jusqu'en 1985. Au Portugal*, l'association des hémophiles a confirmé, mardi 3 novembre, que *«plusieurs unités de facteur VIII produites par l'Institut Mérieux et qui n'avaient pas été soumises à des tests de détection du virus du sida»* ont été *importées de France*.

Une centaine d'hémophiles auraient contracté le virus du sida au Portugal et une vingtaine seraient décédés. Au 30 juin 1992, 952 cas de sida et 550 décès y étaient recensés.

En Argentine, où la succursale de l'Institut Mérieux a confirmé que des flacons de facteur VIII non *chauffés et non testés* ont été importés de France avant 1985, M. Aldo Neri, ministre de la santé entre 1983 et 1986, a affirmé que les premiers contrôles sur les produits sanguins importés ont commencé à partir de 1986 seulement et que les vérifications ne sont devenues systématiques qu'en 1989. Cent quatre-vingt-treize des quelque mille cinq cents *hémophiles recensés* dans ce pays seraient aujourd'hui porteurs du virus du sida.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

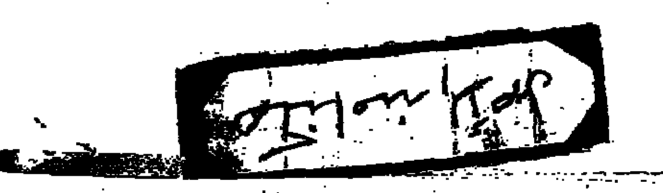
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO



ÉDUCATION

En dépit des contestations

Le CREDOC maintient les résultats de son enquête sur le budget des étudiants

Après avoir rendu publics les résultats d'une enquête sur le budget mensuel moyen des étudiants (*le Monde* du 27 octobre), l'Observatoire de la vie étudiante est l'objet de vives critiques. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), qui a mené cette enquête, confirme ses chiffres : chaque étudiant dépenserait, en moyenne, 5 300 F par mois.

Il y a quelques jours, l'Observatoire de la vie étudiante rendait publics les premiers résultats d'une enquête, réalisée par le CREDOC (Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation), sur le budget des étudiants (*le Monde* du 27 octobre). Selon cette étude, un étudiant célibataire *dépenserait en moyenne* 5 300 F par mois, soit un budget de 63 600 F *par an, bien supérieur* aux estimations habituelles qui *situent le coût d'une année* universitaire à environ 30 000 F (*voir encadré*). Cet écart, ainsi que les conditions de publication des résultats de l'enquête du CREDOC, ont suscité des nombreuses et vives réactions.

L'UNEF-ID (Indépendante et démocratique), syndicat d'étudiants pourtant représenté à l'Observatoire, a, le premier, réagi avec virulence, se déclarant *« atterré »* par les chiffres *« aberrants »* fournis par cette étude. *Pour son président,* M. Philippe Campinchi, il est pour le *moins stupéfiant de voir les étudiants transformés « d'un coup de baguette magique »* en catégorie sociale privilégiée. *« Pourquoi augmenter les bourses puisque «* les étudiants dépensent plus que le SMIC *» ? Pourquoi une carte orange jeune puisque les étudiants ne sont pas si mal lotis ? Ce rapport justifierait-il la non-application du plan social étudiant ? »*, conclut-il.

Au sein même du conseil de l'Observatoire, des voix s'élèvent pour mettre en doute les résultats et craignent de les voir exploités contre les intérêts de la communauté estudiantine. L'enjeu est de taille puisque le rapport final de l'Observatoire de la vie étudiante doit servir de base aux discussions sur le bilan du plan social étudiant, prévues les 15 et 16 décembre à Paris. C'est notamment le cas de la *Mutuelle nationale des étudiants* de France (MNEF), membre de *l'Observatoire, qui se déclare « sceptique »,* d'autant qu'elle *observe, sur le terrain, une stabilisation du niveau de vie des étudiants.*

M. Louis Gruel est encore plus réservé. Maître de conférences en sociologie à l'université de Rennes-II et chargé de mission à l'Observatoire depuis le mois de septembre, il a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme. Prenant connaissance du rapport remis le 7 octobre par le CREDOC en vue de sa présentation au conseil de l'Observatoire le 15 octobre, M. Gruel envoyait alors une note interne aux membres du conseil.

« En tant qu'étude engageant la responsabilité de l'Observatoire, [cette enquête] *est impubliable sous sa forme actuelle et ne peut être considérée que comme un outil de travail « intermédiaire ». Elle souffre en effet d'un manque de finition dans la présentation des données, d'insuffisances sensibles de rigueur démonstrative, d'interprétations et formulations hâtives »*, soulignait-il notamment. Il s'étonnait également de *« l'annonce hâtive et non démontrée »* d'une amélioration générale des conditions de vie des étudiants et d'un rôle compensateur des aides publiques, ou encore de l'affirmation *« sans fondement »* selon laquelle les étudiants d'origine modeste ne travaillent pas plus que leurs condisciples de milieu aisé.

La prochaine réunion du comité scientifique

Dans ces conditions, pourquoi l'Observatoire a-t-il jugé bon de diffuser une partie des résultats de cette enquête ? Et ce, sans même prendre le temps de soumettre cette étude aux membres de son comité scientifique ? *« Nous voulions éviter que ces résultats ne filtrent dans le domaine public sans notre contrôle*, répond aujourd'hui M. Etienne Trocmé, président de l'Observatoire. *Nous avons donc préféré en publier une partie sans attendre que le comité scientifique se soit prononcé. Quant aux réserves exprimées par M. Gruel, elles n'engagent que leur auteur. »* Le président de l'Observatoire ajoute qu'il ne doute pas que le comité scientifique validera les résultats obtenus par le CREDOC, *« établissement dont la réputation n'est plus à faire ».*

M. Jean-Claude Passeron, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et président du comité scientifique de l'Observatoire, se montre plus réservé et se contente d'affirmer que le comité scientifique devrait se réunir avant la date fatidique du 15-16 décembre. *« Toutes les hypothèses sont envisageables : soit nous déclarons que les résultats ne sont pas représentatifs. Soit nous validons l'enquête et les chiffres obtenus font alors autorité. Soit enfin, nous considérons que l'étude comporte un certain nombre d'éléments intéressants mais émettons des réserves sur d'autres. »*

Le directeur du CREDOC, M. Robert Rochefort, comprend que les résultats de l'étude puissent déranger mais maintient que l'enquête, le choix de l'échantillon, la collecte des informations et le dépouillement des résultats se sont déroulés dans des conditions normales. En revanche, il ne tolère pas que la crédibilité de son établissement soit mise en cause. *« Nous sommes très surpris par le fonctionnement de l'Observatoire. Cet organisme indépendant décide de rendre publique une partie seulement de l'enquête, alors qu'elle est terminée. Il en choisit des extraits, sans nous consulter. Et en plus, il les diffuse dans un document où il n'est même pas indiqué que le CREDOC a réalisé l'enquête. Déontologiquement, ce n'est pas correct. Et enfin, des rumeurs circulent sur le sérieux de l'étude sans que le comité scientifique ait pu l'étudier. » « Enfin,* conclut M. Rochefort, *si l'Observatoire jugeait ces résultats si aberrants, pourquoi les a-t-il rendus publics ? »*

La balle est désormais dans le camp du comité scientifique qui décidera de la validité ou non de l'enquête. Le temps presse car la rencontre prévue les 15 et 16 décembre à Paris doit déterminer quels sont les besoins des étudiants. Le CREDOC doit d'ailleurs *fournir des compléments d'enquête* sur leur budget minimum. Nul *doute que ces résultats seront étudiés* à la loupe, notamment par les fonctionnaires du ministère des finances, pour déterminer le montant des aides jugées nécessaires.

MICHÈLE AULAGNON

Du simple au double

Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et les différents *partenaires de la communauté* universitaire estimaient, jusqu'à *présent, qu'un étudiant dépensait* environ 30 000 F durant une année d'étude. Cet ordre de grandeur était d'ailleurs repris par les différents services publics pour le calcul des bourses ou prêts consentis aux étudiants.

D'autres études, faisant jusque-là référence, confirmaient cet ordre de grandeur. Ainsi une enquête réalisée en février 1991 par M. François Orivel, sociologue de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) de Dijon, portant sur 300 étudiants de Bourgogne, estimait-elle qu'un étudiant *dépensait en moyenne 2 300 F* par mois s'il vivait chez ses *parents et 3 300 F lorsqu'il* habitait seul.

Une autre étude, effectuée en septembre 1991 par la direction départementale de l'équipement de *Haute-Garonne,* concluait que 43 % des étudiants de l'université de Toulouse-le-Mirail disposaient de moins de 2 000 F par mois ; les deux tiers ne dépensant mensuellement pas plus de 3 000 F. Des chiffres, on le voit, très éloignés de ceux auxquels est parvenu le CREDOC.

Les exclus de la FEN créent une union de syndicats

Les deux syndicats exclus de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), ont constitué, jeudi 5 novembre, une union de syndicats baptisée « Union SNES-SNEP » *« afin d'assurer la représentation de leurs adhérents dans tous les organismes consultatifs officiels »*. Cette union devrait permettre au SNES de conserver le siège dont il disposait jusqu'à présent, par le biais de la FEN, au Conseil supérieur de la fonction publique (CSFP) où ne sont représentées que les fédérations syndicales. Il s'agit également pour les exclus de faire valoir leurs droits aux subventions pour la formation des responsables syndicaux.

De son côté, le SNETAA (enseignement technique) qui conteste le droit du nouveau syndicat de la FEN, le Syndicat des enseignants (SE), à recruter dans l'enseignement technique, a officiellement demandé au ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, d'avancer la date des élections professionnelles prévues en décembre 1993.

JUSTICE

Après le retrait de la plainte de M. Georges Tranchant

M. Bernard Tapie espère un non-lieu dans l'affaire Toshiba

M. Georges Tranchant, député *RPR* des Hauts-de-Seine, a retiré officiellement, jeudi 5 novembre, *sa plainte visant M. Bernard Tapie* dans l'affaire Toshiba, comme il l'avait annoncé une semaine auparavant (*le Monde* daté 1er-2 novembre). *Contraint de démissionner de* son poste de ministre de la ville au sein du gouvernement Bérégovoy à cause de cette affaire, M. Tapie *avait été inculpé, le 27 mai, de* complicité et de recel d'abus de *biens sociaux par Mme Edith Boizette,* le juge d'instruction parisien *chargé du dossier.*

L'affaire date de 1985, mais n'a éclaté sur le plan judiciaire que le 2 janvier, lorsque M. Tranchant a déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris. Une information judiciaire était ouverte le 9 janvier contre X, à la suite de cette plainte, pour *« abus de biens sociaux, présentation de faux bilan, complicité et recel »*. Mise en marche par la plainte de M. Tranchant, la justice disposait aussi d'une enquête préliminaire menée par la police judiciaire fin 1989 qui, malgré des conclusions embarrassantes pour M. Tapie, n'avait pas donné lieu à l'ouverture d'une *information judiciaire*, faute de plaignant (*le Monde* du 23 mai).

Au début des années 80, MM. Tapie et Tranchant étaient associés dans la société NAVS, qui avait l'exclusivité de la distribution des produits de la firme japonaise Toshiba en France. M. Tapie détenait 51 % du capital et M. Tranchant, par l'intermédiaire de la société Investold, 49 %. A la suite *des difficultés financières*, un accord était passé fin 1985 entre *les deux actionnaires, afin de* revendre pour 1,8 million de francs *le contrat de distribution au groupe* Toshiba, qui créait alors une nouvelle société, Toshiba-France. Or il ressortait de divers documents saisis par la PJ que M. Tapie aurait encaissé au nom de son groupe une *« indemnité »* de 13 millions de francs versée par Toshiba à l'occasion de cette transaction, sans en informer son associé Tranchant et, par conséquent, sans partager cette somme avec lui.

Un peu plus de 13 millions

M. Tranchant avait déposé plainte après avoir vainement tenté *d'obtenir des explications* de M. Tapie, qui refusait de lui montrer les comptes de leur ancienne société, et sans parvenir à amorcer une discussion pouvant déboucher sur une transaction. C'est à l'initiative de M. Tapie qu'un accord financier, qui semblait impossible hier, a finalement été conclu entre les deux parties. L'ancien ministre a sans doute pris la mesure de la solidité des charges accumulées par Mme Boizette. Il semblait, de plus, impatient de lever l'obstacle que constituait son inculpation à son retour sur la scène politique.

Bien que les deux parties se refusent à donner le montant de la transaction financière, il semble qu'il serait légèrement supérieur aux 13 millions litigieux, le calcul fait ajoutant à 49 % de ces derniers – correspondant aux parts détenues par M. Tranchant, – les intérêts *depuis 1985, ainsi qu'une « actualisation »* liée au fait que M. Tapie *ne réglerait pas au comptant.*

Logiquement, le retrait de la plainte de M. Tranchant devrait conduire à un non-lieu, dans la mesure où il n'y a désormais plus de plaignant dans cette affaire. Mais Mme Boizette a l'intention de ne pas se précipiter et, dit-on au palais de justice de Paris, de *« prendre son temps »*. Comme nombre de ses collègues magistrats parisiens, elle n'a guère apprécié en effet la façon cavalière dont la transaction a été annoncée publiquement par les intéressés – et notamment par M. Tranchant, – *ayant le sentiment qu'on lui forçait* la main.

L'exaspération du monde judiciaire est d'autant plus sensible qu'on se souvient des déclarations enflammées de MM. Tranchant et Tapie au début de leur différend. En juin 1991, M. Tapie avait lancé à son ancien associé dans les couloirs de l'Assemblée nationale des mots qu'il nous avait exactement confirmés : *« Va te faire foutre. Je chante faux. T'es plus au pouvoir pour te permettre de faire n'importe quoi. »* Et M. Tranchant, en mai dernier, nous déclarait : *« Encore hier, on m'a fait des propositions de transaction. Mais je ne suis pas achetable. »* Il serait donc mensonger de croire que M. Tranchant a fait « chanter » M. Tapie en faisant monter les enchères ou que M. Tapie a « acheté » le silence de M. Tranchant en obtenant le retrait de sa plainte.

EDWY PLENEL

La réintégration de trois collégiennes

Les foulards de Montfermeil

L'arrêt du Conseil d'Etat annulant la décision d'exclure trois jeunes filles portant le foulard islamique du collège Jean-Jaurès de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) en 1990 (*le Monde* du 4 novembre) souligne la nécessité d'un règlement de ce genre de conflit au cas par cas dans les établissements. A Montfermeil, l'équipe éducative accepte, à contre-cœur, de réintégrer l'une des jeunes exclues.

Montfermeil n'avait pas besoin de cela. Après les provocations au racisme de son maire et les frasques sans lendemain de Bernard Tapie dans la cité HLM des Bosquets, la commune des Ténardier s'illustre aujourd'hui avec une affaire de « foulards islamiques ». Fallait-il laisser Samira, Hatice, Ayse et deux autres jeunes *filles fréquenter le collège Jean-Jaurès la tête couverte ? L'école de la République avait répondu* « non » en décembre 1990. Le Conseil d'Etat vient de lui donner tort, tranchant pour la première fois, trois ans après le psychodrame national de Creil, un contentieux concret.

Des foulards ? M. Ali Boumahdi en a toujours vu à Jean-*Jaurès depuis huit ans qu'il* dirige l'établissement. Des collégiennes turques qui *« participaient à tous les cours et ne se faisaient pas remarquer »*. Et puis est arrivée Samira Kherouaa. En CM2 déjà, son institutrice avait sévi lorsque l'écolière, alors âgée de dix ans, était apparue en classe le visage couvert, juste après l'affaire de Creil.

Au collège, l'affaire fut plus *rondement menée*. Trois mois après son entrée en sixième, à *l'automne 1990, Samira, onze* ans, française d'origine algé*rienne, se trouvait exclue par le* conseil de discipline. Entre-temps, le règlement intérieur de l'établissement avait été à dessein modifié pour interdire *« strictement »* le port de *« tout signe distinctif, vestimentaire ou autre, d'ordre religieux, politique ou philosophique »*. Dans la foulée, quatre autres élèves turques subissaient le même sort que Samira *« parce qu'on ne pouvait pas faire de différence »*, explique un professeur.

« Mauvaises musulmanes »

En réalité, seul le comportement de Samira semble avoir nourri la controverse. La jeune fille aurait fait du *« prosélytisme »* pendant les inter-cours, en accusant les « beurettes » non voilées d'être de *« mauvaises musulmanes »*. Elle refusait de participer au cours d'éducation physique, aux *séances de natation et d'escalade*. Ses vêtements amples *l'handicapaient lors des travaux pratiques* de physique. Loin *d'aplanir les difficultés, les rencontres* et les tentatives de conciliation avec la famille de Samira n'ont fait que renforcer les certitudes de la jeune fille et la conviction de l'équipe éducative que le collège faisait face à une agression *« intégriste »*. *« La mère refusait de me serrer la main parce que je suis un homme »*, commente, outré, un professeur de français.

Deux ans après, la ferveur est tombée, mais l'arrêt du Conseil d'Etat est ressenti au collège Jean-Jaurès comme un coup de poignard dans le dos. La décision ne donne pas un feu vert *a priori* au port du foulard musulman. Elle censure l'exclusion des collégiennes de Montfermeil, en ce qu'elle résulte d'une interdiction générale. Samira aurait pu être exclue valablement, si son prosélytisme ou son absentéisme aux séances d'éducation physique avaient été établis et allégués par l'administration du collège. Comme l'écrit M. Kessler, commissaire du gouvernement dans ses conclusions suivies par le Conseil d'Etat : *« La question du foulard islamique n'est pas une affaire de principe, mais une affaire d'espèce »*, à contrôler *« au cas par cas »*.

Désaveu

Loin de ces arguties, le collège Jean-Jaurès rumine ce qui est ressenti comme un désaveu. *« Nous investissons au maximum pour l'intégration de nos élèves. Nous passons notre temps à lutter contre le racisme et la violence et, soudain, on nous fait passer pour autoritaires et intolérants »*, se lamente une enseignante de biologie.

Le premier moment de révolte passé, le principal est rentré dans le rang après une conversation avec l'inspecteur d'académie. Il appliquera la sentence. Après deux années de cours par correspondance, Samira pourra revenir au collège, si ses parents le demandent. Quant aux quatre collégiennes turques au foulard, elles sont rentrées au pays. Mais M. Boumahdi n'en démord pas. La décision du Conseil d'Etat *« fait le jeu des intégristes »*. Le frère aîné de Samira n'est-il pas l'un des piliers de l'Association culturelle et sportive des musulmans de Montfermeil qui gère un lieu de culte ? L'exemple de Samira, *« martyr de la société laïque française »*, aurait même été évoqué lors d'un meeting du FIS en Algérie.

Le principal du collège, cinquante-huit ans, d'origine algé*rienne*, n'est pas loin de faire du cas de Samira une affaire personnelle. Il n'a été épargné, explique-t-il, ni par les lettres *anonymes de menace, ni par* les pressions téléphoniques. On a *qualifié de « traître à l'islam »* ce Français qui affirme, d'un ton tranquille, que *« pour moi, musulman, le tchador est un chiffon »*. Son collège fait partie de ces établissements où des équipes stables d'enseignants s'acharnent à *« tirer vers le haut »* près de 600 élèves, en majorité défavorisés socialement.

La principale intéressée, elle, reste invisible, « protégée » dans l'appartement de la cité des Bosquets par son père, chauffeur de taxi, et surtout par son frère qui, diplômé de l'enseignement supérieur, prépare lui-même le courrier demandant la réintégration de la jeune fille. *« Notre bonne opinion de la France, patrie des droits de l'homme et du citoyen, a été confirmée par le Conseil d'Etat »*, lâche-t-il seulement. Si l'affaire parvient à se régler « en famille », les foulards de Montfermeil n'auront peut-être été, de part et d'autre, qu'une leçon d'éducation civique.

PHILIPPE BERNARD

EN BREF

□ **La France refuse de signer la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.** – Seize États membres du Conseil de l'Europe, dont la France, ont refusé, jeudi 5 novembre, de signer la Charte des langues régionales ou minoritaires, qui déclare *« imprescriptible »* le droit à la pratique des langues régionales, tout en prévoyant leur promotion dans la vie sociale, économique et dans l'enseignement. Le gouvernement français s'est appuyé sur la Constitution et le principe d'égalité entre les citoyens, et aussi sur une ordonnance de François Ier datant de 1539 réglementant l'usage de la langue française, pour affirmer que la Charte était en contradiction avec ses traditions. Onze États sur les vingt-sept membres du Conseil de l'Europe ont signé le document : l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la Hongrie, le Luxembourg, la Norvège, Malte et le Liechtenstein.

□ **Déraillement d'une rame de métro à Paris.** – Une rame du métro parisien a déraillé sur la ligne 11 (Mairie des Lilas-Châtelet), jeudi 5 novembre après 20 heures, à la station Arts-et-Métiers. Tous les voyageurs ont pu être évacués sans incident, il n'y a eu aucun blessé. Les causes de ce déraillement n'avaient pas été établies vendredi 6 novembre.

ESPACE

L'ambition européenne bridée

Suite de la première page

» De même, les Européens se proposent d'engager de façon définitive le développement de la plate-forme polaire, d'autant que ce support permettra la mise en orbite par Ariane de deux charges utiles. L'une, Envisat-1, équipée d'un radar avancé et d'instruments prévus à l'origine pour les projets allemand et français Atmos et Globsat, sera dédiée à l'observation de la Terre. L'autre, Metop, concerne un ensemble de capteurs destinés à la climatologie, l'océanographie et la météorologie opérationnelle.

» Le troisième et dernier chapitre enfin a trait à la navette Hermès. Pour ce programme, l'Agence spatiale européenne propose une phase de réorientation de trois ans pendant laquelle seront poursuivies un certain nombre d'études technologiques. Mais nous examinerons aussi pendant cette période la possibilité de réaliser avec les Russes un système de transport commun tenant compte à la fois de leurs besoins et des nôtres. Pourquoi cette phase de réorientation? D'abord pour des raisons financières touchant les deux plus gros contributeurs de ce projet, la France et l'Allemagne. Ensuite parce que, depuis l'abandon du MTFF, la mission même d'Hermès, telle qu'elle était définie à l'origine, devrait être renouvelée.

– Hermès s'est avec le temps vidé de sa substance. Colombus est lui-même amputé depuis l'été de son volet module autonome MTFF. Pensez-vous que l'Europe puisse encore, dans ces conditions, prétendre à une indépendance en matière de transport spatial et de vols habités?

– Pour moi, l'indépendance n'est pas synonyme d'indépendance absolue. Ce qu'il faut, c'est coopérer de manière intelligente. Trouver des accords où chacun est dépendant de l'autre, afin que les intérêts des uns et des autres soient parfaitement contrôlés. C'est dans cette voie que l'on m'a demandé, en 1991, à Munich, de m'engager. Notamment en direction de la Russie. Les Russes ont en effet besoin de nous pour longtemps, et nous avons beaucoup à gagner de certains de leurs acquis techniques.

» Par ailleurs, lorsque vous regardez le paysage spatial mondial, vous voyez que les Américains n'ont pas non plus de future navette pour remplacer la flotte actuelle. Ils vont devoir bientôt prendre une décision sur ce point et envisager la définition d'un nouveau système de transport plus simple et moins coûteux pour leurs missions habitées. Une preuve que le concept de l'avion spatial type Hermès est une formule d'avenir.

– N'avez-vous pas d'autres priorités?

– Par rapport aux conférences de La Haye et de Munich, on constate une certaine évolution.

» Nous avons tout d'abord mis l'accent sur un programme d'observation de la Terre beaucoup plus ambitieux et qui fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Avec les deux missions que nous avons retenues, Envisat et Metop, l'Europe sera vraiment au premier rang, aux côtés des Etats-Unis, dans la surveillance de l'environnement et l'étude des phénomènes météorologiques. S'y ajoute la proposition de démarrer, dès 1993, les travaux pour un satellite Meteosat de deuxième génération, qui devra être mis en œuvre opérationnelle vers l'an 2000.

» D'autre part, un autre élément de notre programme à long terme a été sérieusement renforcé depuis La Haye : le satellite de transmission de données à haut débit DRS (Data Relay System). Le développement d'un prototype est déjà engagé avec le projet Artémis. L'idée est de lancer à Grenade la réalisation d'un premier DRS qui pourrait être mis en orbite en 1999, avec possibilité d'engager, en 1995, l'intégration d'un deuxième exemplaire avec les pièces du modèle de secours. Ce système de transmission est très attendu car il permettra de réaliser, en temps réel, les liaisons à haut débit que réclament l'observation de la Terre par radar, la météorologie pour la prévision du temps et, demain, peut-être, les communications avec Mir-2, la prochaine station orbitale des Russes.

Une «aventure commune» avec les Russes

– L'Europe a donc besoin de coopérer avec d'autres puissances spatiales. Où en est-on avec les pays de la CEI?

– Pour desservir leur station Mir, les Russes utilisent les vaisseaux Soyouz, dont les premiers modèles ont volé il y a trente ans. Ce système est robuste, fiable, et peut encore fonctionner longtemps. Les Russes sont toutefois conscients qu'une évolution est nécessaire et qu'un nouveau mode de transport doit être étudié. Certes, ils ont leur navette Bourane, mais c'est un engin trop compliqué et trop cher.

» L'idée d'un avion de type Hermès construit en coopération avec l'Europe entre donc tout à fait dans leurs réflexions. Il est peu probable, cependant, que des décisions définitives soient prises avant 1995. En attendant, il nous faut coopérer avec eux. Pas à la manière d'un épicier, en achetant tout ce qu'il y a de mieux sur leurs étagères, mais en se lançant dans une aventure commune concernant le développement d'une future station, dont les premiers éléments ne seront pas mis en orbite avant 2005-2010, et d'un nouveau mode de transport spatial.

– Pensez-vous que, malgré l'énorme différence de culture et de méthodes, il soit possible de mettre rapidement en place une véritable coopération industrielle avec les Russes?

– Cela demandera du temps. Nous nous sommes donné trois ans pour nous mettre d'accord sur le contenu des missions, définir des méthodes de travail communes, engager et roder des coopérations industrielles. Sur l'ensemble de cette période, des contrats pour une valeur de 110 millions d'unités de compte seront engagés. Une partie (30 MUC) sera dépensée pour Hermès, une autre (45 MUC) pour financer deux vols d'astronautes européens à bord des installations russes. Le reste sera consacré aux études sur la future station à réaliser en commun par l'ESA et les Russes, et, éventuellement, à certains équipements fournis par l'Europe à la station Mir-2, y compris un terminal DRS.

– Qu'en est-il de la coopération avec les Etats-Unis?

– Côté américain, nous allons essayer d'obtenir le paiement en nature d'une bonne part de notre contribution à l'entretien de la station spatiale américaine Freedom sur laquelle doit s'attacher le module habitable APM du programme européen Colombus. La note est élevée : 290 MUC par an, dont 160 MUC pour les frais fixes de maintien en l'état de la station Freedom et 130 MUC par an pour l'utilisation réelle des équipements nécessaires au fonctionnement de Colombus.

» Dans cette optique, nous explorons trois possibilités. Tout d'abord, construire un cargo automatique intelligent, l'ATV (Advanced Transfer Vehicle), destiné au ravitaillement de la station Freedom. Ce véhicule, un peu dans l'esprit du Progress des Russes, lancé, ce qui n'est pas négligeable, par Ariane-5, permettra de retrouver une certaine cohérence entre Ariane et Colombus.

» Ensuite, l'Europe pourrait participer à l'élaboration d'un véhicule de secours, l'ACRV (Advanced Crew Rescue Vehicle), capable de ramener sains et saufs à Terre les huit membres d'équipage qui occuperont en permanence Freedom à partir de 2002-2003. Cet engin serait un peu plus mobile qu'une capsule, mais ne serait pas muni d'ailes.

» Sur tous ces points, M. Daniel Goldin, administrateur de la NASA, m'a écrit récemment qu'il était ouvert aux discussions, en particulier sur les coûts d'exploitation de la station Freedom, qu'il a, lui aussi, tout intérêt à réduire car il en supporte 70 %.

Les risques d'un «étranglement budgétaire»

– L'argent fait partout défaut, en Allemagne, en Italie, en France. Comment pouvez-vous, dans ces conditions, proposer encore un programme «cohérent» à une Europe sans le sou?

– C'est vrai que l'Europe est confrontée à de sévères difficultés économiques. Mais il n'y a pas d'Europe sans le sou. Entre 1987 et 1992, le budget de l'Agence a augmenté d'un peu plus de 50 % en prix courant, passant de 1 800 MUC à 2700 MUC. Loin de moi l'idée de croire qu'une telle croissance se poursuivra. Ce qu'il faut, c'est faire des choix, établir des priorités. Mais, croyez-moi, aucun des Etats membres de l'Agence n'envisage de baisser les bras, malgré ces perspectives de croissance faible.

» Le temps n'est plus, comme à La Haye en 1987, où on pouvait prétendre tout démarrer en même temps. Que la crise survienne et c'est l'étranglement budgétaire. On ne peut donc tout faire en même temps. Ainsi, la moitié de la contribution de la France à l'Agence en 1992 est consacrée à Ariane-5. Ces dépenses-là sont incompressibles, ce qui fait qu'en période d'austérité d'autres programmes voient leur progression retardée. Il faut donc savoir attendre, car dans trois ans, en 1995, s'inversera la courbe des dépenses sur ce lanceur. Au lieu de dépenser 850 MUC en 1993, l'Europe financera 600 MUC en 1996 et 270 MUC en 1998, ce qui devrait lui donner un peu d'aisance pour la poursuite et le lancement d'autres programmes.

– Du fait de cette morosité, n'avez-vous pas le sentiment que l'Europe paraît plutôt devenir une pompe à devises pour les uns et, pour les autres, un allié de circonstance quand la politique ou le pragmatisme budgétaire l'exigent?

– Jusqu'ici, l'Europe s'est comportée un peu comme ces cyclistes qui, dans les courses, se mettent dans la roue des autres. Bref, elle a joué les «suceurs de roue». Ce n'est pas brillant, mais cela permet de suivre et de passer devant quand les circonstances deviennent favorables. Je dirais que nous sommes plutôt dans une phase de ce genre.

» Mais, pour réussir, il faut que la cohésion européenne se maintienne, car c'est en 1995 qu'interviendront pour nous de nouvelles échéances. Quelle sera alors la nouvelle donne géopolitique? On s'interroge sur les intentions des Américains. On suit avec attention le devenir de l'espace russe. Tous ces paramètres sont difficiles à maîtriser. Une seule chose est sûre, dans ce domaine, il n'existe pas d'amis, mais seulement des intérêts bien compris.

– Vous qui prôniez hier pour l'Europe un programme «ambitieux et réaliste», n'avez-vous pas aujourd'hui le sentiment d'avoir perdu l'ambition et gardé seulement le réalisme?

– Je n'ai pas, pour l'avenir, fermé la porte à l'ambition. Mais disons que, pour l'instant, je campe plutôt sur le réalisme. Cela aussi, ancre l'avenir...»

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et JEAN-PAUL DUFOUR

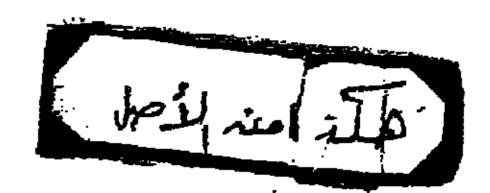
DÉFENSE

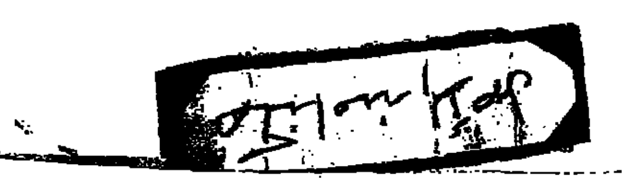
M. Mellick : l'action humanitaire des armées a des « limites »

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a affirmé, mercredi 4 novembre à Paris, que l'action humanitaire des armées a *«des limites»*, tout en rappelant qu'elle représente *«le quotidien des soldats français»*. De plus en plus, les interventions humanitaires sont liées à des opérations militaires, mais il ne faut pas utiliser les militaires sous le couvert du *«droit à l'ingérence»* et du *«prétexte humanitaire»* dans des pays dont on violerait la souveraineté, a-t-il dit à un colloque du *Nouvel Observateur*.

«Aussi généreuse que soit l'idée d'ingérence humanitaire, elle pourrait, mal interprétée, ouvrir une boîte de Pandore qu'on aurait du mal à refermer», a ajouté M. Mellick, en ironisant sur *«la facilité à appeler le ministère de la défense»*. Il a souligné que les militaires ne pouvaient pas être assimilés à de *«simples professionnels de l'humanitaire, à la disponibilité automatique et immédiate»*. *«Nos moyens ne sont pas infinis»*, a-t-il ajouté en rappelant *«qu'il y a actuellement, dans le monde, affectés à des missions à caractère humanitaire, autant de soldats français qu'il y en avait dans la guerre du Golfe»* (entre 15 000 et 20 000).

«Soyons clairs, a dit M. Mellick. *Ne demandons pas à nos soldats d'effectuer des missions qui ne sont pas les leurs, de porter des uniformes à géométrie variable (...). Il faut dire clairement qu'on ne peut pas être partout, agir toujours. Nos moyens ne sont pas infinis.»* Selon le secrétaire d'Etat, quatre types de missions humanitaires pour les militaires, dotés d' *«une compétence ancienne, liée au passé colonial de notre pays»*, peuvent être distinguées : l'évacuation de ressortissants; l'intervention en cas de catastrophes naturelles; les missions d'assistance sanitaire ou alimentaire; les actions militaro-humanitaires (comme c'est le cas au Cambodge, au Kurdistan et dans l'ex-Yougoslavie).





SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

Boris Becker au son du canon

Vainqueur de Brad Gilbert (6-2, 6-2), Boris Becker, tête de série n° 9 du tournoi, s'est qualifié, jeudi 5 novembre, pour les quarts de finale de l'Open de Paris. Vendredi 6, l'Allemand devait rencontrer le numéro un mondial Jim Courier, qui a éliminé Michael Stich (n° 16) (7-6, 6-1). Les autres rencontres opposaient David Wheaton à Goran Ivanisevic (n° 6), Guy Forget (n° 11) à Stefan Edberg (n° 3) et Jakob Hlasek à Henri Leconte. Le Français a battu l'Australien Wally Masur (6-4, 7-6), après s'être blessé à la cheville au cours du jeu décisif.

A part sa barbe rousse embroussaillée, l'allure de Boris Becker n'a guère changé. Depuis des années, il déplace sa grande carcasse dans une démarche pataude. Si la silhouette reste la même, à vingt-quatre ans le joueur a toute fois vieilli. Après avoir fugitivement goûté aux feux de la *première place* en juillet 1991, Becker n'appartient plus à l'élite des cinq meilleurs joueurs du circuit international. Il est aujourd'hui neuvième mondial, son rang le plus médiocre depuis 1984 lorsque, champion précoce, il commençait à semer la terreur.

Depuis un an, le joueur allemand n'a guère brillé, traînant une sale déprime, due en particulier à des blessures. Il en avait même perdu son surnom : « Boum-Boum ». Lui qui avait imposé le service-massue et le coup droit-bazooka a été submergé par la marée montante de jeunes qui, appliquant ses préceptes à la lettre, servent maintenant plus fort et cognent plus dur que lui.

Sérénité retrouvée

Il est difficile de mûrir avec, *collée à la raquette, cette image* de jeune prodige de dix-sept ans à la frimousse constellée de taches *de rousseur, insensé vainqueur de* Wimbledon en 1985. *« Tout le monde attendait que je réalise tout, tout de suite, comme si je savais tout faire, comme si j'étais parfait »*, se souvient Boris Becker.

Deux fois vainqueur à Paris en 1986 et 1989, Becker entend sauver une saison en demi-teinte. Il veut prouver qu'il faudra encore compter sur lui, gamin de vingt-quatre ans. *« Il suffit de laisser parler le tennis »*, s'exclame-t-il. Et quel spectacle il a offert lors de sa rencontre contre John McEnroe ! L'Allemand semblait affamé d'une gloire qui lui a *échappé pendant des mois, depuis* sa victoire aux Internationaux d'Australie en 1991.

Mercredi, devant Brad Gilbert, boucanier râleur, Becker a ressorti le canon, multipliant les services puissants et les coups droits incisifs, claquant ses volées à l'aide des plongeons qui ont fait sa légende. L'artillerie est rouillée parfois et grippe un peu. Quelques *obus n'atteignent pas leur* cible et explosent loin derrière les lignes de fond de court. Qu'importe, la finesse est venue : une amortie ou un lob masqués comme des trésors. *« A chaque match, à chaque tournoi, je m'améliore*, tonne-t-il. *Et je ne suis pas encore au meilleur de ma forme.* » L'Allemand a retrouvé un semblant de sérénité. Après une fracassante séparation avec son entraîneur Tomas Smid, en juin, il travaille depuis six semaines avec Guenther Bresnik, avec qui Boris Becker affirme avoir retrouvé une belle confiance et un grand appétit pour le tennis. *« Je m'entraîne beaucoup plus dur. Je ne rechigne pas à la tâche »*, explique-t-il.

A vingt-quatre ans, Boris Becker ne veut pas céder le pas à la jeune relève. Il aime trop l'odeur de la poudre.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du jeudi 5 novembre

Huitièmes de finales

Première moitié du tableau

J. Courier (EU, 1) b. M. Stich (All, 16) 7-5, 6-1 ; B. Becker (All, 9) b. B. Gilbert (EU) 6-2, 6-2 ; D. Wheaton (EU) b. A. Volkov (Ru, 14) 7-5, 6-4 ; G. Ivanisevic (Cro, 6) b. R. Krajicek (PB, 12) 6-4, 7-6.

Deuxième moitié du tableau

G. Forget (Fra, 11) b. A. Boetsch (Fra) 6-2, 6-4 ; S. Edberg (Suè, 3) b. D. Rostagno (EU) 7-6, 7-6 ; J. Hlasek (Sui) b. J . Grabb (EU) 4-6, 6-1, 6-2 ; H. Leconte (Fra) b. W. Masur (Aust) 6-4, 7-6.

(Figurent entre parenthèses, la nationalité du joueur et, éventuellement, la tête de série).

□ ***ATHLÉTISME : Bruno Marie-Rose attaque la Fédération française d'athlétisme.*** – Recordman du monde du 200 m en salle et champion d'Europe du 4 x 100 m, *le sprinter Bruno Marie-Rose a* annoncé, jeudi 5 novembre, qu'il entamait des poursuites contre la Fédération française d'athlétisme (FFA), *qui avait omis de confirmer* son inscription sur 100 m aux Jeux olympiques de Barcelone *(le Monde* du 1er août). Il a précisé qu'il réclamait 2 380 000 F de dommages et intérêts en raison des préjudices, moral et financier, qu'il aurait subis.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

En quête de ressources

J'AVAIS rendez-vous sur le quai du RER direction Villepinte, dans la grouillante grisaille des voyageurs *du petit matin, avec l'inventeur* de la Psychonomie, grand maître de l'épanouissement humain... « Vous me reconnaîtrez à ma queue-de-cheval »... Pour assister à un stage de formation pas comme les autres, destiné aux jeunes des cités.

Ça va faire huit jours que Jean-Louis Lascoux, un autodi*dacte, barraqué, acteur de sa* Vie, c'est son mot, tente d'épanouir la conscience d'une quinzaine de post-ados, qu'il dit révoltés, en leur *apprenant* à « gérer leurs ressources personnelles d'épanouissement » et leur puissance de haine contre la Société. Elle s'exprime, m'explique-t-il, avec une compréhensive jubi*lation, dans un verlan mélangé* d'arabe. Et se résume à un constat : J'ai pas demandé à naître. Je viens d'un milieu merdeux et on veut me faire faire un travail de merde.

– Depuis qu'ils ont lâché l'école, en cinquième techno, le plus *souvent*, on les balade de formation en stage rémunéré, autour de deux mille balles par mois, histoire de militaire en Algérie, et com*ment ! Tout ça, c'est des* conneries. Faut lutter contre ce monde pourri. On est entre *les mains des mafiosis. Ils le* savent, les gosses, ils voient la vie.

Il n'y paraît guère. Eux, qui tournent en rond depuis des années, de stage en formation, sans aucun débouché, ils n'ont qu'un rêve, exprimé avec une désarmante candeur : trouver un travail qui leur convienne. A vingt-trois *ans, Kamel*, père chômeur, mère assistante maternelle, a enchaîné un CM2 à Aubervilliers à un lycée professionnel à Neuilly-sur-Marne, à une *remise à niveau* à Aulnay-sous-Bois, à un stage de magasinier puis de mécanique auto à Bobigny, pour se retrouver le bec dans l'eau.

Enfin, je comprends pas, me *dira une adorable beurette,* pleine d'allant : Mon CAP de comptable, je l'ai raté. Bon, je vais en formation, ils me disent que je peux très bien y arriver. Je me présente trois fois au premier degré et j'échoue à chaque coup. Je *m'occuperais bien d'enfants,* mais le moyen?

Rendez-vous l'après-midi à la salle des fêtes de Sevran où



traiter le chômage. *Moi,* au moins, je les initie au management connunicationnel Humain.

Une heure plus tard, je me *retrouve, très étonnée, dans* une maternelle désaffectée, entourée d'une quinzaine de garçons et de filles, parlant tout bêtement le français, gentils, charmants, pleins de bonne volonté, à qui ce gourou en baskets présente des *schémas réflecteur, récepteur* ou émetteur, en forme de cercles dessinés sur des grandes feuilles, en leur demandant de noter la différence entre l'auditif, le visuel et le kinesthésique, le *savoir,* le faire et l'être, la logique, le démonstratif et *l'affect. Moi, qui rame comme* une bête, je me penche vers ma voisine, une ravissante eurasienne : *Vous suivez?* Ben, oui, à peu près.

Autre genre d'exercice. Il s'agit de répondre par des images aux interrogations suivantes : Je *me perçois* comment? Un oiseau, une fourmi, une feuille morte? A quoi *comparer mon fonctionnement?* A un moteur, à une toupie, à un volcan? Ils griffonnent, tête penchée sur leur carnet de notes, et se raclent les méninges pour essayer de donner satisfaction à ce prof sympa qui les traite en copains.

Tu as passé une bonne soirée, Amèle? Est-ce que tu as pensé à *quelque chose dont* on a parlé hier? Ben... oui... Aux... heu... Aux quoi? Aux messages de reconnaissance? Non... Aux différents types de vocabulaires? Je sais plus. Samia? A l'hypocrisie, d'où elle vient, comment la *déjouer? Très bien. Et toi,* Karim? Karim, une forte tête, ostensiblement plongé dans un bouquin sur la drogue, relève le nez : Moi? A rien. Et quitte la pièce pour fumer une cigarette.

Je m'approche de lui à la *pause et il y va, en rigolant,* du couplet attendu : Pourquoi, je suis là? Ben, tiens, pour le fric ! Oui, j'ai fait mon service l'ANPE organise une opération-jeunes. Pas question, leur a dit leur mentor, de chercher du boulot. Vous allez observer le comportement de ceux qui *vous accueilleront, vous inter*dire de les juger et réfléchir à la meilleure façon de communiquer avec eux.

Tu parles ! Les filles papillonnent de rayon en rayon : Vous proposez quoi, là? Des stages-formation pour l'hôtellerie, le tourisme et la restauration? Voyons voir... Cuisinier... Garçon ou serveuse *brasserie... sommelier-ca*viste... Tiens, vous ne faites pas l'hôtesse d'accueil. Moi, c'est ça ou rien.

Et un peu plus loin : Pardon, *madame, pour faire secrétaire* où il faut s'adresser? Tu viens, Aïcha, c'est au fond à *droite. Plus loin encore, j'en* trouve deux en train de remplir un formulaire en suçant leur pointe Bic : Et là, qu'est-ce que tu marques, toi? Arrive une de leurs copines : Pas la peine de vous fatiguer. Ils disent qu'ils vous écriront, *c'est bidon. Ils vont les mettre* au panier, vos questionnaires.

On se presse devant le stand de l'armée de terre. Ma beurette joue des coudes et parvient à attirer l'attention de l'officier-recruteur : Vous êtes sûr qu'il y a de la place? *Même pour moi?* Je suis pas trop petite? 1 m 50. Ah ! ben, alors, oui, au fond... Au moins *là, on a la sécurité de l'emploi.*

Ici, on cherche des apprentis. Sans en trouver. Assis sous des panneaux marqués boucherie, fruits et légumes, poisson, fleurs, boulangerie, un monsieur à lunettes, genre chef de bureau, s'étonne : *C'est quand même inouï, elles* veulent toutes être secrétaire, un métier en perdition rapport à l'informatique. Il serait peut-être temps de réhabiliter le travail manuel, non?

– Travailler dans quoi, ricane, en secouant sa queue-*de-cheval*, le champion de l'imagination actice, je cite, le sourcier de la création de Soi... *Dans le poisson?*

CULTURE

MUSIQUES

L'art du malaise

Se jouant de la nostalgie et des bons sentiments, Dutronc revient sur scène à contre-pied

JACQUES DUTRONC
au Casino de Paris

Côté cour, la flamme d'un briquet jaillit, qui allume un cigare, lequel, tel le nez de Cyrano, précède son propriétaire sur le devant de la scène. Le groupe (l'orchestre ?) entonne *Et moi et moi et moi*. Gros son, électrique, net et moderne. Sur scène, tout le monde est en noir. Jacques Dutronc en blouson de cuir, pantalon et bottes genre Beatles 1963. On dirait qu'il n'est jamais parti. Ou, plus exactement, que cet Hibernatus chantant vient d'être décongelé, qu'il a retrouvé sa forme et sa grâce, comme si rien ne s'était passé depuis vingt ans qu'il a quitté la scène. *Comme si les statistiques de Et moi...* étaient toujours exactes. Comme si les moins de vingt-cinq ans savaient encore qui était Catherine Langeais.

Il y a dans cet anachronisme brutalement souligné par des éclairages blancs et bleus très contemporains le début d'une série de glissements qui font du spectacle donné au Casino de Paris une affaire étrange qui instille un peu de malaise dans tous les sentiments qu'inspire d'ordinaire le retour d'une vedette aimée : la nostalgie, la reconnaissance, le soulagement. Pourtant, Dutronc n'est pas du genre à grossir, à perdre ses cheveux.

Un accord de mi mineur

Svelte, la mèche cachant presque les lunettes noires, il est intact, comme sa voix. Une fausse voix de non-chanteur, qui cache ses ressources par modestie. Il enchaîne trois titres *(Et moi, l'Opportuniste, J'aime les filles)* qui définissent si précisément, si complètement les années 60 en France (l'équivalent des films « bourgeois » de Chabrol au cinéma) que le public semble pris dans ce retour en arrière comme un lapin dans les phares d'une voiture.

Enfin, Dutronc se met à parler. Remercie le public, demande s'il chante encore bien après vingt années d'absence, n'attend pas la réponse. Le spectacle entame alors une série d'allers-retours entre les classiques écrits avec Jacques Lanzmann et les morceaux plus récents, ceux de *CQFD*, l'album paru en 1987, et – plus tard dans la soirée – deux titres écrits avec la romancière Linda Lê, *l'Ame sœur* et *Entrez (M'sieu) dans l'humanité*, qui figureront sur le prochain disque, *prévu pour février 1993*.


THOMAS DUTRONC

Sur scène, des choses bizarres commencent à se passer. Pendant *les Cactus*, un tout petit homme arrive sur scène et danse pendant les solos de guitare. Dutronc explique que, dans les grandes salles, on voit le chanteur tout petit, et qu'il n'avait pas voulu priver le public de cette sensation, malgré les dimensions modestes du Casino de Paris. Il demande à ses musiciens de jouer un accord de mi mineur, chante les deux premiers vers du *Petit jardin*, s'arrête, fait semblant de regretter que ses musiciens ne sachent pas jouer le morceau, les fait huer par le public avant d'avouer que c'est lui, Dutronc, qui a interdit au groupe de répéter cette bluette.

Arrivent *les Playboys*. Comme d'habitude, le groupe, autour de la rythmique – Jannick Top (basse), André Ceccarelli (batterie), – propulse le titre avec aisance. Mais, au fur et à mesure que passent les couplets, les musiciens quittent la scène un à un, Dutronc fermant la marche, pendant qu'une bande continue de jouer le morceau sans que personne n'ait décelé la jointure entre musique vivante et musique enregistrée.

Seul reste sur scène l'un des comparses recrutés pour le spectacle, un petit gros à lunettes chargé des claquements de mains *(« Moi – clac, clac – J'ai un piège à filles – clac clac »*, etc.). La salle rit jaune à *cette leçon situationniste. Dutronc* enchaîne sur un autre exercice de critique active de la société du spectacle. Comme chaque soir, il a invité sur scène un journaliste de la presse écrite qui l'interviewe entre deux chansons. Pris entre l'ironie polie du chanteur et l'hostilité de la salle, le journaliste n'a aucune chance.

Ce n'est que tout à la fin, du côté des rappels, que ce show étrange, aussi sage musicalement qu'il est bizarre dans sa conception, commence à ressembler à ces retrouvailles qu'attendait le public. Le temps des rappels *(la Campapade*, occasion d'une excursion exotique, *Merde in France*, impeccable), Dutronc cède à la demande, fait participer la salle et se fend même, en dernière extrémité, d'une deuxième version de *Et moi et moi et moi*. Cette fois, Guillaume Durand a remplacé Catherine Langeais au troisième couplet, on a presque l'impression d'être en 1992.

THOMAS SOTINEL

► **Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 h 30. Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 49-95-99-99.**

Ironiste, guitariste, écossais

Edwyn Collins au Festival des Inrockuptibles

Edwyn Collins arrive en retard pour l'interview. A Roissy, les douaniers *ont pris le chanteur* écossais pour un trafiquant de drogue, ont mis sa valise en pièces et donné un sérieux coup de vieux à l'étui de sa guitare. Pourtant Edwyn Collins vit en paix : il jouera tout seul, pendant la Nuit acoustique du festival des Inrockuptibles. En dix ans de carrière, avec Orange Juice puis en solitaire, le chanteur, auteur, compositeur, guitariste a accumulé un catalogue d'une extraordinaire diversité, de ceux qui se prêtent aussi bien aux feux d'artifices du rock'n'roll qu'au feu de camp et à la guitare « sèche ».

Pourtant, mis à part le succès de *Rip It Up*, le second album d'Orange Juice, Edwyn Collins n'a fréquenté que les échelons inférieurs des hit parades. Original (il a fondé un groupe de pop mélodique, à Glasgow, à la fin des années 70, au moment où tout le monde avait les yeux fixés sur la crête orange de Johnny Rotten), ironiste (il a appelé son dernier album *Hellbent on Compromise*, « fermement décidé à se compromettre »), on était resté sans nouvelles de lui depuis un concert parisien, début 1991. En fait, l'homme produisait les disques des autres.

« J'aime bien aller un peu trop loin »

« J'ai rencontré A House [un groupe de Dublin], *ils venaient de se faire larguer par WEA. Ils avaient des têtes de chiens battus. Comme je suis passé par là, j'ai accepté de faire leur disque. Ensuite j'ai travaillé avec Vic Godard* [héros cinéphile de la new wave londonienne]. *Maintenant, je veux construire un petit studio chez moi et y enregistrer mon album. Une fois que je l'aurai terminé, je ferai la tournée des maisons de disques. L'interférence dans le processus artistique y est devenue une règle, et c'est le meilleur moyen de l'éviter.*

» J'ai déjà écrit vingt chansons. J'en jouerai quelques-unes vendredi soir. J'ai déjà essayé un nouveau titre au Town and Country Club de Londres. Il s'appelle North of Heaven. *Le couplet commence comme une ballade country morose. Et pour le* middle eight *au moment où les gens se sont fait, à l'idée d'écouter du sous-Willie Nelson, j'insulte Guns N'Roses. Les gens ont ri ou se sont mis en colère. J'aime bien aller un peu trop loin. »*

Edwyn Collins vient aussi de superviser la publication d'*Ostrich Churchyard*, une collection de chansons d'Orange Juice enregistrées en 1981 qui dormait sur les étagères du label Postcard à Glasgow. Sur les notes de pochette, on lit que l'ingénieur du son de la BBC qui enregistra la session destinée à l'émission de John Peel déclara fermement à Orange Juice : *« Mais, les gars, vous êtes sûrement conscients que vous avez tout pompé sur le* Keep On Running *de mon bon ami Spencer Davis ! »* Et Collins remarque : manifestement, l'idée de postmodernisme lui était étrangère. L'Ecossais, en revanche, y trouve la définition et la source de son art : *« Quand je monterai sur scène vendredi, il me faudra admettre l'absurdité de la situation : je me prends pour Dylan à l'Albert Hall en 1966. »* C'est dans cette ironie permanente, dans cette distance maintenue, fût-ce au prix de l'échec commercial, qu'Edwyn Collins trouve l'espace nécessaire à sa musique. En ce moment, il est fasciné par le destin du producteur anglais Joe Meek, qui réalisait, à la fin des années 50, des disques chez lui, transformant sa salle de bains en chambre d'écho. Finalement, Meek réalisa *Telstar*, un succès mondial, avant d'assassiner sa propriétaire et de se suicider. *« Pour moi, c'est une référence*, dit Collins en riant, *mais je n'ai pas de propriétaire. »*

T. S.

► **Le Festival des Inrockuptibles, à la Cigale, 120, bd Rochechouart. Le 6 novembre : Television, The Wedding Present, The Bats ; ils seront le 7 novembre à Lille, à L'Aéronef. Le 6 novembre, Nuit acoustique à partir de 22 h 30, à l'Espace européen, 5, rue Biot, 75017, avec Edwyn Collins, Grant McLennan, John Cunningham.**

► **Discographie : Orange Juice *The Very Best Of* (Polydor). Edwyn Collins, *Hellbent on Compromise* (Demon-Import Media 7).**

La saison du contemporain

Créations et curiosités du siècle dans plusieurs festivals hors Paris

Tandis que se poursuit, dans la capitale, le Festival d'automne et son avalanche de nouveautés, plusieurs régions promettent, elles aussi, du neuf et s'y tiennent. Avec la fin de l'été fleurissent les festivals de musique contemporaine. Certains s'affirment (Grenoble) ; d'autres redéfinissent leur ligne (Metz) ou modifient leurs dates (Nice). Un peu partout, la création trouve asile sans exclusive de style.

Sous le pseudonyme des Manca, le festival Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur est la vitrine annuelle du centre de recherches locales, le CIRM, que dirige Michel Redolfi. Terry Riley, un revenant, passé du minimalisme répétitif aux plaisirs plus consistants du multimédia, mais toujours hors normes, présente sa *Chute fatale*, et réunit une équipe de plasticiens et de musiciens dans une *« expédition de sauvetage »* sans précédent. Adolf Wölfli, peintre suisse mort en 1931 *dans la plus sévère schizophrénie*, en bénéficiera. Riley (cette fois au piano) n'avait plus rien donné en France depuis quinze ans (11 et 12 novembre). Autres créateurs invités aux Manca : Guy Reibel (pour quatre pièces nouvelles, le 13), Claude Risset et ses « virtuoses virtuels » (le 14), toute une escouade de « performers » japonais inconnus (les 12, 13 et 15). Sans oublier les événements : « Des six cordes aux seize bits », un panorama *du répertoire pour guitare* (le 14) ; « Satellite café », un duplex musical entre deux bistrots branchés, l'un à Los Angeles, l'autre à Nice (le 15). Tél. : 93-88-74-68.

Le Festival de Metz, désormais installé par son directeur Claude Lefebvre sur un seul week-end, ne renonce pas à ses séances jeune public ni à ses créations mondiales (Rzewski, Campana, Dao, Rihm, *Taïra). S'y ajoutent cette année un* hommage à Olivier Messiaen et une nocturne Son et lumière laissée, en clôture, aux caprices botaniques et ornithologiques de Michel Redolfi secondé par Michael Lonsdale (du 20 au 22 novembre). *Tél.* : 87-75-14-88.

A Lille se poursuit, sous la direction artistique de Brigitte Delannoy, l'édition sous-titrée « British » d'un festival centré chaque année sur un thème géographique. Le *Liverpool Oratorio* de l'ex-Beatle Paul McCartney (le 15) précède le Michael Nyman Band (le 18), le Pan African Dance Ensemble d'Adzido, maître de la danse africaine en Grande-Bretagne (le 19) et, plus banalement, le *War Requiem* de Britten (le 21). Tél. : 20-52-74-23.

Les Semaines internationales d'Orléans et leur directeur Francis Miroglio proposent en deux week-ends un voyage phonétique autour de dada et deux concerts de saxophone moderne (les 28 et 29 novembre) ; Xenakis par l'Or*chestre national de France et un* spectacle Cage-Satie de Martine Joste (4 et 5 décembre). Tél. : *38-81-77-64.*

Du 1er au 12 décembre, les « 38e Rugissants » de Benoît Thiebergien s'ouvrent plus largement, à Grenoble, à toutes les musiques d'aujourd'hui, des Arditti (le 9) à Lussier et ses québecquoises glossolalies (le 11), des Gringos catalans (même jour) au *Noir de l'étoile*, spectacle de percussions de Gérard Grisey (le 12). Ouverture dans les *grands fonds avec la chanteuse* Yumi Nara dans *Crysallis*, premier opéra subaquatique de l'insubmersible Redolfi. On reparlera de ces plongées (les 4 et 5 décembre). Tél. : 76-51-12-92.

ANNE REY

CINÉMA

Condamné par défaut

LES AMIES DE MA FEMME
de Didier Van Cauwelaert

Marié depuis cinq ans à Christine, Albert Joullin (Michel Leeb), directeur de l'information d'une chaîne de télévision privée, serait très heureux si les amies intimes de son épouse (Christine Boisson), frustrées, dépressives et abonnées à l'échec, ne venaient constamment perturber son foyer. Un jour, il est viré de son poste à 60 000 francs par mois (tiens, seulement ! ...), le cache à Christine qui l'apprend par hasard. Crise du couple. Les copines cherchent à se rendre utiles...

Romancier et scénariste de bonne renommée, Didier Van Cauwelaert a cru bon de passer son examen de passage de réalisateur en adaptant un roman de Philippe Adler. Résultat : recalé avec la plus mauvaise note. Passées les séquences d'exposition, l'histoire et les personnages s'effritent et tombent en ruines. L'absence de mise en scène est tellement flagrante, les interprètes – Michel Leeb en tête – sont tellement sous-employés qu'on se demande pourquoi l'existence d'une telle nullité, et ce n'est pas la seule ces temps-ci, est possible dans la production française d'aujourd'hui. D'autant *que les clichés misogynes* s'y ramassent à la pelle.

J. S.

La mort de Raoul André

Le cinéaste Raoul André est décédé le 3 novembre à Paris.

Né à Rabat, en 1916, Raoul André réalise son premier film à l'âge de trente ans : *le Village de la colère* est une chronique de mœurs dramatique ; Louise Carletti, l'adolescente prodige de la fin des années 30, en est la vedette. Ce film lui vaut un petit succès d'estime. En 1947, il adapte *le Fiacre 13*, un roman-feuilleton de Xavier de Montepin, avec Marcel Herrand et Ginette Leclerc. Raoul André devient alors un réalisateur prolifique du « cinéma du samedi soir ». Il enchaîne comédies policières, comédies sentimentales et études de mœurs teintées d'érotisme : *l'Assassin est à l'écoute* (1948), *Une fille à croquer* (1950), *Une nuit à Megève* (1953), *Marchands d'illusions* (1954), *les Clandestins* (1954), *Les pépées font la loi* (1954), *Cherchez la femme* (1955), *les Indiscrètes* (1955), *Une fille épatante* (1955), *Les pépées aux services secrets* (1955). Ces films sont, le plus souvent, interprétés par Louise Carletti, qu'il a épousée. Raoul André dirige Eddie Constantine et sa fille Tania dans *l'Homme et l'Enfant* (1956), et Minou Drouet, l'enfant poète, dans *Clara et les Méchants* (1957).

Au cours des années 60, il réalise encore des parodies de films noirs.

J. S.

Salif Keita, prince lunaire

Le chanteur malien louvoie entre tradition et modernisme californien

SALIF KEITA
A l'Olympia

Salif Keita est d'abord un individu extraordinaire : fils de nobles, et non de griots, comme les coutumes de la musique l'exigeraient, albinos qui *voulait être instituteur*, mais qui faisait peur aux petits par sa couleur de mauvaise augure. On lui jetait des pierres, dit une des légendes qui l'entoure. L'administration lui refusa l'emploi convoité *pour cause de mauvaise vue. Il* chanta. Il n'aimait pas sa voix, trop haute, trop criarde, trop...

D'autres raconteurs d'histoires – mais sont-elles si fausses ? – décrivent le jeune Salif parcourant les *25 kilomètres qui sépare sa ville* natale, Joliba, de Bamako pour aller exercer, comme une fatalité, ses talents de chanteur sur les marchés poussiéreux de la capitale. Suite logique, le père, frappé au cœur par la déchéance de son fils, jette l'opprobre sur Salif, sorti de la chaîne des descendants du roi guerrier Soundjata, héros de la civilisation *mandingue, pour* basculer dans le camp des griots qui, hier encore, chantaient la gloire de la famille. Salif finira au nihgt-club.

Voici que surgit au détour de la vie de Salif une autre légende : le train. Il vient de Dakar, il s'arrête à Bamako. Il faut fêter l'événement. Le Rail Band, un orchestre pour voix, cuivres, percussions et guitare électrique sur lequel règne alors (nous sommes au début des années 70) le guitariste Kanté Manfila, joue des mélanges dansants, où Presley, James Brown et l'afro-cubain ont laissé des traces indélébiles. Salif Keita débarque au Rail Band du buffet de la gare de Bamako comme un enfant prodige.

Une personnalité à géométrie variable

En 1973, Kanté Manfila passe à l'ennemi (les Ambassadeurs du motel de Bamako) avec armes, bagages, et Salif. Les chroniqueurs bavards diront que l'affaire est évoquée en conseil des ministres. Salif et Kanté avancent la main dans la main vers une musique africaine moderne, neuve, inspirée, multiple. Les Ambassadeurs (devenus « internationaux ») drainent les nouvelles tendances du continent. Leur carrière passe forcément par Abidjan, capitale cosmopolite, riche, qui possède studios et circuits commerciaux. *C'est là que* Salif enregistre, en 1979, avec les Ambassadeurs, *Mandjou*, peut-être son plus beau disque, poème en forme de blues dédié au peuple mandingue et au président guinéen Sékou Touré. Le succès est immédiat, Salif devient idole, innocent aux mains pleines et à la voix incomparable. Les sentiers internationaux sont désormais ouverts, à commencer par New-York, en 1980.

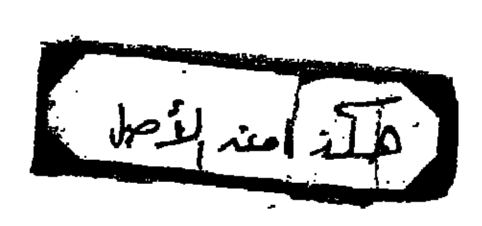
New-York l'impressionne. Salif s'y mélange les pensées, choisit d'émigrer ailleurs. Provisoirement, ce sera à Montreuil-sous-Bois. Kanté Manfila, le compagnon, grand-frère et inspirateur, prend le contre-pied. *« Je lui dit qu'il risquait de perdre son âme d'Africain. »* Kanté Manfila viendra lui aussi, des années plus tard, tenter sa chance en France, et connaître à retardement les galères hexagonales de l'Africain : papiers, logement, arnaque, ghetto.

Salif est aujourd'hui sorti du cercle infernal. Les albums *Soro* (en 1987), *Koyan* (1989), puis *Amen*, produit l'an passé par Joe Zawinul, qui viendra rejoindre Salif sur la scène de l'Olympia, marque l'entrée du chanteur malien dans la cour des grands, celle où l'on joue pour les choses sérieuses, l'argent par exemple. Mais les accrocs sont encore multiples. La personnalité de Salif Keita est à géométrie variable. Il est tout et son contraire : animiste profond, monothéiste affirmé. Africain affiché, universel accompli ; *homme* d'affaire averti, arroseur arrosé (sa récente tournée africaine, au printemps, s'est perdue dans les méandres affairistes de tourneurs véreux et de producteurs défaillants).

Un concert de Salif Keita réserve toujours son lot de surprises. A qui se plaindra de l'uniformité de ton, on objectera les instants magiques de la voix quand elle retrouve sa liberté. Les liens de Salif avec ses racines profondes sont ténus. Mal exploités. Peut-être faudrait-il pour les entendre, en comprendre la force, s'essayer au bambara. Les dernières prestations scéniques de Salif ont parfois déçu : l'orchestre, hétéroclite, avait perdu le fil du *dialogue* avec ce chanteur fragile. Ni les cuivres, ni les claviers, ni les percussions ne parvenaient à retrouver la vérité du chant. Depuis septembre dernier, Salif Keita a changé de personnel. Ils seront neuf sur scène, *plus trois* choristes, plus Zawinul, plus Salif, pour une nouvelle mouture du style Keita, l'ambitieux hétéré, imprévisible.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Le 9 novembre à 20 h 30. L'Olympia. Tél. : 47-42-25-49. Album : *Amen*, Mango/Island**



CULTURE

MUSIQUES

Tango toujours

ANDRES RAMOS
aux Trottoirs de Buenos-Aires

Pour chanter le tango, il faut avoir longtemps marché, trébuché, il faut avoir souffert. Il faut un *cœur couturé*, des cicatrices par tout le corps. Il faut, comme on dit, «avoir vécu». Pourtant Andres Ramos chante le tango et il a dix-sept ans, son visage un peu pâle mais lisse, garde un ovale enfantin.

Andres Ramos chante aux Trottoirs de Buenos-Aires, accompagné par Juan Carlos Carrasco (piano), Gilberto Pereyra (bandonéon), Roberto Tomo (basse). Le preneur de son a besoin de temps pour régler la balance, lui en a besoin pour se chauffer. D'abord, avec une jolie voix de baryton, il fait le crooner et parvient à dominer l'orchestre. Métier, habileté, rien ne lui manque, pas même un brin de naïveté dans le choix de son habillement (sobre) et de sa coiffure (en catogan). Et puis progressivement, *quelque chose d'autre se passe*. Le son s'est équilibré, *Andres Ramos* a pris ses marques. Il laisse enfin aller sa force chaleureuse, chante le drame de vivre avec la vitalité d'un môme affamé.

Il change trois fois de costume et *quand il laisse tomber ses cheveux* en liberté sur ses épaules, on a l'impression qu'il se délivre. Terrien – plus charnel que le couple de danseurs qui intervient entre les *chansons* et *quelquefois* pendant – avec une noblesse canaille et son inquiétante jeunesse, il ramasse en lui les séductions de la rue, et de l'aventure. Hors des sentiers battus, Andres Ramos chante l'émotion d'une Argentine *que l'on ne* connaît pas.

COLETTE GODARD

▶ **Du mercredi au samedi à 22 h 30. *Tél. : 40-26-28-58* jusqu'au 5 décembre.**

EXPOSITIONS

Quand, comment, pourquoi, combien ?

Un essai de bilan de la situation artistique en Allemagne

«QUI, QUOI, OÙ»
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris nous avait habitués à de bonnes surprises : ainsi, l'exposition «Art, Allemagne, Aujourd'hui» *organisée en 1981 par* René Block et Suzanne Pagé avait-elle fait surgir les figures d'Anselm Kieffer, ou de Sigmar Polke. On s'attendait, en prélude à l'exposition *prévue* sur les expressionnistes allemands au même endroit, à un regroupement de ce qui aujourd'hui devrait nous faire envie outre-Rhin.

«Qui, *quoi, où» prudemment* sous-titrée «Un regard sur l'art en Allemagne en 1992» est une exposition *pleine de bonnes intentions*. Trop courue peut-être, un peu comme si on s'était efforcé de chercher en *Allemagne* un point de vue *franco-français nous confortant* dans l'idée que, si l'art présenté dans l'Hexagone est ennuyeux, il n'est pas différent ailleurs. On nous *montre ici l'inévitable soupe internationale* qui devrait rassurer nombre de nos directeurs de FRAC, sinon en perte de vitesse, du moins *actuellement légitimement inquiets*.

On nous reprochera de ne pas avoir su distinguer ici le génie (le mot «génie» revient plusieurs fois dans *le catalogue*, particulièrement dans un entretien, à la *longue* hilarant, entre Hans-Ulrich Obrist et Peter Sloterdijk). Brisons là : on s'y ennuie. *Les artistes allemands* ont *sans doute mieux à nous proposer* que ces œuvres banales, exemptes d'humour comme de pensée. La seule qui réussit à briser l'indifférence fut celle de Piotr Nathan, *qui* jugeait à propos d'exposer des reproductions du lit d'hôpital sur lequel son ami séropositif était *mort, accompagnées d'un dessin* signalant, au mur et au sol, sa dernière incontinence. Elle provoqua au moins une réaction, celle du personnage qui la *compissa pour de* bon le soir du vernisage.

Tout est, paraît-il, permis à un artiste lui-même atteint du sida. Sans doute. Mais le talent de Van Gogh tient-il à son *oreille mutilée*, et celui de Gauguin à sa syphilis? Rosenquist, dans son exposition actuellement présentée chez Ropac, traite du même *sujet par le biais de* la peinture et de la métaphore, la réussite et l'intelligence en plus.

En dehors de cette œuvre qui laisse un goût équivoque et saumâtre, *que surnage-t-il de cette* rétrospective? Comme souvent aujourd'hui, des photographies : les prises de vue d'Andréas Gursky, et particulièrement une *étonnante vue* d'Albertville, ou les *Nuits* de Thomas Ruff. On retiendra aussi les meubles *calligraphiés* de Thomas Locher, et l'amusante installation au sol de Leni Hoffmann.

Enfin, pour résumer l'ambivalence de notre époque où les commissaires d'exposition se prennent *parfois pour des artistes, on appré*ciera le sel du travail de Christian Philipp Müller mettant en scène les grands musées du monde et chiffrant leurs performances *en termes* de fréquentation. Instructif et rétrospectivement réjouissant.

HARRY BELLET

▶ ***Musée d'art moderne de la* Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. *Tél. : 47-23-61-27. Jusqu'au* 17 janvier 1993.**

L'Amérique en dix tableaux

200 objets pour un survol rapide mais distrayant des Amériques

MÉMOIRES D'AMÉRIQUES
au CNIT

Pour aborder, cette année, le continent américain, *sans quitter* l'Hexagone, il y a plusieurs solutions. Découvrir le nouveau monde avec les yeux de Depardieu, opérer une plongée, du Nord au Sud, au Musée de l'homme ou, *si l'on est* pressé, filer à la Défense pour une visite chronométrée.

*Dans un ancien parking d'auto*bus, situé sous le CNIT, Hubert Bari et Guy Hildwein (1) ont installé leurs «Mémoires d'Amériques», *sous-titrées : «Itinéraires d'une conquête». Ils ont repris* là les recettes qui avaient fait le succès de «Mémoires des siècles» et de «Mémoires d'Egypte». Un décor suggère une «atmosphère» : toile de jute *pour* les voyages de Colomb, appareillage de fausses pierres pour les temples d'Amérique centrale, échelles de bois pour *les* Hopis du Nouveau-Mexique, *tipis* des Indiens des plaines ou totem des civilisations de la côte ouest. Des moniteurs vidéo distillent, en quelques minutes, l'histoire des civilisations éradiquées par la conquête. Des *objets prêtés par dif*férents musées et disposés dans des vitrines apportent une touche d'authenticité à ces mises en scène. L'exposition se visite écouteurs aux *oreilles, dans une demi-pénombre*.

Le parcours est forcément réducteur. Une rangée de poteries suffit *à faire le tour des civilisations andines. La présence des Mayas se* borne à une stèle, la colonisation espagnole à quelques pièces d'argenterie. Deux ou trois masques et une poignée d'ustensiles suffisent à *évoquer les Iroquois, les Algon*quins, les Creeks et autres Hurons. Quelques coiffes de plumes, une paire de mocassins et une émouvante tunique déchiquetée rappellent la civilisation des Indiens des plaines et son massacre. Si les objets – 200 environ – sont souvent beaux, aucun n'est exceptionnel, et les organisateurs de l'exposition poussent ici un peu loin l'art *de la métonymie. Le survol* des Amériques reste donc superficiel. A force de schématiser les connaissances – par manque de moyens ou pour les mettre à la portée des enfants des écoles, – on finit par *affadir toutes espèces de discours* et amoindrir la curiosité comme le *goût de la découverte. Ce qui* est un comble dans le cas de l'*Améri*que.

E. de R.

▶ **CNIT Paris-la Défense, espace Benjamin-Franklin. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. *Jusqu'au 28 février* 1993.**

(1) *L'exposition est organisée par la* Fondation Mécénat *sciences et arts avec* le soutien de la Bibliothèque nationale. Cette dernière, qui possède un immense *fonds cartographique, totalement méconnu du grand public, vient d'éditer* un beau livre, *Voies océanes*, signé par Mireille Pastoureau, conservatrice en chef du département des cartes et plans *de la BN. Il permet de suivre les périples* des navigateurs, de l'Antiquité à la fin du dix-huitième siècle, à travers une iconographie et des documents, tour à tour *naïfs et ingénieux, mais toujours magnifi*ques (190 pages, 175 francs).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. L'amour est aveugle : 22 h. Rel. dim. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mar. (en anglais) ven., sam. (en français) mer., jeu. 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Livre de l'intranquillité : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Stella : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Surprises de l'amour : jeu. 19 h ; mar., mer. 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 17 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET *(47-42-67-27). Salle Louis Jouvet.* Au coeur des ténèbres : 19 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Le Marin perdu en mer : 21 h. Rel. dim., lun. Lectures sur le thème du voyage et Chants de marins : ven., sam. 18 h 30 ; dim. 17 h 30.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Marchands de caoutchouc : sam. 18 h 30. Qiddouch : dim. 17 h 30. Le Tigre moucheté : ven. 18 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). Ordinaire et disgracié : 21 h ; dim. 17 h 30. Rel dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : mer., jeu., ven., sam. 19 h 30. Veillée funèbre : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Misère : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Eh Joel : *ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.* Baleine Pied-de-poule : ven., sam. (dernière) 21 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOBINO (43-27-24-24). Les Enfants d'abord : mer. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim., mer. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Veuve espagnole : 21 h. Rel. dim. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, la télévision et la guerre du Golfe : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du IIIe Reich : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Les Petits Marteaux : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : sam. 19 h 30. Les Choéphores : dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : ven., mer. 19 h 30 ; dim. (+ les Choéphores) 13 h. Iphigénie à Aulis : jeu. 19 h 30 ; sam. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (42-51-85-55). Chemins de croix : mar., mer., jeu. 20 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). En prison : ven. 18 h 30.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS *(40-28-28-40). Sand et les Romantiques* : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : mar., mer., jeu. 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Je t'embrasse pour la vie : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-88-81-54). *Le Dernier Quatuor d'un homme sourd* : 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Rel. mer., dim. soir.

COMÈDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h. 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : mer. 14 h ; dim. 20 h 30. Bal masqué : sam., lun., mer. (dernière) 20 h 30. Caligula : ven., mar. 20 h 30 ; sam. 14 h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 14 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h 30 ; dim. 17 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) Avatar : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. *dim. Marianne mes amours : sam. 14 h.*

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Trottoir chagrin : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le *Manage de Figaro : 18 h ; dim. 16 h. Rel.* dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim. soir. Danse avec les fous : mer. 22 h ; jeu., *ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim 19 h.* La Mouette : mer. 20 h ; sam. 21 h.

ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il? : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Macabête : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Helen : ven., *sam.,* lun., *mar.,* mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. *dim. soir, lun.*

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Bosendorfer : lun. 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mar. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Le Pointeur : 20 h 30. Rel. dim., lun. La comédienne est dans l'escalier : 22 h 15. Rel. dim. D'amour et d'eau froide : lun. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. ven., dim. Douce : *21 h 30. Rel.* dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Le *Rire* de Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Les Soirs d'été : ven., sam., lun. (dernière) 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. *Rel. dim.*

MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : 19 h : sam. 16 h. Rel. dim., lun. Savage Love (anglais-français) : 21 h 15. Rel. dim., lun. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : *mar.* 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. *20 h 30.*

MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS (40-27-22-20). Les Arts et Métiers en spectacle : 20 h 30. Rel. lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, *lun.*

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : ven., mar. (dernière) 19 h 30.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-07-55). Popeck : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) *(42-02-27-17).* C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Les Dessous du conte : ven., sam. (dernière) 21 h. Petite salle. Les Lettres portugaises : ven., sam. (dernière) 21 h. Vive la mariée : ven., sam. (dernière) 19 h 30.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : ven., sam, mar, mer., jeu. 20 h.

POCHE-MONTPARNASSE *(45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h :* dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : *21 h* ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Hospitacle : 22 h. Rel. dim., lun.

RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une *nuits* : sam., dim. 14 h.

ROSEAU-THÉATRE *(42-71-30-20). Les* Amours de Jacques le fataliste : ven., dim., mar. (dernière) 18 h 30. Comédiens du roy : sam., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Démon ailé : mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Patrick Bosso : 22 h. Rel. dim., lun. Prends garde à toi : sam., mar., *mer., jeu. (dernière) 20 h 30.*

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. La Belle Alphrède : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Une histoire de l'œil : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Nuits d'encre : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE *(46-34-61-04). Salle* II. Roro er Saoz : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Le Baiser de la veuve : 20 h 30. Rel. dim., lun. A toi, de cœur : 22 h. Rel. dim. Dérives : ven., sam. (dernière) 19 h.

THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Chez moi, chez Claude : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun. Paul et Virginie : ven., sam., *mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.*

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (42-06-72-34). Dracula Show : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam., mar. 20 h 30. Salomé : mer., jeu., ven. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). L'Alchimiste : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 15 ; dim. 17 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-65). Le Vagabond de Whitechapel : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MONTORGUEIL *(48-22-11-57). Maldoror : 21 h ; dim.* 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : ven., sam., mar., mer, jeu. 20 h 30. Les Rustres : mar. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : *mar., mer., jeu. 20 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Macbett : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Oh, les beaux jours! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Djurdjura : ven., sam., jeu. 21 h ; sam. 16 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Singe fou : ven., sam. (dernière) 19 h.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Abel et Bela : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. *17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.*

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

BUD DANS TU T'ES VU QUAND T'AS RI!. Palais des glaces (Petit salle) (42-02-27-17) (dim., lun.), 21h (4).

CHRISTIAN DUGAS. Le Grenier (43-80-68-01), mer., jeu., ven. et sam. *22 h (4).*

EXÉCUTEUR 14. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-00-59) (lun.), 20h45 (4).

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI. Villejuif (Théâtre Romain-Rolland) (47-26-15-02), 20h30 ; dim. et mer. 15 h (4).

LA MATERNELLE DE RIKI. Auditorium *de la Galerie Colbert* (42-09-32-42), mer. 18 h 30 (4).

ORDINAIRE ET DISGRACIÉ. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h 30 (4).

LES RIVAUX D'EUX-MÊMES ; PROVERBES. Musée Cognacq-Jay (40-27-07-21), mer., jeu., dim. 15 h 30, jeu., ven. et sam. 20 h 30 (4).

TEX, OH... S'IL TE PLAIT!. Movies (42-74-14-22) (dim., lun.). 20h (4).

ABEL ET BELA. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00). jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h (5).

MYSTIFICATION OU LES CATINS DE M. DIDEROT. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (5).

L'OPSIMISTE. Auditorium de la Galerie Colbert (42-09-32-42), jeu. 18 h 30 (5).

VOIX LOINTAINES. La Courneuve (Centre Jean-Houdremont) (48-36-11-44), jeu., ven., sam. 20 h 45 et dim. 16 h 30 (5).

YOKO, LA FILLE DE LA PLUIE. Au bec fin (42-96-29-35), jeu., ven., sam. et dim. 19 h (5).

500 MÈTRES CARRÉS D'EXPRESSION LIBRE. Bagnolet (Théâtre des Malassis) (43-63-51-71), ven., sam., mar., jeu. 21 h et dim. 16 h (6).

LE BANC. Passage du Nord-Ouest (47-70-81-47) (dim., lun.), 20h (6).

DJURDJURA. Théâtre ouvert-Jardin *d'hiver (42-62-59-49), ven., sam., jeu.* 21 h et sam. 16 h (6).

LE TIGRE MOUCHETÉ. Auditorium de la Galerie Colbert (42-09-32-42), ven. 18 h 30 (6).

LE TRAVAIL DU PLATRE. Aubergenville (La Nacelle) (30-95-37-76), ven. et sam. 21 h (6).

MARCHANDS DE CAOUTCHOUC. Auditorium de la Galerie Colbert (42-09-32-42), sam. 18 h 30 (7).

QIDDOUCH. Auditorium de la Galerie Colbert (42-09-32-42), dim. 17 h 30 (8).

AVATAR. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (9).

D'AMOUR ET D'EAU FROIDE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), lun. 20 h 30 (9).

LA CARPE DU DUC DE BRIENNE. Saint-Germain-en-Laye (Théâtre Alexandre-Dumas) (30-87-07-07). mar., mer. et jeu. 20 h 45 (10).

CHEMINS DE CROIX. Centre culturel de la Clef (42-51-85-55) (ven.), 20h30 (10).

LE CHEVALIER D'OLMEDO. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.). 20h30 ; sam. et dim. 15 h (10).

DÉMON AILÉ. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), mar., mer. et jeu. 22 h 30 (10).

LES DIABLOGUES. *Bobigny (Maison* de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (10).

DIEU ABOIE-T-IL?. Espace Procréart (42-52-81-16) (dim., lun.), 20h30 (10).

LE LIVRE DE L'INTRANQUILLITÉ. Amandiers de Paris (43-66-42-17). mar., mer. et jeu. 20 h 30 (10).

MORTADELA. Montparnasse (43-22-77-74), mar. 21 h (10).

PIERRE PALMADE. La Cigale (42-33-43-00) (dim.), 20h30 (10).

LE RETOUR DES MALFAISANTS. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. 22 h 15 (10).

SURPRISES DE L'AMOUR. Artistic-*Athévains (48-06-36-02), mar., mer.* 20 h 30 et jeu. 19 h (10).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Vous avez dit Labiche? : mar. 21 h.

AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Le travail du plâtre : ven., sam. 21 h.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). La Trilogie marseillaise : mar. 21 h.

BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). 500 mètres carrés d'expression libre : ven., sam., mar., jeu. 21 h ; dim. 16 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Les Diablogues : mar., mer., jeu. 21 h. Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30. Rel. lun.

BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). La *Grande Imprécation devant les murs de la* ville : mar. 20 h 30.

BOUFFEMONT (CENTRE DE LOISIRS) (39-91-60-13). Jean-Bête à la foire : ven. 15 h, 21 h.

LE BOURGET (1000 CLUB) (48-38-44-85). Candide : sam. 21 h.

CERGY (MAISON DE QUARTIER SAINT-CHRISTOPHE) (30-38-49-17). La Force de l'habitude : sam. *21 h.*

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Poussière : 20 h 30 ; dim. 16 h. *Rel.* dim. soir, lun.

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). L'Arbre d'amour et de sagesse : ven., sam. 20 h 30.

CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Bérénice : mar. 20 h 30.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Grand-père Schlomo : ven. 20 h 45. Le Voleur de feu : ven. 20 h 45.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). Voix lointaines : jeu., ven., sam. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Oreste : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Je veux faire du cinéma : mar. 20 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Atout cœur : dim. 16 h. La Chatte sur un toit brûlant : dim. 16 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Il y a quelque chose de pourri : mar. 20 h 30.

FOSSES (ESPACE GERMINAL) (34-72-88-80). Le Conte d'hiver : ven. 14 h 30 ; sam. 21 h.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Couac! le Grand Orchestre du Splendid : sam. 20 h 45.

GONESSE (THÉATRE JACQUES-PRÉVERT) (39-85-21-92). Des souris et des hommes : sam. 21 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE DES QUARTIERS) (46-72-37-43). Par les villages : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 16 h.

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (49-60-69-42). L'Illusion comique : ven. 21 h.

MAISONS-ALFORT (THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). *Ma* Colette : ven., sam., lun., mar. 20 h 45 ; dim. 16 h.

MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Le Neveu de Rameau : sam., mar. 20 h 45 ; dim. 17 h.

MONTMORENCY (MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE) (39-89-50-60). Le Conte d'hiver : ven. *21 h. Sauve qui peut Magritte! : sam. 21 h.*

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Quel amour d'enfant! : ven. 14 h 30 ; sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Molly Bloom : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) *(49-31-02-02). La Valse des* toréadors : sam. 21 h.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Quand on n'a que l'amour : sam. 21 h.

PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). Aria di Roma : ven., sam. 20 h 30.

LE PLESSIS-BOUCHARD (CENTRE CULTUREL) *(34-13-71-39). Best of* Douby : ven. 21 h.

LE PLESSIS-TRÉVISE (ESPACE PAUL-VALÉRY) (45-94-38-92). Les Fourberies de Scapin : mar. 20 h 30.

RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). Les Vacances : mar. 20 h 45.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Caligula : ven. 20 h 45. Les Vamps : sam. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. La Dispute : mar. 20 h 45. Exécuteur 14 : 20 h 45. Rel. lun.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La *Carpe du duc de Brienne : mar., mer., jeu.* 20 h 45. Ornifle : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.

SAINT-LEU-LA-FORÊT (SALLE DE LA CROIX BLANCHE) (39-95-75-76). Nuits d'orage sur Gaza : ven. 21 h.

SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Je veux faire du cinéma : sam. 20 h 45. Toa : dim. *15 h.*

SAINT-OUEN-L'AUMONE (ABBAYE DE MAUBUISSON) (34-64-36-10). Tar : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 18 h.

SALLE JEAN COCTEAU (48-98-58-18). Gérard David : dim. 14 h.

SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). Bérénice : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Deux femmes pour un fantôme ; les Femmes et les mots : ven. 20 h 45.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY (CENTRE CULTUREL) (39-89-37-92). Le Conte d'hiver : sam. 21 h. La Plus Forte : ven. 21 h.

TAVERNY (SALLE DES FÊTES) *(30-40-50-70). Lettres de Louise* Jacobson : sam. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Maître Puntila et son valet Matti : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim., mer. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Ciné-mémoire : 16 Films classiques : Sous les toits de Paris (1930), de René Clair, la Kermesse héroïque (1935), de Jacques Feyder, 20 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Ciné-mémoire : Bouts d'essais, films inachevés : Lumière, versions multiples : l'Arroseur arrosé (1895), la Sortie des usines Lumières (1895), Bouts d'essais, films inachevés, 11 h ; Voyages pittoresques à travers l'ancienne France : le Vagabond bien-aimé (1936), de Kurt Bernhardt, 14 h ; les Avatars de l'orientalisme : Noces de sable (1948), d'André Zwobada, 16 h ; Voyages pittoresques à travers l'ancienne France : Travail (1919), de Henri Pouctal, 18 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : Esquina... Bajan! (1948, v.o. s.t.f.), d'Alejandro Galindo, 14 h 30 ; la Soldadera (1966, v.o. traduction simultanée), de José Bolanos, 17 h 30 ; Cadena Perpetua (1978, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-62-00)

VENDREDI

La Rue : Passage des soupirs : Bande annonce : Monsieur Taxi (1952) d'André Hunnebelle, Extérieur nuit (1979) de Jacques Bral, 14 h 30 ; Rue de l'oseille : Bande annonce : Dans les rues (1933) de Victor Trivas, Macadam (1946) de Marcel Blistène, 16 h 30 ; Rue de l'ambigu : l'Amour (1962) de Marcel Gibaud, la Nuit porte-jarretelles (1984) de Virginie Thévenet, 18 h 30 ; Soirée spéciale abonnés, 19 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00).*

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L 627 (Fr.) : *Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 *36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e* (36-65-75-14).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) . 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SIMPLE MEN *(A., v.o.) : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00).*

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CASABLANCA (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DERNIERS RANGEMENTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : *Action* Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : L'Arlequin *(ex Cosmos), 6e (45-44-28-80).*

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OU EST LA MAISON DE MON AMI? (iranien, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

LE ROMAN D'UN TRICHEUR *(Fr.) : Reflet* Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SARA (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9e (47-70-81-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

ALIEN, LE HUITIÈME PASSAGER (*) (Brit., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 18 h.

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e *(43-26-19-09)* 17 h.

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

BARTON FINK (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CALME BLANC *(A., v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) 16 h.

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h 45.

ELEPHANT MAN (A., *v.o.) : Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68) 21 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 20 h.

L'ILE NUE (Jap.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 21 h.

NÉ DES ÉTOILES) : La Géode, 19e (40-05-80-00) .

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

BILLET

Un Salon contesté par des fonctionnaires

Qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ! Au moment même où, pour la première fois, l'administration de l'État entend se présenter sous son visage le plus moderne, le plus humain et le plus attrayant, une fraction de ses agents dénoncent *« le mépris et l'arbitraire »* dont ils s'estiment victimes de la part de leur employeur.

D'un côté, le forum « Innovations du service public », organisé du 5 au 7 novembre au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, expose pour la première fois au grand public ce que les administrations et entreprises nationales peuvent générer de meilleur au service de tous et en particulier des plus démunis. Sur les stands de la cinquantaine d'exposants rassemblés sur 17 000 mètres carrés, les innovations se succèdent : véhicules aménagés des douanes ou des postes, carte à puce des assurés sociaux, mini-terrain de sports de proximité, Maison du citoyen, maquettes des nouvelles agences de l'ANPE... Des animations sont aussi prévues pour illustrer, par exemple, les interventions du service public en cas de catastrophe, ainsi que des tables-rondes, lieux de réflexion sur le rôle et l'avenir de l'Etat dans nos sociétés.

Ce Salon inédit est destiné à montrer, comme l'a rappelé, jeudi matin 5 novembre, M. Pierre Bérégovoy, venu inaugurer ce forum, que *« l'Etat n'est pas ce monstre opaque et aveugle que l'on se représente »* et qu'au contraire *« nos sociétés modernes ont besoin plus que jamais de* [lui] *comme principal facteur de cohésion nationale »*.

Mais cette louable initiative a été sensiblement perturbée par la présence, jeudi après-midi, de quelques centaines d'agents qui, depuis près d'un an, se battent pour éviter le transfert de leurs établissements en province. Une bataille dans laquelle ils se retrouvent de plus en plus isolés et désespérés : l'Etat campe sur le bien-fondé de sa politique, les municipalités d'accueil, de tous bords politiques, les réclament à cor et à cri et les fédérations syndicales de fonctionnaires se révèlent des plus discrètes. Jeudi, le combat de ces agents a pour la première fois dégénéré, avec la mise à sac du stand du ministère de la fonction publique, en dépit des appels à la modération lancés par les responsables de la manifestation.

Si ces débordements sont condamnables – M. Michel Delebarre, ministre de tutelle, a annoncé qu'il déposerait une plainte, – ils illustrent, une nouvelle fois, la difficulté pour le pouvoir politique de mettre sa pratique au diapason d'un discours tendant vers *« un Etat moins arrogant et plus performant »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Ultimatum américain après l'échec des négociations agricoles de l'Uruguay Round

Washington applique une surtaxe de 200 % aux vins blancs européens

Les Etats-Unis ont annoncé qu'à compter du 5 décembre prochain une taxe à l'importation de 200 % sera applicable aux vins blancs européens et à certains produits agricoles, à hauteur de 300 millions de dollars (1,6 milliard de francs) de volume d'échanges. Washington explique ces représailles par l'échec des négociations sur la réduction des exportations subventionnées et sur la production d'oléagineux, négociations qui se sont achevées le 3 novembre à Chicago et dont les Etats-Unis imputent la responsabilité de l'échec à la France. Une seconde liste, portant notamment sur des parfums et des produits industriels importés de la CEE, à hauteur de 1,7 milliard de dollars (8,8 milliards de francs), pourrait subir le même sort et compléter ce premier volet de sanctions. Le président Bush a cependant indiqué que son pays *« ne s'engageait pas dans une guerre commerciale »* avec l'Europe et expliqué qu'il s'agissait simplement, pour les Etats-Unis, de *« sauvegarder le commerce international »*.

NEW-YORK

de notre correspondant

« J'achète toujours du vin californien. Il est excellent et je vous le recommande. » Avec son franc-parler habituel, Mme Carla Hills, la représentante spéciale du président Bush pour les négociations commerciales internationales, avait choisi le ton de la boutade, jeudi 5 novembre, pour répondre au journaliste – américain – qui l'interrogeait sur les conséquences des sanctions commerciales que les Etats-Unis avaient décidé d'appliquer à l'Europe et dont elle venait de donner le détail. A compter du 5 décembre prochain, si aucun accord n'a pu être conclu d'ici là entre les deux parties, les importations de vins blancs non pétillants (les vins rouges et les champagnes ne sont pas visés), de gluten de blé et d'huile de colza en provenance de la Communauté, subiront une surtaxe de 200 % (en plus des 5 % à 10 % de taxe douanière, selon les produits, actuellement pratiqués), a annoncé Mme Hills.

« Nous regrettons d'avoir été contraints de prendre ces mesures mais nous avons fait preuve d'une patience extraordinaire avant d'en arriver là. Nous restons ouverts à toute négociation dans les trente jours qui restent avant que ces dispositions soient appliquées », a-t-elle précisé, ajoutant que, dans cette affaire, la crédibilité des règles commerciales internationales était en jeu et qu'elle avait dû procéder ainsi car l'Europe *« n'avait pas fourni aux Etats-Unis ce qu'ils étaient en droit d'attendre aux termes des accords internationaux »*.

Ces représailles qui s'inscrivent dans le cadre de la guerre commerciale transatlantique engagée à propos du volet agricole de l'Uruguay Round, et qu'autorise la section 301 du Trade Act de 1974, ne constituent pas une surprise. Au lendemain de l'échec des négociations de Bruxelles, le 21 octobre dernier, l'administration américaine avait déjà fait savoir qu'elle envisageait d'appliquer des sanctions économiques à l'Europe si un accord n'était pas rapidement trouvé entre les deux parties. Réunis quelques jours plus tard à Chicago, en tête-à-tête, le secrétaire américain à l'agriculture, M. Edward Madigan, et le commissaire européen aux affaires agricoles, M. Ray MacSharry, se séparaient le 3 novembre dernier sur un nouveau constat d'échec dont la partie américaine attribuait la responsabilité à la France et à l'intransigeance dont elle continuait à faire preuve en dépit de la position plus conciliante de ses partenaires européens.

La démission du commissaire britannique

Depuis, M. MacSharry a renoncé à son mandat de négociateur dans le cadre des discussions menées entre les Etats-Unis et la CEE *(lire ci-dessous)* et, à présent, Washington a mis sa menace à exécution, ouvrant ainsi la voie à d'inévitables contre-représailles de la part de la Communauté. Et à une guerre commerciale qui risque de compromettre le sort du GATT, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Le mercredi 4 novembre, les Etats-Unis avaient pris la précaution de demander au conseil du GATT, à Genève, la possibilité de prendre des mesures de représailles à l'encontre de la Communauté jusqu'à hauteur de 1 milliard de dollars. En se contentant d'un premier volet de 300 millions de dollars et en accordant à la CEE un délai supplémentaire de trente jours pour parvenir à un éventuel accord, Washington justifie les déclarations du président Bush selon lesquelles les Etats-Unis ne *« s'engagent pas dans une guerre commerciale, même s'ils disposent de durs combattants »* et espère éviter des contre-sanctions européennes.

Il reste qu'à la lecture de la liste dressée par les services de Mme Hills, en liaison avec les douanes américaines, l'adversaire est clairement désigné. Sur les 270 millions de dollars de vins blancs non pétillants importés en 1991 aux Etats-Unis, 268 millions, soit la quasi-totalité, provenaient de trois pays : France, Italie, Allemagne. Avec deux-cent-cinquante de ses vins, provenant de toutes les régions viticoles françaises (Sylvaner, Tokay, Chassagne-Montrachet, Sancerre, Jurançon ...) mis à l'index et une part de 127 millions, à elle seule, sur les 300 millions de dollars de produits surtaxés retenus par l'administration américaine, la France est le pays le plus touché. Au moment où certains de ses produits enregistraient une forte progression de leurs ventes aux Etats-Unis.

Au cours des sept premiers mois de 1992, les expéditions de vins blancs de Bourgogne vers les Etats-Unis ont augmenté de 45 % en volume par rapport à l'année précédente et de 25 % en valeur, le même constat étant applicable aux beaujolais blancs qui ont vu leurs ventes progresser de 46 % en volume et de 32 % en valeur durant la même période, selon les comptes établis par l'implantation new-yorkaise de la Sopexa. De son côté, le Centre français du commerce extérieur (CFCE) indique que les exportations de vins blancs « tranquilles » (non pétillants), visées par les sanctions américaines, ont représenté l'équivalent de 130 millions de dollars en 1991 et les Etats-Unis ont absorbé à eux seuls 6,3 % en volume et 11,5 % en valeur de cette catégorie de vins.

Si ces dispositions nouvelles sont effectivement appliquées à partir du mois de décembre, le prix moyen d'une bouteille de vin blanc triplerait pour atteindre 27 dollars. Soit l'équivalent du prix d'une bouteille de champagne. Pour la Sopexa qui a investi 2 millions de dollars dans une campagne de promotion des vins français à la télévision, ces sanctions commerciales s'apparentent à une mini-catastrophe. Pour l'instant, il ne s'agit cependant que d'un compte à rebours qui va se poursuivre jusqu'au début du mois de décembre et les effets de ces représailles pourraient rester limités, pendant quelques mois, compte tenu du surstockage auquel ont procédé la plupart des importateurs, à la fois en prévision des fêtes de fin d'année et des menaces de représailles dont l'administration américaine n'avait jamais fait mystère.

Mais celle-ci a déjà préparé un second plan de bataille. Cette fois d'une tout autre ampleur puisque les mesures porteraient sur 1,7 milliard de dollars de produits en provenance de la Communauté, passibles eux aussi d'une surtaxe de 200 %. Il s'agirait cette fois de produits industriels divers, notamment des pneumatiques, des meubles, des articles en verre, des fleurs coupées. Mais les fromages, les parfums et d'autres produits de luxe seraient aussi visés. Une façon pour l'administration américaine sortante, ulcérée de n'avoir pu boucler ce dossier avant l'élection du 3 novembre, de rappeler à la France ses responsabilités, face à l'impasse où se trouvent actuellement engagées les négociations commerciales sur l'Uruguay Round, faute de parvenir à un accord sur son volet agricole.

SERGE MARTI

Le GATT : libéraliser les échanges

Véritable pilier de l'ordre économique du monde occidental, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, désigné par son sigle anglais GATT (General Agreement on Tarifs and Trade), a été signé le 30 octobre 1947 par vingt-trois pays et compte aujourd'hui cent trois parties contractantes. Sa mission est double : règlementer le commerce international afin d'en assurer la sécurité et la stabilité ; promouvoir la libéralisation des échanges grâce à des « cycles » ou « rounds » de négociations commerciales multilatérales (NCM) périodiques.

Plus de 70 % des échanges internationaux de marchandises sont aujourd'hui soumis aux règles du GATT et, grâce à son action, le niveau moyen des tarifs douaniers appliqués par les pays industrialisés est revenu, depuis 1948, de 40 % à 5 %. Le volume des échanges mondiaux a pour sa part été multiplié par dix. Plusieurs règles régissent cet accord (voir « le Monde l'Economie » du 10 mars 1992).

Le concept d'un système multilatéral d'échanges sur lequel repose le GATT est résumé par la règle de *« nation la plus favorisée »* selon laquelle tout avantage accordé par un pays membre à un autre doit automatiquement être étendu à l'ensemble des parties contractantes. Autre règle, celle du *« traitement national »* : les produits importés dans un pays ne peuvent être mis sur le marché à des conditions moins favorables que celles exigées pour un même produit d'origine nationale.

Outre cet ensemble de règles – combiné à différents mécanismes d'arbitrage, – le GATT est également une machine à négocier qui permet aux différents pays de discuter de manière permanente des conditions du commerce international. Depuis sa création, le GATT a ainsi connu huit « cycles » de *« négociations commerciales multilatérales »* ou NMC. Le dernier en date est l'Uruguay Round, lancé à l'initiative des Etats-Unis en septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay).

Couper les ailes à la PAC

Dans l'esprit des Américains, ce huitième cycle a pour objet principal de mieux discipliner les échanges agricoles, c'est-à-dire, en réalité, de couper les ailes à la politique agricole commune (PAC).

Depuis le Kennedy Round (1973-1979), les différents cycles ont souvent été dominés par la rivalité entre les Etats-Unis et l'Europe. Les dernières mesures de rétorsion décidées par les Etats-Unis à l'encontre de la CEE en sont un exemple.

En vertu de la procédure du GATT, ses sanctions sont illégales. Il ne s'agit pourtant pas d'une première : les Américains gardent la possibilité de mettre en œuvre une procédure unilatérale pour gérer leurs différends. Les dispositions défensives de la législation commerciale américaine (la section 301 du Trade Act) permettent en effet aux Etats-Unis d'appliquer des sanctions commerciales à d'autres pays sans avoir obtenu l'aval du GATT.

Un des éléments de discussion de l'Uruguay Round concerne précisément une modification du mécanisme de règlement des querelles du GATT.

O. P.

Des démocrates protectionnistes

Suite de la première page

Dans sa première déclaration de politique étrangère, la veille, M. Clinton avait pris soin de mentionner trois dossiers sur lesquels, avait-il dit, il entendait soutenir à fond le président Bush : les négociations de paix au Proche-Orient, la mise en œuvre des accords de désarmement avec les pays de la CEI et... les négociations commerciales internationales en cours. *« Que les amis et les ennemis de l'Amérique (...) ne s'y trompent pas*, avait-il poursuivi, *même lorsque l'administration change, l'Amérique a des intérêts fondamentaux qui ne changent pas. »*

Interrogé sur le même sujet – les sanctions annoncées par Mme Carla Hills, la haute responsable de l'administration en charge des négociations commerciales, – M. George Stephanopoulos, un des plus proches collaborateurs de M. Clinton, a approuvé la décision de Washington : *« Je pense que les Etats-Unis doivent être durs*, a-t-il déclaré, *avec les pays qui ferment leurs marchés aux produits américains. »* Il y a plus. Le numéro deux de Mme Hills, M. Rufus Yerxa, est présenté comme un démocrate par une partie de la presse, qui estime que M. Clinton pourrait le laisser à son poste le 20 janvier prochain afin d'assurer la continuité de la politique commerciale des Etats-Unis.

Dans ce contexte, on voit mal ce que peut espérer le ministre français de l'agriculture, M. Jean-Pierre Soisson, quand il déclare : *« Laissons la nouvelle administration se mettre en place et voyons ensuite sur de nouvelles bases comment parvenir à un accord global et équilibré. »* La formule est, au mieux, très optimiste quand on connaît la philosophie générale de la nouvelle administration, qui n'en fait d'ailleurs pas mystère. Résumée à grands traits, c'est une philosophie assurément plus protectionniste que celle de l'administration républicaine, traditionnellement – culturellement, pourrait-on dire – plus libre-échangiste.

S'il n'a jamais donné son opinion sur le marché des oléagineux, M. Clinton n'en a pas moins, ces dernières semaines, délivré un « message commercial » sans ambiguïté. Il s'est, par exemple, déclaré hostile à la tentative de rachat d'une partie de la compagnie aérienne US Air par British Airways. Il y voit les mêmes dangers que l'indépendant, et très protectionniste, Ross Perot : si on laisse les transporteurs du Vieux Continent contrôler les compagnies aériennes américaines, celles-ci seront *« forcées »* d'acheter des Airbus aux dépens des constructeurs américains. De même, M. Clinton est pour un contrôle plus serré des investissements étrangers aux Etats-Unis.

Il prône un renforcement de la procédure dite « Section 301 » permettant à l'administration de défendre à l'étranger les intérêts de producteurs américains qui s'estiment soumis à une concurrence déloyale. C'est justement cette procédure qui a été mise en œuvre dans l'affaire des oléagineux. Quand il dit son admiration pour la coopération entre Etat et secteur privé au Japon ou en Allemagne, le président élu évoque la nécessité pour l'administration démocrate de mettre en œuvre une « politique industrielle » destinée, précisément, à museler certaines industries américaines pour les préparer à la compétition internationale.

Bref, toutes les indications vont dans la même direction. Qui plus est, le groupe démocrate au Congrès s'annonce comme étant beaucoup plus protectionniste que M. Clinton. Enfin, il est fort probable que l'équipe Clinton souhaite laisser l'administration Bush avancer au maximum dans l'épineuse négociation sur le GATT. C'est un dossier délicat. Même s'il est peu vraisemblable qu'un accord puisse être trouvé avant le 20 janvier, date de l'entrée en fonctions de M. Clinton, les démocrates ont tout intérêt à ce que l'administration sortante s'acquitte de la plus grande partie de la tâche.

Une équipe de professionnels

L'éventualité d'une guerre commerciale américano-européenne, aux conséquences potentielles désastreuses pour la relance, ne pourra qu'inciter M. Clinton à mettre rapidement sur pied sa nouvelle équipe. Seize postes ministériels sont à pourvoir. Deux des plus importants pourraient être annoncés avant la fin de la semaine : celui de secrétaire d'Etat et celui de secrétaire au Trésor. Pour le premier, les noms les plus souvent cités restent les mêmes : l'avocat Warren Christopher (ancien sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Carter), M. Lee Hamilton, membre de la Chambre des représentants, le sénateur Sam Nunn (Géorgie); on évoque aussi l'ancien vice-président Walter Mondale, et le chef du Parti démocrate, l'avocat Ron Brown.

Pour le second, les plus fréquemment mentionnés sont deux banquiers de Wall Street, Robert Rubin et Roger Altman, ou encore le sénateur Lloyd Bentsen et l'ancien directeur de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker. Deux quotidiens, le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, laissent entendre qu'il pourrait s'agir – notamment au Trésor et au département d'Etat – d'une équipe plus conservatrice, et comptant peut-être des républicains, qu'on ne l'imagine souvent en Europe. Inexpérimenté sur la scène internationale, le « jeune » président Clinton souhaiterait s'entourer de « professionnels » d'expérience. Pour souligner la primauté qu'il attache aux questions économiques, et à leur aspect international, il entend créer à la Maison Blanche, à côté du Conseil national de sécurité, un Conseil de sécurité économique (que pourrait diriger le banquier Felix Rohatyn, le professeur Robert Reich ou le consultant Ira Magaziner).

ALAIN FRACHON

Conciliation au tribunal de commerce de Paris

Les créanciers de La Cinq globalement satisfaits

Les créanciers de la Cinq et les avocats du groupe Hachette se sont retrouvés, mercredi 4 novembre, devant le tribunal de commerce de Paris pour une séance de conciliation qui a marqué, selon plusieurs des participants, *« une volonté générale d'accord »*. Le litige opposant Animage (filiale de la société AB Productions de M. Claude Berda) et Hachette devrait ainsi être réglé dans les huit jours. Seuls quatre cas seront plaidés devant le tribunal de commerce : ceux de l'Union syndicale de la production audiovisuelle, de la Société française de production, de Télédiffusion de France et de France Télécom. Les audiences ont été fixées dans la semaine du 16 au 20 novembre.

L'affaire MacSharry révèle un malaise au sein de la Commission

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

En demandant au président Jacques Delors de le décharger du dossier du GATT, M. Ray MacSharry, le commissaire qui négociait, en début de semaine à Chicago, un arrangement agricole avec les Etats-Unis, révèle le malaise qui frappe l'institution bruxelloise. Il lui reproche d'avoir critiqué, comme trop laxistes, ses positions face aux Américains, de s'être montré subjectif en ayant en tête les intérêts de la France, de s'être mêlé de trop près de pourparlers dont il était supposé, lui, MacSharry, avoir la responsabilité. M. Delors répond qu'il restait dans son rôle en faisant connaître son point de vue, mais qu'au-delà des différences d'appréciations qui sont effectivement apparues lors de ses entretiens avec M. MacSharry il l'a laissé libre de mener à sa guise la négociation. La meilleure preuve en est que l'ultime offre de la CEE à Chicago allait au-delà de ce que lui considérait comme raisonnable.

Le geste de mauvaise humeur de M. MacSharry pourrait trouver un écho favorable parmi ses collègues tant les méthodes autoritaires de M. Delors sont souvent mal vécues. Cependant les gouvernements sont largement responsables de cette situation : en désignant pour siéger à Bruxelles des personnalités souvent sans grand relief, ils condamnaient M. Delors, s'il voulait agir avec efficacité, à imprimer un style fermement présidentiel à sa gestion.

Ils ont l'occasion de corriger le tir puisque c'est une nouvelle Commission, avec pour la troisième fois M. Delors à sa tête qui entrera en fonctions, pour deux ans, le 1er janvier. L'incident tombe mal alors que les Anglais, en invoquant la « subsidiarité », cherchent par tous les moyens à affaiblir les pouvoirs de Bruxelles. L'administration française, qui est parfois tentée de se laisser entraîner dans cette voie, serait bien inspirée de ne pas oublier qu'en l'absence d'un pouvoir d'initiative fort reconnu à la Commission, les Douze se retrouveraient vite avec une Communauté sans imagination et sans idées.

De manière inopportune, le « cas MacSharry » peut contribuer à alimenter les tensions que suscite entre les Douze le blocage de l'Uruguay Round. Alors que John Gummer, le ministre anglais de l'agriculture, qui participait aux négociations de Chicago, ainsi que Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, en ont de façon catégorique imputé l'échec à l'intransigeance américaine, le bruit se répand que si Delors n'avait pas freiné MacSharry l'accord aurait pu se faire... Une campagne qui fait l'affaire de ceux qui voudraient à tout prix aboutir, au premier rang desquels il faut placer les Anglais, persuadés qu'un accord sur l'Uruguay Round, obtenu grâce à leurs bons offices, redorerait le blason de M. John Major. L'ambiance, chauffée à blanc par les menaces de mesures de rétorsion réitérées par Mme Carla Hills, le négociateur américain, est malheureusement propice à un arrangement bâclé. Une telle issue, dont les paysans feraient les frais, susciterait une crise grave au sein de la Communauté, compromettant encore davantage la mise en œuvre du traité de Maastricht.

PHILIPPE LEMAITRE

ÉCONOMIE

L'ultimatum américain après l'échec des négociations agricoles de l'Uruguay Round

La France affirme qu'elle ne pliera pas face au « diktat »

A la suite de la décision américaine de recourir à des mesures restrictives à l'encontre de certaines exportations européennes, le ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, a déclaré, jeudi 5 novembre dans un communiqué, que *« cette attitude ne tient aucun compte des efforts déjà réalisés par la Communauté européenne pour régler »* le contentieux des négociations sur le GATT. Dénonçant l'*« escalade protectionniste »*, M. Strauss-Kahn a souligné que par cette démarche les Etats-Unis se placent *« délibérément en dehors des règles du GATT »*.

« Le gouvernement français demande que le conseil des ministres européens réagisse très fermement aux mesures américaines en annonçant son intention de prendre des mesures symétriques », a ajouté M. Strauss-Kahn. Cette dénonciation du *« diktat »* américain a été reprise, jeudi 5 novembre, par M. Frans Andriessen, commissaire européen aux relations extérieures de la Communauté, précisant que les mesures américaines constituent *« une position illégale selon les règles du GATT »*.

De son côté, M. Michael Heseltine, ministre britannique du commerce et de l'industrie, dont le pays assure la présidence de la CEE, a estimé, jeudi 5 novembre, que la démarche outre-Atlantique était *« très regrettable »*.

En France, les syndicats agricoles ont demandé, jeudi 5 novembre, à la CEE de répliquer *immédiatement* aux mesures de rétorsion américaines. *« C'est œil pour œil, dent pour dent »*, a déclaré M. Jacques Molière, secrétaire général du Centre *national des jeunes agriculteurs* (CNJA), alors que la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux a appelé les autorités françaises à adopter *« rapidement une attitude équilibrée (...) »*.

Enfin, après que M. Jacques Chirac ait appelé, jeudi 5 novembre, à résister *« aux prétentions américaines »*, on se montre très ferme, vendredi 6 novembre, dans l'entourage du premier ministre en expliquant que la France n'a pas l'intention de céder.

A l'hôtel Matignon, on reconnaît toutefois que la gestion de ce dossier sera délicate, tant les intérêts des uns et des autres seront divergents, même les agriculteurs français pouvant être divisés. Mais on estime que les négociations ne pourront réellement reprendre qu' *« au sommet lorsque Clinton sera entré en fonctions »*.

L'Allemagne est exaspérée par l'intransigeance française

FRANCFORT

de notre correspondant

Jusqu'ici, le soutien allemand à la politique française vis-à-vis du GATT a été pratiquement sans faille. En coulisse, et notamment lors des multiples discussions directes entre le chancelier Kohl et le président Mitterrand, l'Allemagne a pesé tant qu'elle a pu pour assouplir la position de la France, mais officiellement les deux pays ont toujours tenu le *même discours. Certains ont pu* avancer que l'Allemagne profitait de la politique française en se cachant derrière : elle obtiendrait une défense de ses agriculteurs sans en porter la responsabilité.

Il en sera sans doute de même à l'avenir. On voit mal le couple franco-allemand se séparer pour un *plat de soja. Mais la position fran*cophile du chancelier devient de plus en plus difficile tant les critiques montent dans son pays.

Hier, on accusait l'Allemagne de freiner la reprise mondiale en maintenant *« égoïstement »* des taux d'intérêt trop élevés. Aujourd'hui, les *milieux industriels* et financiers allemands retournent l'argument et désignent la France comme coupable de vouloir déclencher une guerre commerciale mondiale pour le vote d'un million d'agriculteurs.

Le comte Lambsdorff, président du Parti libéral (FDP), qui fait partie de la coalition du chancelier Kohl, a estimé jeudi 5 novembre que l'Allemagne se montrait trop conciliante et que Bonn devait redoubler ses pressions sur Paris. Il ne faisait qu'exprimer un sentiment général dans la classe politique, qui évite encore d'attaquer trop ouvertement le partenaire *français mais cache de moins en* moins son incompréhension et sa grogne. On ne rencontre plus un conseiller à Bonn sans qu'il vous demande de lui expliquer pourquoi M. Mitterrand s'obstine tant. Les milieux économiques partagent, plus ouvertement encore, une exaspération croissante. Ce même jeudi 5 novembre, le Syndicat des industriels allemands (BDI) a écrit au gouvernement pour lui demander de redoubler d'efforts pour faire céder la France.

Un potentiel de croissance bloqué

Les agriculteurs en Allemagne (3 % de la population) pèsent moins qu'en France (6 %). Leurs groupes de pression sont moins écoutés et beaucoup moins puissants que ceux des industriels . L'Association des chambres de commerce et d'industrie (*DIHT*) rappelle que les négociateurs américains et français, mis dans le même sac, semblent avoir perdu de vue que le différend agricole empêche la libéralisation du reste : il y a là un potentiel de surcroît de croissance économique mondiale qui se trouve bloqué.

ERIC LE BOUCHER

M. Soisson souhaite des mesures de « contre-rétorsion »

Au cours de la discussion sur le projet de budget à l'Assemblée nationale, le ministre de l'agriculture, M. Soisson, a réagi à l'annonce des sanctions douanières décidées par les Etats-Unis à l'encontre de la CEE en souhaitant que la Communauté prenne des mesures de contre-rétorsion.

A moi les Sancerre et les Gewurztraminer ! M. Soisson a battu le rappel à sa manière pour répondre aux mesures de rétor*sion décrétées* par les Etat-Unis à l'encontre des vins blancs, de l'huile de colza et du gluten de blé produits par les pays membres de la CEE. *« Buvez du vin blanc ! »*, a-t-il ordonné avec humour, en début de soirée, aux députés présents dans l'hémicycle. *« Du vin d'Alsace, du chablis, du vin d'Anjou, du jurançon... Allez-y franchement ! Ce sera la réponse nationale aux rétorsions américaines »*, a poursuivi le président de la région Bourgogne.

Le matin même, le ministre avait voulu se montrer raisonnablement optimiste face à la crise traversée par le GATT. *« Jusqu'à présent les négociations ont été conduites dans les conditions et sur le terrain choisis par les Américains. L'arrivée d'une nouvelle administration permettra peut-être de les reprendre sur des bases plus favorables. Pour ma part, j'ai tenu et je tiendrai bon, et la France n'est pas isolée »*, avait-il répondu aux nombreux cris d'alarme lancés par les députés.

Alors que M. Théo Vial-Massat (PC, Loire) avait exprimé sa crainte que la *« résistance du gouvernement français »* ne se réduise à *« un baroud d'honneur »*, M. Jean-Marc Nesme (UDF, Saône-et-Loire) avait vu dans *« le piège du GATT »*, du fait de négociations *« menées à la légère »*, *« une bombe à retardement »*, et M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) avait estimé que *« tout compromis »* avec les Américains sur la question agricole *« sera encore une concession »*.

« Je ne souhaite pas de guerre »

M. Ambroise Guellec (UDC, Finistère) avait enfin suspecté le ministre d'avoir repris la méthode de son prédécesseur : *« une ferme opposition jusqu'au dernier moment, puis la capitulation »*.

Quelques heures plus tard, l'annonce des mesures américaines a conduit le ministre à tenir un discours beaucoup plus offensif, particulièrement goûté par les députés.

« Ces mesures n'ont pas de base multilatérale puisque le conseil du GATT les a refusées, a-t-il tout d'abord souligné. *Les mesures porteraient sur 300 millions de dollars et concerneraient les vins blancs français pour 127 millions de dollars, les produits italiens pour 100 millions de dollars et les produits allemands pour 36 millions de dollars »*, a expliqué le ministre.

« Je ne souhaite pas de guerre commerciale, les différends ne se règlent pas ainsi. Mais s'il y a rétorsion, il faut qu'il y ait contre-rétorsion. Le gouvernement français, par la voix du premier ministre, demande que le prochain conseil des ministres de la Communauté européenne puisse décider de mesures symétriques », a-t-il enfin affirmé sous les applaudissements de tous les députés.

GILLES PARIS

Un entretien avec le PDG de Total

« En 1995, notre production hors Moyen-Orient sera supérieure de 50 % à son niveau de 1990 », nous déclare M. Serge Tchuruk

Malmené comme les autres compagnies pétrolières internationales par la crise, le groupe Total a annoncé, jeudi 5 novembre, à l'issue d'un conseil d'administration, un plan de restructuration qui pèsera sur les comptes de l'exercice 1992, ainsi que des mesures anti-OPA.

« Vous venez d'annoncer un plan de restructurationqui amputera les résultats de l'exercice 1992 de 600 millions de francs environ. La conjoncture pétrolière continue-t-elle donc à se dégrader ?

– Laissez-moi d'abord vous dire clairement que, parmi les sujets traités au conseil, la restructuration n'est pas le thème majeur pour l'avenir du groupe. S'agissant de la conjoncture, disons qu'il vaut mieux se garder de tout optimisme béat pour les prochains mois. Si la production et la distribution maintiennent *grosso modo* leurs résultats, les taux de fret sont toujours aussi déprimés. Les marchés de la chimie ne sont pas bons, mais Total tire bien son épingle du jeu. Quant au raffinage, il va un tout petit peu mieux. Depuis un mois, la marge de raffinage en Europe est remontée à 20 dollars par tonne alors qu'elle se traînait à 14 dollars depuis le printemps. A 20 dollars, nous ne perdons plus d'argent. Mais ce n'est pas le Pérou.

– Vous allez fermer de nouveaux sites et supprimer des emplois ?

– Le terme « restructuration » n'implique pas systématiquement suppressions d'emplois. Des actions telles que regroupement de sièges, optimisation de logistique, simplification des structures sont entreprises tant en France que dans les grandes filiales du groupe, notamment en Grande-Bretagne. Je pense aussi à l'Italie, où nous avons repris récemment un concurrent dans les encres. Globalement, le coût de cette restructuration représente plus de la moitié des 600 millions annoncés.

– Le solde vient d'une révision à la baisse de la valeur de certains actifs avant que vous ne les cédiez. Total va abandonner l'uranium, le charbon...

– Vous comprenez que je ne vais pas crier sur les toits dès aujourd'hui ce que nous allons vendre dans un proche avenir. Disons qu'il s'agit d'activités situées entre autres en France et aux Etats-Unis que nous considérons comme non essentielles pour le groupe. Nous les avons bien nettoyées du point de vue financier. Elles sont désormais tout à fait présentables.

– Vous avez choisi d'annoncer par avance le coût des restructurations à venir. Ce n'est pas dans les habitudes de votre maison. Les remous du printemps dernier ont servi de leçon ?

– Nous avons toujours voulu jouer la transparence. A la fin de l'année 330.000 bons de souscription d'actions, les BSA, viennent à échéance. Tous les sujets d'aujourd'hui, et en particulier les découvertes de pétrole et de gaz, sont importants pour les porteurs de ces BSA.

Un système simple

– Est-ce pour gommer la mauvaise impression que vont laisser immanquablement les mesures de restructuration que vous annoncez de nouvelles découvertes de gaz et de pétrole.

– C'est pour moi l'annonce majeure pour l'avenir du groupe. Concernant le gisement de Cusiana, en Colombie, la British Petroleum, qui est opérateur avec 40 % des parts – comme nous (1), a évalué les réserves globales à quelque 2 milliards de barils. Nous ferons entrer ces réserves dans nos comptes à partir de 1993, l'année du démarrage de la production. En 1995, nous tablons sur un rythme de production de 150 000 barils par jour d'un brut de bonne qualité qui alimentera le marché américain.

● Ce qui est nouveau c'est que nous disposons désormais d'une évaluation précise du gisement de gaz de Peciko, en Indonésie. Il recèle au minimum 100 milliards de mètres cubes de gaz, soit la moitié environ du gisement de Lacq.

Vu notre niveau de participation, cela signifie que Total double la mise de Cusiana en termes de réserves avec un gaz qui n'aura aucun problème pour trouver acquéreur : le Japon est preneur de l'essentiel. En 1995, en fin de compte, notre production d'huile et de gaz hors Moyen-Orient sera supérieure de 50 % à son niveau de 1990. Peu de compagnies pétrolières dans le monde peuvent afficher des résultats de cet ordre.

– Revenons à la restructuration du groupe. Vous annoncez l'échange de votre ancien siège social parisien contre quatre immeubles occupés par le CNRS. Où est la logique de l'opération ?

– C'est une très bonne opération pour tout le monde. Nous possédions à Auteuil un immeuble difficile à vendre dans la conjoncture actuelle car très gros. Le CNRS pourra s'y regrouper dans les deux tiers. En échange, nous récupérons quatre implantations dans Paris, dont un immeuble prestigieux quai Anatole-France, à deux pas du Musée d'Orsay. La liquidité de ces immeubles – plus petits – est supérieure à celle de notre ancien siège social. Nous pensons les vendre en 1993.

– Le conseil d'administration a décidé de verrouiller le capital du groupe. Voulez-vous vous mettre à l'abri d'une OPA ?

– Avec le désengagement de l'Etat du capital de Total nous faisons l'apprentissage de notre liberté. Cela passe par des mesures comme la limitation des droits de vote pour éviter qu'une entreprise qui détiendrait une faible part de notre groupe puisse en prendre le contrôle. Le système que nous souhaitons mettre en place ne se distingue pas beaucoup de celui adopté par Alcatel, Alsthom ou BSN. Il a le mérite de la simplicité.

– Comment se présente le capital de Total aujourd'hui ?

– Il est détenu à 60 % par des intérêts français. Le secteur public n'en contrôle plus que 15 % – dont 4 % pour le Crédit lyonnais, autant pour les AGF et 2 % pour le Gan. Le solde est entre les mains d'institutionnels et de porteurs individuels. Les 40 % restant sont placés à l'étranger, essentiellement à Londres et à New York. Rares sont les groupes à avoir un tel niveau d'internationalisation.

– Vous ne pensez pas que 40 % est un niveau trop élevé ?

– Cela me paraît bien. Après tout, le pétrole est réparti partout dans le monde. »

Propos recueillis par JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) NDLR : avec la mise en production de Cusiana en 1993, la compagnie nationale colombienne, Ecopetrol, prendra une participation de 50 % [illegible]

ÉTRANGER

Suppression des « conseils de rémunération »

Plus de salaires minima en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi 5 novembre l'abolition des *« conseils de rémunération »*, seuls organismes habilités à fixer les salaires minima de certaines professions (hôtels-restaurants, fabricants de jouets, coiffeurs). Ces *« conseils »*, créés en 1909 et qui concernent directement deux millions et demi de salariés, dont deux tiers de femmes, *« n'ont plus de raison d'être en 1992 »* et créent *« plus de bureaucratie, moins de travail et moins d'emplois »*, a affirmé le premier ministre, M. John Major, devant la Chambre des communes. Alors que la Grande-Bretagne est le seul pays de la Communauté à ne pas avoir ratifié le chapitre social du traité de Maastricht, le Trade Union's Congress envisage néanmoins d'introduire une plainte devant les autorités européennes.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Balance commerciale : + 5,6 milliards de DM en septembre.** – La balance commerciale de l'Allemagne a dégagé en septembre un excédent de 5,6 milliards de DM (18,9 milliards de francs) contre 5,7 milliards en août, selon les chiffres publiés jeudi 5 novembre par l'Office fédéral des statistiques. Selon Peter Pietsch, économiste à la Commerzbank, cet excédent commercial plus important que prévu s'explique par un ralentissement des importations lié à la mauvaise conjoncture économique en Allemagne et à l'appréciation du DM.

En revanche, le déficit de la balance des opérations courantes s'est aggravé en septembre, avec un solde négatif de 4,2 milliards de DM contre un déficit de 1,9 milliard en août. Cette détérioration est surtout due aux intérêts que l'Allemagne, surendettée depuis la réunification, paie sur les capitaux qu'elle emprunte à l'étranger, a indiqué Ralph Neuhaus, économiste à la West LB.

JAPON

● **Balance des paiements courants : + 34,6 % en septembre.** – Le Japon a enregistré en septembre un excédent de sa balance des comptes courants extérieurs de 12,05 milliards de dollars (62,66 milliards de francs), soit une hausse de 34,6 % par rapport à septembre 1991. Au terme du premier semestre de l'année fiscale 1992 (du 1er avril au 30 septembre), l'excédent des paiements courants japonais a ainsi atteint un record historique de 57,6 milliards de dollars, ce qui équivaut à une augmentation de 50,5 % par rapport à 1991 sur la même période.

EN BREF

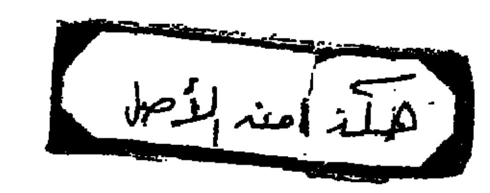
□ **Un consortium français va construire la deuxième ligne du métro du Caire.** – *Un consortium* de sociétés françaises menées par Alcatel-Alsthom va construire la partie fixe (9 kilomètres de souterrains, 9 stations et les équipements électromécaniques fixes) de la deuxième ligne du métro du Caire : une lettre d'intention en ce sens a été adressée au consortium par le ministère égyptien des transports. Selon Alcatel-Alsthom, un contrat définitif devrait être signé *« avant la fin de l'année »*. Les rames – pour lesquelles les Français sont sévèrement concurrencés par des Japonais – ne sont pas incluses dans ce contrat dont la partie « génie civil » s'élève à 3 milliards de francs (dont 1,8 milliard revient aux sociétés françaises).

□ **Préavis de grève à la RATP pour le 10 novembre.** – Quatre organisations (SAT-autonome, CGT, GATC-autonome et Indépendants) de la RATP appellent à une grève mardi 10 novembre pour protester contre le projet de réforme des conditions de travail des conducteurs. Ces organisations, qui représentent la grande majorité des conducteurs de rames aux élections professionnelles, assurent que la mobilisation sera *« importante »* et le réseau *« fortement perturbé »*. Les débrayages seront compris entre 10 heures et 15 heures puis reprendront en début de service de nuit, de 19 heures à 21 heures. La réforme, négociée pendant dix mois, devrait entrer en vigueur à partir du mois de janvier.

□ **Grève générale le 23 novembre à Air France.** – Les 14 organisations syndicales d'Air France ont décidé d'appeler à une grève générale de 24 heures lundi 23 novembre pour protester contre le plan de rigueur présenté début octobre par la direction prévoyant notamment 1 500 suppressions d'emplois supplémentaires en 1993 pour le personnel au sol. A l'issue d'une réunion intersyndicale, ils ont également appelé à un rassemblement devant le siège de la compagnie, square Max Hymans, près de la gare Montparnasse.

□ **Alignement des allocations familiales dans les DOM-TOM en juillet 1993.** – M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a annoncé jeudi 5 novembre lors d'un voyage à la Réunion et à Mayotte *« l'alignement total »* des allocations familiales versées dans les départements d'outre-mer sur celles de la France métropolitaine. Cette mesure interviendra le 1er juillet 1993, soit *« dix-huit mois avant la date initialement prévue »*, a précisé le ministre. Une première revalorisation de 20 % interviendra le 1er janvier et la deuxième le 1er juillet.

□ **Le CBV conseille aux intermédiaires boursiers une tarification claire.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) conseille aux intermédiaires boursiers d'adopter une tarification simple des services rendus, s'appuyant pour cette recommandation sur les conclusions d'un rapport réalisé sur la question des coûts de l'intermédiation par M. Luc André, à la demande du CBV, afin de clarifier la situation assez confuse constatée depuis la déréglementation des courtages intervenue en juillet 1989. Malgré cette liberté des prix accordée aux intermédiaires, le rapport constate que la référence au barème administré, précédemment en vigueur, accompagné de diverses rétrocessions, continue d'être utilisée pour la tarification des ordres. Le CBV considère qu'une telle référence n'est pas satisfaisante car elle ne permet pas aux sociétés de Bourse de moduler leur facturation en fonction de la nature des services rendus.



ÉCONOMIE

AFFAIRES

A la demande des pouvoirs publics

Trois industriels de la chaussure étudient la « relocalisation » de productions en France

LYON

de notre bureau régional

A la demande de la préfecture de la Drôme, trois entreprises romanaises de la chaussure de luxe – Charles Jourdan, Stéphane Kélian et Clergerie – étudient en commun les conditions d'une «relocalisation» en France de certaines productions de gamme moyenne, effectuées en Espagne, en Italie ou même en Amérique du Sud, avec l'exploitation de sous-marques, pour bénéficier de bas taux de main-d'œuvre. Evoquée, mercredi 4 novembre, juste avant le salon romanais des industries du luxe Creanova, cette étude commune doit être rendue publique au printemps.

Chacun des industriels conservera la liberté de ses propres conclusions et il ne semble pas être question, pour l'heure, de la création d'ateliers communs. Mais une cellule expérimentale de production a déjà vu le jour chez Stéphane Kélian, pour l'exploitation de la gamme Mosquito, avec un objectif de cinq cents paires de chaussures par jour. MM. Stéphane et Gérard Kélian estiment que la production de masse sera possible en France, en étant à la fois rentable et conforme aux attentes de prix du public, à deux conditions : d'abord, que les industriels exploitent, en compte propre, une plus grande partie de leur réseau de distribution. En second lieu, que les industriels de la chaussure créent un *« circuit court »*, comme les professionnels du textile, avec un délai de trois semaines à un mois seulement, entre la création et la mise en vente d'un modèle, au lieu de six mois actuellement.

Aujourd'hui, le groupe Kélian sous-traite à l'étranger 45 % de sa production totale, c'est-à-dire 300 000 paires de chaussures par an. A terme, il pense être capable de produire la quasi-totalité de ces chaussures en France, où il compte 620 emplois industriels dans le bassin de Romans. La famille Kélian parie sur une égalisation des conditions sociales en Europe, avec la ratification de l'Union économique et monétaire, et sur une meilleure maîtrise de la qualité, grâce à la proximité des ateliers. Une telle perspective tranche sur les attitudes récentes d'industriels de la chaussure, comme sur les difficultés du groupe Jourdan, qui a mis en œuvre un nouveau plan de restructuration (*le Monde* du 1er juillet), comprenant 69 suppressions d'emplois sur un effectif de 650 personnes en Drôme-Ardèche. Les premiers logiciels de conception assistée par ordinateur seront disponibles, pour Kélian, en janvier 1993, et le groupe prévoit de recourir encore à l'informatique pour la découpe de patrons et de pièces de peau.

GÉRARD BUÉTAS

Selon une étude de l'INSEE

Le commerce et les services restent très tricolores

L'internationalisation du commerce et des services français a un métro de retard par rapport à celle de l'industrie : un salarié sur dix seulement est employé dans une entreprise à participation étrangère, contre plus de deux dans l'industrie. Alors que, dans l'industrie, 28 % du chiffre d'affaires est réalisé par des entreprises ayant des capitaux étrangers (au-delà de 20 %), ce chiffre n'est que de 17 % dans le commerce et 9,8 % dans les services, selon le dernier numéro d'*INSEE Première*.

Dans le commerce, on dénombre 6 567 entreprises à capitaux étrangers, employant 279 000 salariés et réalisant 579 milliards de chiffre d'affaires. Dans les services, ces chiffres sont respectivement de 2 923, 220 000 et 152,4 milliards. Comme dans l'industrie, les investisseurs étrangers placent leurs capitaux dans les grosses entreprises. Dans le commerce, on les trouve dans l'import-export ou dans la VPC mais aussi à 10 % dans l'habillement, les produits blancs et bruns (9,5 %) et les équipements divers de la maison (11 %). Dans les services, ils optent pour la location (à 49 % pour la location de matériel de bureau, 31 % pour celle de véhicules) ou le travail temporaire (26 %). Mais leur présence est quasiment nulle dans les services divers aux ménages, l'immobilier et les professions libérales, et somme toute, peu élevée dans les hôtels (8 %, concentrée dans les palaces et le haut de gamme), les cafés et restaurants (6 %, surtout dans la restauration rapide) ou les agences de voyage (16 %). A noter, une présence plus ancienne dans le cinéma (notamment pour 25 % dans la production). Les capitaux qui s'investissent en France sont essentiellement (86 %) européens ou américains. Comme dans l'industrie, les capitaux américains arrivent en tête (31 % des effectifs), suivis par les suisses.

Premiers investisseurs dans le commerce de gros interindustriel (26 %) et le commerce de gros non alimentaire (18 %), les Américains sont devancés par les Suisses (24 % contre 10 %) dans le commerce de gros alimentaire et peu présents dans le détail (5 % contre 38 % pour les Suisses). Les Japonais sont peu présents (3 % dans le commerce, 1 % dans les services) avec une pointe de 10 % pourtant dans le commerce de gros non alimentaire (motos, hi-fi) et le commerce de gros interindustrtiel (4 %).

10 000 licenciements en 1992

Le cri d'alarme de la Fédération parisienne du bâtiment

Les entreprises du bâtiment d'Ile-de-France craignent une baisse importante de leurs effectifs dans les prochains mois, selon M. Guy Descoursière, président de la Fédération parisienne du bâtiment (FPB) : 10 000 salariés du bâtiment, sur un effectif de 296 000, auraient déjà été licenciés depuis le début de l'année. L'enquête mensuelle de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) indique que ces départs se sont accélérés en septembre, et qu'ils ne touchent plus uniquement du personnel temporaire. La FPB estime que la baisse des effectifs pourrait être de 15 000 salariés en 1993.

Le ralentissement d'activité qui touche la plupart des 45 000 entreprises d'Ile-de-France, dont le chiffre d'affaires atteint 121 milliards de francs, est essentiellement dû à la baisse de la mise en chantier de logements. Leur construction et leur entretien représentent plus de 40 % de l'activité des entreprises du bâtiment : 60 000 avaient été construits en 1989, 51 000 en 1991, moins de 45 000 seront mis en chantier en 1992 et la FPB estime que ce chiffre descendra à moins de 40 000 en 1993 alors que les besoins sont estimés à plus de 60 000 par an jusqu'en 2015.

Comme leur fédération nationale, qui appelle à une mobilisation du secteur le 27 novembre, les entrepreneurs franciliens ont présenté les mesures nécessaires pour *« concourir au rétablissement de la confiance »*, concernant la fiscalité des entreprises, les délais de paiement des collectivités locales et de l'administration, la transparence foncière, la démolition des immeubles vétustes et un réaménagement des systèmes d'aides à l'accession au logement.

C. de C.

Après un accord avec l'américain ERA

Le groupe Pelloux se lance dans les agences immobilières

Le groupe Pelloux, à l'origine du succès en France des SCPI (sociétés civiles de placement immobilier), a annoncé jeudi 5 novembre qu'il se lancerait au printemps prochain dans les agences immobilières. Il vient de signer avec l'américain ERA (Electronic Realty Associates) un accord prévoyant la création d'un joint-venture à 50/50 afin de développer en Europe un réseau d'agences franchisées.

ERA, numéro deux américain du secteur derrière Century 21, réunit 3 000 agences. Dans le monde entier, il a réalisé l'an passé 125 milliards de francs de transactions. Pelloux vendra la franchise à des agences qui souhaiteront s'intégrer au réseau, explique-t-on dans le groupe.

Cette information est intéressante à plusieurs titres. D'abord, il s'agit de la première grande diversification du groupe, qui s'était jusqu'ici spécialisé dans les SCPI, en perte de vitesse avec la crise de l'immobilier. Ensuite, l'arrivée du groupe sur les transactions dans le logement peut être interprétée comme un signe de confiance dans l'avenir de ce secteur : on estime chez Pelloux que le marché est actuellement bloqué en raison de l'inadéquation de l'offre et de la demande. Décalage *« temporaire »*, explique-t-on, sans toutefois risquer une date sur la reprise. Enfin, il s'agit d'une nouvelle manifestation de la restructuration en cours dans les agences immobilières après la prise de contrôle, il y a quelques jours, du réseau Avis immobilier par le GAN, qui possède déjà Agence No 1 et ses 300 agences (*le Monde* du 22 octobre). Cette opération permet au GAN de talonner le premier réseau français, Century 21, qui revendique 361 agences, devant les deux enseignes de l'immobilière Phénix : Catherine Mamet et Promax (une centaine d'agences prévues à la fin 1992). Autant de signes que la profession d'agent immobilier, majoritairement composée d'indépendants, tend à se structurer en s'inspirant du modèle anglo-saxon.

Reste à savoir si ces tentatives – qui s'accompagnent d'un désir d'améliorer la qualité du service – permettront de retrouver la faveur de la clientèle : contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, le gros des transactions (60 % à 70 % selon les sources) se fait directement entre particuliers.

F. V.

PHILATÉLIE

Marcel Paul et l'Aéropostale

La Poste mettra en vente générale, lundi 16 novembre, deux timbres : Marcel Paul (4,20 F), l'Aéropostale (2,50 F), à l'occasion du 80e anniversaire de la première liaison postale aérienne officielle sur le territoire français, de Nancy à Lunéville, en 1912.



Recueilli par l'Assistance publique, Marcel Paul (1900-1982) sort en 1922 de l'Ecole de la marine en tant qu'ouvrier breveté électricien. Il devient secrétaire général de la Fédération nationale de l'énergie (FNE-CGT) de 1938 à 1966. Fait prisonnier en 1940, résistant, déporté à Auschwitz et à Buchenwald, il est appelé en 1945 par le général de Gaulle au poste de ministre de la production industrielle (ministères Gouin et Bidault).

Le timbre, au format vertical 21,45 x 36 mm, dessiné et gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée à Paris, les 13, 14 et 15 novembre, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 19e (entrée principale, niveau S2, galerie de l'Aquarium ; métro Porte-de-La-Villette) : le 13 novembre, de 8 heures à 19 heures, le 14, de 8 heures à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre-RP et Paris-Ségur ; les 13 et 14 novembre, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste (boîtes aux lettres spéciales).

La poste aérienne doit beaucoup aux Français... La première expérience officielle de transport de courrier par avion se déroule en 1911 en Inde : Henri Péquet y transporte, d'Allahabad à Naini-Junction, un sac postal de 19 kilos sur un avion Sommer. Ce sont encore des Français qui, au Maroc, aux Etats-Unis (1911), en Australie (1914), renouvellent cette expérience. En France, le premier vol postal officiel a lieu le 31 juillet 1912. Ce jour-là, le lieutenant Nicaud transporte sur un biplan Farman trois sacs de dépêches de Nancy à Lunéville (27 kilomètres). L'appareil décolle à 7 h 16 et atterrit à 7 h 33.

En 1918 fut mise en exploitation une ligne régulière sur le trajet Paris-Le Mans-Saint-Nazaire, commémorée par un timbre en 1968. Etrangement est paru en 1978 un timbre pour le 65e anniversaire de la «première liaison postale aérienne officielle», entre Villacoublay et Pauillac, le 15 octobre 1913...

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



► Vente anticipée à Roissy-en-France (Val-d'Oise), les 12, 13 et 14 novembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (terminal B, aérogare 2, porte B4) ; les 12, 13 et 14 novembre, aux bureaux de poste de Roissy-en-France-Principal et Roissy-en-France-Village (boîtes aux lettres spéciales).

► Vente anticipée à Nancy (Meurthe-et-Moselle), les 12, 13, 14 et 15 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert dans le petit salon de l'hôtel de ville, place Stanislas ; les 12 et 13 novembre, de 8 heures à 19 heures, le 14 novembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Nancy-RP (boîte aux lettres spéciale).

► Vente anticipée à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), les 12, 13, 14 et 15 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert dans le salon des Halles, place Léopold ; les 12, 13 novembre, de 8 heures à 19 heures, le 14 novembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lunéville-Principal (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenirs philatéliques : Vol commémoratif par Bréguet-14, le 12 novembre, avec enveloppes-souvenirs. Renseignements : Guy Lemarié, 2, chemin d'Arbois, 54000 Nancy. Tél. : 83-96-38-45.

En filigrane

● **Manifestation.** – Exposition du dessinateur-graveur de timbres André Lavergne, en compagnie de Guilaine Sanson, du 16 novembre au 14 décembre, à l'Espace Poste du CNIT à la Défense (du lundi au vendredi).

● *Vente.* – Vente sur offres Robineau (Paris, tél. : (1) 47-70-16-90), clôturée le 17 novembre. Au catalogue : plus de mille cinq cents références, dont un bel ensemble sur la guerre de 1870 avec « ballons montés » (prix de départ de 600 F à 75 000 F ; lot de soixante et un ballons montés à 150 000 F) ; lettres de Paris pour Paris pendant le siège ; tentatives d'entrées ; boules de Moulins, etc.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

VIE DES ENTREPRISES

Depuis 1990

Philips connaît ses plus mauvais résultats trimestriels

LA HAYE

de notre correspondant

« Le bout du tunnel n'est pas encore en vue. » En présentant, le 27 février, les résultats de l'exercice 1991, le président de Philips, M. Jan Timmer, avait tenu à mettre en garde contre tout excès d'optimisme. Tombée au fond du gouffre en 1990, la multinationale venait certes d'entamer sa remontée (1) – après s'être séparée de 17 % de ses effectifs mondiaux, – mais elle n'avait pas encore refait surface. Ces propos étaient prémonitoires.

Depuis le début de l'année, en effet, la situation de Philips n'a cessé de se dégrader. Le premier trimestre s'était clos sur un bénéfice net de 174 millions de florins (522 millions de francs) et le second sur un résultat positif de 82 millions de florins (– 52,8 %). La période juillet-septembre s'est soldée, selon les chiffres publiés à Eindhoven, jeudi 5 novembre, par une perte nette de 154 millions de florins. Jamais Philips n'avait enregistré un aussi mauvais résultat opérationnel partiel (*le Monde* du 6 novembre).

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, le groupe néerlandais reste légèrement bénéficiaire, à 102 millions de florins (306 millions de francs). Mais ce résultat est cinq fois inférieur à celui de la période correspondante en 1991 et il n'est pas sûr qu'il puisse être préservé d'ici à la fin de l'exercice. Bien que le groupe néerlandais réalise traditionnellement un bon quatrième trimestre (30 % du chiffre d'affaires), M. Henk Appelo, le « financier » de la direction, a préféré ne faire *« aucun pronostic »*.

Les marchés de l'électronique grand public et des composants n'offrent que des perspectives décevantes. *« Des restructurations pourraient être nécessaires »*, a prévenu M. Appelo, en précisant que Philips pourrait provisionner à cet effet 1 milliard et demi de francs. Une telle mesure (dont les détails seront annoncés d'ici peu) met potentiellement en danger un grand nombre d'emplois, alors que les effectifs mondiaux de la multinationale sont déjà passés de 254 200 à 237 500 entre le 1er octobre 1991 et le 1er octobre 1992, sous l'effet du plan Centurion. En outre, le financement de cette nouvelle vague de restructurations déséquilibrera gravement les comptes de l'entreprise, dont l'endettement, par ailleurs, ne cesse de croître : les charges financières ont englouti depuis le début de l'année 45 % du résultat d'exploitation.

Pour expliquer ce qui ressemble fort à la rechute d'un malade à peine convalescent, Philips invoque *« la conjoncture économique toujours défavorable »* et la dégradation des taux de change, qui a amputé le chiffre d'affaires de 3 %. Abstraction faite de cette incidence, les ventes se développent – sauf dans le secteur des composants (– 7 %), notamment les tubes-image, qui pâtissent de la baisse de production des téléviseurs – mais... leur produit baisse : les fabricants se livrent une guerre des prix qui est particulièrement sensible sur le marché de l'électronique grand public (– 6 % depuis le début de l'année). Or ce secteur génère la moitié du chiffre d'affaires de Philips qui, de plus, a engagé des frais importants pour lancer des produits nouveaux tels le Compact-Disc interactif et la cassette musicale digitale. Des innovations dont le succès ou l'échec paraît irrémédiablement commander la sortie ou la fermeture du tunnel.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Philips avait dégagé un bénéfice net de 3,6 millions de francs contre une perte de 12,7 milliards de francs en 1990.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **Euralair sur le point de reprendre Air Littoral.** – Euralair, appuyé par un pool bancaire, devrait, sauf imprévu, reprendre Air Littoral, selon des informations concordantes. Un protocole en ce sens aurait été signé, mais il faudra attendre quelques jours pour les actes définitifs. Euralair et ses partenaires devraient reprendre plus que les 35 % détenus par KLM, l'accord s'étendant à d'autres actionnaires engagés autour de la compagnie néerlandaise. Il était de notoriété publique que KLM, qui a mis 200 millions de florins (600 millions de francs environ) dans Air Littoral, cherchait à se défaire de sa participation dans cette compagnie, placée sous administration provisoire à la mi-octobre.

□ **Carnaud Metal Box rachète une usine d'emballage hongroise.** – La société franco-britannique Carnaud Metal Box reprend l'usine d'emballage métallique de Nagykörös en Hongrie. Le groupe a remporté un appel d'offres de l'Agence pour la propriété d'Etat (l'office chargé des privatisations), en offrant pour équiper l'usine 500 millions de forints (125 millions de francs environ). Nagykörös fait partie d'un gigantesque complexe de conditionnement de légumes dont les activités de conserverie ont déjà été reprises par le groupe privé français Bonduelle. Avec 25 milliards de francs de chiffre d'affaires, Carnaud Metal Box est le premier fabricant d'emballage en Europe et le troisième mondial.

□ **Hanson ne relèvera pas son offre pour Ranks Hovis MacDougall.** – Le conglomérat britannique Hanson a déclaré jeudi 5 novembre qu'il ne relèverait pas le montant de son offre sur le groupe de boulangeries Ranks Hovis MacDougall, malgré la contre-OPA amicale plus séduisante lancée par le groupe diversifié Tomkins à la fin du mois (*le Monde* du 31 octobre). L'OPA hostile de 780 millions de livres (6,14 milliards de francs) lancée sur RHM en octobre par Hanson a été dépassée par une offre amicale de 952 millions de livres lancée par Tomkins, qui assume le rôle de chevalier blanc.

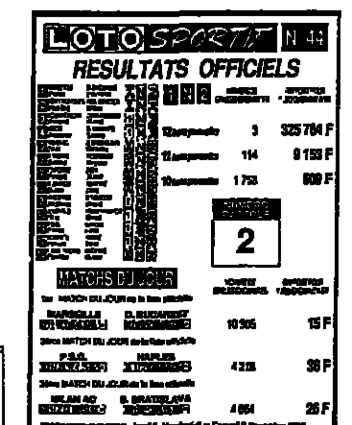
FUSIONS

□ **Hôtellerie : fusion Arcade-Ibis (groupe Accor).** – Les filiales du groupe Accor exploitant les hôtels Ibis et Arcade vont fusionner, mais les enseignes resteront distinctes, au moins en France dans un premier temps, ont annoncé mercredi 4 novembre les sociétés. La société Sphère SA (Ibis), filiale à 73,5 % du groupe Accor, a signé un accord avec Paribas, Geneval (filiale de la Société générale) et Sapeg (filiale de la BNP), actionnaires à 50 % de Séphi (Arcade), décidant de l'apport de l'intégralité des titres Séphi détenus par ces trois banques à Sphère SA. La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, autre actionnaire à 50 % de la Sephi et également signataire du protocole d'accord, est invitée à apporter la quasi-totalité de ses titres à Sphère SA. En contrepartie, Sphère SA procédera à une augmentation de capital réservée à ces quatre actionnaires. La fusion de Sphère et de Séphi va déboucher sur la constitution d'un parc de 389 hôtels de même catégorie, la nouvelle société devenant leader européen de l'hôtellerie devant Novotel, autre chaîne du groupe Accor.

□ **Echec du projet de fusion entre Air Canada et Canadian Airlines.** – La compagnie Air Canada a annoncé, mardi 3 novembre, l'échec d'un projet conclu en octobre avec sa rivale Canadian Airlines qui devait aboutir à la fusion des deux principales compagnies aériennes du pays. Air Canada a indiqué qu'elle ne désespérait toutefois pas de pouvoir conclure un nouvel accord avec PWA Corp., la société mère de Canadian. Les deux sociétés sont d'ailleurs convenues de poursuivre leurs pourparlers.

SANTÉ

□ **Prédault continue de vendre sa mousse de canard en France.** – Le groupe de charcuterie Paul Prédault, dont les mousses de canard en rouleaux de marque « Le Mousson » ont été retirées du marché belge de crainte qu'elles ne soient contaminées par la bactérie *listeria*, a finalement décidé de ne pas suspendre, même temporairement, la commercialisation de ce type de produit dans les autres pays européens, France y compris. La crainte de contamination provient des Pays-Bas, où un échantillon prélevé chez un restaurateur s'est révélé contenir une souche de *listeria* à l'origine de la listériose, une maladie qui peut être mortelle pour les personnes fragiles (malades, vieillards, femmes enceintes...). M. Alain Predo, président de l'entreprise, a indiqué dans un communiqué publié jeudi 5 novembre qu'*« aucune mesure de retrait des Mousson en rouleau de 700 g n'est envisagée en l'état actuel des choses »*. La société a été rassurée par le fait que les autorités françaises, selon M. Predo, auraient décidé de ne pas interdire ce produit dans l'Hexagone.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

La situation de la Société de la Tour Eiffel au 30 juin 1992 montre un bénéfice de 977 736 F après provision pour impôts de 61 251 F.

Les chiffres correspondants au 30 juin 1991 étaient un bénéfice de 4 121 389 après provision pour impôts de 799 802 F, mais ce premier semestre 1991 avait pris en compte des plus-values de cession exceptionnelles sur la vente d'un actif immobilier et d'une importante participation. Ils ne sont donc pas comparables à ceux du premier semestre 1992, qui doivent plutôt être rapprochés des chiffres au 30 juin 1990 où le bénéfice s'élevait à 496 901 F après provision pour impôts de 159 292 F.

La Société de la Tour Eiffel a encaissé au premier semestre 1992 les dividendes provenant de ses participations, dont la marche est satisfaisante, de sorte que le bénéficie du second semestre sera naturellement inférieur à celui du premier semestre. D'ores et déjà, on peut prévoir que le bénéfice de l'exercice 1992 entier devrait permettre au moins un maintien du dividende versé au titre de l'exercice précédent

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 novembre =

Terne

Le marché était assez terne vendredi 6 novembre en début de journée, les informations économiques et financières étant contradictoires selon les milieux boursiers. En hausse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure plus tard un gain de 0,06 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises affichaient une baisse symbolique de 0,4 %.

Les valeurs des BTP continuaient à être recherchées, notamment Bouygues, qui prenait 4,8 %, et la SGE, 4,3 %. LVMH, société qui serait concernée par les mesures de rétorsion américaines, reculait de 2,7 %.

La restructuration annoncée jeudi par Total ne plaît pas aux milieux financiers. Le titre reculait de 1,7 % dans un marché de 259 000 titres. Le groupe pétrolier a annoncé qu'il allait limiter à 10 % le nombre de droits de vote pouvant être exprimés par un actionnaire (20 % en tenant compte des droits de vote double). Cette décision fait suite à la cession par l'Etat d'une partie des actions qu'il détenait dans Total. Le capital du deuxième groupe pétrolier français s'en trouvait ainsi émietté, même si un pacte d'actionnaires avait été signé entre l'Etat et les entreprises publiques présentes au capital (15 % du capital environ). Ce dispositif anti-OPA rappelle celui récemment mis en place par le numéro un français de l'agroalimentaire BSN, qui est plus restrictif encore, puisque les droits de vote pouvant être exprimés en assemblée générale sont limités à 6 % (12 % en tenant compte des droits de vote).

NEW-YORK, 5 novembre ↑

Rebond

Wall Street a regagné du terrain jeudi 5 novembre, soutenu par les espoirs d'accélération de la reprise économique aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 243,84 en hausse de 20,80 points (+ 0,65 %).

Le marché a été actif avec quelque 219 millions d'actions échangées contre 194 millions la veille. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 970 contre 807 ; 582 titres ont été inchangés. Le département du travail a annoncé que les demandes d'allocations-chômage ont reculé de 16 000 à 360 000 durant la semaine achevée le 24 octobre, tombant à leur plus bas niveau depuis deux ans.

Les investisseurs attendaient alors la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour octobre. Les experts tablaient en général sur un taux de chômage inchangé à 7,5 % et sur 30 000 à 40 000 créations d'emplois. Les avis sur ce dernier chiffre étaient toutefois très partagés, allant de 100 000 suppressions de postes à 100 000 créations.

VALEURS	Cours du 4 nov.	Cours du 5 nov.
Alcoa	69 3/8	68 7/8
ATT	42 3/4	44 3/8
Boeing	36 1/2	36 1/4
Chase Manhattan Bank	24 1/4	24 1/4
Du Pont de Nemours	49	48
Eastman Kodak	42	41 3/4
Exxon	59 7/8	59 1/4
Ford	39 1/8	39
General Electric	78 3/8	78 1/4
General Motors	31 5/8	31 1/4
Goodyear	67 5/8	68 5/8
IBM	68 1/4	65 7/8
ITT	65 7/8	66 1/8
Mobil Oil	59 5/8	61
Pfizer	74 3/8	74 1/8
Schlumberger	60 1/2	62
Texaco	58 1/4	59 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 1/2	125 1/4
Union Carbide	14 5/8	15
United Tech.	45 5/8	45 5/8
Westinghouse	13 1/2	13 3/4
Xerox Corp.	75 3/8	74 3/8

LONDRES, 5 novembre ↑

Hausse

Les valeurs ont terminé en hausse, jeudi 5 novembre, à la Bourse de Londres, stimulées par le marché à terme et des rumeurs d'OPA ainsi que l'apaisement du climat politique en Grande-Bretagne. L'indice Footsie des cent grandes valeurs de la Bourse a terminé en hausse de 19,4 points à 2 711,1 points, soit une progression de 0,7 %.

Le stress de l'élection américaine et du vote aux Communes mercredi soir sur Maastricht étant retombé, les investisseurs se concentrent maintenant sur la perspective du « discours d'automne » du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, jeudi prochain, dans lequel il annoncera la partie « dépenses » du prochain budget. Toutefois la crainte de voir éclater une guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe après la suspension des négociations de Chicago dans le cadre du GATT a pesé sur la tendance.

TOKYO, 6 novembre ↓

Nouveau repli

Les valeurs ont terminé en baisse, vendredi 6 novembre à Tokyo, à l'issue d'une séance terne. L'indice Nikkei est repassé sous la barre des 17 000 points sur des ventes liées au terme et des dégagements par petits lots, rapportent les boursiers. Au terme des transactions, le principal indicateur a perdu 161,78 points, soit 0,95 %, à 16 869,81 points. Environ 190 millions de titres ont été échangés.

« Il ne s'est vraiment pas passé grand-chose. Il n'y a rien eu pour faire bouger le marché, et les petites valeurs se sont repliées sur des prises de bénéfices », a souligné un professionnel.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 6 nov.
Ajinomoto	1 310	1 310
Bridgestone	1 130	1 100
Canon	1 280	1 290
Fuji Bank	1 830	1 820
Honda Motors	1 250	1 240
Matsushita Electric	1 130	1 110
Mitsubishi Heavy	520	515
Sony Corp.	3 950	3 920
Toyota Motors	1 370	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcool Câbles	4530	4481	Interrnt. Computer	130	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	50 80	39 50
Boiron (Ly)	509	500	Locamic	70	132
Boisset (Lyon)	224	220	Mass Comm.	295 70	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	812	818	Molex	140	....
Calberson	180	180 50	N.S.C. Schlumberger	760	....
Cardif	770	740	Publ.Filipacchi	366	366
C.E.G.E.P.	156	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	....
C.F.P.I.	249	248	Select Invest (Ly)	70	73
C.N.I.M.	925	925	Serbo	150	145
Codetour	257	257	Sopra	297	300
Conforama	....	....	TF1	342 90	339 50
Creeks	109 30	104	Thermador H. (Ly)	335	....
Dauphin	170	170	Unilog	248	238
Delmas	960	970	Viel et Cie	97	98
Demachy Worms Cie	350	....	Y. St-Laurent Groupe	615	621
Devanlay	930	931			
Deville	99 95	99			
Dollisos	109 30	109 90			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	170	170			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	421	425			
Gravograph	130	130			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	150 70	151			
Idianova	49 60	50			
Immob. Hôtelière	1020	1019			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 159 011

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,90	111,76	–
Précédent	110,84	111,64	111,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
111	0,40	1,56	0,42	0,86

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 155

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 825	1 838	1 841
Précédent	1 821	1 835	1 824

CHANGES

Dollar : 5,3580 F ↑

Le dollar progressait à 5,3580 francs, vendredi 6 novembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,3450 francs à la clôture des échanges interbancaires de jeudi. La devise américaine s'échangeait également à la hausse à Francfort à 1,5840 DM contre 1,5705 la veille.

FRANCFORT	5 nov.	6 nov.
Dollar (en DM)	1,5705	1,5840
TOKYO	**5 nov.**	**6 nov.**
Dollar (en yens)	122,68	122,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (6 nov.) .... 9 7/16-9 1/2 %
New-York (5 nov.) .... 2 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	5 nov.	6 nov.
Valeurs françaises	102,60	102,60
Valeurs étrangères	85,60	85
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	473,13	474,12
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 804,07	1 804,70

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	3 223,04	3 243,84

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 nov.	5 nov.
100 valeurs	2 691,70	2 711,10
30 valeurs	1 999,70	2 009,20
Mines d'or	70,10	69,50
Fonds d'Etat	93,86	94,59

FRANCFORT

	4 nov.	5 nov.
Dax	1 472,69	1 480,93

TOKYO

	5 nov.	6 nov.
Nikkei Dow Jones	17 031,59	16 869,81
Indice général	1 288,37	1 276

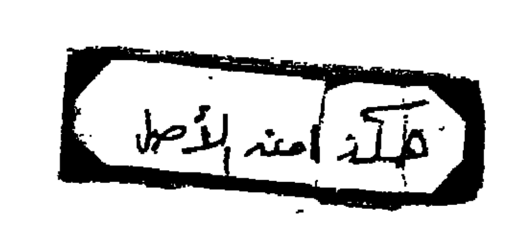
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

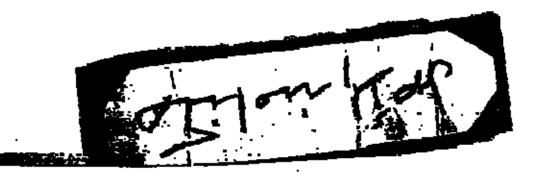
	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3500	5,3530	5,4270	5,4330
Yen (100)	4,3513	4,3574	4,4109	4,4207
Ecu	6,6420	6,6450	6,6247	6,6330
Deutschemark	3,3842	3,3847	3,3864	3,3891
Franc suisse	3,7636	63,7684	3,7889	3,7975
Lire italienne (1000)	3,9450	3,9550	3,8897	3,9038
Livre sterling	8,2443	8,2544	8,2868	8,3032
Peseta (100)	4,7257	4,7305	4,6679	4,6793

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 1/8	10 1/4	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 7/16	8 9/16
Franc suisse	6 13/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	14 3/4	15 1/2	14 1/2	15	13 3/4	14 1/4
Livre sterling	7 3/4	8	7 1/8	7 3/8	6 1/2	6 3/4
Peseta (100)	13 7/8	14 1/4	13 3/4	14 1/8	13 5/8	14
Franc français	9 1/4	9 3/8	9 3/16	9 5/16	9	9 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 30

BOURSE DU 6 NOVEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4890	C.M.E 3%	4980	4950	4965	- 0 30
802	B.N.P. T.P.	819	819	806	- 1 59
795	Cr.Lyon. T.P.	805	808	808	+ 0 12
1665	Renault T.P.	1613	1599	1601	- 0 74
1645	Rhone Poul. T.P.	1680	1690	1680	....
1019	Saint Gobain T.P.	1024	1030	1024	....
790	Thomson T.P.	742	784	784	+ 5 66
530	ACCOR	576	577	579	+ 0 52
735	Air Liquide	768	772	768	....
636	Alcatel-Alsthom	665	669	666	+ 0 15
1440	Als.Superm.	1440	1400	1440	....
240	A.L.S.P.I.	255	251 10	252 10	- 1 14
410	AGF Sté Centrale	403 10	402	405	+ 0 47
124	Avenir H. Média	110	108 50	107 50	- 2 27
815	Axa (ex Cie Midi)	860	870	867	+ 0 81
147	Bafip	151	151	146 10	- 3 25
60	Bail-Equipem.	70	68 90	66 40	- 5 14
610	Bail Investiss.	621	622	622	+ 0 16
370	Bancaire	368	371	368	....
630	Bazar H.-V.	620	....	....	....
1210	Berger (M)	1220	1247	1230	+ 0 82
390	Bertrand Faure	410	400	400	- 2 44
865	Bic	892	895	908	+ 1 79
1050	B.I.P.	1070	1075	1075	+ 0 47
184	BIS	160	153	153	- 4 38
355	B N P (CI)	370	366 60	370	....
525	Bollore Tech.	510	505	505	- 0 98
3060	Bongrain	3150	3180	3150	....
470	Bon-Marché	476	476	473	- 0 63
485	Bouygues	500	522	518	+ 3 60
86	BP France	87 90	92 40	90	+ 2 39
965	B S N	1024	1020	1004	- 1 95
990	Canal Plus	1015	1014	1014	- 0 10
170	Cap Gem.S	170 30	170 30	169 90	- 0 23
171	Carnaudmetalbox	183	183	183	....
2350	Carrefour	2410	2410	2450	+ 1 66
150	Casino	148 80	149 80	146 50	- 1 55
93	Casino ADP	93 90	94	93 90	....
435	Castorama D.L.	472	470	469 90	- 0 44
198	C.C.F.	205 80	206	206 50	+ 0 34
33	CCMC Ly	35	32 65	32 65	- 7 00
325	C.D.M.E	354 90	350	363	+ 2 28
135	C.E.G.I.D.	140	....	....	....
39	Cerenex (Ny)	58	56	56	- 3 45
270	C.E.P. Comm.	280	280	280	....
77	Cerus	90 50	89 50	89 20	- 1 44
850	Cetelem	890	890	888	- 0 22
188	CF Int.	189	....	....	....
230	CGI Info.	234	235	233 10	- 0 38
890	C G I P	960	960	970	+ 1 04
620	CGP	616	611	611	- 0 81
1220	Chargeurs S A	1230	1245	1247	+ 1 38
290	Christian Dior	283	262	265	- 8 04
520	C I C A (M)	525	520	525	....
285	Ciments franç.	283	294	271	- 4 24
480	Clarins	506	507	507	+ 0 20
360	Club Mediter.	378 90	378 90	378 90	....
670	Colas	715	729	733	+ 2 52
194	Cpt. Entrep.	223 50	220	220	- 1 57
1140	Compt Mod.	1167	1167	1161	- 0 51
194	CPR (Paris Réa.)	218	219	218	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
845	Créd. Foncier	899	899	890	- 1 00
300	Crédit Loc France	317	320	320	+ 0 95
420	Cr Lyon (CI)	397	396	403	+ 1 51
1020	Credit Nat	1075	1075	1076	+ 0 09
365	CSEE	375	389	390	+ 4 00
2950	Damart	3000	3050	3045	+ 1 50
345	Dassault Aviation	361	369 90	370	+ 2 49
157	Dassault Electr	160 10	161	167	+ 4 31
1470	De Dietrich	1495	1495	1509	+ 0 94
470	Degremont	470 30	476	475	+ 1 00
52	Dév.P.d.C.(Li)	52	....	....	....
67	Dév.R.Sud-Est	63	63 10	64	+ 1 59
275	D M C	301	300 10	299	- 0 66
395	Docks France	399	399	399	....
140	Dynaction	115	119	114 80	- 0 17
1950	Eaux (Gle)	1994	2019	2031	+ 1 86
800	E.B.F.	790	790	776	- 1 77
305	Ecco	345	350	354	+ 2 61
350	Elf Aquitaine	360 80	362 50	365 30	+ 1 25
1090	ElfSanofi(ExSanofi)	1064	1068	1068	+ 0 38
245	Emp-Elf (Certif)	255	255	255	....
630	Eridania-Beghin	607	606	608	+ 0 16
345	Essilor	368	374	374	+ 1 63
167	Essil.Int.(DP)	181	184 90	180	- 0 55
730	Esso	779	780	784	+ 0 64
1030	Eurafrance	1145	1144	1140	- 0 44
445	Euro RSCG	437	435	431	- 1 37
74	Eurodisneyland	79 90	79 90	80 65	+ 0 94
860	Europe 1	800	800	810	+ 1 25
30	Eurotunnel	30	30 20	30 20	+ 0 67
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	102 50	101	101	- 1 46
240	Fives Lille	246	249	251	+ 2 03
....	Fougerolle	785	798	780	- 0 64
3250	Fromager. Bel	3280	3280	3280	....
1600	Gal.Lafayette	1750	....	....	....
295	G.A.N.	286	287	285	- 0 35
425	Gascogne (B)	376	375	371	- 1 33
1000	Gaz et Eaux	1224	1200	1200	- 1 98
650	Géophysique	611	600	612	+ 0 16
690	Groupe André SA	687	685	684	- 0 44
435	Groupe Cité	441	438	428	- 2 95
265	GTM-Entrep.	304	300	297 50	- 2 14
1510	Guyenne-Gas.	1550	1589	1570	+ 1 29
107	Hachette	103 90	105 50	104	+ 0 10
410	Havas	427 40	430	438 50	+ 2 60
230	Idia	231	230 50	230 50	- 0 22
280	Imétal	299 90	295	300	+ 0 03
100	Immob. Phénix	122 90	122	120 50	- 1 95
88	Ingénico	96 90	95 50	96 50	....
7390	Inst. Mérieux	6890	6890	6950	+ 0 87
380	Interbail	394	394	394	....
410	Intertechnique	368	358	350	- 2 23
690	J. Lefebvre	704	701	714	+ 1 42
460	Klépierre	463	485 10	467 90	+ 1 06
510	Labinal	559	534	536	- 4 11
300	Lafarge	320 40	322	311 50	- 2 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
315	Lebon	290	285	285	- 1 72
3750	Legrand	3989	3970	3993	+ 0 10
2030	Legrand (DP)	2220	2200	2200	- 0 90
162	Legris Industries	142 50	141 90	142	- 0 35
680	Locindus	680	680	679	- 0 15
3780	L.V.M.H.	3739	3702	3626	- 3 02
465	Lyon.Eaux/Dumez	494 50	500	497 90	+ 0 69
43	Majorette Ly.	37	....	....	....
265	Mar. Wendel	270	266	270	....
195	Matra	197 30	196 50	199	+ 0 86
88	Metaleurop	74	74	73 70	- 0 41
31	Métrologie In.	30 90	30 80	32	+ 3 56
180	Michelin	190	189	192 60	+ 1 32
82	MMB	81 40	81	82	+ 0 74
81	Moulinex	85 10	86 50	86 25	+ 1 35
800	Navig. Mixte	789	789	798	+ 1 14
105	Nord-Est	113 90	113 90	112	- 1 67
215	Nordon (Ny)	220	218	225	+ 2 27
73	Olipar	59 50	49	53 90	- 9 41
980	Oréal	999	1002	997	- 0 20
330	Paribas	342	348	347 50	+ 1 61
192	Pechiney Int.	202 50	202 10	200	- 1 23
235	Pechiney (CIP)	245 90	243	251 90	+ 2 44
405	Pernod Ricard	437 50	428	439 80	+ 0 53
520	Peugeot	508	508	498 30	- 1 91
305	Pinault	299 50	299 50	298	- 0 50
740	Plastic-Omn.	768	764	774	+ 0 78
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	203	205 70	203	....
740	Primagaz	778	775	785	+ 0 90
780	Printemps	710	695	708	- 0 28
565	Promodes	560	560	560	....
290	Radiotechn.	295	295	293	- 0 68
5650	Redoute (La)	5770	5790	5800	+ 0 52
156	Remy Cointreau	150	150	155	+ 3 33
520	R. Poulenc CIP	527	527	530	+ 0 57
46	Rochette(La)	46 90	48 50	47	+ 0 21
410	Roussel Uclaf	430	416	430	....
2780	R. Imp&Ly *	2800	2840	2840	+ 1 43
152	Sade (Ny)	149 90	149 90	149 60	- 0 27
2050	Sagem	2070	2051	2068	- 0 10
470	Saint Gobain	530	533	508	- 4 15
1060	Saint Louis	1061	1080	1088	+ 2 54
1300	Salomon Ly.	1349	1345	1330	- 1 41
270	Salvepar (Ny)	285	....	....	....
1520	S A T	1475	1460	1460	- 1 02
215	Saul. Châtil.	236	241	243	+ 2 97
865	Saupiquet (Ns)	898	898	895	- 0 44
525	Schneider	560	560	568	+ 1 43
10 50	SCOA	11	10 80	10 80	- 1 82
300	Scor s.a.	310	320	320	+ 3 23
325	S.E.B.	360	348 20	350	....
410	Sefimeg	409 50	410	411 10	+ 0 39
120	Sélectibanque	122 50	121 10	123	+ 0 41
114	Sextant A.	130 50	129 90	132	+ 1 16
650	S F I M	610	607	606	- 0 66
141	S.G.E.	152	154 10	160 80	+ 5 79
405	Simco	416	415	414	- 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
570	Sk. Rossignol	728	713	701	- 3 71
290	Sligos	275	274	271	- 1 45
560	Société Génl.	558	561	557	- 0 18
38	Sodecco(B)	40	40	40	....
78	Sodero(Ns)	75 10	76	77	+ 2 53
930	Sodexho	1000	1004	1020	+ 2 00
75	Sogenal(Ny)	78 20	78 10	78 10	- 0 13
480	Sogerap	489 50	487 90	495 30	+ 1 18
1070	Sommer-Allib.	1060	1055	1055	- 0 47
370	SOPHIA	377	377 80	378	+ 0 27
815	Sovac	888	885	884	- 0 45
235	SPEP	253	253	255	+ 0 79
215	Spie-Batignol.	254 70	260	262	+ 2 87
500	Strafor Facom	525	520	520	- 0 95
230	Suez	252	256	253 90	+ 0 75
1090	Synthelabo	1153	1140	1140	- 1 13
113	Thomson CSF	122 50	123	123 60	+ 0 90
235	Total	245	241 10	240 50	- 1 84
143	- (certif)	153	153	151 90	- 0 72
158 50	Truffaut Fin.	199 20	195	200	+ 0 40
410	U.A.P.	400	409	405 50	+ 1 38
184	U F B Locab.	181 20	181 20	181 20	....
150	U.G.C. DA (Robur)	143	143	143	....
450	U I C	449	450	441	- 1 78
430	U I F	441	441	445	+ 0 91
700	U I S	705	....	....	....
370	Unibail	404	400 50	414	+ 2 48
840	Valéo	672	670	669	- 0 45
118	Vallourec	118	121 90	121	+ 2 54
210	Via Banque	224	220	221	- 1 34
240	Worms et Cie	211	209 90	207 50	- 1 66
1230	Zodiac	1243	1243	1232	- 0 88
855	Elf Gabon	872	872	872	....
83	Amax	91 60	91 10	91 10	- 0 55
155	Amer. Barrick	165	163	163	- 1 21
104	Amer. Express	110 60	112 30	112 50	+ 1 72
215	A.T.T.	228	236 60	238	+ 4 39
98	Anglo Amer.C.	93	93 75	94 40	+ 1 51
189	Amgold	188 40	....	....	....
179	Banco Santander	190 50	186	186	- 2 36
720	B.A.S.F.	705	705	710	+ 0 71
865	Bayer	870	882	876	+ 0 69
42	Blenheim Plc.	42 20	41 95	41 80	- 0 95
25	Buffelsfont.	24 05	24 10	24 10	+ 0 21
121	Chase Manh.	131	131	130 50	- 0 38
1890	Daimler Benz	1759	1769	1769	+ 0 57
60	De Beers	55 90	56 45	57 50	+ 2 86
2280	Deutsche Bank	2225	2208	2210	- 0 67
1240	Dresdner Bank	1190	1193	1193	+ 0 25
40	Driefontein	36	35 70	36 10	+ 0 28
235	Du Pont-Nem.	260	261 90	261 90	+ 0 73
215	Eastman Kodak	225	223 40	223 40	- 0 71
9 50	East Rand	9 25	9 45	9	- 2 70
28	Echo Bay	29	28	28	- 3 45
144	Electrolux	153	....	....	....
101	Ericsson	110	109 20	110	....
315	Exxon Corp.	316 50	320 40	320 10	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
198	Ford Motor	209	....	....	....
27	Freegold	27	27 75	27 05	+ 0 19
11 50	Gencor	10 70	10 80	10 50	- 1 87
390	Gén. Elect.	420	420	417 80	- 0 52
168	Gén. Motors	171	169	169 20	- 1 05
290	Gén. Belgique	295 10	297 60	297	+ 0 64
33	Gd. Métropol.	34 95	34 05	33 55	- 4 01
45	Guinness	44	44 10	43	- 2 27
19	Hanson PLC	18 95	18 95	18 90	- 0 26
10	Harmony Gold	8 85	8 85	8 70	- 1 69
280	Hewlett Packard	316	311 50	311 50	- 1 42
30	Hitachi	31 35	31	31 05	- 0 96
800	Hoechst	780	798	790	+ 1 28
63	Homestake	67	66 25	66 30	- 1 04
86	I.C.I.	87	86	86	- 1 15
350	I.B.M.	361 60	358 20	359	- 0 72
330	I.T.T.	350 20	355 50	355 60	+ 1 54
156	Ito Yokado	164 20	163 10	163 20	- 0 61
48	Matsushita	48 60	47 80	47 85	- 1 54
215	Mc Donald's	245	245	246 80	+ 0 73
210	Merck	227 60	228	228	+ 0 18
515	Minnesota M.	547	557	556	+ 1 65
35	Mitsubishi	36 90	37	37	+ 0 27
320	Mobil corp.	320	328 20	328 20	+ 2 56
315	Morgan J.P.	337 60	338 60	341	+ 1 01
3780	Nestlé	4000	4025	3956	- 1 10
111	Norsk Hydro	109	112	110 70	+ 1 56
64	OFSIL	59 50	60	60	+ 0 84
1180	Pétrofina	1280	1278	1260	- 1 56
395	Philip Morris	411	420 40	422	+ 2 68
60	Philips	52 50	54	53 30	+ 1 52
60	Placer Dome	65 20	64 35	64 20	- 1 53
265	Procter Gamble	280 20	287	285	+ 1 71
153	Quilmès	154 20	154	154	- 0 13
14 50	Randfontein	13 40	13 50	13 10	- 2 24
240	Rhone Poul. Rorer	264	265	267 50	+ 1 33
430	Royal Dutch	431 70	434	436 50	+ 1 11
52	R T Z	52 70	52 50	52 25	- 0 85
12 50	Saat.& Saatchi	12 95	12 80	13	+ 0 39
19 50	St Helena	19 90	19 60	19 60	- 1 51
340	Schlumberger	325 70	331 30	332 30	+ 2 03
44	Shell transp.	42 75	42 90	42 85	+ 0 23
1890	Siemens	1845	1840	1865	+ 1 08
173	Sony	172 50	172	169	- 2 03
70	Sumitomo Bank	73 40	73 90	73 50	+ 0 14
139	T.D.K.	141 40	....	....	....
44	Telefonica	46 60	46 85	46 75	+ 0 54
23	Toshiba	25 70	25 85	25 85	+ 0 58
580	Unilever	577	575	570	- 1 21
230	Unit.Techn.	240	244	244	+ 1 67
158	Vaal Reefs	146 50	153 60	150 30	+ 2 59
915	Volkswagen	900	891	891	- 1 00
210	Volvo	234 50	226	226	- 3 62
63	West. Deep	57 70	58	58	+ 0 52
395	Xerox Corp.	398	....	....	....
105	Yamanouchi	104 50	105 10	105 30	+ 0 77
3 62	Zambia Cop.	3 65	3 60	3 61	- 1 10

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	3 14
10,80% 79/94	103 20	1 86
Emp.Etat 13,4% 83.	105	11 75
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86	105 90	6 71
OAT 10% 5/2000	111 10	4 46
OAT 9,9% 12/1997	107 50	8 89
OAT 9,8% 1/1996	105 20	7 52
PTT 11,2% 85	107	9 55
CFF 10,30% 88	104 80	7 37
CFF 10,25% nov 90	109 90	6 62
CNA 10 % 1979	....	6 41
CNB Bques 5000F	99 45	2 98
CNB Paribas 5000F	....	2 98
CNB Suez 5000F	98 10	2 98
CNI 1/82 5000F	99 10	2 98
CNT 9 % 86	....	4 72
CRH 10,90% déc.85	111 08	8 36
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1015	....
Cerus	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	661	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86.	720	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1541	1525
Arbel	425	434
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	309 50	307 20
Bénédictine	2461	....
Sabermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	30 30	30 40
Cambodge	895	900
Carbone Lorraine	304	300
Case Pochin	3 40	....
C.B.C.	250	240
C.E.G.F (Frigor)	701	700
Centenaire Blanzy	300	315
Ceragen	29 30	26
Champex Ny.	30	....
CIC (CIP)	122 50	122 50
C.I.M.	616	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2850	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	300	300
Concorde	540	540
Constr.Mét.Prov.	13 40	13 40
Crédit Gén.Ind.	82	104
Cr Universel (Cie)	360	....
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	1955	1960
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3000	....
Ecia	265	262 30
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin Cl.	489	486
Fidei	375	377
Finalens	284 20	280 70
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1685	1700
Foncière (Cie)	450	450
Fonc.Lyonnaise	567	567
Foncina	309	....
France I.A.R.D.	282	282
France SA (La)	1229	1219
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	365	370
Genefim	254	250
Gévelot	470	491
G.F.C.	335	335
Groupe Victoire	904	929
G.T.I (Transport)	236	234
Immobail	310	310
Immobanque	609	614
Im.Marseillaise	4010	....
Invest.(Ste Cle.)	3200	3050
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	911	....
Locafinancière	450	455
Louis Vuitton	720	720
Louvre	2110	2011
Lucia	365	....
Machines Bull	22	21 10
Mag.Uniprix	172	172
Magnant	640	....
Métal Déployé	369 70	360 10
Mors	42 30	43
Navigation (Nle)	172	172
Optorg	239	239
Oréal (CI)	508	512
Origny-Desvroise	452 10	449
Palais Nouveauté	1226	....
Paluel Marmont	500	....
Parfinance	158	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	189	179 60
Parthena Invest	370	370
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	840	840

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	340	....
Promodès (CI)	420	420
Publicis	525	522
Rochefortaise	116 70	116 70
Rosario	128	121 60
Rougier	200	....
S.A.C.E.R.	425 50	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	160	160
Saga	355	355
Saint Dominique (F.)	114	115
Salins du Midi	530	530
Savoisienne M.	140	142
S.C.A.C.	690	....
Senelle	513	513
S.Fand.Part. (M)	130	....
Silic	515	526
Siminco	90	90
S.I.P.H.	106	....
S.M.C.I.	62	....
Sofal	480	....
Sofio	181	....
Soficol	1045	....
Softam (ex Satam)	70	....
Sofragi	2050	2110
Soudure Autogène	565	575
Sovabail	269	....
Stemi	579	555
Taittinger	1970	1900
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	211	208
Ufiner	1030	1030
Vicat	460	465
Viniprix	1500	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie.	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	555	....
Akzo Nv Sico	395	....
Alcan Aluminium	86	....
American Brands	212	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 50	....
Banco Popular Espa.	430	....
B.Reglements Int.	22010	22000
Can.Pacifique	64 20	64 60
Chrysler Corp.	143	143
C I R	4 40	4 17
Commerzbank	819	802
Dow Chemical	299	294
Fiat	14 55	14 60
GBL (Brux Lamb.)	422	401
Gevaert	830	830
Glaxo Holdings Ltd	70	70
Goodyear Tire	355	....
Grace and Co (WR)	174	....
Honeywell Inc. Ina.	321 40	....
Johannesburg	56 65	....
Koninklijke Pakhoed	74	....
Kubota	21 50	22 55
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	78 50	....
Olivetti priv.	5 05	5 05
Pfizer Inc.	405	400
Ricoh	24 10	....
Robeco	281 40	282 90
Rodamco NV	127 10	129 60
Rolinco	277 40	278 70
Saipem	4 40	....
Sema Group	23	....
SKF Aktiebolaget	52 70	52 70
Tenneco Inc.	187 70	....
Thorn Electrical	60	....
Toray Ind.	22	25
West Rand Cons.	4 50	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie.	650	....
Calciphos	74	74
C G H Cogedhor	8	...
Coparex	586	587
Drouot Assurances	...	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	43	....
Guy Degrenne	356	355
Lecteurs du Monde	190	....
Nicolas	1050	1050
Particip. Percier	300	...
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	233 30	235
St-Gobain-Emballage	1620	....
Schlumberger Ind.	559	540
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	1	1
S.P.R. act. B	231 60	226 10
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 350	....	5	5 6
Ecu	6 649	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 320	....	328	348
Belgique (100 F)	16 446	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 730	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 953	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 180	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 237	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 611	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	377 060	....	367	387
Suède (100 krs)	89 980	....	85	93
Norvège (100 k)	83 150	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 086	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 728	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 785	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 287	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 348	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11
Or fin (kilo en barre)	57800	57900
Or fin (en lingot)	58150	58300
Napoléon (20f)	330	327
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	332
Pièce Latine (20 f)	339	330
Souverain	435	440
Pièce 20 dollars	2145	2150
Pièce 10 dollars	1050	1050
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2190	2185
Pièce 10 florins	349	340

SICAV (sélection) 5/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	190 94	185 83
Améri-gan	7396 30	7111 83
Amplitude	610 65	592 86
Associc	1148 87	1148 87
Atout Futur	408 22	398 26
Aurecic	1106 45	1074 22
Avenir Alizés	1720 89	1687 15
Axa Capital	177 65	172 48
Axa Court Terme	8286 77	8286 77
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	892 37	866 38
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn	769 93	747 50
Axa Europe	124 02	120 41
Axa Investiments	106 17	103 08
Axa NPI	114 13	110 81
Axa Ob.Fr.Extrans	146 71	142 44
Axa Ob.In.Ex Mo.U.Se	134 61	130 69
Axa Prem.Ex.Agepre	120 49	116 98
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	145 84	141 59
Axa Valeurs PER	118 32	114 87
Cadence 1	1080 65	1039 65
Cadence 2	1069 66	1048 69
Cadence 3	1080 26	1039 47
Capimonétaire	6551 06	6544 52
Capiobliq	6743 39	6611 17
Capitacic	1383 08	1362 65
Cooxis	1383 02	1349 29
Compavalor	3659 01	3653 53
Conventionno	322 42	316 10
Crediner	431 69	419 12
Credit Mutuel Capital	1338 30	1312 06
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	697 18	697 18
Cred.Mut.Ep.Indus.	93 70	91 19
Cred.Mut.Ep.J.	72450 83	72450 83
Cred.Mut.Ep.long.T.	191	185 89
Créd.Mut.Ep.Monde	1101 69	1072 20
Cred.Mut.Ep.Quatre	1107 44	1077 80
Dièze	1311 07	1279 09
Drouot France	823 20	799 22
Drouot Sécurité	226 13	219 54
Ecocic	1057 37	1026 57
Ecupar	125 41	121 76
Ecureuil Capitalisation	2686 81	2660 21
Ecureuil Géovaleurs	2324 48	2256 78
Ecureuil Invest	149 65	145 29
Ecureuil Monepremière	69891 40	69891 40
Ecureuil Monétaire	41016 76	41016 76
Ecureuil Trésorerie	2529 25	2529 25
Ecureuil Trimestr	2067 48	2047 01
Elanciel	108 81	105 64
Energia	268 45	256 28
Eparcic	3756 85	3756 85
Eparcourt-Sicav	4501 37	4490 14
Epargne Associat	26406 99	26106 31
Epargne Capital	11281 87	11170 17
Epargne Croissance	1671 86	1627 11
Epargne Obligat	203 78	198 33
Epargne Première	14986 12	14874 56
Epargne-Unie	1271 94	1240 92
Epargne Valeur	429 20	417 71
Eurl Cash capi	8274 02	8274 02•
Eufinvest capi	583 01	566 03•
Euro Solidarité	1069 13	1058 54
Eurocic Leaders	981 25	952 67
Eurodyn	1113 38	1086 22
Euro Gan	5841 87	5617 18
Europe Nouvelle	502 87	480 07
Fonsicav	15041 72	15041 72
France-gan	9425 97	9063 43
France Garantie	273 29	272 74•
France Obligations	493 43	488 54
Francic	437 26	424 52
Francic Pierre	94 35	91 60
Francic-Régions	1077 49	1046 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 67	36 67
Fructi-Capi	44 28	43 63
Fructidor	242 56	238 98
Fructifrance action C.	880 37	858 90
Fructifrance action D	860 35	839 37
GAN Rendement	5217 12	5140 02
Gestion	15500 70	15423 58
Gest.Associations	169 92	166 18
Horizon	1219 58	1184 06
HLM Monétaire	14527 58	14527 58
Indicia	1016 65	996 57•
Indust.Fse.Court.T	1534 19	1534 19•
Interepar	107148 46	104027 63
Interoblig	14585 77	14299 77
Intersélection Fce	515 67	505 58
Japacic	142 18	138 04
Jeunepargne	294 28	289 93
Latitude	2344 53	2341 02
Leumi C.T.	13070 10	13070 10
Leumi L.T.	6701 44	6506 25
Lion Association	11750 25	11750 25
Lion Institution	31161 55	31083 84
Lionplus	1034 60	1014 31
Lion Trésor	2226 45	2204 41
Lion 20 000	27300 63	27300 63
Livret Bourse Inv.	552 79	536 69
Livret Portefeuil.	694 63	674 40
Méditerranée	169 50	165 83
Mensuel CIC	10195 38	10094 44
Monecden	71048 82	71048 82
Mone.J.	37779 13	37779 13•
Monévalor	85523 63	85523 63
Mutualité dépôts	14134 19	14105 98
Natio Court Terme	296291 00	296291
Natio-Epargne	18539 89	18356 33
Natio-Ep. Ret.	123 08	119 79
Natio Epargne Trésor	8176 07	8159 75
Natio-Fran.index	985 64	959 26
Natio-Imm.	1062 02	1033 60
Natio-Inter	1483	1443 31
Natio-Monétaire	26324 32	26324 32
Natio-Opportunités	963 74	937 95
Natio-Patrimoine	1337 07	1301 28
Natio-Perspectives	1007 19	980 23
Natio-Placements	66847 43	66847 43
Natio-Revenu	1057 16	1046 69
Natio Sécurité	12548 17	12548 17
Natio-Valeurs	846 49	823 83
Nippon-Gan	4677 37	4497 47
Nord Sud Develop.	1634 79	1631 53
Obli-Associations	161 08	159 49
Oblicic-Mondial	2689 01	2649 27
Oblicic-Régions	1058 94	1043 29
Oblifutur	2983 41	2910 64
Oblig. tres caté.	182 72	180 02
Oblilion	1414 63	1400 62
Oblisécurité Sicav	13465 59	13465 59
Oraction	1047 01	1021 47
Orvalor	7307 88	7164 59
Paribas Capitalisation	1581 79	1558 41
Paribas Opportunités	123 03	118 01
Paribas Patrimoine	588 02	544 86
Patrimoine Retraite	233 70	229 12
Pervalor	813 14	801 12
Placement A.	1447 51	1419 13
Placement J.	7535 68	7520 64
Placement M.	69943 19	69803 58
Placement Nord	891 01	873 54
Plénitude	134 62	130 70
Poste Croissance	22708 66	22685 97
Poste Gestion	68631 71	68631 71
Première Oblig.	11085 16	11074 08
Prévoy. Ecureuil	118 03	114 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30858 84	30858 84
Proficias	974 56	950 78
Quartz	131	127 80
Réalvalor	694 33	680 72
Rentacic	160 77	158 39
Revenus Trimestr	5429 72	5375 96
Revenu-Vert	1159 74	1131 45
St Honoré Vie & Santé	957 93	924 04
St Honoré Bons du Tr.	11696 95	11628 81
St Honoré Global	223 55	213 41
St Honoré Invest	752 78	718 64
St Honoré Pacifique	587 48	560 84
St Honoré PME	472 35	450 93
St Honoré Real	15615 47	15563 26
Sécuricic	1812 24	1812 24
Sécuri-Gan	13390 53	13127 97
Sécuritaux	1448 33	1448 33
Sicasden	730 23	719 44
Sicav Associations	1919 56	1919 56
SFI-CNP Assur	647 09	628 24
S.G. Fr. opport. C et D	1073 14	1052 10
Sicav 5.000	433 24	421 84
S.I. Est	1300 63	1262 75
Sivafrance	668 23	650 35
Sivam	384 52	374 23
Sivarente	216 35	212 11
Siviner	419 76	408 53
S.N.I.	1086 77	1064 83
Sogenfrance C et D	1093 72	1072 27
Sogépargne	306 15	300 15
Sogever	926 23	908 07
Soginter	1251 54	1227
Soleil Investissements	569 60	547 69
Solstice	2234 23	2228 66
State Street Act. Eur.	8638 68	8346 55•
State Street Act. Fr.	9941 05	9651 50
St. Str. Act.Japon	10283 41	9935 66
State Street Emer. Mkts	11232 93	10692 88•
St.Street OAT Plus	10853 89	10641 07
Stratégie Actions	819 87	788 34
Stratégie Rendement	1476 55	1430 07
Technocic	989 28	960 47
Techno-Gan	5451 13	5241 47
Thesora	689 63	682 80
Trésor Plus	1355 73	1342 31
Trésor Trimestriel	1037 51	1027 24
Trésoricic	135580 27	135580 27
Tolion	5240 15	5172 90
UAP Investissement	417 88	402 78
UAP Actions France	572 43	551 74
UAP Act. Select.	598 89	577 24
UAP Aedificandi	517 57	498 86
UAP Altefi	208 28	200 73
UAP Alto Sicav	165 14	159 17
UAP Moyen Terme	147 18	141 86
UAP Première Cat.	11365 80	10954 99
Uni-Associations	127 52	127 52•
Uni-Foncier	1157 96	1129 72
Unifrance	566 07	552 26
Uni Régions	1205 04	1175 65
Univar	245 02	245 02•
Univers Actions	1209 25	1179 76
Univers Obligations	1823 95	1779 46
Valorg	2133 81	2131 68
Valrest	55541 90	55514 14

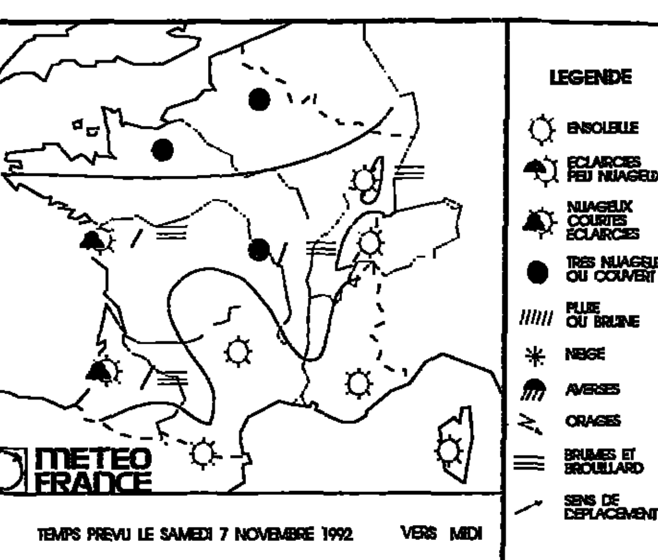
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 7 NOVEMBRE 1992

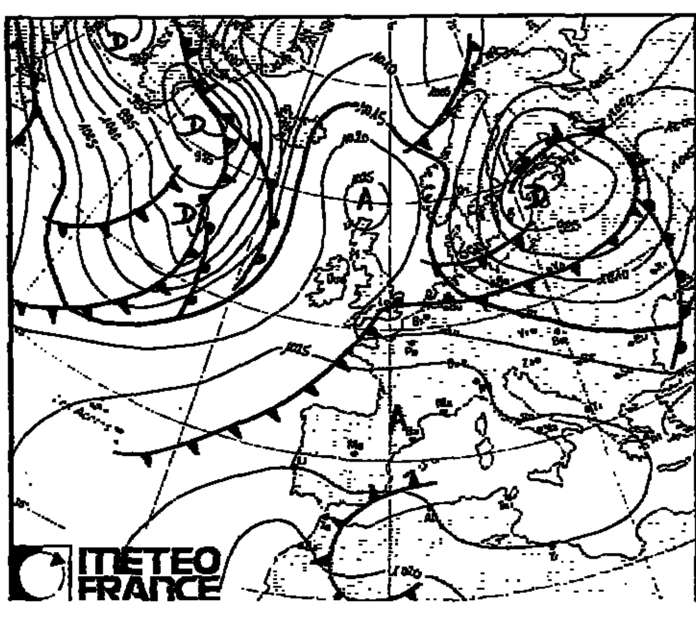


Samedi : encore de la grisaille, sauf au sud. – Alors que les régions méditerranéennes, ainsi que l'ensemble de nos massifs montagneux au-dessus de 500 mètres d'altitude, bénéficieront d'une journée douce et largement ensoleillée, tout le reste du pays connaîtra grisaille ou brouillards : pour les régions *situées au nord de la Seine, ce sera* plutôt de la grisaille, avec même un peu de bruine dans l'après-midi sur le Nord-Pas-de-Calais, alors qu'au sud de la Seine ce seront les brouillards qui seront les plus nombreux ; ceux-ci ne se dissiperont que lentement, pour laisser place à quelques éclaircies l'après-midi.

Les températures seront proches des normales saisonnières : des minimales voisines de 10 degrés sur les régions littorales, de 7 degrés sur le quart nord-ouest du pays, et comprises entre 2 et 6 degrés dans l'intérieur ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 10 et 14 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 20 degrés sur la moitié sud.

Le vent sera partout faible ou modéré, d'ouest ou sud-ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 06-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-11-1992 à 18 heures TUC et le 06-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	20	10	D
BIARRITZ	17	7	D
BORDEAUX	17	5	D
BOURGES	14	4	D
BREST	17	11	B
CAEN	16	10	B
CHERBOURG	16	13	C
CLERMONT-FER.	13	1	D
DIJON	12	2	B
GRENOBLE	17	11	B
LILLE	15	8	D
LIMOGES	16	8	D
LYON	11	1	B
MARSEILLE	19	8	D
NANCY	15	5	N
NANTES	17	8	D
NICE	19	13	D
PARIS-MONTS.	11	10	C
PAU	17	5	D
PERPIGNAN	21	7	D
POINTE-A-PITRE	29	22	N
RENNES	17	10	B
ST-ETIENNE	16	1	D
STRASBOURG	11	2	B
TOULOUSE	17	6	B
TOURS	17	6	B

ÉTRANGER

ALGER	21	15	C
AMSTERDAM	11	8	C
ATHÈNES	23	15	N
BANGKOK	32	23	D
BARCELONE	20	10	D
BELGRADE	13	3	C
BERLIN	9	9	C
BRUXELLES	12	10	C
LE CAIRE	29	19	N
COPENHAGUE	9	7	C
DAKAR	28	21	D
DELHI	30	16	D
GENÈVE	13	4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	13	9	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LISBONNE	23	11	D
LONDRES	16	6	C
LOS ANGELES	24	11	C
LUXEMBOURG	10	7	C
MADRID	21	6	D
MARRAKECH	23	11	D
MEXICO	20	10	N
MILAN	16	8	B
MONTRÉAL	8	3	P
MOSCOU	3	1	C
NAIROBI	22	12	N
NEW-YORK	14	7	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	21	8	D
PÉKIN	16	4	D
RIO DE JANEIRO	–	–	–
ROME	21	11	D
SÉVILLE	26	13	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	2	-2	N
SYDNEY	20	14	N
TOKYO	19	11	P
TUNIS	22	11	P
VARSOVIE	7	3	P
VENISE	18	8	B
VIENNE	11	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jeanne Claude Aveline,
et sa famille,
Mme Nicolas Grésy-Aveline,
et sa famille,
Mme Luce Vigo-Breton,
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude AVELINE,
écrivain,

survenu le 4 novembre, dans sa quatre-*vingt-douzième année.*

Nous tenons à ce que ses amis proches et lointains, si amicaux et fidèles, soient informés de ce départ.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 6 novembre, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Société européenne de culture
Et son Centre français,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 4 novembre 1992, de

Claude AVELINE,
membre du conseil exécutif de la SEC, dont il a toujours activement soutenu les idées,
ancien vice-président du Centre français,
Prix international de la politique de la culture en 1986.

(Le Monde du 6 novembre.)

– Mme Madeleine Barnathan,
son épouse,
M. et Mme Gilles Barnathan
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Barnathan
et leurs enfants,
M. Christian Barnathan
et Mme Marie-Christine Belbenoit,
M. Philippe Barnathan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BARNATHAN,

survenu le 2 novembre 1992.

Un service religieux sera célébré le samedi 7 novembre, à 16 heures, en l'église de Saint-Bon (Savoie).

11, avenue du Belvédère,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 29 octobre 1992, de

M. Lionel BENEYTON,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées, le *lundi 9 novembre*, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice à Paris.

[Né le 15 décembre 1920 à Bruxelles, Lionel Beneyton rejoint la France libre, à Londres, dès juillet 1940. Belge de nationalité, il s'engage comme deuxième classe dans la Légion étrangère, au service de la 13e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE), qui opère au sein de la 1re division de la France libre. Avec cette unité, il participera aux campagnes du Gabon, de l'Erythrée, de Syrie, d'Egypte, de Libye, de Tunisie, d'Italie, puis *de France. Il sera blessé en Alsace. Evacué par les* Allemands, il refuse de se faire soigner par eux, et sera emprisonné. Lionel Beneyton sera fait, le 21 janvier 1946, compagnon de la Libération au titre de lieutenant de la 13e DBLE. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, il était officier de la Légion *d'honneur.*]

– Andrée Chauveau,
sa mère,
Et toute sa famille,
Nicolas Bertrand,
son ami,

Tous ceux qui l'ont connu et l'aiment,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Jean Michel BOUTET,

survenu le 2 novembre 1992, à l'âge de *trente-quatre ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 novembre, à 10 h 30, en la chapelle du Père-Lachaise, suivie de l'incinération, à 14 heures, au funérarium.

– Ses proches de la Fédération des ateliers de psychanalyse
ont le chagrin de faire part de la mort de

Rudolph BYDLOWSKI,
psychanalyste,

le 30 octobre 1992.

Depuis plusieurs années, Rudolph Bydlowski occupait une place particulière. Il a su, sans relâche, s'engager tout entier dans une parole risquée *mais toujours attentive,* et relancer chacun et lui-même dans sa pratique psychanalytique, à l'extrême pointe de ce qu'on ose à peine penser, qu'il s'agisse du traumatisme psychique ou des dangers de nos « hypocrisies professionnelles ».

Nous savions pouvoir compter à chacune de nos rencontres sur cette obstination courageuse, dérangeante, provocante ou tendre, de toute façon généreuse.

Il nous a beaucoup appris.

Il est enterré au cimetière de Bagneux.

– La présidente de la Conférence française des supérieures majeures (CSM)
fait part de l'entrée dans la vie éternelle de

Sœur Louise DENDOOVEN,
première secrétaire générale de la CSM.

La messe de sépulture a eu lieu à Marseille en la chapelle des franciscaines missionnaires de Marie, le 6 novembre 1992.

CSM,
10, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

– La Société française d'exportation des ressources éducatives (SFERE)
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth MANG-STRUXIANO,
directeur adjoint du service exportation,

survenu accidentellement le 1er novembre 1992.

– Mme Hélène Méar,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses proches,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Yves MÉAR,
ancien chirurgien des hôpitaux,
médecin-colonel (c.r.)
officier de la Légion d'honneur,

le 31 octobre 1992 à La Baule.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 3 novembre, en l'église Notre-Dame de La Baule.

13, avenue des Magnolias,
44500 La Baule.

– La Garde (Var).

Nous sommes priés de faire part du décès de

M. Eugène SEVIN,
architecte,

survenu le 28 octobre 1992.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé gardent son souvenir en leur mémoire et dans leur cœur.

– Mme Michelle Tribout,
son épouse,
Le docteur Claude Tribout,
sa fille,
Les familles André, Maréchal,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel TRIBOUT,

survenu le 4 novembre 1992 dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 novembre, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Touquet, Amiens, Paris, Nice, Budapest.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de

François VAGOGNE,

survenu à *Boulogne-sur-Mer* (*Pas-de-Calais*), le 28 octobre 1992, dans sa soixante-douzième année.

De la part de
Madeleine Vagogne-Chevalier,
son épouse,
Joseph et Chantal Vagogne, Hélène,
Luc et Marie-Christine Vagogne,
Alice et Charlotte,
Rémi Vagogne,
Pascal et *Clio Vagogne, Daphné,*
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que de toute la famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 31 octobre, en l'église du Touquet, dans l'intimité familiale.

Villa « Brise du nord »,
avenue des Oyats,
62520 Le Touquet.
PFG Nord-Ouest,
62630 Etaples-sur-Mer.
Tél. : 21-94-70-99.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 8 novembre 1972, nous quittait

Yvon MORANDAT,
compagnon de la Libération,
grand officier de la Légion d'honneur.

Sa famille rappelle son souvenir et y associe

Claire,

son épouse, décédée le 1er avril 1985.

Bruxelles, Ventabren.

Remerciements

Françoise Asso remercie tous ceux *qui lui ont témoigné* leur sympathie lors du décès de sa mère.

Claude VALERY.

– Le capitaine de vaisseau (h.)
Michel de Vernejoul,
Mme Jacques Lory,
Le professeur et Mme Pierre de Vernejoul,
leurs enfants
et leurs petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de la mort du

professeur
Robert de VERNEJOUL,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient tous ceux qui *ont partagé leur chagrin de bien vou*loir trouver ici l'expression de leurs très profonds remerciements.

Communications diverses

– Une conférence-débat sur « Les nouvelles voies de la communication publicitaire et institutionnelle en Europe » est organisée, le jeudi 19 novembre, à 19 h 30, par l'Ecole supérieure de commerce du CNAM (ICSV).

Ce débat, présidé par M. Jacques Antoine, réunira MM. Lucien Bouis (BVP), Pierre Ferrer (UDA), Philippe Legendre (AACC) et Guy Viel (IBM). Il aura lieu à la Maison des ingénieurs Arts et métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, à Paris-8e.

Une soirée musicale au profit des victimes du séisme en Egypte. La communauté égyptienne en France organise, mardi 10 novembre, au siège de l'UNESCO à Paris, une soirée artistique et musicale dont les revenus iront *au profit du séisme qui a frappé* l'Egypte le 12 octobre. Cette soirée sera présentée et animée par plusieurs vedettes égyptiennes, comme Farid Chawki, Soad Hosny, Chérihane et Yousra, les Derviches tourneurs, le pianiste Ramzi Yassa et les chanteurs d'opéra Hassan Kami et Imane Moustafa. Demis Roussos et Georges Moustaki interpréteront des chansons égyptiennes, et Omar Sharif chantera *également à cette occasion. Les fonds* recueillis seront transférés au Croissant-Rouge égyptien, qui veillera à leur distribution. 125, rue de Suffren 75007 Paris. Prix des places : 150 F, 300 F et 500 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 novembre 1992 :

UNE LOI

– No 92-1179 du 2 novembre 1992 relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale.

DES ARRÊTÉS

– Du 27 octobre 1992 fixant le pourcentage des tarifs de pension et de demi-pension des lycées et collèges correspondant à la participation des familles à la rémunération des personnels d'internat pour l'année 1993 ;

– Du 30 octobre 1992 *relatif* aux prix en 1993 des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres a approuvé, mercredi 4 novembre, les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Pierre Calom, nommé inspecteur général des armées en remplacement de l'amiral Michel Merveilleux du Vignaux, qui a atteint la limite d'âge de son rang.

Est nommé directeur du personnel militaire de la marine le vice-amiral Pierre Bonnot.

● **Terre.** – Est nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes le général de division Jean-Claude Delissnyder.

● ***Armement.*** – *Est nommé chef* de la mission de la recherche de la mission interministérielle de la mer l'ingénieur général de l'armement Jean-François Bonnot.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 7 novembre : Drouot-Richelieu : 14 heures : photographies, cartes postales, timbres, affiches.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 7 novembre : Chartres : 14 heures : automobiles modèles *réduits ; 19 heures : jouets mécaniques ;* **Compiègne :** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Nanterre :** 14 heures : tableaux, mobilier ; **Saint-Germain-en-Laye :** *14 heures : automobiles modèles* réduits ; **Sens :** 14 h 30 : mobilier, tableaux.

Dimanche 8 novembre : Chantilly : 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Chartres :** *10* heures et 14 heures : chemin de fer ; **Fontainebleau :** 14 heures : tableaux français ; **Joigny :** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Nanterre :** 14 heures : *mobilier, argenterie ;* ***Provins :*** 14 heures : archéologie ; **Versailles (Rameau) :** 14 h 30 : art d'Asie ; **Versailles (Chevau-Légers) :** 10 h 15 et 14 heures : argenterie, bijoux ; 14 h 15 : Orient, Extrême-Orient.

PLUS LOIN

Samedi 7 novembre : Autun : 14 h 30 : livres, cartes postales ; **Bergerac :** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Laval :** 14 heures : tissus, céramiques ; **Lyon (Marcel Rivière) :** 14 h 30, appareils photo, photographies ; **Marseille (Prado) :** 14 h 30 : bibliothèque médico-chirurgicale ; **Saumur :** 14 h 30 : timbres, cartes postales ; **Toulon :** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Toulouse :** 20 h 30 : tableaux, mobilier ; **Troyes :** 14 heures : cartes postales.

Dimanche 8 novembre : Arles : 14 heures : tableaux modernes ; **Aubagne :** 14 h 30 : *mobilier,* objets d'art ; **Belfort :** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Bergerac :** 14 h 30 : verrerie contemporaine ; **Clamecy :** 14 h 30 : art populaire ; **Dijon :** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Douai :** 14 h 30 : archéologie ; **Evreux :** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Granville :** 14 h 30 : instruments scientifiques, marine ; **Honfleur :** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Laigle :** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Langres :** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Le Touquet :** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Loudun :** 15 heures : mobilier, argenterie ; **Montluçon :** 14 h 30 : livres, gravures ; **Montreuil-sur-Mer :** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Moulins :** 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Nevers :** 14 heures : tableaux ; **Pamiers :** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Pont-Audemer :** 14 h 30 : bijoux ; **Reims :** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Rouen :** 14 h 30 : livres ; **Saint-Dié :** 14 heures : estampes, tableaux ; **Sully-sur-Loire :** 14 heures : ventes sur le thème de la chasse.

FOIRES ET SALONS

Paris (Pelouse d'Auteuil), Paris (Espace Wagram), Lyon, Nancy, ***Toulouse, Quimper, Reims,*** **Versailles, Mantes-la-Jolie, La Couture, Is-sur-Tille.**



92 11

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le saxophone et les braseros

PLAIRE ! S'il fallait résumer d'un mot l'obsession clintonienne, telle qu'elle ressortait du très instructif «Droit de savoir» consacré l'autre soir à la «fabrication» du nouveau président américain, c'est cette recherche frénétique de la séduction qui viendrait d'abord à l'esprit.

En pleine campagne des primaires, rappelait le reportage d'Aymar du Châtenet, Clinton avait consacré une journée entière, cloîtré dans un motel, à réviser la partition du morceau de saxophone qu'il devait interpréter dans une émission de variétés.

Clinton avec des jeunes, avec des Noirs, esquissant un pas de danse, Clinton sympa, et tellement proche de chacun et de tout le monde ! Interrogé sur les émeutes de Los Angeles, il cita en toute simplicité une institutrice, rencontrée la veille : *«Après avoir nettoyé la pagaille causée par les émeutes, il faudra s'attaquer à la pagaille qui les a provoquées.»* Derrière l'humour, le naturel, la gentillesse, derrière ce visage de président plus vrai que nature, composé touche à touche après les incartades contestataires des années estudiantines, on sentait évidemment le savoir-faire des conseillers en communication. Mais est-ce choquant ? Après tout, «bien passer à la télé» est-ce autre chose que travailler comme de la glaise une authentique sincérité ? Et puis, l'accordéon de Giscard n'a-t-il pas précédé de quelque vingt ans le saxophone de Clinton ?

A la réflexion, c'est même la longévité de ces vieilles ficelles médiatiques qui surprend le plus. On eût pu les croire usées ; elles rendent encore des services. Fonctionnent-elles ? Est-ce le saxophone qui a fait élire Clinton, ou l'autre emblème de cette campagne, le brasero des sans-abri ? Sans doute la combinaison des deux. Comme si le saxophone était une réponse aux braseros, un signal lancé à l'Amérique menacée du brasero. Un être humain, pauvres gens, va se pencher sur vous, qui sait voir au-delà de la froideur des chiffres, qui ressent, vibre, compatit...

Vus d'Europe, en tout cas, les braseros inquiètent davantage que ne divertit le saxophone. Au lendemain de l'élection, au milieu du concert de louanges, on entendit ainsi la note mitigée d'Alain Madelin, pourfendeur patenté de l'Etat. L'élection de Clinton ne lui plaisait qu'à moitié. Sous Reagan et Bush, expliqua-t-il benoîtement, l'économie s'était «assainie». Assainie ! On avait envie de l'envoyer sur-le-champ en stage d'application dans les terrains vagues de New-York, au milieu des «assainis» qui entourent les braseros.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 6 novembre

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol. Le petit pendu ; Monsieur 250 000 volts ; Une pêche d'enfer.
22.25 Magazine : Que faire ce week-end ?
22.35 Magazine : Grands reportages. De Michèle Cotta et Henri Chambon. Femmes soldats, de Michel Parbot.
23.00 Cinéma : Bons baisers d'Hollywood. □ Film américain de Mike Nichols (1990). Avec Meryl Streep, Shirley McLaine, Dennis Quaid.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Les Mauvais Instincts. D'Alain Tasma d'après le roman de Day Keene, avec Stéphane Freiss, Valérie Bruni-Tedeschi.
22.20 Magazine : Sportissimo. Présenté par Gérard Holtz.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Visages d'Europe.

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Bayous, de Jean Loiseau et Denis Bassompierre.
21.45 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean Bernard (la Légende du sang) ; Carlo Ginzburg (le Sabbat des sorcières) ; Hubert Reeves (Compagnons de voyage) ; Bernard Werber (le Jour des fourmis).
22.45 Journal et Météo.
23.05 Sport : Tennis. Résumé du 7e Open de la Ville de Paris.
23.10 ▶ Traverses. Little Haiti, reportage de Georges Luneau.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Deux frères en cavale. De Frank Kerr.
22.10 Documentaire : J.-F. Kennedy, l'assassinat d'un rêve. De Lol Creme et Kevin Godley.
22.50 Flash d'informations.

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. L'actualité commentés par une famille allemande et une famille française. Documentaires français et allemands.
22.10 Téléfilm : Forget about me. De Michael Winterbottom, avec Ewen Bremner, Brian McCardie.
23.20 Documentaire : Maria Casarès, histoires d'actrice. De Jacques Malaterre.

M 6

20.45 Téléfilm : Retour dans les rues de San Francisco. De Mel Damski.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Florelle.
21.30 Musique : Black and Blue. Le Club du jazz : la coexistence heureuse.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Pietro Citati.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Roméo et Juliette, symphonie dramatique op. 17, de Berlioz, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Lionel Sarrazin, basse, Martine Olmeda, mezzo-soprano, Jean-Luc Maurette, ténor.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New-Morning à Paris : le saxophoniste Anthony Ortega avec Manuel Rocheman, piano, Didier Levallet, contrebasse, Jacques Mahieux, batterie.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse. Le Papillon noir, de Jongen.

Samedi 7 novembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. L'Ecole des singes, de Luc Marescot.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous. Avec la série «Pour l'amour du risque».
17.20 Jeu : Une famille en or.
17.45 Côté enfants (et à 22.35).
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
Æ
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Divertissement : Vidéo gag.
19.20 Divertissement : Les Roucasseries.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Essais de formule 1, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Toute la ville en parle. Emission présentée par Guillaume Durand.
22.40 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Cuba (1re partie).
23.45 Magazine : Formule sport. Football.
0.25 F1 Magazine. Grand Prix de formule 1 d'Australie, à Adelaïde.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Congo : la démocratie sans un sou.
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
15.10 Magazine : Sport passion. Tennis : 7e Open de la Ville de Paris, demi-finales, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy ; Tiercé en différé d'Enghein.
19.00 INC.
19.05 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Pierre Palmade.
20.00 Journal, Open de tennis de Paris-Bercy, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Michel Creton. A Bagnoles-de-l'Orne.
22.55 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Invités : Les Nuls.
0.15 Journal, Météo, Open de tennis de Paris-Bercy et Visages d'Europe.
0.35 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Italian American, de Martin Scorsese.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 17.00). Télévision régionale.
14.00 Série : Matlock.
16.30 Série : Brigade criminelle.
17.55 ▶ Magazine : Montagne. Les Forçats du soufre, de Gauthier Flauder.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. La Souris verte, de Robert Sabatier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Les Fables géométriques. Les Deux Coqs.
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Série : Police secrets. Neige dans le Midi, de Michèle Ferrand.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Sport : Tennis. Résumé du 7e Open de la Ville de Paris.
22.45 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Notre argent nous intéresse.
23.40 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango avec le Soul Makossa Gang. Invités : MC Tanik, Youssou N'Dour, Elisabeth Caumont.
0.25 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.
1.10 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.05 —
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Téléfilm : Fureur douce. De Sheldon Larry.
15.35 Sport : Judo. Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en direct de la salle Pierre de Coubertin à Paris.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny. Le Diable de Tasmanie.
19.20 Les Animaux superstars. Les alligators.
19.30 Flash d'informations.
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Mark Woodward, ange ou démon ? De Tom Holland.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Sport : Boxe. Réunion de Luxembourg.
23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 14e journée de Championnat de France de D1.
0.00 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.05 Cinéma : Barbara. Film français, classé X.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et soviétiques de la semaine du 7 novembre 1942 (v. o.).
19.55 Magazine : Fernsehen TV. Les meilleurs moments des émissions de la semaine.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Hotel Deutschland. De Stefan Paul.
22.05 Cinéma d'animation : Question d'optiques. De Claude Luyet.
22.15 Cinéma d'animation : A Simple Case of Vision. D'Irit Bastry.
22.30 Magazine : Macadam. Wynton Marsalis Blues and Swing, de Stanley Dorfman.
23.35 Ray Charles à Bourges. Extrait du concert donné au Printemps de Bourges 1987.
0.05 Série : Monty Python's Flying Circus.

M 6

13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.55 Magazine : Culture rock. La saga Pink Floyd.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Variétés : Surprise-partie. Zouk Machine.
20.40 Feuilleton : Holocauste. De Marvin Chomsky, avec Meryl Streep, Joseph Bottoms (1re partie).
23.15 Téléfilm : La Deuxième Jeunesse de Mike Moran. De Robert Conrad.
0.50 Informations : Six minutes première heure.
0.55 Musique : Boulevard des clips

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. François Mutterer, graphiste.
20.45 Dramatique. L'Hôtel des mortes saisons, de Gautier Benoist ; à 21.58, Nouvelles à dormir sans vous, de Jacques Sternberg.
22.35 Musique : Opus. Toots Thielemans.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Arthur Lamotte, cinéaste.

19.30 Soirée lyrique. Opéra (donné le 17 juillet, lors du Festival de Montpellier) : Œdipe à Colonne, opéra en trois actes, de Sacchini, par l'Ensemble vocal Audite Nova de Paris, l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Jan Latham-Koening ; sol. : Marcel Vanaud, Laurent Naouori, barytons, Valérie Millot, Mireille Delunsch, Valérie Lecoq, sopranos, Jean-Luc Viala, Daniel Galvez-Vallejo, ténors.
23.35 Ciné-radio Days. Par François Jenny. Vincent Scotto.
0.30 Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.
1.02 Maestro. Par Alain Paris. Paul Paray, chef d'orchestre.

Dimanche 8 novembre

TF 1

11.00 Magazine : Téléfoot. Championnat de France : Résumé des Coupes d'Europe.
11.58 Météo.
12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.53 Météo et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 17.55).
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Un flic dans la Mafia.
15.10 Série : Colombo.
16.35 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Série : Starsky et Hutch.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Raymond Barre.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Netchaïev est de retour. ■ Film français de Jacques Deray (1990).
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Variétés : Montand international. Emission de Guy Job.
0.35 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en l'église Saint-Barthélemy, à Torcy (Seine-et Marne).
12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Antoine Waetcher, porte-parole des Verts.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 ▶ Série : Tequila et Bonetti. De Donald Bellisario.
15.40 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 Magazine : Stade 2. Football ; Basket-ball ; Omnisports ; Rugby ; Automobile ; Tumbling ; Canoë ; Bowling ; Judo.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Open de tennis de Paris-Bercy, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Bons baisers de Russie. ■■ Film britannique de Terence Young (1963).
22.50 Magazine : Bouillon de culture.
0.10 Journal, Météo, Open de tennis de Paris-Bercy et Visages d'Europe.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. La musique française au tournant du siècle. Œuvres de Debussy, Ravel, Fauré, par l'Orchestre symphonique français.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. PS ; RPR.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Jeu : Au pied du mur. Animé par Julien Lepers.
14.20 Magazine : Sports 3 dimanche. Tennis : finale du 7e Open de la Ville de Paris, en direct ; Tiercé, à Saint-Cloud.
18.00 France 3 jeunesse.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Henri Nallet. De 19.05 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Le Gala de la presse. Présenté par Julien Lepers.
22.05 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Hervé Bazin.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Tennis. Résumé du 7e Open de la Ville de Paris.
23.00 Dessins animés. Ventriloquist Cat (1950), Uncle Tom's Cabana (1947), de Tex Avery (v.o.).
23.15 Cinéma : Stars in my Crown. ■■ Film américain de Jacques Tourneur (1950) (v.o.).
0.45 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
— En clair jusqu'à 14.00 —
14.00 Téléfilm : Un enfant dans la nuit. De Mike Robe.
15.30 Les Ellipses d'or de la vidéo et du cinéma amateur. Emission présentée par Jean-Luc Delarue.
16.35 Documentaire : Les Inventions de la vie no 2. De Jean-Pierre Cuny.
17.05 Documentaire : Guerriers nus d'Ethiopie. De John Bulmer.
18.00 Cinéma : Shirley Valentine. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1989).
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.45 Flash d'informations.
19.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Henry et June. □ Film américain de Philip Kaufman (1990).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football.
1.20 Cinéma : La Valse des pigeons. ■■ Film français de Michael Perrotta (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Téléfilm : Forget about me. De Michael Winterbottom.
18.15 Cinéma d'animation : Conversations by a Californian Swimming Pool. De David Hopkins (rediff.).
19.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
19.50 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'armée russe.
20.00 8 1/2 Journal.
20.10 Soirée thématique : Made in Europe, télévisions. Soirée conçue par Rainer Meissle.
20.11 Le Prix Europa.
20.15 Téléfilm : L'Homme aux oranges. De Jonas Cornell.
22.10 Documentaire : Paesi e Paesi zig-zag. De Giovanni Columbu (1re partie).
22.30 Documentaire : La Télévision en Europe. D'Angelika Kettelhack et Angela Beinemann.
23.30 Documentaire : Prix Europa 1992, la compétition. De Barbara Frankenstein.
0.10 Soirée spéciale : La remise du prix Europa 1992.
0.35 Documentaire : Paesi e Paesi zig-zag. De Giovanni Columbu (2e partie).

M 6

10.45 Magazine : E = M 6.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés deux enfants.
12.25 Série : Jamais deux sans trois.
13.00 Série : Booker.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Hongkong connection.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Mathilda May.
16.35 Musique : Flashback.
17.10 Série : L'Heure du crime.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Cinéma : La Fureur du Dragon. ■ Film chinois (Hongkong) de Bruce Lee (1973).
22.25 Magazine : Culture pub. La ménagère manager.
23.00 Cinéma : Miranda. □ Film italien de Tinto Brass (1989).
0.40 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Metal express.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Visite à S. ; Eau de Provence.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 16 mai au Théâtre de la Ville, à Paris). L'art du muqam, musique savante d'Azerbaïdjan. Avec Alem Qasimov, chant, daf (percussions) ; Malik Mansurov, tar (luth) ; Elshan Mansurov, kamantché (pique à corps sphérique).
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de jazz (donné le 31 octobre à Radio-France) : Anna Livia Plurabelle, cantate pour deux voix de femmes et 23 instruments sur un texte de James Joyce, de Hodeir, dir. Patrice Caratini.
22.33 Autoportrait. Par Françoise Degeorges. Philippe Hersant.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette. A l'aimable Sabine, opérette de Beydts.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Mali. Sourakata Koite.

Le Monde

A l'occasion de l'anniversaire de la Nuit de cristal

Les organisations antiracistes appellent à un meeting commun à Paris

Pour dénoncer la montée de l'intolérance en Europe, les quatre principales organisations antiracistes organisent un meeting commun, lundi 9 novembre au soir, au Palais de la mutualité de Paris. SOS-Racisme, la Ligue des droits de l'homme (LDH), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) estiment que *«l'indignation ne suffit plus»* devant *«la recrudescence des actes de racisme et même des manifestations néo-nazies»* dans toute l'Europe. Elles appellent à la mobilisation *«pour l'égalité des droits à l'intention de tous les résidents, pour une citoyenneté partagée par tous, contre toutes les formes de discriminations et d'exclusions et pour que la mémoire ne s'efface jamais»*. Le soir du 9 novembre retenu pour la réunion de la Mutualité correspond à l'anniversaire de la Nuit de cristal, nuit de déferlement antisémite dans l'Allemagne nazie de 1938.

Au cours du meeting, les organisateurs entendent à la fois ranimer la mémoire des années 30 pour mieux combattre la répétition des drames, et stigmatiser le retour des nationalismes et de l'intolérance dans l'Europe actuelle. La réunion s'inscrit dans une tentative de construction d'une force antiraciste européenne. Dans plusieurs métropoles (Milan, Berlin, Bruxelles et Londres notamment) sont prévues des manifestations sur des mots d'ordre analogues, entre le 7 et le 9 novembre.

De son côté, la coordination des associations contre le Front national appelle à un rassemblement, dimanche 8 novembre à 15 heures, place du Trocadéro à Paris, au moment ou le parti de M. Le Pen fête le vingtième anniversaire de sa création.

Selon un sondage

61 % des Français ressentent une progression de l'antisémitisme

Renouveau juif, que préside M. Henri Hajdenberg, organise, à partir du samedi 7 novembre au soir et jusqu'au 11 novembre inclus, au CNIT de La Défense, à Paris, une série d'expositions, projections de films, spectacles de théâtre, concerts et débats, baptisée Judéoscope 92. Cette manifestation se présente comme un lieu de rencontre laïc, occasion pour les visiteurs de s'informer et de réfléchir sur des thèmes tels que *«les identités»* juives, l'antisémitisme dans le passé et ses résurgences actuelles, l'État d'Israël, son histoire et ses rapports avec la France.

Les organisateurs ont commandé, pour la circonstance, un sondage d'opinion sur la communauté juive. Effectué par une société d'études et de conseil du groupe Publicis, MVZ, ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de cinq cents personnes, représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, le mois dernier, par téléphone. En réponse à une question «ouverte» (sans prédétermination des réponses), les personnes interrogées associent les mots *«juifs français»* au souvenir du génocide nazi (47 %), à l'antisémitisme (12 %), à la religion (17 %). Viennnent ensuite des thèmes liés au commerce et à l'argent (9 %), les notions de solidarité, courage, intelligence (6 %), race (4 %), richesse (3 %). 93 % des Français, selon cette étude, répondent «oui» à la question : *«Diriez-vous que les juifs français sont des Français comme les autres?»*, tandis que 7 % d'entre eux répondent «non».

Cependant, sur l'ensemble de l'échantillon, 39 % des sondés estiment que *«la communauté juive»* se distingue du reste de la société par des différences qui *«mettent en cause»* son *«intégration dans la société française»*, 61 % étant d'un avis contraire. 61 % des personnes interrogées, également, perçoivent une augmentation de l'antisémitisme en France depuis dix ans, 39 % observant, au contraire, une diminution de ce phénomène.

Parmi les 69 % de Français qui attribuent aux juifs un *«rôle important»* dans l'histoire contemporaine de la France, 58 % jugent cette influence *«positive»*, 9 % l'estiment *«négative»*, 33 % la considèrent comme *«neutre»*. Positive ou négative, elle s'est exercée d'abord dans l'économie et les affaires pour 45 % des personnes interrogées, dans la politique pour 13 % d'entre elles. Les juifs français étant perçus comme *«solidaires d'Israël»* par 89 % des personnes interrogées, cet attachement est jugé *«normal»* par 97 % de celles qui partagent cette perception.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 6 novembre 1992 a été tiré à 499 084 exemplaires.

Saisie par des actionnaires minoritaires

La COB a mis le titre Yves Saint Laurent sous surveillance

La Commission des opérations de Bourse a mis le titre Yves Saint Laurent sous surveillance. Selon l'agence Reuter, la Commission a été saisie par des actionnaires minoritaires afin d'examiner les mouvements intervenus au mois de septembre sur le titre à la Bourse de Paris. Ces ventes sont intervenues entre la publication par *le Nouvel Économiste* daté du 18 septembre d'une interview de M. Pierre Bergé dans laquelle le président du groupe Yves Saint Laurent déclarait que 14,9 % ou plus du capital du groupe était à vendre – ce qui suscitait un intérêt spéculatif – et l'annonce le 21 septembre de résultats semestriels en baisse qui ont fait chuter l'action.

Les transactions, qui habituellement portent sur quelques centaines de titres, ont totalisé 53 887 pièces le jeudi 17 septembre et 25 808 pièces, le lendemain, soit environ 2 % du capital de la société. Pour les minoritaires, si les résultats avaient été connus à cette date, *il n'y aurait pas eu un tel* intérêt pour le titre. Le 21 septembre, le bénéfice net de Saint Laurent était ramené à 2,6 millions de francs contre 41 millions un an plus tôt. La conséquence immédiate fut un net repli de l'action, qui s'est poursuivi au cours des séances suivantes. Le 5 novembre, l'action Yves Saint Laurent cotait 615 francs, perdant près de 25 % sur son cours du 18 septembre.

Les «affaires» en Polynésie française

M. Alexandre Léontieff est inculpé de corruption passive

M. Alexandre Léontieff, député non inscrit de la Polynésie française, ancien président du gouvernement territorial, a été inculpé, mercredi 4 novembre, de corruption passive par Mme Martine Anzani, *président* de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dans deux procédures distinctes.

M. Léontieff est soupçonné, d'une part, d'avoir perçu des pots-de-vin pour accorder des autorisations concernant la construction d'un golf et d'un hôtel et il lui est reproché, d'autre part, d'avoir, contre le versement d'autres pots-de-vin, fait diminuer le redressement fiscal qui était infligé au directeur d'une clinique.

Cette inculpation fait suite à celle, intervenue dans une autre affaire, pour ingérence, du président de l'assemblée territoriale, M. Jean Juventin, maire de Papeete, dont deux anciens collaborateurs sont eux aussi inculpés et écroués depuis le mois d'août, pendant que, de son côté, le président en exercice du gouvernement territorial, M. Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat et ancien député RPR, est dans l'attente du jugement de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris dont il espère une relaxe après sa condamnation pour ingérence à six mois de prison avec sursis (*le Monde* du 28 octobre).

M. Léontieff a fait savoir, jeudi, qu'il avait *«volontairement demandé son inculpation afin de se justifier sur les accusations dont il fait l'objet»*, en précisant qu'il n'avait *«jamais monnayé une quelconque autorisation administrative ou gouvernementale, ni reçu un quelconque pot-de-vin.»*

Les élections américaines au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

L'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» sera consacrée dimanche 8 novembre, de 18 h 30 à 19 h 30, à un débat spécial à propos de l'élection présidentielle américaine. Animé par *Henri Marque de RTL*, avec la participation de Dominique Dhombres du *Monde*, ce débat permettra aux auditeurs d'interroger en direct les envoyés spéciaux de RTL aux Etats-Unis ainsi que des personnalités et des spécialistes français et américains.

Un an après la mort de Robert Maxwell

Des milliers de retraités spoliés et un chômeur nommé Kevin...

Décédé dans des circonstances mystérieuses il y a un an, Robert Maxwell a laissé une montagne de dettes, dont pâtissent surtout les milliers de retraités de ses anciennes sociétés, spoliés par les malversations de l'ancien magnat.

LONDRES

de notre correspondant

Il y a un an, le 5 novembre 1991, le corps de Robert Maxwell était retrouvé en mer, alors que son yacht, le *Lady-Ghislaine*, croisait au large de l'île de la Grande Canarie. Le «mystère Maxwell» commençait. La presse du monde entier s'interrogeait sur les circonstances de ce décès : «Est-il tombé, a-t-il sauté?» (le Monde du 7 novembre 1991). Aujourd'hui, l'interrogation demeure : suicide, accident, ou meurtre? Nul ne sait, même si – anniversaire oblige – le *Daily Mirror*, fleuron de l'empire de presse de l'ancien magnat, conclut que le flamboyant «captain Bob» a choisi de mettre un terme à sa vie. Les assureurs, eux, n'en doutent pas, qui n'ont jamais payé aux ayant-droit les 20 millions de dollars du contrat d'assurance sur la vie qu'il avait contracté.

La mort de cet homme si extraordinaire, qui avait obligé tant de gens, dans tant de pays, fut déplorée avec les larmes de circonstance par l'*establishment* britannique. Mais, assez vite, la vérité s'imposa et le roi fut nu : Robert Maxwell était un escroc monumental, un homme sans scrupules et retors, brutal et vindicatif, qui avait abusé de la confiance de ses employés pour se «remplir les poches».

Les fonds réservés aux 32 000 retraités du groupe Maxwell avaient servi de «vache à lait» aux innombrables sociétés privées que Robert Maxwell avait créées pour monter des opérations financières gigogne et assurer son train de vie. Jeudi 5 novembre, devant les grilles du Parlement de Westminster, un millier de retraités spoliés ont brandi des bougies et des pancartes, pour exiger justice. Celle-ci, depuis douze mois, suit les méandres de sa lenteur habituelle, occupant et rémunérant grassement une armée d'hommes de loi, de comptables et de consultants, chargés de retrouver, notamment, les 440 millions de livres sterling (3,6 milliards de francs) prélevés sur les fonds de retraite. Leurs émoluments sont estimés entre 40 et 70 millions de livres...

Les retraités, pour leur part, sont figés dans l'anxiété de leur avenir incertain. Si quelque 16 000 d'entre eux, relevant des fonds de retraite du groupe MGN (Mirror Group of Newspapers) peuvent envisager les choses avec une relative confiance depuis qu'il n'est plus question de vendre le *Daily Mirror* (qui continue à gagner de l'argent), les autres, dont le sort dépend de la solvabilité de la seconde compagnie «publique» du groupe, MCC (Maxwell Communication Corporation), et de quelques autres, ont bien des raisons d'être inquiets. Le fonds d'urgence créé en juillet dernier pour approvisionner les fonds de retraite a été doté, par le gouvernement, de 2,5 millions de livres. Lorsque cette somme aura été épuisée, il faudra commencer à ponctionner les 6 millions de livres provenant des contributions volontaires des sociétés ou des particuliers dont le chiffre d'affaires a, dans le passé, profité de leurs relations avec l'«empereur romain».

1 610 francs par semaine

Le ministère de la sécurité sociale a, d'autre part, accordé un prêt de 100 millions de livres aux organismes de retraite. Au-delà, il manque plus de 330 millions de livres. Ces sommes représentent une faible partie de celles qui ont été ponctionnées par les sociétés privées du groupe au cours de la dernière année de vie de Robert Maxwell : en tout, plus de 1,68 milliard de livres provenant, d'une part, des fonds de retraite et des sociétés MCC et MGN, d'autre part, des banques. Les premiers, dont les pertes avoisinent le milliard de livres, ne récupéreront pas grand-chose. Quant aux banques, elles ont pu retrouver environ 900 millions de livres sous forme de prêts, de vente d'actifs et d'actions.

Poursuivie par la presse populaire britannique, la famille de Robert Maxwell s'efforce aujourd'hui de vivre dans la discrétion. Le yacht, les avions, l'hélicoptère, l'appartement londonien, les objets précieux, la cave, attributs de la puissance de l'ancien *«tycoon»*, ont été vendus, sa gentilhommière de Headington Hall, près d'Oxford, est en passe d'être vidée, objet par objet, lors d'une vente aux enchères de Sotheby's. Sa veuve, Mme Betty Maxwell, vit la plupart du temps dans son château du Lot-et-Garonne, et se lamente sur une fortune dont elle ne peut plus disposer. Le sort des deux fils les plus connus de Robert Maxwell, Kevin et Ian, n'est, *a priori*, guère enviable.

Kevin a été déclaré en faillite personnelle en septembre dernier, le montant de ses dettes étant fixé à 406 millions de livres, record absolu dans l'histoire judiciaire britannique. Il a vendu sa maison du quartier de Chelsea et vit, avec ses quatre enfants, dans une maison de campagne qui appartient à sa femme, Pandora.

On l'a vu, il y a quelques semaines, «pointer» à l'agence pour l'emploi, où les services sociaux *sont* censés lui *verser* une somme de 194 livres sterling (1 610 francs) par semaine. Mais Kevin Maxwell qui, comme son frère Ian, n'en est encore qu'au tout début de ses démêlés avec la justice, songe à publier un livre sur les difficultés rencontrées par ceux qui, comme lui, connaissent la pénible situation *de la mise en faillite*. Fera-t-il le «geste» d'en envoyer un exemplaire à chacun des «retraités Maxwell»?

LAURENT ZECCHINI

Le projet de loi de finances pour 1993

Le Sénat cherche à censurer «à sa manière» le gouvernement

Le nouveau rapporteur général du budget au Sénat, M. Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne), s'est livré, jeudi 5 novembre, à une rigoureuse critique du projet de loi de finances pour 1993, estimant que celui-ci ne *«saurait être considéré comme un arrêté de compte prévisionnel sincère»*. Cette analyse, selon laquelle *«le budget ne livre pas totalement la gravité de la situation»*, pourrait conduire, cette année, le Sénat à ne pas examiner le projet de loi de finances dans sa totalité (*le Monde* du 31 octobre). Deux procédures s'offrent pour cela aux sénateurs : soit l'adoption d'une question préalable au terme de la discussion générale, soit le rejet de l'article d'équilibre qui fixe le montant total des recettes de l'Etat.

Devant les réticences de certains sénateurs, le choix entre ces deux hypothèses n'interviendra que le 17 novembre prochain (au terme de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale), lors d'une réunion de l'ensemble des membres de la majorité sénatoriale. Le président de la commission des finances, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), estime que *«puisque, dans le passé, le gouvernement n'a pas tenu compte des propositions du Sénat, une position solennelle serait notre manière, à nous, de censurer le gouvernement»*. Le rapporteur général du budget ajoute qu'à quelques mois des élections législatives, *«le message serait plus clair»*.

Sur le plan de l'analyse budgétaire, M. Arthuis a affirmé, démonstration à l'appui, que le déficit budgétaire prévu par le gouvernement pour 1993 (165 milliards de francs) s'élèvera en fait, compte tenu des erreurs de prévision déjà observées pour l'année en cours, à près de 250 milliards de francs. Le sénateur centriste doute d'autre part de la reprise de la consommation et des investissements et estime en conséquence que les recettes attendues *«relèvent de l'optimisme incantatoire»*.

J.-L. S.

□ **Le directeur des programmes de France 3 repart pour la Suisse.** – *M. Raymond Vouillamoz*, directeur des programmes de France 3, va quitter cette chaîne au 31 décembre pour prendre la direction d'antenne de la Télévision suisse romande (TSR), où il a travaillé de nombreuses années. M. Vouillamoz est entré à France 3 le 1er mars, venu de La Cinq où il était également directeur des programmes. A TSR, M. Vouillamoz deviendra directeur d'antenne, responsable des programmes et de l'information, une fonction nouvellement créée à la suite du départ du directeur de l'information de TSR, M. Claude Torracinta.

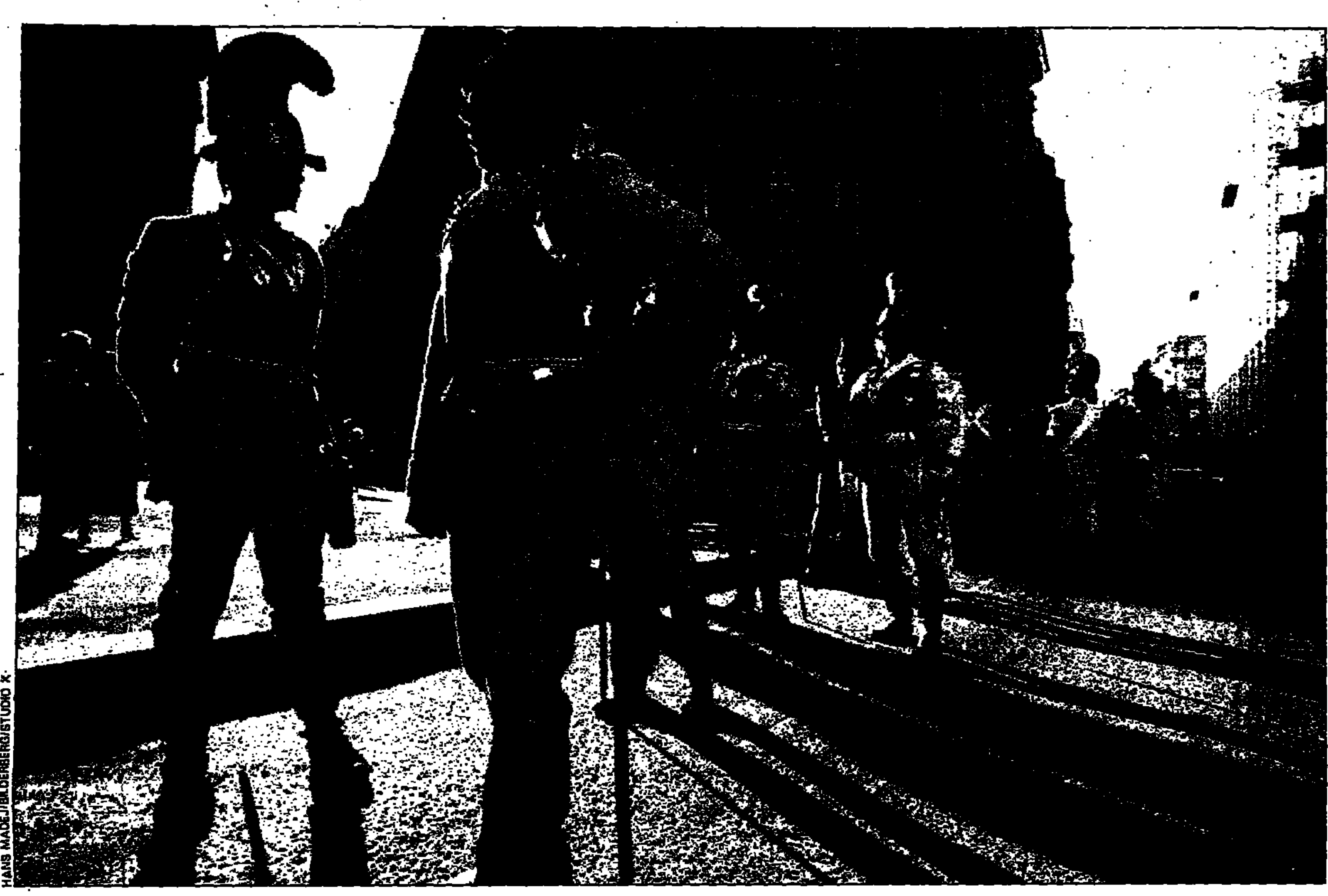
□ **Échecs : victoire de Fischer sur Spassky.** – L'ancien champion du monde d'échecs, l'américain Bobby Fischer, a remporté jeudi 5 octobre le match qui l'opposait à Boris Spassky, à qui il avait, il y a vingt ans, ravi le titre mondial. Fischer a remporté *dix parties contre cinq* à son adversaire. Il y a eu quatorze parties nulles. La rencontre avait début le 2 septembre (*le Monde* des 2 et 3 septembre). Le vainqueur touchera 17,5 millions de francs et le vaincu 8,5 millions, offerts par l'organisateur du match, un milliardaire serbe, M. Vasiljevic.

□ **La grève à France 3 suspendue.** – Les syndicats CGT/CFTC/FO/CFDT de France 3 ont décidé jeudi 5 novembre de suspendre leur mouvement de grève à partir de vendredi minuit. Ce mouvement engagé mardi 3 novembre par les personnels techniques et administratifs des rédactions parisiennes de la chaîne avait pour but de s'opposer à un projet de déménagement des rédactions de France 3 situées à Paris (France 3 national et France 3 Paris-Ile-de-France-Centre). La direction a proposé d'engager une étude sur ce projet avec un calendrier d'ici à la fin de l'année. La grève a entraîné la suppression sur France 3 des *journaux nationaux du 3 au 5 novembre.*

Le Monde

SANS • VISA

Vienne, la démocratie impériale



Avant la revue, sur la Michaelerplatz.

On admet communément que l'Europe est née avec le congrès de Vienne. L'Europe des princes, pas l'Europe des nations. Vienne, qui fut, à cette époque, le centre monarchique du Vieux Continent, aujourd'hui capitale de la petite République d'Autriche, ne cesse de tenter d'oublier et de vivre ce passé glorieux et lourd de conséquences.

LES sphinges du Belvédère au regard narquois ne posent pas de question, n'attendent pas de réponse. Vienne flotte entre une apparence et une vérité. Elle n'est ni farouche, ni volage, ni même libre ou guindée : c'est l'ombre chatoyante d'une robe, comme une conscience au second degré. Elle, qui ne se connaît pas, n'a pas la candeur de se vouloir aimée pour ce qu'elle est. Elle cherche le plaisir, sait que *« le plaisir n'est pas gai »*, échappe et fuit sans malignité. Sa complexité ne la complexe pas. Elle s'étourdit de valses sans s'évanouir de bonheur. La mort nage comme un poison dans l'eau pure de ses fontaines...

Ses gâteaux monumentaux, ses palais en pâte d'amande, son histoire se confondent avec l'histoire de l'art. Longtemps à Vienne, la pâtisserie fut une branche de l'architecture et les bals un dérivatif de la diplomatie. Quand, en 1814, le prince de Ligne s'irrita : *« Le Congrès danse et ne marche pas ! »*, les Viennois sourirent poliment au bon mot et se remirent à danser de plus belle. Ici, la fête continuait la politique par d'autres moyens.

Les Viennois, démocrates et modernes, sont-ils conservateurs ? « Monarchie », « empire », « bourgeoisie » prennent ici un autre sens. Vienne préfère au pas pesant des idéologies, les lents et sûrs progrès du confort. Sa vision de l'Histoire n'est pas violente, événementielle, linéaire, mais agréablement floue. Elle a conservé cet esprit de la fin du siècle, où, comme l'écrit Carl E. Schorske dans un remarquable essai : *« Les grands créateurs en musique, en philosophie, en économie, en architecture et, bien évidemment en psychanalyse, rompirent plus ou moins délibérément tous les liens avec la perspective historique qui était au fondement de la culture libérale, dans laquelle ils avaient été éduqués. »* Aujourd'hui, le passé d'un art de vivre l'emporte sur les séquences de meurtres et de sang.



Des Turcs qui faillirent s'emparer de la ville en 1683, de l'épouvante du siège, Vienne ne voudrait se souvenir que de la forme des croissants. Des années de répression (1815-1848) où, sur le « rocher » Metternich, vinrent se briser les aspirations à la liberté, elle ne voudrait retenir que le bien-être Biedermeier, ce temps idéal où le bourgeois croyait à la Providence et vivait heureux *dans ses petits meubles*, dans sa petite *maison* entourée d'un petit jardin. Le blanc manteau de l'empereur François-Joseph couvre pudiquement les jours difficiles de la révolution industrielle où tant d'enfants de Bohême ou de Moravie dormaient dehors, l'hiver, sur les argiles tièdes des briquetteries. Les favoris extravagants du souverain, sa trogne d'éternel vieillard, excusent l'autocratie des premières années du règne. Les Viennois préfèrent s'intéresser à la double monarchie, aux temps positifs de la Cacanie chère à Musil (1), à l'époque où François-Joseph parant à l'inévitable déclin sut ganter sa main de velours et préserver dans des uniformes d'opérette la diversité de l'Empire. On dirait qu'à ce monarque immobile qui marchait à contresens sur un tapis roulant et rouge, qui naquit absolu malgré lui et mourut démocrate sans le vouloir, Vienne n'ait rien à reprocher. Pourrait-elle haïr cet homme prudent dont on disait devant le cadavre encore chaud : *« Ne lui dites pas qu'il est mort, ça pourrait l'effrayer ! »*, et qui était assez près du peuple, assez loin des arts pour laisser aux Viennois le plaisir de vivre et de se regarder mourir ?

Musil, Roth, Hofmannsthal, les chantres de la désillusion firent leurs adieux définitifs aux temps révolus de la monarchie. Schnitzler puisa dans cette mort le « pessimisme crépusculaire » qui empoisonne son œuvre. Et Freud qui sut trouver dans Vienne un *« désespoir gravide »*, lourd de névroses et l'exemple d'un retournement permanent des esprits sur eux-mêmes, Freud qui abhorrait sa ville et y passa le plus clair de sa vie, qui, après de longues études, n'avait pu répondre à la question : *« Que veut la femme ? »* (il aurait aussi bien pu se demander : *« Que veut Vienne ? »*), qui détestait l'aristocratie et qui aimait Napoléon, écrivait en 1915 : *« Pour la première fois peut-être depuis trente ans je me sens autrichien et disposé à laisser encore à cet empire si peu satisfaisant une chance de faire ses preuves. »* Quant aux grands turbulents de la « sécession », quant à Klimt ou Schiele, ils pouvaient bien se livrer à leurs subversions créatrices, aux doux accents de la décadence, aux éclats de la provocation (*l'Artiste se masturbant*, Egon Schièle, 1911), l'Empereur qui déjà avait tiré ses rideaux pour ne pas voir sur la Michaelerplatz la « maison sans sourcils » de l'architecte Adolf Loos s'en frisait la moustache.

Le bon Habsbourg au volant, sans frein ni accélérateur, dans sa Hofburg s'élevait au-dessus de ses sujets comme dans un manège du Prater. Les libéraux tenaient l'empire, lui personnifiait un pouvoir tout en raideurs articulaires, dormant dans un lit de fer et s'éveillant dès quatre heures le matin. Il obtint ainsi l'affection de ses peuples, l'absolution de Vienne. Il ne s'était pas remis du suicide de son fils Rodolphe, il ne s'était pas remis de l'assassinat de sa femme Elisabeth, la bien-aimée Sissi. Il ne se serait pas remis de la défaite, s'il n'était mort à temps en 1916 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ce même empereur s'était risqué à ne pas trouver de son goût le nouvel Opéra construit sur le Ring entre 1861 et 1869 : Edouard Van der Nüll, l'architecte, en avait profité pour se suicider. Depuis, devant les bizzareries des artistes, devant un tableau, après une représentation, il s'en tenait à répéter : *« C'était très beau ; cela m'a fait grand plaisir. »* Les temps étaient loin où les sbires de Marie-Thérèse avaient le droit d'entrer dans les maisons, de fouiller sous les lits, de soulever les draps, où Joseph II, monarque des Lumières, devait en mettre sous le boisseau pour ne pas effrayer ses sujets, où il laissait méchamment tomber après la première de *Don Juan* : *« Ce n'est pas de la musique pour les Viennois ! »* François-Joseph sut donner à la monarchie ce même visage aimable qui lui vaut aujourd'hui de figurer sur les assiettes et les pichets des magasins de souvenirs. Il se rendit assez habile – mais les Habsbourg ne perdirent pas une tête en six cents ans de règne sur l'Autriche – pour éviter à l'aristocratie les embarras d'une révolution.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

Lire la suite page 28

(1) De *K und K. Kaiserlich und Königlich*, *« impérial et royal »*. Depuis 1867, l'empereur était aussi roi de Hongrie. On l'appelait *« Sa Majesté impériale et royale »*.

AU SOMMAIRE



ESCALES

Le Tibet à Londres

MERCI à Richard Gere. En fondant la Tibet House, en 1987, à New-York, l'interprète d'*American Gigolo* et le partenaire de Julia Roberts dans *Pretty Woman* a montré qu'il avait un physique certes mais, surtout, de l'intelligence et du cœur. L'acteur américain, qui adhère au bouddhisme depuis une vingtaine d'années, est passé du zen à la pratique du bouddhisme tibétain en 1979, après sa rencontre avec le dalaï-lama. La Tibet House et l'Asian Art Museum de San Francisco sont à l'origine de l'exposition exceptionnelle présentée, après New-York et San Francisco, à la Royal Academy, à Londres.

Son thème, « Sagesse et compassion, l'art sacré du Tibet », évoque les fruits du bouddhisme et le climat intérieur de l'exposition. Plus de 700 000 visiteurs peuvent en témoigner pour les deux villes américaines. Les Londoniens, silencieux et attentifs, témoignent par leur attitude de leur égale réceptivité.

Car on ne trouve pas ici ce que l'on voit d'habitude : des chefs-d'œuvre morts offerts à l'admiration de foules plus ou moins séduites et bavardes. La raison en est que l'art sacré du Tibet est un art vivant, directement projeté de ses origines (le bouddha Sakyamuni a vécu au cinquième siècle avant notre ère) en plein vingtième siècle, à travers une lignée ininterrompue d'êtres ayant atteint son idéal de détachement, de sagesse et de compassion qui les conduit à se réincarner pour aider les autres.

Le plan de l'exposition est simple. Sept salles, chacune d'elles abritant des statuettes et des *tangkas* – ainsi les Tibétains appellent-ils leurs peintures sur tissu, encadrées de bandes de brocart colorées et suspendues entre deux baguettes en bois autour desquelles on les enroule pour le transport. D'un art consommé, aussi bien par le dessin et la composition que par le coloris, ces œuvres représentent le Bouddha (salle 1), ses disciples, Arhats et Bodhisattvas, qui ont atteint l'immortalité (salle 2), les rois protecteurs du bouddhisme (salle 3), les fondateurs d'ordres monastiques (salles 4 et 5) avant d'évoquer l'univers bouddhiste (salle 7). On le voit, jamais art d'un pays et d'un peuple n'a mieux mérité le nom de sacré. Les œuvres proviennent de l'ère de culture tibétaine, incluant Mongolie, Inde et Chine. Les plus anciennes datent du neuvième siècle.

Quelle que soit la représentation, on note des constantes – les yeux mi-clos, les gestes gracieux des mains, la grande finesse des sculptures – et leur symbolisme extrême. L'étreinte du dieu et de sa parèdre exprime l'illumination résultant de l'union de la sagesse (le principe féminin) et de la compassion (le principe masculin). Ici, scènes de la vie de Milarepa : deux *tangkas* très bien construits, lignes géométriques pour l'un, sinueuses pour le second. Milarepa est souvent représenté écoutant, la main à son oreille, signe de sa docilité envers son maître. Là, admirable statue en bronze doré des quinzième-seizième siècles de Guhyasamaja et de sa parèdre : l'étreinte, l'union, l'amour, le bonheur. Sans doute la plus expressive de toute l'exposition. Ailleurs, statue de Tsong Khapa, le fondateur des Gelugpa (la lignée du dalaï-lama) : il est émouvant de voir que le rituel des moines n'a pas changé depuis le quatorzième siècle : même modelé de la main, mêmes gestes délicats.

La forme la plus secrète et la plus achevée de cet art est manifestée ici même par la création d'un *mandala*, une représentation dynamique et symbolique réalisée sous les yeux des visiteurs par *cinq moines du monastère de* Namgyal, à Dharmsala, le monastère privé de Sa Sainteté le dalaï-lama, le chef spirituel et temporel des Tibétains.



ROYAL ACADEMY OF ARTS

Le *mandala* du *Kalachakra*. Représentation symbolique et dynamique, rituel d'initiation et support de méditation, il est détruit et dispersé en signe d'offrande.

Le *mandala* du *Kalachakra* rayonne dans une salle nue. Le *Kalachakra*, la roue du temps en sanscrit, est un enseignement très secret et puissant : *« Nous croyons que cet art plein d'énergie peut changer le négatif en positif et apporter la paix aux gens qui le regardent »*, dit Thinlay, l'un des moines qui l'ont réalisé. Ce qui n'est pas à la portée du premier venu. Thinlay a douze années d'études monastiques derrière lui. *« Pendant deux ans,* dit-il, *les moines mémorisent les textes qui expliquent le sens des formes et des couleurs. Ils dessinent le plan puis travaillent en partant du centre. »* Le sable s'écoule d'un entonnoir effilé, grâce aux vibrations émises en le frottant contre un autre. L'ouverture est plus ou moins grande selon la finesse du dessin. On peut également réaliser un *mandala* avec des grains de riz colorés, des fleurs, des pierres précieuses ou des statuettes. On peut aussi le peindre. L'exposition présente deux *mandalas* composés de statuettes et plusieurs *mandalas* sur *tangka*.

***« Vu de l'extérieur,** le* mandala *est un dessin, une forme d'art. Avec la connaissance, on va au sens profond »*, dit Thinlay. Le *mandala* est donc cheminement vers la divinité qui habite au centre de l'espace, méditation. Il suffit de regarder le visage du moine penché sur la table, dessinant une roue minuscule en laissant glisser le sable, pour en être persuadé. *« Nous croyons, en tant que bouddhistes, que tout le monde recherche la paix et l'illumination, même si l'on sait que ce but ne peut être atteint en cette vie. Chaque humain a le potentiel pour y parvenir. Le* mandala *est l'une des formes les plus puissantes de méditation tantrique. Nous savons que regarder ce mandala apporte la paix, des évènements positifs au monde, même s'il est préférable d'avoir quelque connaissance de ce qui est derrière cet art. »*

Thinlay poursuit : *« Le Tibet a été isolé pendant des siècles et ses secrets sont demeurés cachés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le dalaï-lama voyage. Il voit les souffrances et les conflits. Il pense que le moment est venu de contre-balancer les évènements négatifs. Aussi veut-il apporter à l'Occident nos secrets, notre philosophie. Pour contribuer à la compréhension et à la paix dont le monde a besoin. Si l'on est initié, on peut essayer de pratiquer la méditation. Les personnes intéressées peuvent aller à Dharmsala, où l'on enseigne comment méditer* [s'adresser à la Library of Tibetan Archives]. »

Le *mandala* exprime l'importance de l'environnement et de la cosmologie. Sept cent vingt-deux divinités sont en effet impliquées dans le *mandala*. Sont également représentés les éléments – terre, eau, feu et vent – en cercles concentriques et les cinq étapes de la méditation conduisant à l'illumination.

Tseten Samdup, est né au Népal après que ses parents ont dû fuir le Tibet envahi en 1950 par les Chinois. Il a vécu à Dharmsala, puis étudié à New-York. Il travaille maintenant à Londres, au Bureau du Tibet. De *« nationalité tibétaine »*, *« sans Etat »*, il n'a jamais vu son pays car, pour entrer au Tibet, les Chinois exigeraient qu'il y vienne en tant que *« Chinois d'outre-mer, ce qui est inacceptable pour un Tibétain »*.

La visite de l'exposition a fait naître des sentiments divers en lui. *« Je suis heureux que notre art ancien n'ait pas été détruit et qu'une petite partie de nos trésors ait été préservée en Occident. Je suis triste parce que ce n'est qu'une part minime de ce qui était au Tibet. Avec l'invasion du Tibet par la Chine, plus de 90 % de ce que nous possédions a été détruit ou monnayé à Hongkong. Une petite part a survécu aux destructions chinoises. »*

Comme un écho aux paroles de Samdup, deux expositions concomitantes, sur le même thème, sont présentées actuellement à Pékin. On peut y voir *« 214 objets en bronze, en argent, en pierre et en jade »*, écrit le *China Daily* du 4 septembre dernier, qui poursuit [les guillemets figurent dans le texte] : *« Un certain nombre de ces objets – au nombre desquels 41 pièces considérées comme « trésors exceptionnels » placés sous la protection de l'Etat – sont montrés au public pour la première fois. »* Le quotidien chinois signale également le catalogue contenant 182 photographies des *« reliques recueillies* (sic) *dans le palais du Potala »*.

Impossible en effet d'admirer les chefs-d'œuvre tibétains sans faire un retour sur la situation du pays des neiges. On peut admirer sur un *tangka* (gouache et or sur coton, dans son brocart d'origine) Sakya Pandita, un lama très révéré au Tibet. En 1240, un *khan* venu de la Mongolie voisine entra au Tibet. Sakya Pandita, premier lama tibétain à établir des liens avec un chef d'Etat étranger, le convainc de ne plus attaquer les Chinois... L'Histoire, imprévisible, et ses retournements toujours possibles. Sur un autre *tangka*, le lama Sakya Kunga Nyingpo, yeux mi-clos, mains expressives. Cette œuvre fit sans doute partie, dit la notice, de la décoration originale du monastère de Ngor, fondé en 1429 dans le Tsang. Une de ces œuvres que les Tibétains n'auraient jamais vendues. Nul doute que la dilapidation de leur patrimoine se poursuive sous le manteau. Vu dans une vitrine de la galerie londonienne, Spink un buste en bois du Bouddha : 30 000 livres sterling, environ 300 000 francs ; 200 000 à *300 000 francs*, estimation d'un *tangka sakyapa* de la fin du quinzième, chez Sotheby.

Rien de tel ici, où chaque chef-d'œuvre appartient à celui qui le regarde, dans l'instant où il s'en nourrit. Rien de commun avec le *mandala* qui sera rituellement détruit, ses grains de sable lancés dans la Tamise : *« C'est si beau et ce sera dispersé »*, murmure un homme.

Le *mandala*, art de l'éphémère mais surtout rite d'initiation, d'illumination et d'offrande.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Guide

● **L'exposition.** « Wisdom and Compassion : The Sacred Art of Tibet » (« Sagesse et compassion : l'art sacré du Tibet »), est la plus importante exposition d'art tibétain présentée à ce jour : cent cinquante-neuf *tangkas* et sculptures provenant des principaux musées nord-américains et européens (dont un tiers prêté par le musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg) et de collections privées (en particulier celle, remarquable, de Robert Hatfield Ellsworth). Exposition vivante, puisque cinq moines tibétains ont été délégués par le dalaï-lama pour exécuter deux mandalas. Le mandala du Kalachakra est achevé et visible par tous. Il sera rituellement détruit le 27 novembre. Le public est invité à assister à la cérémonie, qui commencera à 10 heures à la Royal Academy. A 11 heures, le sable sera répandu dans la Tamise pour le plus grand bien de la vie sous-marine. Le 18 novembre, les moines commenceront le mandala d'Avalokiteshvara. Il sera achevé le 13 décembre et rituellement détruit le 15 décembre.

L'exposition étant riche et dense, prévoir du temps. Pour s'imprégner des œuvres et lire les notices qui en expliquent le sens. Pour voir également le film et, dans la salle où se trouve le mandala, une vidéo. Le mieux est de prévoir plusieurs visites. L'exposition est ouverte tous les jours, de 10 heures à 18 heures, à la Royal Academy (Burlington House, Piccadilly, tél. : 44-71-439-74-38, renseignements enregistrés : 439-49-96/7). Stations de métro : Green Park ou Piccadilly Circus. Entrée : 45 F environ. Excellent restaurant en self-service, à prix raisonnable, à l'intérieur de la Royal Academy.

Toujours à Londres et sur le même thème, exposition de photographies (de 1904 à l'époque contemporaine) présentées à Four Millbank, Westminster (tél. : 44-71-828-55-08).

Le catalogue. Une somme, claire et accessible au non-initié, due à Marylin M. Rhie et Robert A.F. Thurman. En introduction, message du dalaï-lama, sous le patronage duquel est placée l'exposition. 295 illustrations, dont 263 en couleurs, une carte, 200 F environ. A défaut, le guide de l'exposition *(Gallery Guide)*. En complément, le numéro spécial « Art tibétain » (août 1992) de la revue de la Royal Academy (30 F environ). Tous trois en anglais uniquement.

Y aller. Concordance heureuse, Air France propose ses cent dix-huit vols hebdomadaires Paris-Londres à prix réduits jusqu'à la fin de l'exposition : 920 F A/R. Egalement vols au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille et Montpellier, à prix divers.

Se loger. Comme Theodore Roosevelt ou Rudyard Kipling, descendre au Brown's Hotel (tél. : 071-493-60-20), situé à Mayfair, à deux pas de la Royal Academy. Il n'a rien perdu de son authenticité. Service discret, cuisine excellente. Réputé pour son thé servi dans les salons (de 15 heures à 18 heures, 120 F environ, veste et cravate pour les messieurs). Chambres doubles à partir de 1 600 F. Membre prestigieux de la chaîne des Forte Hotels qui propose des forfaits week-ends (deux nuits minimum) dans ses dix-huit hôtels londoniens, à des prix plus accessibles : à partir de 1 215 F au Brown's, mais à 400 F au Regent Palace, à Piccadilly (nuit, petit déjeuner, repas et entrée gratuite dans cinq résidences royales, dont Hampton Court, Kew Gardens et Kensington Palace).

Lire. Du dalaï-lama, *Comme un éclair dans la nuit* (Albin Michel) : le chemin de la sagesse et de la compassion expliqué en termes accessibles à tous. Revues tibétaines. En français : *Actualités tibétaines* (extraits du *Tibetan Bulletin*) ; en français ou en anglais, *Lungta* (BP 2204, 1211 Genève 2, tél. : 22-731-02-55), deux numéros par an, 60 F. En anglais : le *Tibetan Bulletin*, voix officielle du gouvernement en exil ; la *Tibetan Review*, indépendante ; *Rangzen*, publié par le Tibetan Youth Congress. Renseignements et adresses de ces publications auprès du Bureau du Tibet de Londres (tél. : 071-328-84-22). Une mention spéciale pour le *Tibet Information Network*, une agence de presse indépendante et très bien informée (tél. : 081-533-54-58). ●

TELEX

L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie au programme d'un voyage touristique et studieux (nombreuses rencontres prévues) proposé par *l'Institut* pour la démocratie (106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 47-53-04-04). Plat de résistance, l'Australie, du 15 au 28 novembre (29 500 F) avec Sydney, Canberra, Brisbane, Cairns et la barrière de corail, Alice Springs, Ayers Rock, Melbourne et la Tasmanie. En *extension*, la Nouvelle-Zélande, du 28 novembre au 6 décembre (7 900 F) avec Auckland, Wellington, l'île du Sud et le mont Cook ; et la Nouvelle-Calédonie, du 6 au 8 décembre (5 400 F) avec possibilité de prolonger de trois jours.

La santé en trois jours avec la nouvelle formule proposée par l'Institut de thalassothérapie Louison-Bobet de Port-Crouesty, en Bretagne, à 480 km de Paris. A bord du « paquebot de la forme », une mini-croisière de trois jours/trois nuits (jeudi-dimanche, vendredi-lundi ou samedi-mardi) pour 1 295 F ou 1 370 F par jour et par personne en chambre double à l'Hôtel Miramar (vue sur la mer) avec pension complète au restaurant diététique d'Yves Toublanc, quatre soins (hydrothérapie marine, algothérapie, kinésithérapie), séance « soins du visage » et « soins du cheveu », gymnastique matinale, accès au « Fitness-Club », au sauna, au hammam et à la piscine d'eau de mer chauffée. Renseignements au Miramar (97-67-68-11) ou à l'institut (97-53-90-90). Accès en train (TGV Paris-Vannes) et en avion, via Nantes ou Lorient.

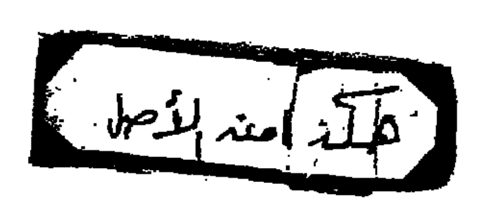
Baisse des tarifs sur *les DOM* annoncée par Air France avec des tarifs « super-vacances » aller-retour sur vols désignés, avec réservation et paiement simultanés du billet. Jusqu'au 14 décembre vers les Antilles (3 090 F de Paris et 3 690 F de province) et Cayenne (3 990 F de Paris). Jusqu'au *31 mars 1993* vers la Réunion, de Paris, Lyon et Marseille, de 4 600 F à 8 800 F selon la période.

Festival de bridge au Jockey-Club de Monastir, en Tunisie, du 27 décembre 1992 au 3 janvier 1993, avec trois tournois homologués par la fédération française. Une proposition de Republic Tours/Skiways. Une semaine en pension complète : 3 995 F de Paris. Possibilité de stages de golf sur le parcours local. Renseignements dans les agences de voyages et au 43-55-39-30.

« Lumières de Basse-Normandie », une exposition du Musée départemental Albert-Kahn (14, rue du Port, 92100 Boulogne Billancourt, tél. : 46-04-52-80) qui présente, jusqu'au 16 mai 1993 (fermeture le lundi et du 22 décembre 1992 au 2 février 1993), une sélection d'autochromes du fonds Albert-Kahn accompagnés d'huiles, dessins et aquarelles de peintres normands prêtés par le Musée Eugène-Boudin d'Honfleur, le Musée du Baron Gérard de Bayeux et le Musée du Vieux-Lisieux. Entrée : 10 F.

Golfer chez Mickey avec l'ouverture du golf Euro Disney, un parcours de championnat de dix-huit trous ouvert tous les jours sauf le mercredi et accessible aux joueurs de tous niveaux avec priorité aux résidents des hôtels Disney. Sportif (plans d'eau, greens masqué par une cascade ou ceinturé *par l'un des* soixante-dix-huit bunkers) et esthétique avec ses plantations d'érables, de séquoias, de pins, d'ormes et de cerisiers du Japon. Un Clubhouse de 2 000 m² avec restaurant. Il en coûtera 270 F en semaine et 385 F en week-end (voiturette – obligatoire – comprise), *jusqu'au 30 avril 1993*, 450 F ensuite. Possibilité de louer clubs et chaussures. Informations au 60-45-68-04, réservations au 60-45-68-90.

Sélection établie
par Patrick Francès
et Danielle Tramard



Péronne, 11 novembre 1992

Soldats enfouis dans leurs tranchées. On a calculé : il fallait en moyenne quatre cent quarante-huit obus pour tuer un homme. Mais les belligérants avaient beaucoup d'hommes et beaucoup d'obus... A Péronne, dans la Somme, visite de l'Historial de la guerre de 14-18.

PEUT-*on représenter la douleur* en architecture ? Pour figurer la guerre, les architectes échappent difficilement à l'emphase ou à la grandiloquence. Ils construisent des arcs, des mausolées, des obélisques. C'est que le vainqueur veille à l'entretien de sa gloire. La guerre de 14-18, même si on coucha des noms sur des *traités*, *n'eut ni* vainqueurs *ni* vaincus. Il resta des nations exsangues, et une immense douleur. Henri Ciriani dit de son œuvre à Péronne : *« Par nature, l'architecture est une œuvre de paix. Elle ne peut représenter l'absurde ».*

En architecture, il y a des faire-valoir classiques qui viennent au secours de ceux qui concourent. A Péronne, Ciriani disposait d'un étang avec de belles ramures – l'étang du Cam, *une des résurgences* de cette Somme insaisissable – et d'un décor de ruines, vestige du château où Louis XI fut *humilié par le Téméraire. Il aurait fallu être masochiste pour ne pas s'en servir*, jouer avec les reflets dans l'eau et ces pans de muraille. Le bâtiment, en partie sur pilotis, évoque une planète suspendue, hors du temps, hors de l'espace. Au seuil des salles d'exposition, il y a une grande faille, allusion, bien sûr, aux tranchées, mais signe qu'au mois de juillet *1914 l'humanité se fractura* et qu'une partie du monde partit à la dérive. Le bâtiment, ou plus exactement l'espace réservé au musée, se détache *alors imperceptiblement à la façon des continents* en proie aux convulsions terrestres. De la guerre, l'ensemble veut porter les marques. Une forêt de pitons sur les façades par leur alignement rappellent les croix des cimetières ; ils sont tous aussi des cadrans solaires affichant la même heure, celle de la mort. Et le béton blanc qui recouvre les façades *évoque la craie des tranchées.* Ces allusions sont suffisantes, sinon on verserait dans le monument «commémoratif» que Ciriani n'a sûrement pas voulu faire.

On entre par la porte principale du château, encadrée par deux *tours massives à donner le frisson.* On débouche sur un patio agréable, où les fortifications restaurées – des briques d'un bel ocre – et le béton du musée se rencontrent *heureusement sans se heurter, « en une dialectique respectueuse »,* comme aime à le préciser Henri Ciriani. La grande façade éperdue de blancheur étant aveugle, et les musées réclamant des opacités nécessaires à une bonne protection du patrimoine, on redoute une lumière cryptale. Le propos, *de plus, aurait pu y inciter. Il n'en* est rien. C'est que la lumière – et c'est là le grand bonheur de ce monument – s'est frayée un chemin, comme chez Le Corbusier, par les puits, par les failles, diffusant une clarté apaisante, toute «intérieure».

La première salle d'exposition, qui a un *plan basilical*, raconte l'avant-guerre, l'apparente stabilité des trois futurs belligérants, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, forts de leur puissance militaire, *de leurs empires coloniaux* – on est alors à l'apogée du système colonial – qui assurent la prospérité. Dès le départ, nous sommes fixés. *Nous aurons droit* non pas à un récit franco-français à relents cocardiers, pas même à un récit franco-allemand, mais à une histoire à trois, à un récit comparatif *de la Grande Guerre.* Ce qui est un progrès dans la façon de présenter le conflit, même si l'on sait que pas moins de trente-cinq peuples furent engagés dans le cataclysme final.

Puis on franchit la faille, transition entre un monde encore debout et un monde subitement déréglé. Vient alors la salle des Portraits, salle pivot, faite de panneaux photographiques verticaux, plantés comme des oriflammes, où sont accrochés des regards que la guerre, *symbolisée par des* gravures d'Otto Dix (1), bientôt va halluciner. Par une rampe douce, on entre dans le vif de la guerre. Il y a au sol des fosses, dont le fond blanchâtre évoque encore la craie des tranchées, où les combattants – *il* ne manque que les corps – sont allongés avec leur *harnachement* et leurs attributs guerriers. Cela ressemble à une fouille archéologique. L'équipement fait penser à *celui du fantassin napoléonien.* La couverture est roulée sur le sac. Le pantalon garance (il faudra un débat homérique à la Chambre pour qu'on se décide à *le supprimer et à le remplacer par* la tenue «bleu horizon»), l'absence de casque témoignent dans les rangs français d'une insuffisante prise en compte des effets *du feu. C'est que les états-majors* comptent davantage au début du conflit sur la masse, sur le matériel humain que sur les possibilités techniques. *L'année 1914* sera d'ailleurs celle des plus lourdes pertes.

Alors les hommes s'enterrent. Fin 1914, on le sait, des Flandres aux Vosges, le front était fixé, et il le restera jusqu'en 1918. Mais *l'homme au fond de son trou est* difficile à débusquer. Les spécialistes ont calculé qu'il fallait en moyenne quatre cent quarante-huit obus pour tuer un homme. *Tout l'espoir de ces généraux propre*ts, qui veillent à ne pas éclabousser leurs longues capotes dans la boue des tranchées, réside dans *le retour à une guerre de mouvement.* Alors on n'arrête pas de lancer ces fameuses offensives qui moissonnent les hommes et les laissent inertes sur le sol. Comme *celle de la Somme à partir de l'été* 1916, dont Péronne fut témoin. Bilan des pertes : 450 000 hommes du côté allemand ; *650 000 du côté allié*, pour une progression de 10 kilomètres au mieux ; rien qu'en une seule journée, le 1er juillet, 60 000 hommes, tous britanniques, décimés par le *feu des mitrailleuses allemandes.*

Puisqu'*on ne peut percer* le front avec les seuls hommes, la guerre à partir de 1916 devient technique. On mise de plus en *plus sur la grosse artillerie, les gaz*, l'aviation, et enfin les chars, qui sont en réalité la solution pour reprendre l'offensive, lorsque l'Allemagne, minée *surtout de l'intérieur*, bien qu'à l'Est la Russie avec son nouveau régime ait abandonné la partie, est *contrainte* à l'armistice.

Dans cette guerre totale qui s'est installée, le système de protection du combattant est dérisoire, comparé à l'énormité des *moyens de destruction.* On invente des casques (comme le casque à visière Adrian Polack en 1917), des armures, des cotes de mailles qui rappellent le Moyen-Age. Ou encore le fameux «*caisson mobile» pour ramper plus* vite à l'horizontale, devant lequel un aréopage galonné s'extasie. Au milieu de cet enfer, le combattant dispose autour de son corps, à portée de main – son espace *personnel ne va pas au-delà*, – les objets quotidiens que la *réglementation* militaire a normalisés au centimètre carré près : gamelle, quart, miroir, «coupe-chou» (les Américains, eux, *toucheront un* rasoir à lame), brosses à chaussures, nécessaire à thé (pour les Britanniques) ; chez ces derniers, on voit une *massue cloutée*, en principe pour chasser les rats, peut-être aussi utile pour les corps à corps. Et puis la plaque d'identité que des mains tremblantes *n'arrivaient pas à décrocher.*

Mais le combattant cherche à rassembler, *malgré les règlements*, tout ce qui lui rappelle sa vie antérieure. Car l'homme pendant la guerre continue de créer et de s'émouvoir. Et c'est peut-être le *signe que l'humanité n'est pas tout* à fait morte. Ici, dans une fosse allemande, un casque est devenu mandoline ; là, dans une fosse française, d'une boîte de masque à gaz est sorti un *violon.* On voit la cantine de Georges Duhamel – il fut chirurgien au front – et, posées sur celle-ci, la flûte que lui avait offerte Blanche, et des partitions de sonates pour violon de Beethoven qu'il essayait de transcrire, dédicacées par le chef de musique de son régiment. On sait aussi que Ravel *notait sur un calepin* les rares chants d'oiseaux. Et que le sculpteur Gaudier-Brzeska, qui était antimilitariste et s'était engagé en 1914 lorsqu'il avait su *que les Allemands avaient mis le* feu à la cathédrale de Reims, se plaisait à «travailler» la crosse des fusils pris à l'ennemi. *« Avec mon canif j'y ai découpé un motif par quoi j'ai tenté d'exprimer un ordre de choses plus doux que je préfère »*, écrivait-il, avant de tomber sur le front en 1915, à vingt-quatre ans.

L'horreur, car il manque à ces fosses la boue cadavéreuse et l'odeur de la mort, le visiteur l'aperçoit sur les petites bornes vidéo, placés discrètement presque *en travers de son parcours*, pour qu'il ne puisse les éviter. Il faut bien en parler, car nous aurions tendance à considérer que *la première guerre mondiale fut moins «barbare» que la seconde*, à l'échelle de la cruauté. Soixante-dix heures de films d'archives ont été compilées et remontées. On voit des restes d'humains dans les hôpitaux. Et puis des généraux en pelisse, *l'air entendu de ceux qui* savent. Et puis de longues processions de brancardiers déversant dans des fosses les cadavres. On les plaçait six par six, tête-bêche. *Une haie de vivants*, au garde-à-vous, *stationnait* au bord des trous. Et les visages ne marquent aucun effroi.

L' «arrière» n'a pas été oublié. C'est sans doute un des intérêts majeurs de ce travail muséal. *Nous ne percevions peut-être jus*qu'ici cet «arrière» qu'à travers Radiguet et son *Diable au corps.* Ce fut en réalité un autre front ouvert par les civils. La propagande règne, *allant se nicher jus*que dans les jouets des enfants. La guerre aussi devient un juteux support publicitaire. La mobilisation de vingt-six millions d'hommes dans les trois pays amena une réorganisation complète de leurs économies. Et si la défense de la patrie, voire d'une certaine forme de civilisation, constitua le ressort principal du ralliement des opinions publiques, la lassitude finit par gagner ces sociétés en guerre. Le conflit se joua aussi à l'arrière.

***« Nous avons souhaité** un regard plus intime, et non pas voyeur, sur l'horreur*, explique Hugues Hairy, conservateur de l'Historial. *La guerre de 14-18 était encore, il y a peu de temps, un événement «familial». Avec la disparition presque totale des combattants, cet événement devient à présent de «l'Histoire». Ce fut une guerre d'hommes. D'hommes ordinaires, qui pendant quatre ans « tiennent le coup ». On peut se demander pourquoi. C'étaient des paysans, obstinés, habitués à aller jusqu'au bout de l'ouvrage. Les généraux l'avaient bien compris. »* Et Hugues Hairy ajoute : *« L'accélération de l'Histoire européenne rend ce conflit très actuel. »*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) Quatre gravures seulement, sur les cinquante prévues, sont actuellement en place.



COUTURIER/ARCHIPRESS

Une des salles de l'Historial de la Grande Guerre, construit par Henri Ciriani.

Guide

● Ouvert le 1er août 1992, l'Historial de Péronne a déjà accueilli 25 000 visiteurs. Conçu par Gérard Rougeron, avec l'appui d'un comité d'historiens européens, spécialistes de la Grande Guerre, il a été réalisé par le conseil général de la Somme. Son coût a été de 95 millions de francs, avec une aide de la *région, du ministère de l'éducation* nationale et de la culture, et du Fonds européen de développement économique (FEDER). Les collections en cours comprennent des dizaines de milliers d'objets, affiches, cartes postales, textes écrits, uniformes, armes. Une mémoire audiovisuelle a été aussi constituée.

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 heures à 19 heures *sauf le lundi et sept jours sur* sept du 1er mai au 30 septembre. Fermeture annuelle du 21 décembre au 18 janvier inclus. Renseignements : Historial de la Grande *Guerre*, château de Péronne, BP 63, 80201 Péronne Cedex. Tél. : 22-83-14-18.

A lire : dans *le Monde* du 18 juillet 1992, les articles d'Emmanuel de Roux et de Frédéric Edelmann. *L'Architecture d'aujourd'hui*, dossier consacré à Henri Ciriani, septembre 1992, n° 282. *Le Moniteur architecture*, Henri Ciriani, l'Historial de la Grande Guerre, dossier, septembre 1992, n° 34. ●

PARCOURS

Beyrouth, photos avant reconstruction

Deux ans après l'arrêt des combats au Liban, le débat est engagé à Beyrouth autour de la reconstruction de l'ancien centre de la capitale. Un livre intitulé *Beyrouth centre ville* paraît ces jours-ci à Paris qui dresse, par l'entremise de la photographie, un état des lieux ; un inventaire à plusieurs regards. Pour *« conserver la mémoire de cette ville détruite, vouée quoi qu'il arrive à n'être plus jamais la même »*, six photographes ont reçu mission de saisir des images de ces quartiers longtemps abandonnés, aujourd'hui rendus à une vie précaire. Six « grands » de la photographie, de générations, d'origines et de sensibilités différentes : Gabriele Basilicò, Raymond Depardon, Fouad Elkouby, René Burri, Josef Koudelka, et surprise, Robert Frank, qui depuis vingt ans n'avait plus réalisé de tels reportages. Rencontre avec Dominique Eddé, auteur de *Lettre posthume* (l'Arpenteur, 1989), née au Liban, Parisienne depuis 1975, qui est à l'origine de cette initiative.


ROBERT FRANCK

Quartier de Bab Edriss.

« IL aura suffi de quelques semaines, au printemps 1975, pour que la majeure partie du centre de Beyrouth ne soit plus qu'un vaste champ de ruines. Enlevé à ses habitants et encerclé par les francs-tireurs des deux bords, on pourrait presque dire qu'il a du jour au lendemain cessé d'exister. » D'emblée, les éditeurs de *Beyrouth centre-ville* cernent le territoire de leur projet : après quinze années de guerre, la paix revenue, les ruines de ces quartiers sont, pour la plupart, toujours debout.

Mais ce panorama éclaté d'une ville éclatée va subir, pour être reconstruit – selon quel schéma ? – de nouvelles démolitions, en tout cas, une métamorphose. *« Je crains ce jour où nous la verrons s'écrouler une deuxième fois »*, écrit Dominique Eddé, qui propose cet ouvrage en témoignage, *« pour ménager une part d'avenir à cette plaie ouverte qu'on appelle le passé »*.

« Beyrouth centre-ville, sujet explosif sur un terrain miné. Votre livre paraît au moment où s'engage un vif débat, à Beyrouth, sur la reconstruction du centre-ville. Un projet d'urbanisme a été présenté par un grand bureau d'études libanais : votre père, architecte consultant, en est l'un des principaux artisans. Ce projet a été commandé par un promoteur, le milliardaire Rafic Hariri, qui vient d'être nommé premier ministre au Liban (le* Monde *du 24 octobre). Votre ouvrage ayant reçu le soutien de la fondation qui porte son nom, certains se demandent si le mécénat artistique et l'appel à des grands de la photographie ne vont pas servir d'alibi culturel à une opération d'urbanisme controversée.

– Notre proposition a été faite à la fondation Hariri en juillet 1991. M. Hariri est un homme dont personne ne conteste le caractère de mécène : sa fondation distribue de nombreuses bourses à des étudiants libanais et sa fortune, considérable, constituée en Arabie saoudite, est largement investie au Liban dans de nombreux projets d'intérêt général, routes, écoles, hôpitaux... A l'époque, il n'occupait aucune fonction politique. De plus, l'idée du livre vient de nous ; la fondation l'a acceptée et nous a fait confiance.

» La reconstruction, naturellement, est un sujet terriblement controversé. Chacun a sa mémoire des lieux, sa propre blessure, et aussi ses propres fantasmes. En multipliant les regards de photographes très différents, nous avons précisément voulu conjurer le risque d'une vision unique. Déjà, j'entends des échos : des Libanais me disent se reconnaître entièrement dans la vision projetée par Basilico, ses vues panoramiques de la ville et de la mer. Un autre me dit que Robert Frank a montré exactement ce que lui, justement, avait dans la tête. La tête d'un Libanais, aujourd'hui, c'est une tête bandée, avec des images fragmentées, collées les unes avec les autres.

– Comment avez-vous choisi les photographes et comment ont-ils travaillé ?

– Je suis une nouvelle venue, c'est vrai, dans le domaine de la photographie : j'ai d'abord consulté Bernard Latarjet qui avait lancé la mission photographique de la Datar, avec notamment des auteurs comme Gabriele Basilico et Raymond Depardon.

» J'ai surtout pris conseil auprès de Robert Delpire (1) et j'ai bénéficié, dès le début, de son soutien moral et de sa connaissance en matière de photographie. Il a ensuite accepté d'être le directeur artistique du livre, avec son équipe d'Ideodis. Ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

– Quels ont été vos critères de choix ?

– Notre principal souci était de veiller à la fois à la diversité et à la complémentarité des regards. Il s'agissait de restituer l'image globale de la ville, sa personnalité, sa lumière, et aussi de la regarder de

FOUAD ELKOURY/RAPHO

Face au Khan

VOYAGE

Vienne, la démocratie impériale

Suite de la page 25

Sous son règne les nobles imitèrent les bourgeois qui depuis longtemps déjà les imitaient. En 1905, avec le suffrage universel, les Viennois se côtoyaient déjà dans ce que Hermann Broch appelait *« une démocratie de style »*. Bientôt le peuple entrerait dans la danse, le *Küss die Hand* ferait fureur (2).

Mais après ces années de *« joyeuse apocalypse »*, après le premier conflit mondial, la défaite – la guerre ne lui était pas allée comme un gant, – le démembrement de l'empire, Vienne se reprocha d'avoir eu moins de généraux que de chefs de musique militaire et s'emporta brutalement dans le carnaval baroque de l'histoire. La belle énigmatique, familière des fêtes et de la mort en chambre, assoiffée de gaîté, asséchée d'ennui, s'affola avec l'Europe. Elle se mit à croire au futur, à trahir son charme, à devenir vulgaire. Elle passa du rouge au noir et du noir aux nazis. La fascinante fut à son tour fascinée. Peter Altenberg, Diogène des cafés, observateur lucide mais poète, n'avait-il pas écrit : *« Il faut encore admirer la petite écaille gris noir de la vipère pendant qu'elle vous tue sous sa morsure »* ? L'indécise, la flexible banda donc ses muscles et devint catégorique et folle d'antisémitisme : Zweig s'en tua au Brésil, Freud en mourut à Londres.

Mais en 1945, bombardée, récupérant ses esprits, son mauvais peintre et son mauvais génie s'étant dissipé dans un bunker à Berlin, Vienne rouvrit ses bals, ses traditions diplomatiques et entra en experte dans les négociations. Elle fit alors admettre qu'elle avait été violée, occupée – ce qui ne lui était jamais arrivé, même au temps des Ottomans – et obtint, en 1955, l'évacuation des troupes d'occupation et la neutralité.

Depuis, la ville a retrouvé son rythme et son souffle, l'optimisme de Leibniz, ses plaisir surannés, ses cafés, ses calèches... Elle se voudrait aussi plus simple mais ce n'est pas son genre. L'aigle à deux têtes était légèrement schizophrène. Vienne est démocrate sans être républicaine. La Constitution autrichienne interdit aux Habsbourg de briguer la plus haute charge de l'Etat, mais les descendants, actifs dans la zone (*« Soixante-dix ans d'interrègne, ça suffit ! »*), ne la tracassent guère. Karl, dont les fiançailles avec la barone Francesca von Thyssen-Bornemisza, l'une des familles les plus riches d'Allemagne, défrayent la chronique, anime une émission de jeux à la télévision. Otto, le père, l'héritier du trône, parlementaire européen, président du Mouvement paneuropéen, se déplace volontiers sur les anciens territoires de la couronne, en Hongrie, en Slovénie, en Croatie, où il est très applaudi. *Die Presse*, le quotidien viennois, s'interroge aujourd'hui sur le bien-fondé des clauses constitutionnelles concernant les Habsbourg. Un sondage récent estimait que plus de 10 % des Autrichiens voteraient pour l'archiduc Otto s'il se présentait à la présidence de la République. Hier encore, à la Diète de Basse-Autriche, dans une vaste salle sous un plafond peint à la gloire de la famille, Georg, le cadet, présentait à un parterre d'archiduchesses et d'ambassadeurs le dernier livre de son père, une saga de la dynastie. A partir de décembre la télévision diffusera une série de douze émissions : « Les Habsbourg, histoire d'une famille ». Vienne ne prend pas moins au sérieux la monarchie que la valse ou l'opérette. Comme elle jette au théâtre des fleurs sur la scène, elle dépose des bouquets dans la crypte des Capucins, au pied des tombeaux d'étain de François-Joseph et d'Elisabeth. En 1989, les funérailles de Zita, dernière impératrice régnante, obtinrent mieux qu'un succès d'estime.

Depuis l'effondrement du communisme, les pays du vieil empire se rapprochent de l'Autriche. L'ancienne capitale accueille leurs représentants. Les archives de Vienne conservent une partie de l'histoire commune. Des liens se renouent au centre de l'Europe entre des peuples qui longtemps vécurent sous un même régime, même si la question des nationalités fut une des causes de la chute de la monarchie. A Bratislava – Presbourg, disent plus volontiers les Autrichiens, – à Budapest, l'expérience encore fraîche et cuisante des démocraties populaires occulte un passé plus lointain. Mais qui soupçonnerait l'Autriche de visées hégémoniques, d'aider les Hongrois à dénoncer le traité de Trianon, d'appuyer les Croates pour venger Sarajevo, en somme, de ne pas avoir abandonné la politique des Habsbourg ?

D'une tête, l'Autriche tient à sa neutralité, de l'autre elle souhaite entrer dans la CEE. Ces désirs contradictoires ne l'embarrassent pas, elle a gardé l'esprit du congrès de Vienne : accueillir puis négocier. Ce n'est pas un hasard si les deux conventions sur les relations diplomatiques et les relations consulaires ont été signées à Vienne. La ville est aujourd'hui le siège de nombreuses organisations internationales, la troisième cité de l'ONU après New-York et Genève. Elle conduit autant de congrès que de bals. Ses diplomates ont retenu les leçons de Metternich. *« Les préliminaires des négociations Salt n'avançaient pas*, se souvient M. Wolfgang Schellenberg, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, *c'est alors que nous avons eu l'idée d'une promenade sur le lac Wotha, l'un des plus beaux d'Autriche. Le Soviétique et l'Américain, qui ne s'étaient pas adressé la parole, ont commencé à se parler à bord, puis ils se sont mis immédiatement à négocier... Le bateau a tourné sur le lac pendant des heures. »*

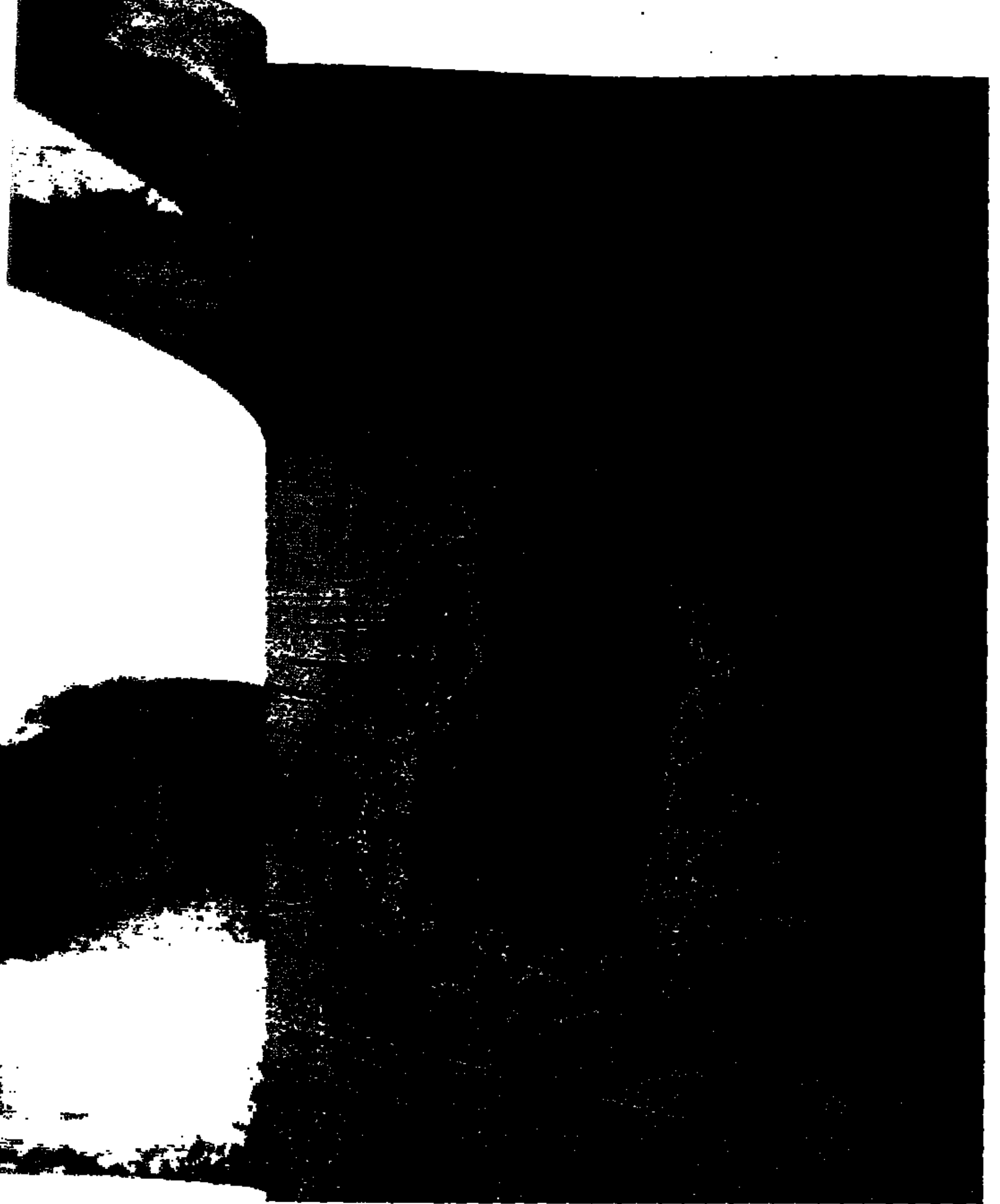

KONI NORDMANN/CONTACT PRESS IMAGES

Le bal de l'Opéra à Vienne.

Le congrès de 1814-1815, qui n'a jamais fait l'objet d'aucune étude importante en Autriche, s'est conservé dans les mémoires, à la façon de l'époque Biedermeier : il flotte dans cet espace historique où Vienne se reconnaît les yeux fermés. Tous ces rois venus là pour danser et se partager des royaumes avec moins de volonté de conquêtes que de profits, le tsar comptant ses âmes nouvelles, le roi de Prusse ses nouveaux sujets, ses taxes, ses impôts... Le beau monde en frac au Prater se montrant au peuple, ces six mois de fêtes ininterrompues, entrecoupés de parties de chasse et de carnages d'animaux à Schönbrunn, ces palais qui ne désemplissaient pas, ces lustres qui ne s'éteignaient plus... Beethoven dirigeant dans la Redoutensaal la *Septième Symphonie*, Talleyrand pied-bot, joli cœur, souffrant ce que la passion coûte aux vieillards, Metternich, graphomane, épuisant la Poste en lettres d'amour surchargées... Tous ces princes alités par des indigestions, et l'Europe se défaisant et se faisant entre deux séances de pose dans l'atelier du



PARCOURS



Antoun Bay.

plus près, de l'intérieur. De la voir en noir et blanc et en couleurs, de montrer la tragédie sans tomber dans la morbidité, de donner des repères *objectifs* grâce *auxquels* il serait possible de montrer autre chose de plus abstrait, de plus universel peut-être.

» Il me semble qu'en choisissant *des photographes* aussi éloignés l'un de l'autre dans leurs démarches que Basilico et Frank, ou Burri et Koudelka, ou encore Depardon et Elkoury, nous avons *abondé dans ce sens*. Il y aurait bien sûr beaucoup à dire sur les raisons plus ou moins maîtrisées ou conscientes de nos choix. Une chose est sûre, c'est que nous nous sommes éloignés, à cause du sujet, *des plasticiens*, tout comme *nous* avons dû renoncer à ceux qui s'intéressent exclusivement au paysage humain. Bien sûr, nous ne pouvions pas savoir à l'avance où nous allions aboutir. Mais je crois qu'avec ces six photographes-là, nous nous sommes prémunis, autant que possible, contre l'écueil de la froideur et de la répétition. Et surtout contre celui d'un esthétisme gratuit.

» Au fond, nous voulions faire un état des lieux, pour servir d'aide-mémoire. *Et au-delà, car la situation de cette ville et de ce pays est dramatiquement symbolique* de ce qui se passe, en ce moment même, ailleurs. Je pense à Sarajevo.

– De quel moment datent les prises de vue ?

– Les reportages ont été réalisés en octobre et novembre 1991, pour une durée d'au moins quinze jours chacun. Nous avions préféré éviter l'été, car la lumière aurait sans doute été trop brutale. J'ai accompagné certains *photographes pour être leur interprète*, et par *souci de leur sécurité. J'ai vu Koudelka ou* Frank *prendre des photos* au même endroit, avec un résultat complètement différent. D'autres comme Depardon qui connaissait bien la ville, ou Fouad Elkoury qui est libanais, ont travaillé seuls.

» Dans ce pays où la photographie n'est pas encore reconnue, autant qu'en Occident, comme un art, on ne sait jamais très bien comment les gens vont réagir à un appareil de photo. D'autant qu'ils ont vu passer tellement de reporters pendant la guerre. Tout s'est pourtant bien passé : Depardon et *Basilico travaillaient à la chambre : matériel encombrant*, très visible, mais peut-être les Libanais se souvenaient-ils d'avoir posé devant de telles machines, chez le photographe arménien de leur rue, pour une photo de famille. Naguère.

– Quels ont été vos moyens matériels ?

– En créant, avec France Cottin, les éditions du Cyprès, notre propos était de solliciter des fonds d'entreprise ou de mécénat : pour nous, c'est une chance d'avoir un premier livre *comme* celui-ci. Nous avons *travaillé dans de très bonnes conditions, en toute* confiance. Pour sa mission, chaque photographe a pu disposer d'un budget de 100 000 francs, mais avec cette somme il devait assumer les frais techniques, de voyage, de séjour, de déplacements. Je dois dire que les photographes ont été extrêmement coopératifs.

– Comment avez-vous obtenu la participation de Robert Frank ?

– Quand j'ai émis le souhait d'avoir un regard aussi inattendu, *aussi subjectif que celui* de Robert Frank, on m'a dit : il n'acceptera jamais, il ne fait plus ce genre de choses depuis vingt ans. Je me suis décidée à lui écrire une lettre et j'ai trouvé, un jour, dans ma boîte, sa réponse, qui tenait en deux phrases : *« Your project about Beyrouth sounds o. k. I am willing to go. » « Votre projet me semble bien, j'accepte. »* Il ne posait pas de *questions, ni* sur sa *sécurité, ni sur les conditions matérielles.*

» Quand, en novembre, Robert Frank est arrivé, *j'ai eu le sentiment très fort qu'il* allait *se* passer quelque chose entre lui et cette ville. Frank est quelqu'un de très silencieux ; il parle peu, regarde beaucoup, écoute surtout ; il a une énorme capacité d'attention. Les gens le sentent : ils s'adressaient à lui, sachant qu'il ne connaissait pas la langue, mais certains d'être compris. Avec un Polaroïd et son Leica, matériel plutôt léger, il *était tout de même visiblement un photographe* américain à Beyrouth ; mais cela ne les gênait pas.

» Jour après jour, parmi les ruines, un contact intense s'établit avec les autres, par-delà les mots : on se sent tenus à l'écart, comme en marge de la normalité, et cela crée spontanément une complicité.

– Comment était assurée la sécurité ?

– Nous n'avons été inquiétés par personne. Le vrai danger, celui que je redoutais, ce sont les mines. *Cela a été pour moi* l'essentiel du travail, une tension constante, vérifier où ils allaient mettre les pieds : chacun connaît un immeuble, on mène une petite enquête de voisinage. Il y a tout un vocabulaire du danger : là où l'herbe a poussé, où personne n'est *allé, il y a des risques.*

» Il y avait des barrages de militaires syriens et d'autres tenus par les Libanais. Les relations avec les uns et les autres ont changé du tout au tout entre le premier et le dernier jour. *Les premiers débarqués*, Elkoury et Koudelka, *ont été fraîchement accueillis à la place des Canons, par des coups de feu tirés en l'air, qui* voulaient dire en gros : « Qui êtes-vous ? Où allez-vous ? » Au bout de semaines de cohabitation, les rapports n'étaient plus qu'humains : le jour du départ, certains de ces militaires sont venus nous raconter leur vie, sans hésiter à prendre le risque de mettre en question ou de tourner en dérision leur propre présence sur les lieux.

– Qui habite ces quartiers ?

– A la veille de la guerre, le centre de Beyrouth était un condensé du *Liban* tout entier : c'était un quartier très mélangé sur *le plan des communautés, un lieu* très *symbolique de brassage des métiers, artisans, banquiers, presse, imprimeries, lieux de plaisir,* commerces de luxe et échoppes des souks, de part et d'autre de la place des Canons. Sans doute ce qui en a fait une cible, dès les premières semaines de la guerre, quand ont eu lieu les destructions majeures. Puis le centre est devenu le territoire même de la séparation, la ligne de démarcation passait par la place des Canons et se prolongeait par la rue de Damas. Le quartier a été vidé complètement. Pendant quinze ans. Sauf à sa périphérie, dans le quartier chrétien de Jemmayzé, et dans le *quartier* musulman de *Wadi Abou Jémil.*

» Dans le centre, au milieu des ruines à l'abandon, on rencontre actuellement trois types de population : des *réfugiés de la Bekaa, du Sud ou d'ailleurs, ceux qui n'ont vraiment nulle part où aller ;* d'anciens habitants revenus, dans des conditions épouvantables, chez eux ; et des squatters plus ou moins soutenus par des groupes qui pensent qu'un jour il y aura indemnisation.

– On dirait que la vie reprend. Dans le livre, vous montrez notamment un café...

– Oui, lorsque nous y étions, il y a exactement un an, nous nous retrouvions souvent dans ce café. Situé près du *Parlement*, il s'appelait *avant la guerre* le Café de la Paix : les *propriétaires* ont « rouvert » quelques salles en enfilade, disposé quelques tables. Des rues romaines en face, des ruines récentes tout autour. S'y retrouvent chaque jour des militaires libanais, des militaires syriens, des passants, les chauffeurs des députés, d'anciens habitués, vieux messieurs témoins d'images qu'ils sont les seuls à posséder, et des jeunes gens qui ne connaissent que les ruines, dans un abîme de mémoire impossible à partager.

» C'est très difficile de raconter ce climat du bout du monde où les gens sont à la fois dans la désillusion la plus totale et prêts en même temps à aller de l'avant. Ce paradoxe-là, très présent durant la guerre, s'exprime maintenant différemment. La paix, elle aussi, est violente pour les esprits. C'est *même pour certains* un des *moments les plus durs. Le centre-ville est le symbole même de ce grand trou noir qui a duré dix-sept ans et dont les gens ne savent pas trop quoi faire. Comment voulez-vous faire le deuil d'une ville ?*



R. BURRI/MAGNUM

Place des Canons.

– Que pensez-vous du débat à propos de la reconstruction ?

– Cette affaire est trop complexe pour être traitée en quelques mots et je suis moi-même, pour des raisons évidentes, mal placée pour en parler. »

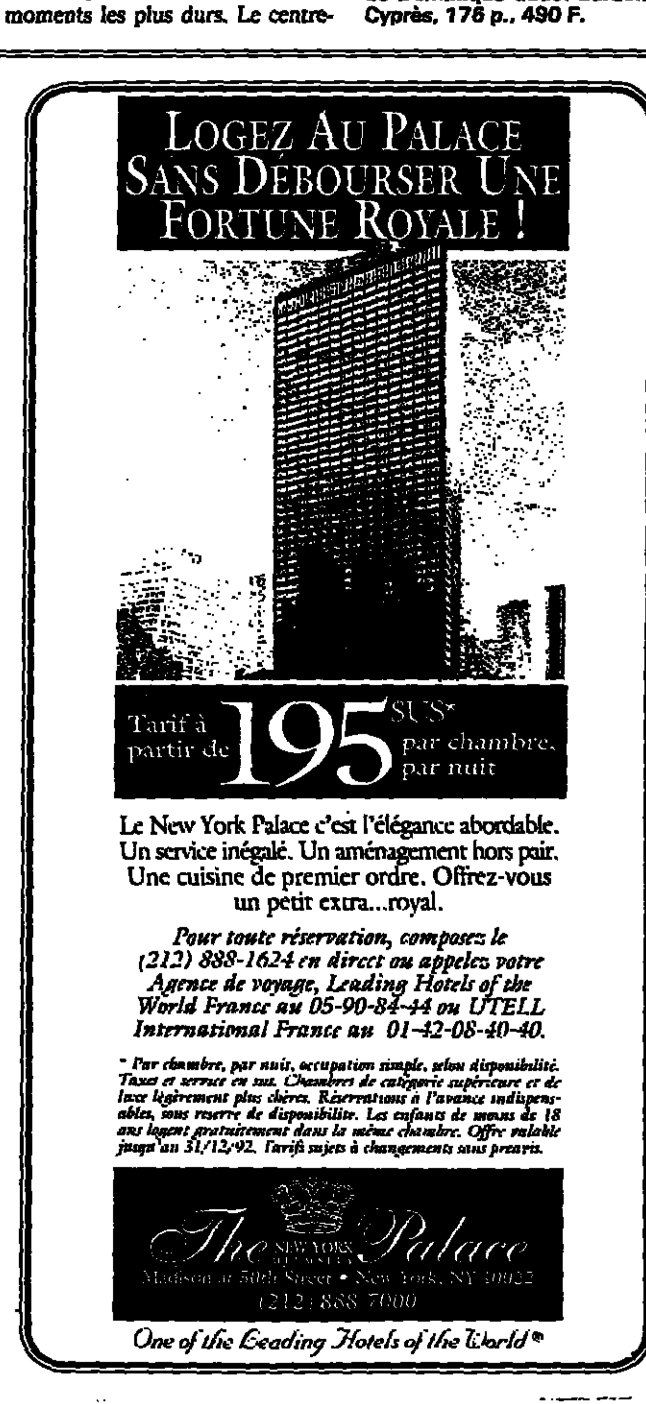
∴

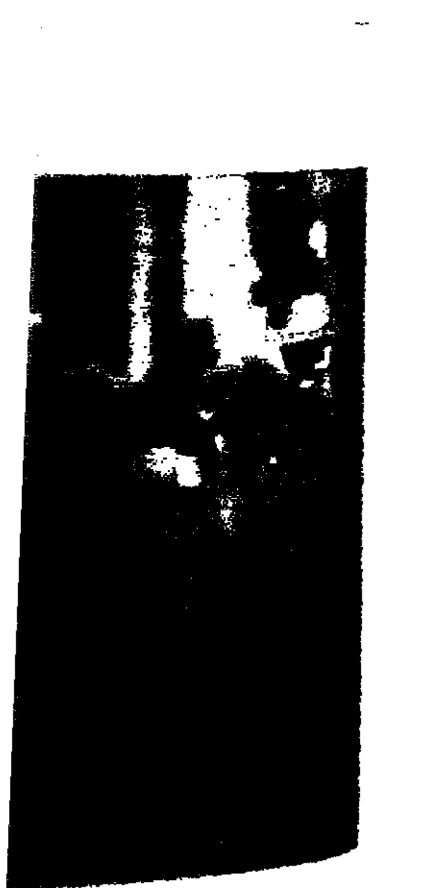
Une année s'est écoulée depuis que les reportages publiés dans ce livre ont été mis en mémoire, imprimés sur la rétine photographique. Déjà, la place de l'Etoile, où siège le Parlement, avait vu ses façades restaurées, ainsi que quelques rues à arcades. Depuis, les vestiges des immeubles qui entouraient la place des Canons ont, au contraire, été rasés, y compris un bel édifice ancien, celui de la gendarmerie, dont beaucoup pensaient qu'il aurait dû être conservé et restauré. Le cinéma Rivoli, surmonté d'une enseigne rouillée « L'Orient », à qui les Beyrouthins reprochaient depuis les années 30 de leur cacher la vue sur la *mer*, est *par terre. Les mêmes, ou d'autres*, en sont attristés. Ce *« morceau de réalité en état de choc »*, enregistré par les photographes, le centre-ville, va être soumis à d'autres chocs... *« Nous ne voulions pas faire une œuvre de circonstance, offrir un regard pour l'instant d'aujourd'hui,* dit Dominique Eddé, *mais plutôt témoigner pour les générations futures, celles qui n'auraient rien vu. »* Pari tenu.

Propos recueillis par
Michèle Champenois

(1) Comme éditeur de photographie, Robert Delpire a notamment publié *les Américains*, de Robert Frank, en 1958, *les Allemands*, de René Burri, en 1963, et *les Gitans*, de Josef Koudelka, en 1975.

► ***Beyrouth centre-ville*, photographies de Gabriele Basilico, Raymond Depardon, Fouad Elkoury, René Burri, Josef Koudelka, Robert Frank. Préface de Dominique Eddé. Editions du Cyprès, 176 p., 490 F.**





peintre Isabey, entre deux visites d'alcôve, cette grande affaire si légèrement menée a séduit durablement les Viennois. La carte de l'inconscient n'avait pas encore remplacé la carte de l'insouciant et du tendre. Si le congrès effréné fut à l'origine des malheurs ultérieurs de l'Autriche, il *ouvrit* le *grand bal où, depuis*, le monde est invité à Vienne.

Cent cinquante années de défaites ont détourné les Autrichiens des aventures militaires, des jeux hasardeux de la politique, l'art et l'art de vivre sont leurs valeurs refuges et leurs triomphes assurés. Leur diplomatie s'active aujourd'hui dans les domaines du droit des minorités, du droit international et des droits de l'homme (3). Vienne offre à la paix de l'Europe son *Hymne à la joie*, et au monde son conquérant Mozart. Elle demande seulement à ses responsables politiques et à ses hauts fonctionnaires d'être serviables. En retour elle leur donne du *Hofrat* (4).

L'empire est mort, son apparence est sauve. Vienne reste démocratique et raffinée. Dans les rues du 1er arrondissement les antiquaires regorgent des fastes des *palais* ; dans les cafés des serveurs virevoltent entre les tables *en cut-away*... et demandent un pourboire ; le président de la République, socialiste et banquier, ne manque pas une occasion de revêtir son frac. Les plus gandins portent des chaussures sur mesure qu'on reconnaît au bruit des pas sur le pavé. Les nostalgiques les surmontent d'un loden et d'un chapeau « collection *Habsbourg* ». Et les jeunes des *quartiers* populaires, qu'une *nouvelle* ligne de métro déverse directement sur le Graben, s'en moquent autant qu'ils les envient.

A la Tanzschule, l'école de danse Elmayer, tout près des écuries où dorment les célèbres lipizzans rêvant à leur allure, des milliers d'adolescents viennent *apprendre à valser et à baiser la main des femmes. L'école a été* fondée en 1918 par un demi-solde qui faisait aussi bien la guerre que la cour. On s'y prépare aux bals qui, cette année, commenceront en novembre et finiront en juin. Déjà les loueurs de fracs sont pris d'assaut. Il faudrait être ici bien *Vert*, bien goujat, pour aller perturber, sur les marches de l'Opéra, la grand-messe de la valse. M. Thomas Schafer-Elmayer, propriétaire de l'école, auteur d'un livre de « savoir-vivre », conseille les services du protocole, exporte son art et ses bonnes manières jusqu'au lointain Japon, organise des séminaires, donne des cours de maintien et des leçons de rumba dans les prisons...

Ainsi s'annoncent chaque année ces lendemains qui valsent, ces jours où Vienne, élégante et légère, la tête perdue dans un songe, se noie dans un tourbillon et se croit seule au monde. *Austria erit in orbe ultima* (5).

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

(2) *Küss die Hand : « Je vous baise la main. »* Expression fréquente à Vienne.

(3) L'Autriche vient de débloquer *400 millions de schillings en faveur des* victimes du conflit en ex-Yougoslavie.

(4) « Conseiller de cour. » C'est ainsi qu'on appelle encore les hauts fonctionnaires de la République.

(5) *« L'Autriche restera la dernière au monde. »* Devise des Habsbourg.

► ***Vienne fin de siècle*, de Carl E. Schorske, Seuil, 373 p. *L'Esprit viennois*, de William M. Johnson, PUF, 643 p. *Vienne*, de X. Y. Lander, « Points Planète », Seuil, 156 p. *Le Congrès de Vienne*, de Charles-Otto Ziesenise, Belfond, 292 p.**

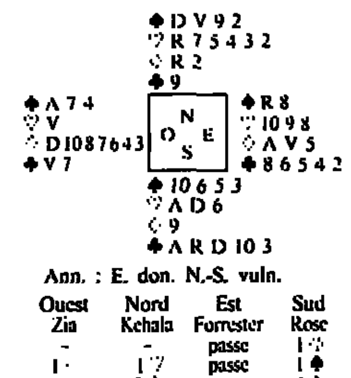
JEUX

Bridge

nº 1509

LA PRÉVOYANCE DE ROSE

Dans un tournoi individuel auquel participaient quelques-uns des meilleurs joueurs mondiaux, le champion anglais Irvin Rose gagna son contrat grâce à un coup technique considéré autrefois comme très difficile.



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Zia	Nord Kehala	Est Forrester	Sud Rose
–	–	passe	1 ♥
1 ♦	1 ♥	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest (Mahmood Zia) a entamé le Valet de Cœur sec pris par l'As. Sud a tiré ensuite l'As de Trèfle et le Roi de Trèfle (sur lequel il a défaussé le 2 de Carreau), puis la Dame de Trèfle que Ouest a coupée avec le 4 de Pique. *Comment Rose a-t-il joué pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?*

Réponse

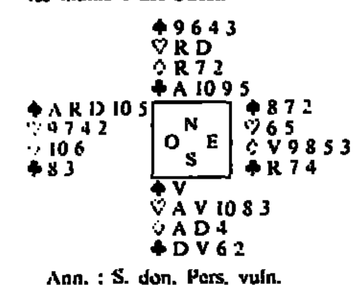
Dès la première levée Rose pouvait supposer que Ouest avait un singleton à Cœur et sans doute un gros honneur troisième à l'atout. Quel est alors le danger si le déclarant décide de surcouper avec le 9 de Pique pour jouer immédiatement atout ? Est (qui peut imaginer la distribution) va fournir un petit Pique (même avec l'As de Pique second), et Ouest prendra avec son gros honneur, ensuite il contre-attaquera Carreau pour donner la main à Est afin de faire *une coupe à Cœur*...

Heureusement, Rose a trouvé la parade grâce au « coup sans nom », ce jeu de *perdante sur perdante* qui détruit la communication dans une couleur entre les deux adversaires : quand Zia a coupé le troisième Trèfle, *Rose a jeté le dernier Carreau* du mort (le Roi) au lieu de couper. Ouest n'a plus été en mesure de donner la main à Est car le mort a coupé la contre-attaque à Carreau, et le déclarant a joué atout...

LA SIMPLICITÉ DE REESE

Le célèbre champion anglais Terence Reese, à soixante-dix-neuf ans, ne fait plus de compétition, mais il publie de nombreuses donnes dans les revues et écrit des livres dans un style clair qui depuis cinquante ans a été, à juste titre, très apprécié.

Voici par exemple une donne qu'il a présentée dans la revue anglaise *Bridge*. Mettez-vous en Sud à la place du déclarant, qui ne voyait pas les mains d'Est-Ouest.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	1 ♠	2 ♣	passe
3 ♣	passe	4 ♥	passe...

Ouest ayant attaqué l'As et le Roi de Pique, *comment Reese propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense, les atouts étant 4-2?

Note sur les enchères

Il n'est pas normal de donner un soutien à saut à Cœur avec *deux* atouts seulement, même s'ils sont très beaux. De toute façon, un soutien à « 3 Cœurs » sur « 3 Trèfles » serait forcing.

COURRIER DES LECTEURS

Rixi Markus (nº 1490)

« En se rendant compte que le double squeeze assurait le grand chelem où que fût la Dame de Carreau, écrit A. Roux, *Rixi Markus a prouvé une fois de plus qu'elle était vraiment une grande championne... »*

« Dommage, écrit M. Lemaitre (Guéret), *que la fin de la solution ait été mélangée à un autre problème, car elle risquait d'être incompréhensible ! »* Un mélange inexplicable !

Le troisième âge (nº 1499)

« La ligne de jeu de Davidoff, écrit J.-M. Maillard, *me semble peu recommandable car tout à fait contraire aux règles des probabilités... »*

Si l'on suppose que Ouest (qui a l'As de Pique) n'aurait pas fourni un petit Pique au premier tour avec l'As de Pique *cinquième*, on peut penser que les Piques ont de fortes chances d'être 4-3, et il est alors logique de jouer sur les Piques plutôt que sur les Carreaux...

La chute du champion du monde (nº 1500)

« On reste éberlué devant la sophistication des annonces, écrit M. Couriol, *et je me demande comment un joueur peut savoir qu'une annonce du partenaire est naturelle, conventionnelle ou artificielle. »*

Théoriquement, on ne devrait pas se tromper ; mais, pratiquement, c'est le contraire !

Philippe Brugnon

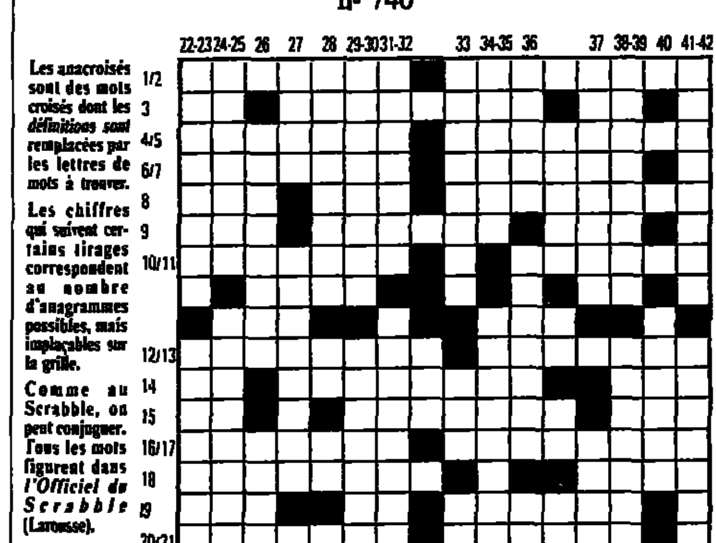
Anacroisés (R)

nº 740

Les anacroisés sont des mots croisés dont les *définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.*

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AABDEGN. – 2. AADDEIMS. – 3. ACEELMNO (+ 1). – 4. EIMNNTU. – 5. CEEILOTV. – 6. ADEENRR. – 7. EIINOU. – 8. DEEEESTT. – 9. AELMSU (+ 3). – 10. AEIMOSX. – 11. EEIOST (+ 1). – 12. CEEHRSST. – 13. EEIMSTT. – 14. ABEORTTU (+ 2). – 15. EELOSST. – 16. CEMNOST. – 17. AGIINORV. – 18. AEIIMRUZ. – 19. AEORRS (+ 1). – 20. EEORSSS (+ 1). – 21. EESSUY (+ 1).

VERTICALEMENT

22. ABEORRUU. – 23. ACEGHMO. – 24. AAENNUX. – 25. EEHMNOPS. – 26. EIILLNST. – 27. IIIOSTTU. – 28. AEEMMRTU. – 29. DEGLNOOS. – 30. BEEINOT (+ 3). – 31. EEENSTT (+ 1). – 32. BEEORSSS. – 33. ADDEEGIV. – 34. AEELNS. – 35. AEEILMOR. – 36. EIIRRRT. – 37. CIIINNOS. – 38. AEEEISTT (+ 1). – 39. EEINSTT (+ 4). – 40. EGINOR (+ 1). – 41. EEEELRVZ. – 42. ENNORSU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 739

1. PENSABLE. - 2. OSTRACA, pluriel d'ostracon, tesson où figure un dessin. 3. MOIRURE (MOIREUR). 4. EOLIENNE. - 5. ACERERA. - 6. CANOTER (CONTERA ECORNAT RACONTE). - 7. AUSSITOT (TOUSSAIT). - 8. ANHELAI (HALENAI). - 9. FENICIDE. - 10. NOTRES (ROSENT...). - 11. LOSERS. - 12. VENERIEN (REVIENNE INNERVEE). - 13. NEODYME. - 14. ETRANGER (ARGENTER...). - 15. ORDINANTS. - 16. SECHERIE. - 17. PEAGERE (ARPEGEE). - 18. CRENIEZ (CERNIEZ ENCRIEZ). - 19. MUCHAIT, cachait. - 20. BESOIN (BEIONS). - 21. LARGESSE (REGLASSE GRELASSE). - 22. CARESSE (CESSERA...). - 23. PLEBAIN ou pléban, curé. - 24. NEOLOCAL. - 25. UROMETRE (OUTREMER). - 26. NOLISAT (TALIONS...). - 27. OEDIPE. - 28. AMENITE (ETAMINE MATINEE). - 29. YONNAISE, de La Roche-sur-Yon (ENNOYAIS). - 30. BONITES (BENOITS OBTIENS OBSTINE BOISENT). - 31. AUGEES (USAGEE). - 32. VEINIEZ (ENVIIEZ). - 33. ERECTILE (CELERITE). - 34. CONFESSE. - 35. ORANAISE. - 36. SECONDER (CEDERONS RECEDONS DECORNES ENCORDES). - 37. RACCUSA, dénonça belg. - 38. ETHERISA (HESITERA HETAIRES HETRAIES). - 39. SEANTE. - 40. AMERLO (MORALE). - 41. NIGERIANS. - 42. AMANITE (AIMANTE...). - 43. CRUENTEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

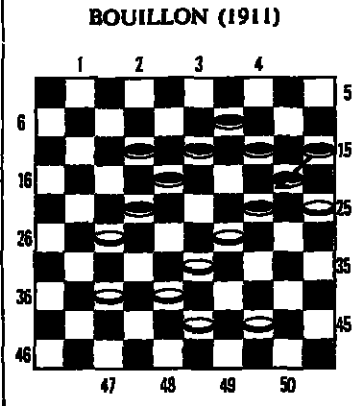
Dames

nº 443

LE COIN DU DÉBUTANT
LE COUP DU TOURNIQUET

Le mécanisme est caractérisé par une pièce qui effectue un parcours circulaire complet au cours d'une prise.

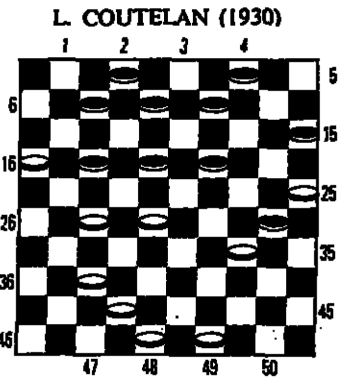
EXEMPLE DE SCHÉMA
BOUILLON (1911)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 33-28 (22x22) 43-39 (24x33) 39x10 (15x4) 25x3 !, dame, +.

EXEMPLE D'APPLICATION
L. COUTELAN (1930)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 42-38 ! (30x39) 48-43 (39x48) 16-11 ! (48x42...) 16x24 (42x20) 25x1 !, dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Une application surprenante du coup Philippe, exécuté par le *GMI néerlandais Sijbrands,* en démonstration de simultanée... sans voir (à l'aveugle), à Reims, en août 1991.

Les Blancs jouent et gagnent comme suit : 33-29 ! (23x34) 37-31 (26x46) 27-22 (18x27) 32x21 (46x23) 44-40 (16x27) 40x16 !, + par débordement.

PROBLÈME nº 441
POUGHON (Dakar)

Les Blancs jouent et gagnent. Lui aussi fidèle solutionniste, M. Poughon exerce depuis le printemps dernier ses talents au problémisme. *Cette composition* n'est pas très éloignée des règles de l'orthodoxie. Parviendrait-il à enrichir encore le mécanisme et à conclure par un gain par opposition ou par un final sans dual (existence de deux solutions) et sans coups intervertissables ?

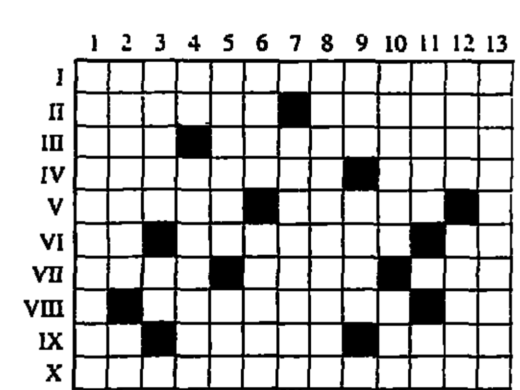
• Les solutionnistes peuvent transmettre la marche de gain directement à Jean Chaze, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

Jean Chaze

Les problémistes peuvent, pour publication dans *le Monde*, adresser leurs problèmes inédits (ou supposés tels) directement à Jean Chaze.

Mots croisés

nº 739



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas qu'ils soient cabotins mais ils aimeraient se montrer davantage en spectacle. – II. Plutôt Mae West que Jane Birkin. A balayer. – III. Saint. Il a fallu une guerre fratricide pour l'empêcher. – IV. Incollables. Fera une échelle de soie. – V. Col. Prête pour le métier. – VI. Grecque. A son quant-à-soi. Pour un coin de soleil. – VII. Pour servir un bon plan et réciproquement. Il ne faut pas souhaiter l'avoir à l'œil. Endroit de passage. – VIII. N'ont plus de contre-attaque. Préposition. – IX. Conjonction. Pour faire affaire. C'est le mieux. – X. Sources d'émotions.

VERTICALEMENT

1. Celles dont on voudrait priver le I. – 2. Pas très clair. Possessif. – 3. Habitué à de brèves rencontres. Voyelles. – 4. Préposition. Négligent toute précaution. – 5. Sœur espagnole d'Agnès. Tranquille. – 6. Ne dit mot. Ont leur brigade. – 7. Font un repas. – 8. Compte et recompte. – 9. Il en a *supporté, des grèves !* Tunique. – 10. Fait le test. On en sort facilement mais c'est difficile d'y rentrer. – 11. Sabote. Article. – 12. Ce n'est pas vraiment mieux. C'est là qu'on est le mieux, dit-on. – 13. Bien amortis.

SOLUTION DU Nº 738

Horizontalement

I. Scaphandrier. – II. Paria. Ouille. – III. Elagueurs. Un. – IV. Canette. Clés. – V. Um. Sée. Alose. – VI. Lie. Undset. – VII. Attardés. Sig. – VIII. Team. Unis. LN. – IX. Euler. Otarie. – X. Usèrent. Liee. – XI. Réservations.

Verticalement

1. Spéculateur. – 2. *Calamiteuse.* – 3. Aran. Etalés. – 4. Piges. Amère. – 5. Hauteur. RER. – 6. Etendu. Nv. – 7. Noue. Dénota. – 8. Dur. Assit. – 9. Riscle. Sali. – 10. Il. Lots. Rio. – 11. Elues. Ilien. – 12. Renseignées.

François Dorlet

Echecs

nº 1512

FESTIVAL « LE MANDRELLE »,
Amantea (Italie), 1992.
Blancs : Kosten (Angleterre).
Noirs : I. Farago (Hongrie).
Partie anglaise.

1. ç4	Cf6		20. ç5!	Dç7
2. Cç3	é5		21. é6!!	fxé6 (m)
3. Cf3	Cç6		22. fxé6	Fxé6
4. é4 (a)	Fb4 (b)		23. Cd4	Fd7 (n)
5. d3	d6		24. Dg5	Cf6
6. g3 (c)	Fç5 (d)		25. Ta-é1+ (o)	Rf8 (p)
7. Fg2	Cd4 (é)		26. Th-f1!	h5 (q)
8. Cxd4	Fxd4		27. Fd5! (r)	Th6
9. h3	Fé6		28. Dxh6!! (s)	gxh6
10. f4 (f)	ç6		29. Txf6+	Rg7
11. Cé2	Fç5		30. Tf7+	Rg6 (t)
12. Ff3 (g)	Db6 (h)		31. Fb3! (u)	Da5
13. Rf1	Fé3 (i)		32. Cf3	Té8
14. Rg2	éxf4 (j)		33. Txé8	Fxé8
15. gxf4	Fxç1		34. Cé5+	Rg5
16. Dxç1	d5 (k)		35. h4+	Rxh4
17. f5!	dxé4 (l)		36. Cf3+	Rg4
18. dxé4	Fd7		37. Fé6 mat.	
19. é5!	Cg8			

NOTES

a) Dans ce « système des *quatre C* », les Blancs *ont le choix* entre plusieurs continuations, 4. d4 ; 4. é3 ; 4. g3 ; 4. d3 et 4. é4, cette dernière suite étant chère à *Nimzovitch, qui préférait* interdire l'avance d7-d5 et gagner ainsi de l'espace au prix sans doute de l'affaiblissement de la case d4.

b) Sur des coups passifs comme 4..., Fé7 ou 4..., d6, les Blancs répondraient 5. d4. En b4, le F-R noir se développe avec gain de temps en raison de la menace 5..., Fxç3 et 6..., Cxé4. Une autre possibilité comme 4..., Fç5 semble laisser aux Blancs l'avantage après 5. Cxé5 !, Cxé5 ; 6. d4, Fb4 ! (et non 6..., Fd6 ; 7. ç5 ! ; Fxç5 ; 8. dxé5, Cg8 ; 9. Dg4, Rf8 ; 10. Dg3, Cé7 ; 11. Fç4, Cg6 ; 12. f4, Dh4 ; 13. Cd5, ç6 ; 14. Fé3 et les Blancs dominent – Nimzovitch-Réti, Berlin, 1928) ; 7. dxé5, Cxé4 ; 8. Dd4 !, f5 ; 9. éxf6, Cxf6 ; 10. ç5, Dé7+ ; 11. Fé3, Fxç3+ ; 12. bxç3, 0-0 ; 13. Fç4+, Rh8 ; 14. 0-0 (List-Colle, Berlin, 1931).

ç) Evidemment, l'idée de Nimzovitch (4. é4) ne donne pas immédiatement au F-R un rôle actif.

d) Une inconséquence qui coûte un temps. 6..., Fxç3+ ; 7. bxç3, 0-0 ; 8. Fg2, Cé8 suivi de f7-f5 est une ligne de jeu normale.

é) Encore une perte de temps.

f) Sans craindre la variante 10..., éxf4 ; 11. gxf4, Ch5 ; 12. Df3, Dh4+ ; 13. Rd1, Dg3 ; 14. Cé2 !.

g) Préparant le roque artificiel Rf1-Rg2.

h) Ou 12..., Dç7 et 13..., 0-0-0.

i) Ce F divague depuis le début. 13..., 0-0-0 valait mieux.

j) Le grand roque est toujours préférable au plan qui suit.

k) Voilà à quoi pensaient les Noirs, mais cette contre-attaque centrale témoigne d'une surestimation surprenante.

l) Si 17..., Fd7 ; 18. é5, Cg8 ; 19. ç5, Dç7 ; 20. é6 !. fxé6 ; 21. fxé6, Fxé6 ; 22. Cd4.

m) Les Noirs n'avaient pas prévu, après 16..., d5, une offensive aussi violente.

n) 23..., Ff7 ne change pas grand-chose : 24. Dg5, Rf8 ; 25. Ta-é1.

o) Et non 25. Dxg7 ?, Tg8.

p) Si 25..., Rf7 ; 26. Fh5+.

q) Si 26..., Ta-é8 ; 27. Fh5 !, *Txé1 ; 28. Txf6+ suivi du mat.*

r) Après la préparation intensive (de 17. f5 à 26. Th-f1), la mise à mort. Après 27. Fxh5, Fxh3+ ; 28. *Rxh3, Df7, les Noirs* peuvent essayer de se débattre. La menace 28. Txf6+ doit être parée.

s) La combinaison finale est intéressante.

t) Et non 30..., Rg8 ? ; 31. Txd7+.

u) Le réseau de mat est parfait.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1511
O. PERBAKOV (1987)

(Blancs : Rg2, Ta7, Pa2, a3, b7, d7, f2. Noirs : Ré6, Cé5, Pd5, é2, f5, h5, h2.)

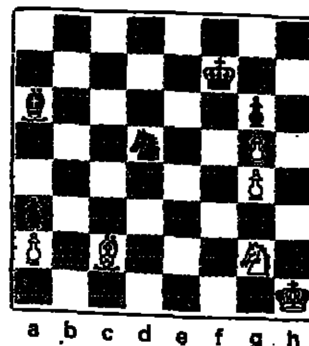
1. d8 = C+ !, Rf6 ; 2. Ta6+, Rg5 ! ; 3. Cf7+, Rh4 ; 4. Ta4+, d4 ! ; 5. Txd4+, Cg4 ; 6. Txg4+, fxg4 ! ; 7. b8=F !, h1=D+ ; 8. Rxh1, é1=D+ ; 9. Rg2, Dé4+ ; 10. Rh2, g3+ ; 11. Fxg3+, Rg4 ; 12. f3+ !, Rxf3 ; 13. Cg5+, Ré3 ; 14. Ff2+ !, Rd3 ; 15. Cxé4, Rxé4 ; 16. a4, Rd5 ; 17 a5, Rç6 ; 18. a6, Rç7 ; 19. Fa7 !, Rç6 ; 20. a4 ! et, grâce au pion a2, les Blancs gagnent.

Si 2..., Rg7 ; 3. Cé6+, Rf7 ; 4. Cg5+, Rg7 ; 5. Cf3 !, Cxf3 ; 6. Té6.

Et non 7. b8=D ?, h1=D+ ; 8. Rxh1, é1=D+ ; 9. Rg2, Dé4+ ; 10. Rh2, Df4+ ! ; 11. Dxf4. Pat !

Si 8..., Rh3 ; 9. Cg5+, Rh4 ; 10. Fg3+, Rxg5 ; 11. f4+ !, gxf3 ; 12. a4, Rf5 ; 13. a5, Ré4 ; 14. a6, Ré3 ; 15. Rg1, Rd2 ; 16. a7, é1=D+ ; 17. Fxé1 ; Rxé1 ; 18. a8=D, f2+ ; 19. Rh2, f1=D ; 20. Dh1 !!.

ÉTUDE Nº 1512
A. KUZNETZOV
et O. PERBAKOV
(1987)



Blancs (6) : Rh1, Cg2, Fç2, Pa2, g5, g4.

Noirs (5) : Rf7, Cd5, Fa6, Pg6, a3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

L'accord des mets et des vins

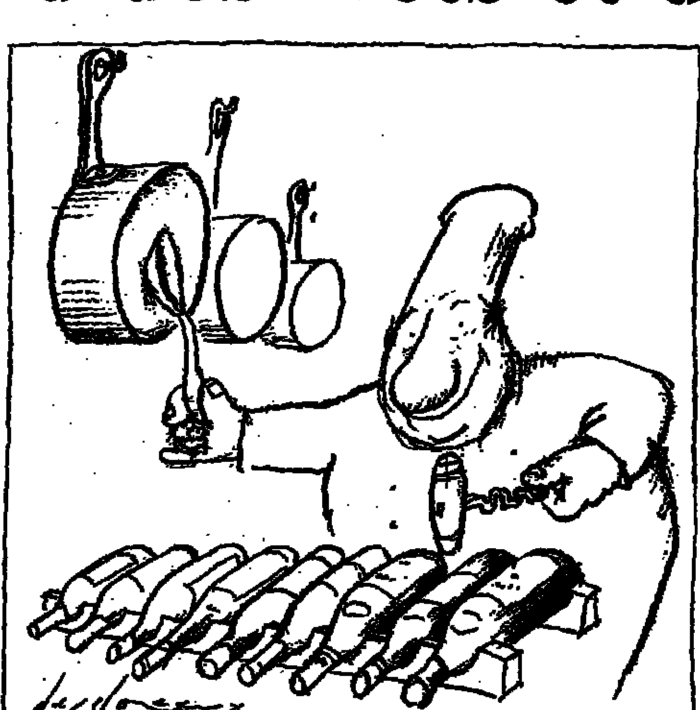
C'EST là un vieux problème, qui se pose aux gourmets et s'impose à l'œnologue. Chaque vin, comme chaque mets, n'a-t-il point sa personnalité ? Leur imposer n'importe quelle compagnie est risquer souvent l'indifférence ou, pis, la dispute. Bien entendu, la rencontre idéale et l'accord parfait demeurent rares. Il faut beaucoup de connaissances, de recherches, de hasard un peu aussi. Mais les simples équilibres, les accordailles savoureuses, sont le plaisir premier du dégustateur.

Ces recherches ne datent pas d'aujourd'hui ! Brillat-Savarin assurait : *« L'ordre des boissons est des plus tempérées aux plus fumeuses et aux plus parfumées. »* Ce qui conduit la sagesse gourmande à adopter cet axiome immuable : jamais de grands vins blancs avec gibier et viandes noires, jamais de grands vins rouges avec coquillages et poissons.

Encore faut-il tenir compte des goûts particuliers. C'est ainsi que la tradition exige l'obligatoire vin blanc sur les huîtres. Je me souviens que Galtier-Boissière m'avait étonné en commandant (c'était chez *Benoît*, rue Saint-Martin) avec de vertes portugaises un bouzy rouge. Depuis, je n'ai trouvé aucun meilleur accord que celui-là ! Le professeur Roger (auteur de nombreux ouvrages sur la France vinicole) en concluait justement : *« L'harmonie des vins et des mets est une question trop complexe pour se plier à des règles rigides et absolues. »*

C'est ainsi que nombre de gastronomes éminents prônent sur le roquefort un sauternes, vin généralement proposé sur les poissons et crustacés, lorsque ce n'est point au dessert.

Mais j'ai vu d'autres fins gourmets protester énergiquement contre ce mariage *« indécent » (sic)*.



Sur le roquefort, M. Jacques Puisais (autre éminent œnologue qui a étudié le problème, concluant que *vin blanc et eau-de-vie sont des points d'orgue parfaits prolongeant la saveur des fromages*) propose également un jurançon moelleux ou, à la manière des Anglais connaisseurs, un porto.

C'est encore Jacques Puisais qui a établi, l'autre année, avec Alain Senderens, une « carte des accords de fromages et de vins » pour *Lucas-Carton*. Les blancs y dominent, avec aussi des propositions originales comme le calvados avec le camembert (accompagné d'une pomme), le marc de Bourgogne sur l'époisses (personnellement, sur ce dernier j'aime bien la bière !)...

C'est encouragé par cette expérience d'« accords des goûts » qu'Alain Senderens, qui ouvre désormais son *Lucas-Carton* le samedi soir (9, place de la Madeleine, 75008 Paris; tél. : 42-65-22-90), propose une carte où chaque plat peut être accompagné de son verre de vin soigneusement « étudié pour » et réalisant l'accord parfait en question. Ainsi le foie gras, s'il est cuit vapeur et au chou, s'exaltera d'un verre de jurançon 1989, tandis que, poêlé et caramélisé au vinaigre de gingembre, ce sera un sauternes 1986 qui l'escortera. La *pastilla* de lapin au foie gras sera, elle, accompagnée d'un hermitage 1988.

Cette carte d'exaltation des vins et des mets est riche de nombreux plats, des raviolis de pétoncles aux courgettes (avec un chignin 1991, vin blanc savoyard mal connu) au homard à la vanille (et son verre de meursault 1988), du fameux canard Apicius (ce plat romain que Senderens a retrouvé pour l'escorter du banyuls 1975 du docteur Parcé) au lièvre à la royale d'Antonin Carême.

J'ai signalé que chaque fromage, ici, avait « son » verre de vin. Il en est de même des desserts, avec, en apothéose, les beignets d'ananas escortés d'un rhum blanc Trois-Rivières. Evidemment, cela fait des additions en conséquence. Il n'y a qu'un Senderens au monde !

Mais sachez que, tout modestement, chaque plat « ménager » peut trouver aussi son « accompagnement » d'un petit vin de pays dont la complémentarité fait un petit chef-d'œuvre gustatif. Tenez, sur l'andouillette AAAAA de *la Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, 75008 Paris; tél. : 42-66-46-39), l'ami Marin vous proposera le vin blanc du « papa » Quillardet, ce petit blanc des environs de Dijon répondant au nom savoureux de montrecul. Une merveille d'union !

Alors, apprenons à cultiver les accords, des plus grandioses aux plus modestes, des vins et des mets.

La Reynière

PS. – Dans le dernier numéro de la grande revue gastronomique belge le Guide des connaisseurs, Jacques Kother propose comme vin d'accompagnement de la cuisine chinoise, en général, le chiroubles, avec quelques variantes : marsannay pour les sauces relevées, pinot noir pour celles à base d'huîtres et beaumes-de-venise sur les desserts.

Semaine gourmande

Lamazère à la Flamberge

Hop ! Un simple geste, semble-t-il, et le prestidigitateur habile qu'est Roger Lamazère réapparaît flamberge en tête dans le Paris gourmand. *La Flamberge*, depuis le départ d'Albistur, n'était qu'un restaurant comme les autres, malgré son bien élégant décor et sa carte vouée aux poissons. Lamazère, aux finesses de la mer ajoutant celles du Périgord, ranime cette enseigne comme par miracle. On appréciera les huîtres de l'écailler, les crustacés du vivier, le saumon sauvage au pistou, la râble de lotte au curry, les ravioles de homard, ainsi que le carré d'agneau et le filet de bœuf... Mais le foie gras dans sa robe naturelle, aux raisins ou chapeauté de truffes – celles-ci annonçant leur proche arrivée avec l'huile truffée accommodant la salade de homard, le jus du ris de veau ou le beurre du filet de sole, – et surtout les cassoulets, au confit d'oie ou aux trois confits, les pommes sarladaises escortant le confit de canard, la saucisse de Toulouse paysanne sont bien signés du maître ès cassoulet qu'est l'irrésistible Roger. L'appétit revit passé le pont de l'Alma ! Menu à 230 F au déjeuner. A la carte, compter 300 F-400 F. Et saluons le chef Michel Vidal, Béatrice la jeune sommelière et, bien entendu, Roger Lamazère enfin de retour.

► La Flamberge (Roger Lamazère), 12, avenue Rapp, Paris-7e ; tél. : 47-05-91-37. Fermé samedi midi et dimanche. Voiturier. CB - AE - DC.

Le Café de Madrid

Fondé en 1854 et arborant cette enseigne en l'honneur d'Eugénie de Montijo, qu'avait épousée, l'an d'avant, Napoléon III, il fut lancé par l'humoriste Etienne Carjat, rassembla bientôt les vedettes de la littérature (Baudelaire en tête) et de la politique (autour de Gambetta). Mais le boulevard Montmartre, envahi par la rapide-bouffe des McDonald's, avait perdu sa majuscule, et le *Café de Madrid* n'était plus qu'une brasserie banale. Repris par Bernard Fargeau, voisin du Musée Grévin, ce néo-*Café de Madrid* ranime le Boulevard avec majuscule. Cela en trois « étapes ». D'abord, un Espace tapas, proposant midi et soir une vingtaine d'attractions gourmandes, des calamars frits aux poivrons marinés aux sardines en escabèche, des brochettes d'agneau (*pinchos de cordero*) au fromage de Manchego, en passant par les huîtres (à recommander les « spéciales » de M. Gillardeau !), avec des vins espagnols au verre. Ensuite, la grande salle ornée de toiles de peintres hispaniques (changeant tous les deux mois). La carte, signée de deux jeunes chefs : Eric Dhont et Joël Raynaud, se veut un hymne au soleil (du tian de saint-jacques au foie gras « à la Merced Solera », accompagné de malaga ou de xérès, de la paella de Valence à la bouillabaisse de Madrid). Compter 200 F environ ; menu du marché (95 F) et menu enfant (60 F). Belle carte des vins « Le monde de Dionysos » riche en vins d'Espagne, blancs et rouges (dont ceux du marquis de Riscal, que je vous recommande). Enfin, en sous-sol, le *Café Cantante*, ouvert seulement les jeudis, vendredis et samedis soir, avec spectacle flamenco à 22 h 30. Premier verre à 80 F, les autres et les tapas à 50 F. Tout cela parfaitement « sérié » par Bernard Fargeau et dirigé par Marc Peron en salle ; original et, pour le Boulevard, revivifiant !

► Le Café de Madrid, 8, boulevard Montmartre, Paris-9e ; tél. : 48-24-97-22. Fermé lundi. Parkings : Drouot et Bourse. CB-AE-DC.

ÉPOQUE

Défense d'éléphants

Depuis 1989, le commerce international de l'ivoire est interdit. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne tue plus d'éléphants. Mais moins. Il était temps.



P. BEARD/VISIONS/COSMOS

LE conservateur du Musée de *Dieppe*, qui est un homme entreprenant et sensible, et qui sait tout ce que la ville et son port, longtemps grand réceptionnaire et tailleur d'ivoire, doivent aux éléphants, a dans ses cartons le projet *d'un mémorial dédié à ses amis* pachydermes qui, sous la forme d'un animal de fort tonnage, lancerait ses défenses du haut de la falaise, la trompe et le barrissement tournés vers le large, la patte ancrée tout près des vitrines du château où ses frères ont laissé le meilleur d'eux-mêmes sous forme de râpes à tabac, de Vierges à l'Enfant, de cadrans solaires et de manches de couteaux. Il n'en parle encore qu'à mi-voix, laissant le loufoque céder la place au sérieux et convaincre un artiste de choc à le suivre dans l'idée. Souhaitons-lui bonne chance, tout en priant pour que les murs de craie de la cité normande gardent le plus longtemps possible encore une vue en indivisible propriété sur la mer.

Mais la pensée est généreuse et pourrait bien aller dans le sens de ce grand acte de contrition que l'Occident s'est mis à réciter pour la protection de ces animaux, de tout temps évoqués avec respect, de tout temps décimés et exploités avec une vitalité pour le moins égale à celle qu'il leur faudra pour survivre dans les savanes et les forêts jusqu'au cœur desquelles la passion de l'ivoire irait les traquer et les exterminer. Passagers sans reproche de la longue traversée du temps, témoins dociles de tous les rêves de conquêtes de tous les conquérants, on les massacrait pour donner des manches aux ombrelles, des cure-dents aux dents, des boules aux billards ou des frissons aux chasseurs, à tous ces petits fauves blancs à l'érection courte et sonore – raisonnablement, de quoi procède au juste l'envie de tirer sur un éléphant ?

On tuait. On tuait cette lourde et belle vie jusqu'à ce que mort s'ensuive. Bientôt il n'y aurait plus d'éléphants. Plus même pour les cirques ni pour ces jolies filles qui posaient docilement leur tête sur le billot en attendant que le monstre d'en haut répète une leçon qu'il savait depuis toujours – on leur avait appris à obéir, eux qui étaient l'obéissance même. Aimés, admirés, idéalisés, ils allaient disparaître.

L'art de l'ivoire avait depuis très longtemps déjà cessé de tirer son inspiration de la fascinante matière que les ateliers tournaient encore à plein régime et inondaient le monde de toute une camelote bénie et sanctifiée, parmi laquelle les Christ aux bras sciés – rapportés, en fait, car aucune défense n'avait l'amplitude d'une Crucifixion dans son entier – semblaient doublement souffrir, et de leur supplice et des tueries qui se commettaient en leur nom. Jusqu'en 1930, date d'un premier sursaut et des premiers textes un peu sérieux réglementant les hécatombes, la mode avait été au tout-ivoire. Elle s'éteindra lentement pour se relancer de manière virulente et incontrôlable dans les années 70. Les stocks étaient abondants : les éléphants, on l'apprendrait, n'avaient jamais eu de repos, chassés et pourchassés par ceux qui préparaient leur grand retour et fournissaient aux manufacturiers de Hongkong, aux officines chinoises et aux bottiers texans (ils avaient la peau épaisse, mais on arrivait tout de même à la tanner) de quoi remettre la grosse bête au goût du jour. Certains savaient l'ardeur qu'on mettait sur le continent noir à faire disparaître, lentement mais sûrement, l'animal du paysage.

En 1956, Romain Gary obtient le prix Goncourt pour son roman *les Racines du ciel*, où, mêlant la politique du moment (la montée des nationalismes en Afrique) à la fiction, il organisait un récit autour de l'obligation qu'aurait tout homme fréquentable de s'opposer au massacre. *« J'ai fait de la résistance sous l'Occupation...*, dit Morel, son héros. *C'était pas tellement pour défendre la France contre l'Allemagne, c'était pour défendre les éléphants contre les chasseurs... »* Engagé absolu, Morel se souvenait des astuces de l'un de ses copains déporté du block K, Robert, un marrant, qui les distrayait beaucoup en leur inventant des passe-temps dangereusement subversifs. Comme celui qui consistait, dans les moments noirs, à imaginer le galop d'un troupeau de ces lourdauds aux pieds légers en envolée lyrique sous le décor de ciels libres. Les kapos cherchaient le motif des rigolades muettes, s'inquiétaient du fond d'œil radieux de leurs pensionnaires. *« Et on finissait par regarder les SS en souriant à l'idée que d'un moment à l'autre ça allait leur passer dessus, et qu'il n'en resterait rien... »*

Quelques années après la sortie du livre, quand la situation commençait à se corser, Romain Gary avait publié dans la presse un manifeste dont on ne retiendrait que le titre, « Monsieur et cher éléphant », mais qui disait pourtant suffisamment l'intérêt que l'*opinion aurait à se remuer rapidement* pour faire barrage aux tromblonneurs des quartiers chics et aux sagaies des braconniers. L'un des plus vieux compagnons de nos rêves était en train de se laisser assassiner sans qu'aucune colonne ni croisade véritablement organisée ne parte lui porter secours.

On peut imaginer la vie sans ivoire – Rubinstein lui-même aurait sans doute admis (peut-être l'avait-il déjà tenté) d'interpréter Chopin en se passant du velours que le clavier de ses Steinway traditionnellement lui offrait, – plus difficilement sans éléphants, et tout ce qu'a fini par symboliser leur intégrité. Mémoire, patience, solidarité. Les voilà bien, les grandes vertus qui s'échappent aujourd'hui de nos cervelles étroitisées ! Restent les esprits sourds, les grands regards ferrés et toute la bimbeloterie loisiresque qui donne du muscle aux bons sentiments. Touristes touristifiés en route pour le Kruger Park à la recherche des derniers rescapés. Entre 1970 et 1989, on en tuait cent mille par an, c'est-à-dire cent quarante mille, progéniture laissée à l'abandon comprise. Vingt ans de tirs à vue pour nourrir en ivoire une planète qui n'en avait plus l'usage. Plus de deux millions d'éléphants roulèrent dans la poussière.

Survolant une savane d'Afrique, de Gaulle avait eu un jour un mot involontairement malheureux au moment où sa femme lui faisait remarquer la présence d'un troupeau que le pilote, par bonne façon, tenait à lui présenter d'un peu près : *« Regardez, Charles, des éléphants ! »* Le général s'était penché vers le hublot et avait marmonné : *« Ce n'est rien, Yvonne, laissez... »* Tout de même, le carnage devait avoir une fin. En 1989, à Lausanne, sur quatre-vingt-neuf pays représentés, une large majorité – dont vingt-six Etats africains sur vingt-neuf – se dégage pour l'arrêt du commerce international de l'ivoire. Décision qui sera reconduite à Kyoto, en mars 1992, malgré l'opposition toujours aussi bornée et farouche de l'Afrique du Sud, suivie dans sa grogne par des pays et certaines organisations moins fidèles que prévu à leurs premiers engagements. La prochaine conférence, qui doit se tenir en 1994, ne se présente peut-être pas sous les meilleurs auspices pour les quatre cent cinquante mille éléphants d'Afrique qui avaient demandé, avec modestie, un moratoire de quinze ans pour se refaire une santé.

Jean-Pierre Quélin

LIVRES

Le vieux routard

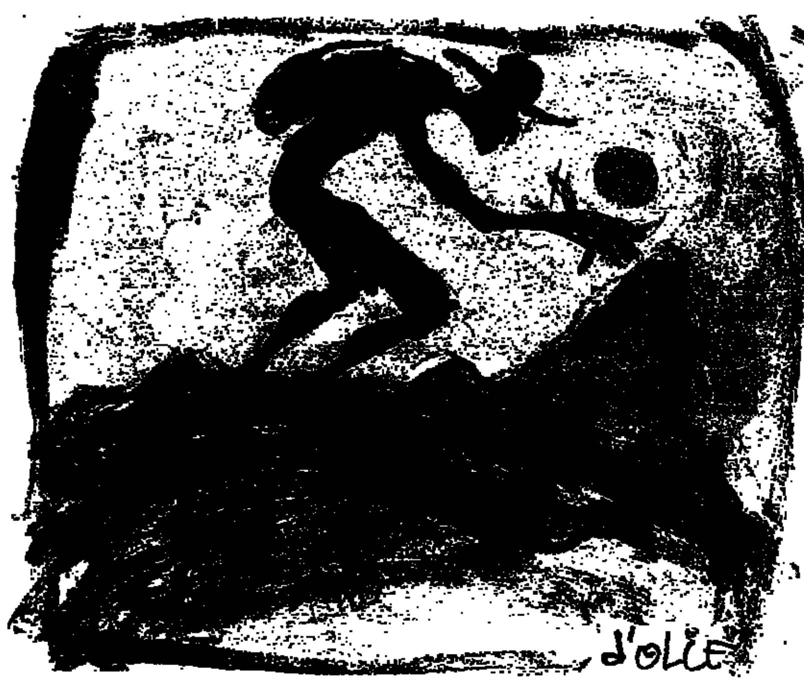
Nicolas Bouvier au coin du feu, racontant ses routes et ses déroutes, les horizons repoussés et ceux jamais tout à fait atteints.

UN livre, une conversation, comme on pose son sac aux trois quarts de la route, pour souffler, se retourner sur le chemin parcouru. Faire le compte de ses artères usées par la marche et l'incompréhension du monde, numéroter ses plaisirs passés, polir ses trésors, une vie de découvertes avec ses balises, ses années fastes ou maigres, et remettre de l'ordre dans la chronologie de ses fugues. Généralement, chez les écrivains, chez les voyageurs, pire encore, chez les écrivains voyageurs, synthèse des deux premiers genres, un tel exercice prédispose à l'attendrissement sur soi et aux leçons à l'usage des jeunes générations.

Nicolas Bouvier a dû flairer le piège. Le baroudeur élégant de *Chronique japonaise*, le lointain pénitent du *Poisson-Scorpion* et du *Journal d'Aran* (1), ce Suisse échappé depuis quarante ans du pays genevois pour des bourlingues obstinées qui flattent nos tables de chevets, prend soin d'orner *Routes et déroutes*, long entretien avec Irène Lichtenstein-Fall (2), d'un avertissement prudent : *« Pas un bilan ni une longue réflexion péremptoire*, écrit-il : *c'est beaucoup trop tôt. Bien des opinions exposées ici auront changé demain et feront une dernière fois la pirouette à mon dernier soupir (...) Donc juste « le point » : entreprise salubre, une fois la soixantaine passée (...) »*

Le point, à l'âge des retours plus fréquents à la ferme familiale, du succès et des séjours moins précaires sur invitation d'universités ou de grands magazines. Ses enfants, que Nicolas Bouvier a peu vu grandir, sont devenus des hommes, et l'écrivain a à cœur de leur transmettre, sans en rajouter, quelques petites choses qu'il a rapportées dans sa besace. Et puis, lui qui a été si souvent *« largué »* par les femmes, et les en a remerciées, doit savoir gré à la dernière, Eliane, d'être restée, malgré les absences interminables, de l'avoir accompagné, d'avoir, sur le tard, après tant de périples solitaires en Orient, fait couple avec lui, en voyage.

Tout cela, le plus grand poids de la maison, et de la Suisse, l'apaisement et les maladies, davantage d'écriture incertaine, aussi, que de départs certains, oui, tout cela n'intervient qu'à la fin de l'ouvrage, comme dans la vie. Bouvier et Irène Lichtenstein-Fall ont remis une destinée d'errance et d'écrits dans l'ordre, l'enfance, le premier voyage à seize ans pour l'Italie, puis tous les autres. Sans doute est-ce ce qui peut intéresser, dans cette mise au point, même les lecteurs qui n'auraient pas suivi Bouvier depuis *l'Usage du monde*, d'abord publié à Genève en 1965, tous ceux, en particulier les plus jeunes, qui n'auraient rien su de son amour du Japon avant les rééditions de *Chronique japonaise*.



CE livre-là vaut aussi par l'évidence de l'invitation au voyage qu'il propose. Si l'enfance de Bouvier fut heureuse, dans un milieu cultivé et plutôt aisé, si son père lui offrit l'argent de sa première échappée, il aurait tout aussi bien pu naître de plus de contrainte, maudire l'enfermement helvétique – alors qu'il paraît être reconnaissant de cette étroitesse territoriale, comme un moteur. Le résultat est le même, lorsqu'on se réveille ailleurs, fragile et plus fort des risques pris, lorsqu'on éprouve ce qu'il nomme *« le syndrome de Stendhal »*. *« Un choc émotionnel très fort sur un état d'extrême fatigue. »*

A lire ces confidences de Bouvier, partir paraît facile. Il suffit de se défier des études, comme pour lui, du professorat, de mettre rapidement des kilomètres entre la norme des choses et soi. Fuir l'étriqué, la Suisse pour lui, et s'offrir à l'appel du large. Nicolas Bouvier, dans le pari de ce principe, a eu la chance d'avoir un ami, le peintre Thierry Vernet, compagnon de ses premiers périples, et le bon goût de vouloir apprendre sur place, vers l'Est, ce que les professeurs ne lui avaient pas enseigné, les langues et les écrits, les cultures ancestrales qui, apprivoisées, lui permirent d'approfondir les raisons de ses éloignements.

Et puis, c'étaient les années 50. Le Japon restait du chinois, pour les jeunes Européens. Bouvier mérita ses premières émotions : *« J'ai mis trois ans pour gagner le Japon. J'allais plus lentement que les frères Polo. »* Pour tous ceux qui ont aimé, découvert ou un peu mieux compris cet autre côté du monde, *Routes et déroutes* offre plus de détails encore, la chronique, ample et pédagogique, d'un apprentissage qui fait envie. Avant de se voir confier des reportages photographiques ou des textes par les Japonais eux-mêmes, suprême hommage, le jeune routard d'avant l'heure dut se mettre à l'ouvrage. Ses absences au long cours, ce saut dans l'Orient n'avaient pas comme but que les bordées en compagnie de matelots ivres – il y en eut aussi, – mais des mois d'études qui, par ses livres, ne valurent pas que pour lui.

BOUVIER souffrit, comme on souffre en voyage. De ces détresses, il ne cache rien. Son *Journal d'Aran* est même le récit d'une sacrée déprime. Et dans ce livre-ci, des phrases reposent la fugue pour ce qu'elle est : un simple déplacement géographique de nos tourments. *« Il y a des jours où l'on existe et des jours où l'on n'existe pas. »* Avec les années, l'écrivain-voyageur emporta avec lui quelques nouveaux *« faux problèmes »*, la peur de la mort, le vieillissement du corps, et en laissa d'autres. Il perdit entre Ceylan, Aran et son cher Japon le parfait usage de ses jambes. Les jeunes promeneurs célestes de la décennie sont prévenus. La bourlingue est comme l'immobilité sédentaire : mortelle.

Mais, bigre, que ce récit, simple, au fil des mots, donne l'envie de tirer bien des traits ! D'aller s'intéresser de plus près au *taoïsme*, ou à n'importe quoi de très sérieux. Nicolas Bouvier a, certes, beaucoup d'avance. Par passion de l'écrit, il privilégia, treize ans de balade durant, les civilisations très raffinées, les plus à l'est, car, comme il l'explique, le message avance en sens contraire, de l'Asie vers l'Europe, puis, atténué, vers l'Amérique. Lui alla tard en Californie, et encore, par le Japon. Les enfants d'aujourd'hui préfèrent la route de l'Ouest, directe. Mais tout cela n'est peut-être qu'affaire d'orientation.

Philippe Boggio

(1) Les livres de Nicolas Bouvier ont été réédités chez Payot.

(2) *Routes et déroutes*, entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall. Editions Métropolis, Genève, 1992.